17995

B. P. im. Ł.

L'ALLEMAGNE

CONTEMPORAINE

1000072222

402

Z Księgozbioru BOLESŁAWA PRUSA

Z Księgozbioru BOLESŁAWA PRUSA

144540

Coulommiers — Typogr. A. MOUSSIN.

280425 4

L'ALLEMAGNE

CONTEMPORAINE

A 17995

PAR

EDGAR BOURLOTON

Ex-engagé volontaire de 1870 aux Zouaves de la Garde.

Τυξῆς συῖς δὲ τύχαις, ἔτθι, συναλγῶ.
Γνώσει δὲ τοὔ' ὡς ἔτυμ', οὐδὲ ματὴν
Χαριτογλώσσειν ἔνι μοι.

ESCHYLE. — *Prométhée enchaîné*. — 288.. .

CARACTÈRE ET MŒURS. — ÉTAT RELIGIEUX.
INSTRUCTION PUBLIQUE.
LITTÉRATURE. — ARTS : PEINTURE, MUSIQUE, SCULPTURE.
ÉTAT POLITIQUE. — QUESTION SOCIALE.
PUISSANCE MILITAIRE.
LÉGISLATION, IMPÔTS, ORGANISATION ADMINISTRATIVE.
COMMERCE ET INDUSTRIE. — AGRICULTURE.

Z Księgozbioru BOLESŁAWA PRUSA

PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

1872

324082
LUBLIN
308 (430) „18"

PRÉFACE

Les grands événements de l'histoire ne sortent jamais de causes fortuites; une longue élaboration, quelquefois vaguement entrevue, les prépare; le temps accumule lentement les faits, des événements, en apparence isolés et indépendants, se coordonnent avec une flexibilité imprévue, et tout-à-coup se précipitent avec une vitesse croissante jusqu'au dénouement.

Sous le coup des malheurs dans lesquels une politique imprévoyante a jeté la France, après avoir fait la part des incapacités et des trahisons, nous avons encore trouvé dans les succès constants de nos ennemis quelque chose d'inexplicable, de mieux fondé et de plus solide que les avantages que leur donnaient l'insuffisance de notre organisation militaire, et

l'ineptie de nos généraux : l'Allemagne nous révélait une énergie nationale dont nous n'avions jamais soupçonné ni la vigueur ni la durée.

Conduit par le sort de la guerre au cœur même de l'Allemagne, et là, par une généreuse bienveillance, mis en contact quotidien avec les mœurs, les institutions, et la vie intime de nos vainqueurs, nous avons employé, à les étudier et à les écrire, les loisirs que nous faisaient nos malheurs.

Sans nous défendre systématiquement de comparaisons et de jugements appelés par l'ordre même des idées, nous avons voulu, avant tout, exposer exactement ce que nous avons vu, et livrer à chacun des éléments d'appréciation utiles à consulter pour ceux qui désirent, comme nous, voir mûrir les fruits de l'expérience douloureuse que nous venons de traverser.

Pour faire une œuvre utile, nous avons fait une œuvre sincère. Nous avons cherché, dans l'intérêt supérieur du but à atteindre, le courage d'une impartialité contre laquelle s'élevaient notre patriotisme, et le sort même qui nous était fait. D'ailleurs, la France purifiée si cruellement de vingt années d'absolutisme, et rendue à elle-même, n'a à redouter aucune

comparaison. Un moment arrêtée dans sa marche prospère, elle a trouvé dans cette épreuve, outre la délivrance, la nécessité d'une énergique régénération. Après tant de crises politiques et sociales, nous sommes de ceux qui croient et qui espèrent qu'un patriotisme éclairé, et libre des influences égoïstes de classe et de parti, doit et peut réaliser une communauté d'efforts et de sacrifices capables d'effacer promptement les traces de nos discordes et de nos revers : il faut pour cela infuser à ce grand corps, épuisé d'anémie impériale, le sang toujours jeune et toujours fécond de la liberté.

Aujourd'hui les conditions de liberté d'un peuple sont bien définies, et aucun gouvernement régulier ne pourrait sans danger, quelque nom qu'il prenne, en soustraire à son profit la moindre part. Que cela soit bien compris, et les ambitieux perdront l'appui considérable des ignorants. Ce n'est donc pas au triomphe de telle ou telle forme gouvernementale que les efforts doivent tendre, mais au progrès des institutions sociales : si nous avions en France plus de lumière, nous aurions plus de sécurité.

Or, nous voyons auprès de nous un peuple qui est arrivé, au-dedans, à la liberté sans ré-

volutions, à l'égalité sans guillotine, au dehors, à une grande prépondérance politique, d'un seul coup, sans ces tâtonnements qui caractérisent les tentatives hasardées, et par la seule puissance d'une forte organisation.

Chez ce peuple, il n'y a pas un enfant de sept ans qui ne sache lire et écrire, pas un homme qui ne prenne sa part de la défense de la patrie, pas un fonctionnaire ni un employé qui ne trouve, dans la sécurité de sa position, la dignité, l'indépendance et l'encouragement au devoir. Il peut donc être intéressant pour nous d'examiner les formes d'organisation de ce peuple, et de juger, par l'épreuve qu'il en a faite, de la nécessité de certaines réformes encore discutées chez nous.

L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE

CARACTÈRE ET MŒURS

Il est difficile de préciser le caractère d'un peuple composé d'éléments aussi variés que le peuple allemand; produit de migrations différentes, soumis à l'influence de civilisations voisines plus avancées que la sienne, établi sur un sol dont les conditions climatériques sont variables (1), et dans des situations politiques qui tendent plutôt au développement isolé de chaque nuance de caractère qu'à leur combinaison dans un ensemble général, ce peuple encore aujourd'hui n'a d'autre lien commun qu'un patriotisme ardent, orgueilleux et surexcité par ses récents triomphes; quant aux mœurs et au caractère, que de différences entre le Prussien lourd, défiant,

(1) Une métaphore commune à plusieurs langues donne, par le degré de désagréabilité de la pluie, le degré de sensibilité des peuples : Le Russe dit : Je suis mouillé jusqu'au gilet; l'Allemand : jusqu'à la peau; le Français : jusqu'aux os; l'Espagnol : jusqu'à la moelle des os.

âpre au travail, et le Bavarois, simple et rusé pour tant, paresseux, égoïste, et pratiquant volontiers à l'égard du bien d'autrui les maximes faciles de son voisin l'Italien (1).

C'est au centre, et surtout en Saxe, qu'on trouve les meilleures mœurs; le caractère y est doux, confiant, empreint d'une bonhomie tranquille qui vient du calme et de la simplicité de la vie de famille, solide et loyal dans ses affections, et d'une sûreté scrupuleuse dans les relations commerciales. Le Saxon tient ferme à ses opinions, mais cet attachement est tout platonique et ne se traduit par aucune tentative de prosélytisme; il est peu expansif, écoute toujours plus qu'il ne parle, et réfléchit encore plus qu'il n'écoute. Aussi les réunions quotidiennes, qui se font à heure fixe, à la brasserie, sont-elles d'une monotonie peu attrayante; chaque soir, les mêmes visiteurs entrent dans la chambre réservée, remplie de la fumée des pipes, prennent la même place, demandent la même chope de bière, jettent au milieu du silence les mêmes réflexions, et, après avoir consommé la même ration de tabac et de bière, se retirent à la même heure comme la veille, comme le lendemain. En France, le moindre cercle de village a plus d'animation : le Français a toujours quelque chose à dire haut, pour les autres; l'habitude de causer rend la pensée plus facile sinon plus profonde, l'esprit plus prompt sinon plus sûr. Une pensée est toujours chez l'Allemand le fruit d'une longue et laborieuse préméditation; aussi le paradoxe qui aiguise la conversation, et l'exagération

(1) Dans la dernière guerre, les Prussiens ont été les plus cruels, les Bavarois les plus voleurs.

qui double l'intérêt du récit, leur sont inconnus; au risque d'être ennuyeux, les Allemands, même dans les choses indifférentes, ont besoin d'être positifs : « ils mettent de la conscience dans tout, » dit Mme de Staël.

Cette prudence les rend ordinairement modestes, et ils ne sont point de ceux qui imposent aux autres leur personnalité, ou qui se distinguent par un défaut gênant, comparable à la fanfaronnade espagnole ou à la morgue britannique. Ils vivent chez eux, pour eux, et lorsqu'ils voyagent, ils se plient silencieusement aux mœurs nouvelles du pays : cette qualité les rend propres à l'émigration. Paris lui-même, qui voit défiler devant ses yeux tous les types européens, et qui ne peut pas regarder un Anglais sans rire, s'est à peine égayé sur la bonhomie allemande, sans découvrir aucun ridicule bien caractéristique.

Le peuple allemand, n'étant pas un peuple gai, ne rit pas des autres, mais ces qualités faciles, pour les relations extérieures, se heurtent, chez lui, contre le sentiment extrême de sa propre valeur et l'estime exclusive de sa propre force : il n'y a pas de pays où l'orgueil intime de soi-même soit plus sincèrement entretenu. Depuis des siècles, cet orgueil avait été froissé de l'action prépondérante de la France en Europe; de là cette animosité sourde dont la dernière guerre a montré toute la force : ces hommes, humains ailleurs, sont devenus féroces; ces soldats ont été des pillards, des voleurs vulgaires; la discipline, si sévère, a fermé les yeux sur le brutal assouvissement de leur haine, et pour couronner cette guerre lucrative, comme si le courage

n'était pas assez récompensé par la gloire, la Prusse et l'Allemagne ont partagé le butin, comme faisaient les barbares avant dix siècles, et ont jeté des sacs d'argent à leurs généraux victorieux (1) !....

La vanité est pourtant le défaut que les Allemands nous reprochent le plus ; c'est sur ce thème que la presse allemande nous a le plus insultés pendant la guerre, et l'âpreté de ces insultes trahissait trop clairement la basse satisfaction de vengeances longtemps attendues ; que de satires, que d'épigrammes sur ces trois mots : *la grande nation* ! Ces vainqueurs de la veille étalaient, sans mémoire et sans respect, l'insolence des parvenus de la victoire.

La vanité française ne sera jamais comprise en Allemagne, et nos qualités échappent en effet à un peuple qui les pratique si peu. En France, un ennemi vaincu a toujours été respectable, et plus de victoire a toujours inspiré plus de générosité. Oui, nous sommes fiers de cet entrain militaire qui, bien qu'il nous ait trompés une fois dans des circonstances exceptionnellement malheureuses, et contre une armée exceptionnellement préparée, n'en demeure pas moins un des fondements les plus sûrs d'une puissance politique inébranlable ; nous sommes fiers de cet esprit, de ce goût mer-

(1) Après 1866, M. de Bismark a touché 1,125,000 francs, et après 1871 3,375,000 francs, soit près de 5 millons de francs. MM. de Molke et de Roon ont eu part égale après 1866, et un peu moins après 1871. Chaque général ayant commandé une armée a touché 562,000 francs ; le ministre des affaires étrangères de Bavière et le ministre de la guerre en Saxe ont touché chacun autant, ainsi que le président de la Chancellerie de la Confédération et un ministre de Wurtemberg.

veilleux qui ont soumis l'Europe au caprice de nos modes et de notre littérature (1); nous sommes fiers de notre passé, tel qu'aucun peuple, après Rome, n'a laissé dans l'histoire des traces aussi profondes que nous.

Qu'a donc d'insupportable cette vanité naturelle, qui ne nuit pas à la réputation d'entrain et de gaieté communicative, que l'esprit français laisse partout où il passe, comme un joyeux souvenir? Peut-on lui préférer la froideur hautaine et le pesant orgueil de l'Allemand du Nord, qui réservent tant de surprises au voyageur qui prend la peine d'aller à Berlin? Là-bas, Berlin n'est plus Berlin, c'est l'Athènes de la Sprée; Frédéric II s'appelle, avec un barbarisme gravé sur le marbre (2) : Mars *Prussus*; il n'y a pas jusqu'à Frédéric Guillaume IV, ce pauvre roi qui mourut fou, qui ne s'intitule en hiéroglyphes dans la salle égyptienne du Musée : « L'Aigle royal du soleil, le Vengeur de la Prusse, le Roi, le Soleil et l'Appui de la Prusse, le Fils du Soleil, Frédéric Guillaume IV, Philopator, Evergète, Eucharistos, Chéri du Tof et de la Saf, Vainqueur du Rhin et de la Vistule, élu par la Germanie, etc. » Au musée de Monbijou, à Berlin, un registre de velours rouge est ouvert sur

(1) Il est curieux de connaître les efforts sérieux que fait la Prusse pour échapper à notre suprématie en ce genre. Pour l'entrée des troupes à Berlin (18 juin 1871), le comité d'organisation ordonna que les jeunes filles, qui devaient porter les couronnes, ne seraient plus habillées à la mode française, mais à la mode allemande (historique); grande perplexité : la mode allemande ne put s'affirmer que par l'adjonction de tresses de cheveux pendantes dans le dos, d'après le type populaire de la Gretchen de Gœthe.

(2) Inscription à la porte principale du château royal.

une table; on lit en haut : «Campagne d'Autriche, » et au-dessous, au verso : *Frédéric le grand a mis 7 ans*, et au recto : *Guillaume Ier a mis 7 jours!* Dans quel pays la courtisanerie a-t-elle été jamais si loin ? Ce caractère orgueilleux et égoïste domine surtout dans la Prusse ; le travail pénible rend la vie triste et le labeur de chaque jour exige une incessante activité. Aussi les Allemands ont-ils plus de persévérance et d'application que de vivacité et de génie.

Au midi, et principalement en Bavière, se retrouve le tempérament batailleur qui a donné lieu au proverbe connu : Faire une querelle d'Allemand. Il y a longtemps que cette réputation est établie ; on disait, au moyen âge : « Les plus ireux sont en Allemaingne ; » et Ronsard appelle les Allemands « la gent pronte au tabourin, » c'est-à-dire au tapage ; c'est au midi, au pays de la bonne bière, que la dispute suit le plus facilement l'ivresse, ce défaut légendaire des Germains. « Adversus sitim, disait déjà Tacite, non eadem temperantia (Mor. Germ., XIII); et l'historien latin ajoute que le plaisir des Germains était de passer les nuits à boire de la bière. Sur des livres de chansons allemandes, qui toutes célèbrent la bière et le vin, nous avons lu cette épigraphe significative de Gilles Ménage :

Si bene rem memini, sunt caussæ quinque bibendi :
Hospitis adventus, præsens sitis atque futura,
Et vini bonitas, et quælibet altera caussa (1).

(1) Si j'ai bonne mémoire, il y a cinq occasions de boire :
L'arrivée d'un ami, la soif présente et à venir,
La qualité du vin, et n'importe quelle autre cause.
Nous citons, à ce propos, un distique curieux du moyen-âge :

Tu ! Germane bibis, comedis non ; non bibis, Angle,
Sed comedis ; comedis, Galle, bibisque bene.

Malgré ces tendances différentes, il règne dans les mœurs une certaine uniformité, car les mœurs et les habitudes relèvent de penchants plus intimes que ceux qui se manifestent le plus au dehors; elles tiennent au fond même de la race.

D'abord c'est une tendance marquée au naturalisme, inconsciente chez le peuple, et pourtant nettement marquée dans les traditions et dans les coutumes.

Le culte de la nature fut la première religion des Germains. Tacite s'y trompa, et crut qu'ils adoraient des dieux dans les forêts, tandis qu'ils adoraient les forêts elles-mêmes (1); le christianisme, apporté par saint Boniface, chassa tous ces dieux des eaux et des bois, mais la superstition populaire leur permit de venir chaque année protester contre les envahisseurs, du 1er au 2 mai, à la fête du printemps, dans la nuit de Walpurgis (2), sur le sommet le plus haut des montagnes les plus pittoresques de l'Allemagne, dans le Harz, au Brocken. Le peuple a gardé des fêtes dont il ne sait plus même le sens : au solstice d'été, à Eisenach, on lance du haut des montagnes des roues enflammées, figure transparente du retour du soleil; les arbres, les fleurs, le chant des oiseaux sont autant de mots d'une langue partout comprise; le tilleul, avec sa fleur en cœur, est l'arbre des amoureux, et la première fleur que le printemps fait éclore, la primevère jaune des prés, s'appelle,

(1) *De Mor. Germ.*, IX.

(2) Walpurgis était une princesse anglaise qui évangélisa la Bavière vers 750. Son tombeau et celui de ses frères sont à Heidenheim, en Franconie. On invoque son nom contre le diable.

en témoignage de la saison qu'elle annonce, la *clef du ciel* (himmelschluss). Les souvenirs de la mythologie scandinave sont encore vivants dans les légendes ; dans aucune autre contrée l'imagination populaire n'anime le monde d'autant de génies et de lutins, depuis les Elfes perfides qui égarent le voyageur jusqu'au Zotterais, petit serviteur familier, à qui le laboureur des provinces rhénanes réserve toujours un nœud comme siége, à la crinière de son cheval. Rien n'a mieux réussi à conserver les anciennes mœurs que ce culte de la nature, qui éloigne des habitudes artificielles et convenues de la civilisation. La vie, simple et sans ambition, se concentre dans le cercle de la famille, dont le développement rappelle les époques patriarcales; le père garde sur la femme et sur les enfants une autorité incontestée, qui est un puissant moyen d'union; le pouvoir souverain du chef de famille faisait dire avec quelque rigueur à Heine, plus satisfait de l'égalité de pouvoir de la femme en France : « Le mariage allemand n'est pas un vrai mariage. Le mari n'a pas une femme, mais une servante, et continue en imagination, même au milieu de sa famille, la vie de garçon. »

Tout est disposé en Allemagne pour la vie intime, et l'influence de l'esprit de famille, pieusement entretenu, se révèle partout. L'aspect d'une ancienne ville allemande n'inspire que l'idée de la vie tranquille et retirée derrière ces petites fenêtres qui mettent le moins possible en communication avec le dehors ; de nombreux enfants à élever donnent assez d'occupation et assez de charme au foyer domestique, rarement abandonné, et seule-

ment pour les voyages nécessaires. L'intérieur de la maison est toujours propre ; le linge blanc de Saxe abonde, non moins que les fleurs si délicates, sous ce climat rigoureux, dont Henri Heine avait raison de dire : « L'été en Allemagne est un hiver peint en vert. »

Les arts se sont pliés eux-mêmes à ces mœurs simples, et ont poétisé la vie bourgeoise en essayant de la traduire. La représentation des scènes d'intérieur et des tableaux de famille a guidé le pinceau allemand à des chefs-d'œuvre de lumière et de grâce; les plus grands maîtres de l'harmonie ont écrit, pour les réunions du soir, la musique de chambre qui produit, avec de faibles moyens, de si merveilleux effets; n'est-ce pas aussi dans les récits de la vie privée que la littérature a trouvé ses plus touchantes inspirations? Chaque peuple a son idéal, mais rien n'est indifférent à l'art; la musique, la peinture et la littérature n'ont point perdu de leur beauté en se popularisant : la sculpture seule, art tout extérieur, n'a pu se faire à cette transformation, et a toujours occupé une situation relativement inférieure dans la patrie de Dürer, de Gœthe et de Beethoven.

Le sentiment de la nature, qui n'est que le développement supérieur de l'instinct animal, doit servir de guide, mais il ne suffit pas à l'art, dont la mission est d'ouvrir à nos facultés les plus hautes des horizons plus larges que ceux de la nature, les horizons de l'idéal : seul, il ne conduit pas au delà du réalisme, qui, quelle que soit la puissance de ses efforts, ne saurait être considéré comme le terme suprême du beau.

Dans la vie ordinaire, l'influence de ce sentiment maintient la simplicité des mœurs, une paisible égalité de caractère, et engendre, sous un climat sombre et brumeux, un penchant particulier à la rêverie et à la mélancolie.

Les relations sociales sont faciles, mais sans animation ; la distinction des classes, qui s'est conservée très-rigoureusement dans les relations privées, disparaît déjà dans les réunions publiques : grâce à l'esprit d'ordre et de précision, qui, dans la vie positive, ne laisse rien à l'imprévu, ces relations banales sont devenues elles-mêmes une institution régulière ; chaque société de dames se réunit à jour fixe, chaque semaine, pour prendre le café, travailler et causer (1) ; ce jour-là, adieu les soucis et les préoccupations de la vie de famille, qui absorbent d'ailleurs les six autres jours.

L'hospitalité, dont les civilisations primitives ont toujours fait une obligation sacrée, est une des qualités précieuses de la race allemande, surtout dans le centre de l'Allemagne. Tacite l'avait notée : « Aucune nation, dit-il, ne pratique plus facilement ni plus largement l'hospitalité (2). »

Ceux que le caprice ou la destinée ont conduits en Allemagne ont pu éprouver le charme de cette franche cordialité de l'hospitalité allemande, rehaussée par une bonhomie modeste, qui introduit du premier coup l'hôte dans la famille, et remplace

(1) Ces réunions se nomment : *Mittwochnachmittagcafegesellchaft*, mot composé qui signifie : réunion pour prendre le café l'après-midi du mercredi, selon le jour.

(2) Convictibus et hospitiis non alia gens effusius indulget. (*De Mor. Germ.*, XXI.)

le devoir strict de la reconnaissance par les liens plus étroits et plus intimes de l'affection. L'étranger, qui a trouvé ainsi, loin de la patrie, des foyers amis, qui, selon la vieille coutume populaire, a bu au même verre que son hôte, marque de déférence et d'honneur, pourrait-il oublier des moments qui ont laissé dans son cœur de ces traces profondes que le temps n'efface point? Aujourd'hui, c'est à ses souvenirs qu'il rend justice, quelque ébranlé qu'il soit par de terribles événements : sa surprise, et, pour mieux dire, sa douleur, lui rappellent le mot de Henri Heine, qui disait, en plaisantant, des choses sérieuses : « Les Allemands sont comme la bière qu'on exporte; ils ne s'améliorent pas à l'étranger. »

Partout où on la rencontre, la simple vie de famille exerce sur l'homme le plus civilisé, dans le sens moderne du mot, une irrésistible influence. Elle s'allie merveilleusement au sentiment si pénétrant de la nature, et leur union a inspiré une littérature touchante qui, chez Bernardin de Saint-Pierre, chez Chateaubriand (*les Natchez*) et parfois chez Georges Sand, a remué bien des cœurs d'une douce et ineffable tristesse.

Nulle part en Europe, aujourd'hui, cette vie primitive ne s'est mieux conservée qu'en Allemagne. Une affection grave et réfléchie est la source ordinaire des mariages, plutôt que les calculs de l'intérêt, plutôt que cette exaltation aveugle que nous appelons quelquefois l'amour; à l'âge où le cœur s'ouvre et s'inquiète, il arrive que, sous les yeux de la famille, et dans le cercle de ses relations, le jeune homme choisit une amie; le sentiment se fixe ainsi

au moment où il s'éveille; dans la douce intimité que ce titre permet, les caractères, encore flexibles, s'harmonisent et apprennent à se connaître; quand vient l'âge légal où le mariage est possible, on échange l'anneau des fiançailles, qui équivaut à une convention solennelle et embellit l'avenir de tendres promesses, dont la réalisation est pour le jeune homme, à l'entrée de la vie sérieuse, le meilleur et le plus digne encouragement à bien choisir et à bien faire. Pour beaucoup, c'est dans ces soins et dans la tendre sécurité de cet amour que *jeunesse se passe;* ce n'est pas l'illusion d'un jour, l'éblouissement d'un moment; c'est le rêve de la jeunesse, l'espoir même de la vie, qui aplanit la route pénible des premiers efforts, et préserve des égarements faciles de l'inexpérience un cœur déjà satisfait. Un auteur allemand a dit : « La fantaisie est la nourrice de l'amour, mais n'en est pas la mère (1). » Là, l'amour est un devoir et non pas un caprice; c'est la loi naturelle du cœur, la fleur de la jeunesse, moins estimée pour son parfum et pour son éclat que pour ses vertus réelles : « Se marier pour la beauté, dit Kotzebue, c'est acheter une propriété pour les roses : et encore ceci est plus raisonnable, car la saison des roses revient toujours. »

La famille, toujours nombreuse (2), ne permettant pas au père de donner à chaque enfant une dot importante, on n'a guère à tenir compte des considérations de fortune; dès que le fiancé a une position assurée, le mariage se fait, et l'avenir est fixé dé-

(1) Carol. von Wolzogen.

(2) Numerum liberorum finire flagitium habetur. (Tacite, *de Mor. Germ.*, XIX.)

sormais entre la femme, qui prend soin elle-même du ménage, et qui ne souffre pas d'une vie de dévouement longuement et résolûment acceptée, et les enfants qui égayent la maison, et dont les nouvelles espérances éclairent tranquillement l'avenir.

La vie de famille est tellement nécessaire aux habitudes allemandes, que le nombre des célibataires est fort restreint et que les second et troisième mariages sont de rigueur. Peut-être est-ce pour cela que la séparation de corps n'a jamais pu être introduite en Allemagne; le divorce y est permis, et assez rare : les statistiques judiciaires signalent le divorce par 10,000 habitants, ou 0,73 0/0 sur le nombre des mariages.

La règle générale des mœurs d'un peuple comporte toujours des exceptions qui tiennent aux conditions ordinaires des passions et de la faiblesse humaines, et qui se rencontrent en Allemagne comme ailleurs. Mais c'est un fait particulièrement original, qu'à côté de ces affections calmes et naturelles d'où naissent les mariages les plus nombreux, il se rencontre chez ce peuple positif, une exaltation de sentiment telle, qu'elle rend la vie insupportable, et pour ceux qui ne croient pas au ciel, présente le suicide comme une fin et comme un devoir. Les intelligences élevées, imbues d'un philosophisme subjectif, qui subordonne tout au moi, Dieu et centre de toute chose, sont les premières victimes de ce délire moral. Les femmes se laissent facilement entraîner à ces faiblesses : plus nombreuses que les hommes, le mariage échappe nécessairement à plusieurs; elles ont alors besoin d'occuper leur esprit à des études capables de satisfaire les loisirs forcés

324082
LUBLIN

de leur cœur, et leur imagination se perd avec ravissement dans les rêves de la philosophie transcendante, qui les arrachent à la triste réalité. La vie monastique n'existe pas dans la plus grande partie de l'Allemagne, et la religion n'ouvre aucun asile à ces âmes délaissées, qui s'en vont à la dérive, jusqu'à ce que l'excès d'une sentimentalité imprudente les pousse au désespoir. Que penser d'une jeune fille de vingt-deux ans qui écrit à son amie : « Le désir de remonter vers l'Océan, source de toute vie, m'a préoccupée dès l'enfance. J'étais en Tout et Tout était en moi (1) ? » Faut-il s'étonner que, quatre ans plus tard, cette jeune fille se jette dans le Rhin, par désespoir d'amour pour l'homme le plus laid de l'Allemagne, pour le philosophe Creutzer ? Le suicide de Werther a trouvé plus d'un imitateur.

Ces résolutions extrêmes exigent une force de caractère ou une dose de folie dont tout le monde n'est pas pourvu. Beaucoup s'en tiennent à un platonisme bénin, qui nourrit les illusions du cœur, sans troubler le cours paisible de la vie. Un écrivain spirituel (2) a remarqué qu'en Allemagne, « l'enthousiasme de l'esprit s'allie parfaitement à l'activité de l'estomac, et que, dans ses plus profonds désespoirs, Werther n'oublie jamais l'heure de ses repas. » Dans la vie privée, sinon dans les romans, cette régularité est un des caractères les plus rassurants de la tyrannie de l'amour, et fait du platonisme une distraction inoffensive pour les tempéraments bien constitués. Le hasard a fait tomber sous nos yeux une annonce sérieuse, que nous re-

(1) Mademoiselle de Günderode
(2) Emile Souvestre.

produisons textuellement : « Un monsieur bien établi, d'un âge mûr, qui croit au platonisme dans l'amour, et qui veut réaliser cette belle idée dans le mariage, désire, par une voie amicale et au moyen d'une correspondance anonyme préalable, faire la connaissance d'une dame, pas tout à fait sans fortune, bien intentionnée, d'une bonne éducation, vive d'esprit, d'un caractère plus enjoué que sévère, pour conclure avec elle une union de cœur du platonisme le plus pur. S'adresser aux initiales V. V. W. poste restante, à Bodenbach, Bohême (1).

Le désir de la vie de famille et la difficulté de le satisfaire par le manque d'équilibre dans la répartition des deux sexes, imposent donc aux femmes une situation pénible, et les détournent de leur véritable vocation. A partir d'un certain âge, de l'âge où il faut « *lasciare ogni speranza,* » elles tournent à la haute littérature et demandent à l'esprit des distractions pour le cœur; inévitablement elles finissent bas bleus, après avoir médit de la vie et s'être imaginé, comme l'a écrit une d'elles, que « toujours la volupté chante le chant du cygne de l'amour ! »

A part les exagérations individuelles, l'amour en Allemagne est calme, si vif qu'il soit ; les mille sympathies qu'il sait trouver dans la nature l'entretiennent et le consolent au loin : il n'absorbe pas le cœur au préjudice des autres facultés; et, étant moins subit et moins violent, il est par là même plus profond et plus durable. Une ballade très-populaire indique poétiquement cet état :

(1) *Der Deutsche Sondershaüser zeitung*, n° du 4 mai 1871.

Mon cœur je veux te demander :
« Qu'est-ce que l'amour ?
— Deux âmes et une seule pensée,
Deux cœurs et un seul battement.

— Et dis-moi d'où vient l'amour ?
— Il vient et il est là !
— Dis-moi comment s'en va l'amour ?
— S'il s'en va, ce n'était pas de l'amour.

— Et quel est l'amour le plus pur?
— Celui qui s'oublie lui-même.
— Quel est l'amour le plus profond ?
— C'est l'amour le plus tranquille.

— Quand l'amour est-il le plus riche?
— C'est quand il donne.
— Dis-moi comment parle l'amour ?
— Il ne parle pas, il aime. »

Mon cœur, je veux te demander :
« Qu'est-ce que l'amour?
— Deux âmes et une seule pensée,
Deux cœurs et un seul battement. »

Il y a, au fond de cette existence exempte de troubles et d'orages, qui se fixe de bonne heure et qui ne laisse pas de place aux soucis ni aux vicissitudes de l'ambition, un bonheur paisible et résigné que les Allemands savent goûter et comprendre.

La vie est laborieuse, mais l'intérêt de la famille est si puissant ! La grande table, chargée d'une nourriture frugale, et entourée d'enfants joyeux, console de bien des heures pénibles, et quand le thé du soir annonce le repos, et que toutes ces petites têtes blondes se groupent tendrement sous les baisers paternels, le cœur s'emplit d'une joie délicieuse et se prend à aimer cette vie qui dédommage de tant d'inquiétudes par tant de bonheur ! — Les Allemands aiment la vie pour la vie elle-même. « Aimable vie, disait Gœthe devenu vieux, douce et

chère habitude d'exister et d'agir, me faudra-t-il donc renoncer à toi ? » Ils regrettent la vie, mais sans craindre la mort : c'est, pour le plus grand nombre, une crise de la nature, dont l'idée leur est familière, et à laquelle les ramène souvent leur fantaisie mélancolique. Les habitants de la ville de S... gardent encore le souvenir d'un vieil officier de Schw. qui n'avait jamais eu l'occasion d'aller en guerre, très-régulier d'ailleurs et très-ponctuel dans ses habitudes. En homme prévoyant, il s'était fait faire son cercueil et le gardait dans un coin de sa chambre; en attendant mieux, ce meuble avait son usage ; l'hiver, il y mettait ses pommes pour les préserver du froid.

La modération habituelle des mœurs rend ce peuple peu accessible aux excitations politiques, dont leur esprit positif s'efforce toujours de résoudre pacifiquement et pratiquement les problèmes. Là, comme en philosophie, les idéalistes et les utopistes sont les plus hardis et les plus extravagants, mais leur exagération les sépare précisément du peuple qui ne les entend pas, et qui n'a pas le loisir de chercher à les comprendre ; ce n'est pas en Allemagne qu'on fait une révolution pour une idée. Ils savent qu'il y a des progrès inévitables que le temps amène avec lui, et plutôt que d'emporter de vive force des améliorations hâtées, ils préfèrent attendre l'éclosion naturelle et nécessaire du progrès. L'esprit d'aventure, qui commence les révolutions, ne les tente pas, et jamais ces mots vibrants et vides, qui excitent ailleurs les masses, n'ont eu de retentissement chez eux; comme ils aiment la famille, ils aiment aussi la patrie, et, au contraire de ce qu'on voit ailleurs,

ils ont toujours sacrifié au plus ardent patriotisme l'esprit étroit et ambitieux de parti. Ces partis, d'ailleurs, sont divisés beaucoup plus par des questions de forme que par des divergences essentielles, et les Allemands eux-mêmes sourient quand ils lisent les opinions révolutionnaires que des publicistes par trop fantaisistes leur prêtent, à l'étranger.

En 1836, les habitants de la principauté de Schw.-Sond. apprirent, un matin, que trois notables s'étaient rendus chez le prince pour exiger quelque chose, mais on ne savait pas quoi. La curiosité conduisit la plupart des habitants sur la place du Château; on attendait, en se demandant les uns aux autres ce que cela pouvait être. Les notables parurent enfin sur la terrasse, et crièrent à la foule : « Citoyens, rien n'est changé; le prince est satisfait, retirez-vous tranquillement. » Chacun reprit aussitôt le chemin de sa maison, aussi satisfait que le prince, et, après cette issue pacifique, fort peu inquiet de ce qui avait pu être en question (1).

La même modération de caractère se révèle dans un autre ordre d'idées où nous serons étonnés de la rencontrer. Il existe, en France, une société secrète, la franc-maçonnerie, que nous ne connaissons, nous autres profanes, que par ses actes extérieurs, lesquels signalent le désir ardent et implacable d'attaquer et d'anéantir la religion catholique : il y a peut-être des francs-maçons platoniques, qui se contentent des épreuves à la mie de pain et au saut périlleux, et qui n'attaquent rien, ni personne : nous parlons de ceux qui se font connaître.

(1) Historique.

La franc-maçonnerie existe, et est même très-répandue en Allemagne. Au début, ce fut vraiment une association de maçons, dont Erwin de Steinbach, l'architecte de la cathédrale de Strasbourg, fut grand-maître (1). Aujourd'hui les francs-maçons allemands ont renoncé aux plus puériles épreuves de l'initiation, et ils préparent une réforme pour s'en dispenser tout à fait. Leur but avoué est de se secourir entre eux, sans être la dupe des filous ou des intrigants, qui savent le signe; le secours qu'ils doivent aux frères est toujours l'objet d'un certain contrôle. Je ne sais pas ce qu'ils pensent de la religion, mais j'extrais de leur journal un fait, entre mille semblables : le 26 mars 1871, la loge *la Pomme d'or*, de Dresde, a donné à 15 garçons et à 18 petites filles qui devaient faire leur première communion, un habillement complet et un livre de messe.

Certains physiologistes pourraient attribuer cette placidité d'humeur à un tempérament alourdi par une nourriture trop substantielle et par l'abus de la bière qui, croit-on, épaissit les idées. De ce qu'un régime est approprié au caractère d'un peuple, il ne s'ensuit pas que le caractère soit la conséquence du régime, d'autant plus que le caractère persiste alors même que les conditions du régime sont modifiées. L'Allemagne est la patrie de toutes les innovations et de toutes les tentatives pratiques; elle

(1) Ces associations étaient fréquentes en Allemagne, au moyen âge. A côté des maçons, il y avait la confrérie des ponts (Brückenbrüder) qui parcourait les contrées en construisant des ponts et des routes. On lui doit, entre autres, les admirables ponts de Ratisbonne et de Prague.

nous a donné Hahnemann, et a élevé à Leipsig, une statue au maître de l'homœopathie; elle nous donnera Virchow, dont les doctrines originales et matérialistes pénétraient déjà en France par la Faculté de Strasbourg; il n'est pas à croire cependant qu'on adopte jamais chez nous les doctrines d'une secte physiologique, née récemment en Suisse et importée en Allemagne, où elle compte un grand nombre d'adhérents. Un médecin suisse, le docteur Hahn, s'imagina que la seule nourriture qui convînt à l'homme était la nourriture végétale, et que toute la thérapeutique se ramenait au traitement par l'eau, à différentes doses et à différents degrés de chaleur : il fonda deux ou trois maisons de santé pour l'application de ses idées, et des succès heureux répandirent sa doctrine. Telle est l'origine de la secte des *végétariens*, qui conquit promptement de l'autre côté du Rhin quelques esprits hardis, et par conséquent d'ardents propagateurs; prévoit-on quelle révolution économique amènerait la vulgarisation d'un pareil système? Les végétariens ne se nourrissent que de légumes verts ou secs, de beurre, de pain et d'eau; ils s'abstiennent, avec une égale horreur, des viandes de toute sorte, des boissons fermentées, du tabac, du café et du sel; dans leurs réunions, ils boivent de l'eau sucrée et mangent des pommes; le lait est permis et les œufs tolérés à la dernière extrémité. Leur pain est de froment, ce qui est une exception en Allemagne, sans levain, et fait avec le son et la farine mélangés : ils prétendent que ce régime laisse une plus grande liberté d'esprit et donne un tempérament plus robuste. On ne peut nier, et nous en avons vu

des exemples, que cette nourriture naturelle, facilement assimilable, pendant un temps, et pour des estomacs débiles ou malades, ne convienne mieux que les viandes lourdes et nécessitant l'usage des boissons excitantes; mais ce résultat ne suffit pas pour encourager à faire des végétaux l'élément exclusif de l'alimentation publique. Les végétariens, dont la propagande est aujourd'hui très-active, sont ennemis de la médecine moderne et s'attaquent surtout à la vaccine; les conférences nombreuses qu'ils font sur ce sujet ont porté des fruits; si les statistiques, qu'ils produisent avec triomphe, sont exactes, il serait opportun, en présence du développement de plus en plus alarmant de l'épidémie variolique, de soumettre à une étude plus rigoureuse des hommes compétents la découverte de Jenner; en pareille matière, il faut se défier de l'enthousiasme ; la médecine s'appuie sur des faits, et un traitement qui a les faits contre lui, est un traitement mauvais (1).

On compte aussi parmi les *végétariens* des hommes indifférents aux données physiologiques du système, et guidés seulement par une affection exagérée pour les animaux; c'est un des côtés du sentimentalisme naturel : pour eux, l'amour qu'on porte aux bêtes justifie assez l'abstention de leur chair.

(1) C'est en Angleterre, dans la patrie même de Jenner que, la réaction a commencé contre l'efficacité de la vaccine ; aujourd'hui, la vaccine y a autant d'ennemis que de partisans, et l'Allemagne présente le même spectacle. Il serait facile aux médecins, auxquels les cas varioliques sont soumis tous les jours, de dresser une statistique qui permît de jeter quelque lumière sur cette grave question.

La nourriture ordinaire du peuple, en Allemagne, est la même pour toutes les classes de la société, sobre et peu variée : le pain de seigle, la bière, et au premier rang la bière de Bavière (1), dont le prix élevé permet, à l'usage des classes pauvres, la concurrence des médiocres bières locales (2) ; la pomme de terre, qui, sur toutes les tables, figure invariablement à tous les repas (3) ; la viande de porc, dans les préparations variées de laquelle on excelle, surtout en Thuringe (4) ; et le café, à bon marché, dont un véritable Allemand ne doit pas boire moins de cinq ou six tasses par jour (5). La consommation du froment est très-faible et celle des autres vian-

(1) Voir au chap. *Industrie*, la production et la consommation de la bière.

(2) En dehors de la Bavière, la bière de Bavière ne coûte pas moins de 48 centimes le litre, et très-souvent plus. Sur place, on a des bières depuis 18 centimes le litre, et de bonnes qualités à 30 centimes.

(3) Dans cette statistique, nous sommes obligés de comparer la France avec la Prusse, la statistique pour l'Allemagne n'ayant pas été faite ; mais l'uniformité des mœurs rend la moyenne générale. Pour une population de 36 millions d'hab., la France produit annuellement 100 millions d'hectolitres de pommes de terre, tandis que la Prusse en produit 150 millions pour 24 millions d'habitants, ce qui établit une consommation de 2 hectol. 7 pour la France et de 6 hectol. 2 pour la Prusse, par habitant.

(4) La France consomme près de 6 millions de porcs, et la Prusse près de 5 millons ; proportionnellement la consommation est plus forte, en Prusse, d'un cinquième.

(5) Voici, d'après Welter (*Histoire du café*), la consommation annuelle du café par individu :

Suisse	5	livres,		ou 2500 g.
Allemagne	4	—		2000
Danemark	3	—		1500
Hollande	2	—		1000
France	1	—	1/2	763
Suède	1	—	1/2	750
Angleterre	1	—		490

des de boucherie s'abaisse proportionnellement, la production étant plus dispendieuse et, par suite, moins avantageuse pour un pays pauvre (1). La frugalité de la vie tient en partie aux conditions agricoles qui proviennent de la rigueur du climat, et surtout à la situation économique qui résulte de la présente de familles nombreuses, appauvrissant nécessairement le pays par la division continue de la richesse, et par un accroissement de population en disproportion avec l'accroîssement plus lent de la production. La loi de Malthus, dans le rapport qu'elle exprime entre la force d'accroissement de l'espèce humaine et la force de production des subsistances, se vérifie en Allemagne; mais l'Allemagne la résout, heureusement, par d'autres remèdes que ceux qu'il indique, et relève ainsi l'humanité des dégradantes extrémités auxquelles la condamnait l'économiste anglais; l'émigration remplace avantageusement l'obstacle *positif* des vices et de la misère, et l'obstacle *préventif* du célibat et de la chasteté, seules perspectives offertes par Malthus à la sécurité future des races humaines

L'émigration fonctionne, de l'Allemagne au nouveau Monde, d'une manière régulière, et enlève chaque année par les trois ports d'Hambourg, de Brême et d'Anvers près de cent mille Allemands. Après la Belgique, la Saxe et le Wurtemberg sont les deux pays les plus peuplés de l'Europe, sans avoir, comme la Belgique, des industries considéra-

(1) En France, on a un bœuf par 2 habitants, et en Prusse par 3 habitants seulement ; au total, la France produit 5 millions de bœufs de plus que la Prusse, et 10 millions de plus de moutons et chèvres.

bles qui permettent une plus grande agglomération d'habitants. Par kilomètre carré, la Saxe est deux fois et demie plus peuplée que la France, et le Wurtemberg près de deux fois plus : on peut considérer la population de ces deux pays, les plus fertiles de l'Allemagne, comme normale et définitive (1). L'agglomération de la population, en rendant la vie plus pénible, en diminuant le bien-être des classes pauvres, et par le nombre des enfants, en empêchant de donner à chacun les soins que leur âge réclame, amène dans la durée de la vie moyenne un abaissement très-sensible. La vie moyenne n'est en Saxe que de 29 ans, en Wurtemberg de 30 ans, en Prusse de 30 ans 3 mois, tandis qu'elle monte en France à 37 ans et demi; le nombre des naissances est inversement dans le même rapport : 1 naissance en France par 35,82 habitants, en Prusse par 25,47, en Saxe par 24,82. La statistique revèle un fait curieux : la Saxe est le seul pays du monde où il naît proportionnellement plus d'enfants dans les villes, un sur 24,44 habitants, que dans les campagnes, 1 sur 24,58 habitants ; en

(1) D'après un document officiel présenté au parlement anglais par le ministre du commerce, la population, en 1866, par mille carré anglais était :

En Belgique, de	442	habitants
Saxe	411	—
Wurtemberg	266	—
Angleterre	255	—
Italie	230	—
France	183	—
Prusse	179	—
Suisse	160	—
Russie	30	—
Suède	24	—
Turquie	20	—

France, on compte 1 naissance sur 39,29 habitants des villes, et sur 32,74 habitants des campagnes.

La différence dans le nombre des enfants mort-nés est, sur 100 naissances, 3,61 mort-nés en France et 3,90 en Prusse.

Le nombre des naissances étant plus considérable en Allemagne qu'en France, l'équilibre de la population se retrouve dans les soins donnés à l'enfance, et dans les conditions générales de la vie, plus douces chez nous; il est remarquable que l'Allemagne, qui conserve sa supériorité numérique jusqu'à la période de 25 à 30 ans, la perd à ce moment, si bien que sur 10,000 habitants, 5 en France, et 1 seul en Allemagne, arrivent à l'âge de 90 ans.

La marche inverse de la population, dans les deux pays, ressort du tableau suivant, calculé par 10,000 habitants :

	France	Allemagne.
Au delà de 90 ans	5	1
De 80 à 90 ans	63	36
De 70 à 80	301	227
De 60 à 70	646	566
De 50 à 60	1017	831
De 25 à 30	802	754
De 20 à 25	832	816
De 15 à 20	881	972
De 10 à 15	880	999

La durée de la vie moyenne est moins élevée dans la classe des artisans et des petits ouvriers des villes, que dans les autres classes; ils gagnent peu, et leurs ressources ne sont pas en rapport, sinon avec leurs besoins stricts, du moins avec les exigences de l'instruction qu'ils ont reçue. Le petit négociant n'a pas passé plus de temps à l'école que le manœuvre qui est à son service, et pourtant, à

égalité d'intelligence, quelle distance entre les deux positions! Il en est résulté une augmentation du salaire, qui, en France, paraîtrait disproportionnée : mais comment élever de nombreux enfants avec le salaire de l'ouvrier français? La différence s'accuse encore davantage, quand on note le bas prix de la vie en Allemagne : le pain à 24 centimes le kilog., la viande de porc à 42 centimes la livre, le café de 72 centimes à 1 fr. 20 la livre, les pommes de terre et le bois de chauffage moitié moins chers qu'en France; le tabac, sur lequel ne pèse qu'un impôt insignifiant, se vend à 1 fr. 20 le kilog, huit fois moins cher qu'en France; la consommation en est énorme, et le consommateur gagne en qualité et en bon marché par la libre concurrence de la fabrication. Les délicatesses du luxe et les raffinements de la civilisation n'ont encore pénétré que dans quelques grandes villes (1).

(1) Le tableau que publiait de Forges, en 1761, dans son livre *les véritables intérêts de la patrie*, est encore exact : « En Allemagne, on a des lits sans rideaux, chose aussi malpropre qu'indécente, des lits où l'on se perd dans le duvet, et où l'on a des pyramides de plumes pour couverture. Si nous considérons maintenant la manière de manger, quel sujet de censures! Ici, ce sont des fourchettes à deux pointes plus propres à percer la langue qu'à porter des mets à la bouche ; là, c'est un rôti qu'on fait calciner, et qu'on laisse tremper vingt-quatre heure dans l'eau fraîche avant de le présenter au feu. Il n'y a pas plus d'ordre ni plus de raison dans tout le reste. On ne connaît dans les cuisines que l'usage des potages, et dans les appartements que celui des poêles ; il serait sans doute plus simple d'avoir au moins une cheminée; mais le peuple allemand est tenace dans ses idées, au point qu'on n'a jamais pu lui persuader que c'était une folie d'employer à chaque serrure autant de fer qu'il en faut pour en construire six, et qu'il était très-difficile et très-incommode de ne tourner une clef qu'avec les plus grands efforts. N'est-ce pas une singula-

En général, les habitudes sont rudes, presque grossières à force d'être simples; la politesse officielle a des formes empruntées, qui manquent de grâce, bien différente de l'urbanité française qu'elle s'efforce de copier. Les Allemands sentent ce qui leur manque de ce côté ; ils imitent et empruntent même au français des mots de la langue du monde; ils disent comme nous : Adieu, merci, etc. Quoiqu'il en coûte à leur amour-propre de l'avouer, la France, la belle France, comme ils disent, et surtout Paris, les fait rêver et les attire par l'éblouissant appât de ses merveilles et de ses grandeurs; pour désigner un homme heureux, l'imagination populaire a consacré cette locution, proverbiale chez eux : « Il vit comme un dieu en France! »

La situation morale ne répond pas à l'état primitif des mœurs, et l'inexorable statistique prouve que, pour être plus discrète, l'immoralité n'y est pas moins grande qu'ailleurs; elle est peut-être moins générale et moins effrontée, mais elle est plus profonde, où elle existe. Nous ne pouvons pas entrer dans des détails que ne comporte pas l'appréciation générale de ce livre; un chiffre suffit : sur 100 naissances, il y a en France 7,42 enfants naturels, et en Thuringe 16,72 : la moyenne, pour l'Allemagne, est de 14 naissances illégitimes pour cent (1). Il serait difficile d'attribuer à la seule diffé-

rité de les voir médiocrement propres sur eux-mêmes, tandis qu'ils ne cessent de frotter et de laver du matin au soir leurs murailles et leurs escaliers? »

(1) La comparaison des documents statistiques des divers Etats de l'Europe tend à établir que le nombre des enfants naturels croît avec la latitude : la Sardaigne seule fait exception ; le nombre des enfants naturels n'est que de 2,09 pour cent.

rence de la législation une disproportion si marquée. En Allemagne, la recherche de la paternité est permise, rien de plus moral; mais cette disposition juste est gâtée, dans l'application, par la facilité de la preuve, qui ouvre dans tous les cas à la femme séduite un recours contre le père présumé; la présomption est suffisante pour que le séducteur soit condamné à entretenir l'enfant jusqu'à sa majorité, selon sa condition personnelle et la condition de la mère. Cette législation serait, à notre avis, préférable à l'impunité, accordée par notre Code, même au père avoué, pourvu que la preuve fût assez sévère et assez rigoureuse pour mettre obstacle aux honteuses spéculations que permet en pareil cas la facilité du juge. Le législateur a été frappé des résultats cités plus haut, et un projet, qui introduirait en Prusse le système de notre Code, est en ce moment à l'étude : nous croyons que c'est aller trop loin, et que la loi qui va disparaître serait bonne, si elle était bien appliquée.

Après la Thuringe, la Bavière est la partie de l'Allemagne où les naissances illégitimes sont le plus fréquentes, par la faute de la législation particulière des mariages en ce pays. Un Bavarois ne peut contracter mariage s'il ne justifie qu'il possède au moins une petite fortune. Cette disposition singulière multiplie les unions illégitimes dont le nombre et la facilité sont, et seront, notamment à Munich, un scandale public, tacitement accepté, tant que cette loi immorale ne sera pas abrogée.

Ce n'est pas dans l'étude de ces tristes questions qu'on découvre quelque note originale : les vices de l'humanité sont d'une uniformité désolante; on

constate seulement qu'en Allemagne ils sont moins répandus dans la classe moyenne, qui a conservé le mieux les antiques traditions et les vieilles mœurs, que dans les classes supérieures qui copient brutalement la légèreté des mœurs étrangères, sans être protégées comme d'autres contre leurs grossiers entraînements, par un goût et par une délicatesse naturels.

Chez le peuple, la vie régulière de la famille est animée par la musique, par les anniversaires de naissance joyeusement célébrés, et par les vieilles fêtes de l'Eglise, si solidement entrées dans les mœurs, qu'elles ont survécu à la foi qui les avait instituées, et qui, sans garder leur signification primitive, n'ont rien perdu de leur intime solennité. La plus célèbre de ces fêtes est Noël, *Christfest*, la fête des enfants, l'heureuse nuit des souhaits, des présents et des promesses. Perdue dans les pays catholiques, cette fête se célèbre encore dans les pays protestants : elle y remplace la fête profane du premier jour de l'année. Avec quelle anxiété les enfants soupirent après cette soirée ; huit jours avant, les préparatifs commencent, on voit circuler de mystérieux paquets, le pin vert aux branches symétriques est porté dans la grande salle fermée aux regards indiscrets; les petits visages sont inquiets, mais quelle sagesse pendant ces huit jours! Enfin les sombres jours d'hiver s'écoulent; à l'angelus de midi, les cloches ont carillonné pour la grande fête; voici le soir : l'impatience redouble devant la terrible porte, qui s'ouvre enfin aux cris enthousiastes des enfants ; on se précipite; au milieu de la salle se dresse jusqu'au plafond

l'arbre traditionnel, couvert de bougies; à ses branches sont suspendus mille produits de la confiserie allemande, plantes, animaux de toute forme et de toute couleur, et autour, sur de larges tables, sont étalés les cadeaux variés, depuis les objets les plus nécessaires, habilement ménagés pour faire nombre en ce grand jour, jusqu'aux œuvres les plus charmantes et les plus ingénieuses de l'art et de la fantaisie. Que de surprises, et aussi que de caresses : dans l'allégresse générale, nul ne sait quel est le plus heureux : un souper extraordinaire, l'exercice des jeux nouveaux, et ces ravissantes saillies par lesquelles se fait jour la joie reconnaissante des enfants, remplissent la soirée, et l'on se sépare à regret, le cœur plein de tendresse et de bénédiction.

Le dernier jour de l'année est l'occasion d'une autre fête. On se réunit pour attendre gaiement le nouvel an; mais cette année, qui va mourir, ne laisse pas que de faire naître dans des âmes si rêveuses une grave mélancolie. On pense à ce qu'elle a apporté d'heureux et de triste, aux parents, aux amis qu'elle nous a ravis, et lorsque, du haut de la tour de l'église, le veilleur annonce l'heure solennelle, dans le silence de la nuit, les larmes éclatent sous le poids douloureux des souvenirs!... Bientôt, elles s'effacent; l'année disparue emporte avec elle ses misères et ses chagrins, les sourires et les vœux accueillent l'année nouvelle, on boit à l'espérance, tandis que jeunes gens et jeunes filles jettent dans l'eau des cueillerées de plomb fondu, et cherchent en riant, dans les figures capricieuses qui tombent au fond du vase, les arrêts secrets de la destinée.

Le peuple des campagnes est le gardien le plus

solide et le plus vigilant des vieilles coutumes qui laissent au pays la marque si pittoresque du passé. Il vit au milieu des légendes de la source, du rocher, du burg démantelé dont les ruines se dressent sur le coteau voisin ; il aime d'autant plus la nature qu'elle lui demande plus de peines et de fatigues, et sa vie participe de l'immutabilité des choses qui l'entourent. La vie urbaine entre les murs d'un bureau, dans des administrations mal rétribuées, ne le tente pas ; ce qui lui plaît, c'est son village aux maisons pauvres et uniformes, alignées le long du ruisseau avec le petit parterre de fleurs qui le précède, et au dedans les meubles usés de son père et l'ancien costume du pays dont les couleurs éclatantes réjouissent vivement les yeux (1). A défaut de bonheur, il a le calme, le repos, et cette tranquille indifférence qui vient d'une résignation volontaire à la fatalité des événements et des choses, et à laquelle aboutissent en définitive les aspirations générales de la race allemande. « Les événements de la vie sont indifférents en eux-mêmes, nous disait un Allemand méditatif, de beaucoup de cœur et de beaucoup de philosophie ; tout dépend de la manière dont nous les prenons ; il n'y en a pas un, suivant le côté où on le regarde, qui ne puisse prêter à rire et donner à pleurer. »

(1) Les couleurs vives plaisent aux peuples primitifs, et on pourrait presque mesurer le degré de civilisation au degré de vivacité des couleurs : les Russes n'ont qu'un même mot pour désigner très-rouge et très-beau, le superlatif *prekrasni*.

ÉTAT RELIGIEUX

La religion dominante, en Allemagne, est la religion luthérienne, surtout au nord et au centre ; à l'ouest et au midi, sur un tiers de la population totale, le catholicisme se maintient, malgré les efforts de la propagande protestante. Le Nord, en effet, c'est-à-dire la Prusse, représente incontestablement le progrès social, scientifique et industriel le plus avancé, et exerce sur le Midi une influence qui s'arrête encore au seuil de la conscience : fait facilement explicable, car l'Allemagne catholique nourrit la foi la plus vive et la plus sincère, tandis que, pour l'Allemagne protestante, la foi est plutôt un acte d'habitude qu'un effort réel de conviction et une soumission intime de volonté.

On a beaucoup étudié les révolutions religieuses dans les événements mêmes qui les ont fait éclater; il serait plus juste de leur chercher des origines plus lointaines : le génie particulier des nations qui les ont accomplies en rend souvent un compte plus exact et plus philosophique que

l'orgueil de Photius, les colères de Luther ou la lubricité d'Henri VIII. La religion catholique, par exemple, convient admirablement à l'esprit des races latines, dont elle a conservé la langue et les traditions, et n'est-ce pas un fait historique remarquable, qu'après une extension magnifique, cette religion se circonscrive à peu près exactement aujourd'hui aux peuples de race latine, et que les séparations qu'elle a subies, ne se soient opérées ni à une même époque, ni sous une même forme, mais selon la convenance et suivant l'inspiration originale de chaque dissident?

L'esprit germain et l'esprit roman, sans être directement opposés, ont pourtant des tendances différentes, qui les empêchent de se fondre jamais l'un dans l'autre, et dont l'union serait peut-être la force la plus féconde du progrès.

Au moment où Luther agita la question d'une Réforme dont le saint Siége ne se dissimulait pas lui-même la nécessité, l'Allemagne était alors le seul pays en Europe où régnât un calme relatif : l'Italie débordait d'inspirations sans égales ; à peine reposée de la défaite des Maures, l'Espagne rêvait et préparait la domination universelle; et la France, non contente de protéger la renaissance des lettres et des arts, épuisait au dehors, en expéditions aussi brillantes que stériles, sa belliqueuse *furia*.

Les esprits, pressés par ce besoin d'activité qui est le ressort de la vie morale, étaient donc prêts à entrer en lutte : l'Allemagne venait de se donner, en la personne de Charles-Quint, un maître, capable de tenir la paix intérieure, et de garder au repos cette fourmilière de seigneurs et de princes

dont les petites guerres intestines étaient la seule occupation, pour ne pas dire le seul plaisir.

Les intérêts de ces princes servaient le réformateur, et la révolte politique, en suscitant les haines, les passions et les vengeances, provoquait des adhésions que n'eut jamais obtenues la seule dialectique du moine de Wittenberg. On secouait de nom l'autorité catholique, de fait, toute autorité : Charles-Quint ne s'y trompa point, et François Ier, le fils aîné de l'Eglise, ne dédaigna pas de s'allier avec les ennemis déclarés de Rome, qui valaient après tout encore mieux que les Turcs.

Le principe du *libre examen*, que Luther proclamait comme le fondement de son Eglise, ne lui offrait pourtant aucune solidité : il autorisait les divagations les plus contradictoires, laissant les esprits téméraires sans frein et les esprits faibles sans direction ; il substituait à la puissante communion de l'unité catholique l'anarchie des consciences, avec l'inquiétude pour ceux qui pensent, le vide pour ceux qui ne pensent pas. Au nom du libre examen, on se trouva libre même de n'être plus religieux (1), et l'esprit, pressé d'échapper aux exigences de la discussion religieuse, toujours un peu dogmatique et par conséquent toujours étroite, aborda les spéculations philosophiques avec une hardiesse d'imagination sans exemple. De là ces

(1) A la session de 1852, une pétition, adressée à la première chambre de Saxe, signala le relâchement blessant des liens de la discipline parmi les ministres de l'Eglise réformée, et demanda des garanties contre leurs opinions qui n'étaient pas conformes, non-seulement aux doctrines protestantes, mais encore aux principes fondamentaux de toute religion. — La chambre prit la pétition en considération.

systèmes intrépides, difficilement intelligibles chez nous, et dont la portée générale est, si l'on peut dire, la sécularisation du sentiment religieux. Le développement de cette philosophie enlève de jour en jour au protestantisme ses derniers fidèles, que n'attirent plus ses froides cérémonies, ni ce culte rabaissé dans ses formes et dans ses ministres au niveau d'un service public. Ce serait étrangement méconnaître la nature humaine que de croire que la vérité démontrée lui suffit. L'âme vit aussi de mystère, et si on lui refuse le surnaturel dans la religion, elle cherchera l'incompréhensible dans la philosophie. La conscience irrécusable qu'elle a de son imperfection, lui démontre qu'il y a quelque chose au delà ou au-dessus de ce qu'elle peut comprendre ; il faut de l'incompris à ses désirs, à ses aspirations, à ses espérances, et si elle devait s'en tenir aux connaissances qui se démontrent, elle sentirait bientôt en elle un vide intolérable et mortel.

L'Allemagne protestante demande aujourd'hui à l'imagination philosophique de combler le vide que ne peut plus remplir le sentiment religieux, et nous savons que l'imagination ne lui refuse rien, aidée par ce penchant au panthéisme naturaliste dont les rêves ont bercé longtemps, sur les bords du Gange, la jeunesse de sa race. — J'ai visité ses temples, tristes comme des solitudes, qui semblent porter le deuil du passé et que n'animent point ces vulgaires cantiques, seule pompe que leur piété étroite accorde au culte de Dieu. Je les ai vus prier, non pas comme nous dans l'attitude de l'humilité et de la crainte, mais debout, la tête haute, et cherchant

des yeux, dans le ciel, ce Dieu qu'ils ont chassé du tabernacle (1). J'ai parcouru leurs cimetières, où les vivants ne viennent pas, et où il n'y a pas de consolation parce qu'il n'y a pas de prière : le souvenir ne dure pas plus longtemps que les fleurs qui ornent les tombes, et cet oubli des morts, inconnu même aux nations païennes, serre douloureusement le cœur.

On ne peut considérer cet état religieux de l'Allemagne, sans se rappeler une page de Faust (2), qui nous a tous fait méditer. Dans ce prodigieux poème, plus humain qu'allemand, où tout est figure, où il reste encore tant de mystère, Gœthe pose, entre l'amour et la science, le problème religieux. Marguerite, c'est-à-dire la foi pure et naïve, la religion dans sa grâce la plus touchante et dans sa plus pénétrante douceur, le génie du moyen âge personnifié dans une femme, parce que les femmes seules ont encore gardé quelque chose de son enthousiasme et de sa ferveur, Marguerite demande à Faust, c'est-à-dire à la raison philosophique et sceptique, à la science, immense dans ses efforts, mais impuissante en dehors du cercle étroit et insuffisant des choses contingentes, à l'esprit moderne enfin, personnifié dans un docteur qui a tout étudié, dans un savant qui a tout appris, dans un désespéré rattaché à la vie par une de ces espérances auxquelles même il ne croyait plus, Marguerite demande : « Crois-tu en Dieu ? » A son cœur, qui n'est qu'amour, il faut ces saintes et sublimes promesses qui reculent jus-

(1) Les Luthériens ne se mettent à genoux qu'une fois par an, le jour du pardon général.

(2) Faust, act. I^er^.

qu'à l'infini la puissance et la durée de l'amour; elle y a goûté tant de paix et de bonheur, elle y a rencontré des jouissances si suaves et si pures, qu'elle ne comprend pas la vertu sans la foi, et qu'au milieu des tendres bavardages du cœur, cette grave pensée la poursuit et l'inquiète. Faust ne veut pas répondre : il sent à quel respect ont droit ces pieuses croyances : « Laisse cela, mon enfant, dit-il, tu le sens, je t'aime ; pour mon amour, je donnerais mon sang et ma vie : laissons à chacun ses idées et sa foi. — Non, ce n'est pas juste, reprend Marguerite ; ce n'est pas assez, il faut croire. — Il le faut ?..... — Oh ! réplique-t-elle, si j'avais quelque pouvoir sur toi !.... Tu n'honores plus aussi les divins sacrements ? — Je les honore. — Mais sans les rechercher. » Puis elle ajoute avec une touchante insistance d'apôtre : « Il y a longtemps que tu n'es allé à la messe ni à confesse ?.... Crois-tu en Dieu ?.... »

Ecoutez la réponse du savant et du docteur, la réponse de la philosophie :

« Mon amour, qui peut dire : Je crois en Dieu ? Interroge le prêtre et le sage, tu verras qu'à cette question leur réponse n'est qu'une ironie. Qui peut le nommer et attester : Je crois en Lui ? Qui peut sentir et oser dire : Je ne crois pas en Lui ? Lui qui contient tout, Lui qui conserve tout, ne contient-il pas et ne conserve-t-il pas toi, moi et lui-même ? Le ciel ne se courbe-t-il pas au-dessus de nos têtes ? La terre ne s'étend-elle pas solide sous nos pieds, et les étoiles infinies ne nous envoient-elles pas, quand elles s'élèvent, des rayons amis ? Mes yeux ne contemplent-ils pas tes yeux ? Tout n'entraîne-t-il pas vers

toi et mon âme et mon cœur, et ne suis-je pas attiré auprès de toi par un mystère éternel, invisible et visible en même temps ? Si grand que soit ce mystère, remplis-en ton cœur; et si ce sentiment te conduit au bonheur, donne-lui le nom que tu voudras, appelle-le bonheur, cœur, amour, Dieu !..... Pour lui, je n'ai pas de nom, le sentiment est tout; le nom n'est qu'un son, une ombre qui voile l'éclat du ciel. Partout, sous la lumière d'en haut, tous les cœur le répètent, chacun en son langage : pourquoi ne le dirais-je pas dans le mien ?..... »

Ainsi, le plus audacieux des philosophes, le plus sceptique des savants n'échappe pas lui-même à la conscience de Dieu; sa raison l'a nié, son cœur le sent encore ; mais cet aveu, qui n'est que l'expression d'un naturalisme mystique, défigure poétiquement ce Dieu qu'il prétend affirmer. C'est pourtant à cette mutilation panthéiste de la personnalité divine, à cette déification sentimentale du moi, que s'arrêtent les timides des libres esprits d'outre-Rhin. La foule, à qui ces hauteurs de jouissance et d'imagination sont inaccessibles, s'en tient soit au doute banal, qui accepte les formes extérieures de la foi par un reste d'habitude entretenue par certaines formalités légales (baptême, confirmation, mariage), soit à une indifférence réfléchie qui, trop tolérante pour discuter, et trop incertaine pour affirmer, admet volontiers la valeur égale de toutes les religions. La tranquillité d'âme à laquelle on arrive ainsi n'est pas sans relations d'origine avec la doctrine d'anéantissement et d'indifférence des brahmanes qui sont, en Asie, les ancêtres religieux des races indo-germaniques ; elle plaît singulière-

ment à l'esprit allemand, qui aime l'isolement et le calme, et qui fait si facilement du moi le point central de ses méditations. Ce n'est pas l'indifférence hautaine et dédaigneuse des esprits forts; c'est l'indifférence raisonnée et résignée, si l'on peut dire, d'esprits auparavant inquiets, qui, ne trouvant dans les différentes religions aucune raison de choix, reconnaissent à toutes la même autorité et leur accordent le même respect. Cet état d'esprit, si répandu en Allemagne, a inspiré une thèse dramatique dont le succès a assez démontré l'importance morale; nous voulons parler de *Nathan le Sage*, par Lessing (1).

On put croire cependant, au commencement de ce siècle, qu'une renaissance religieuse se préparait, secondée par un mouvement littéraire parallèle à celui que Châteaubriand provoquait en France. C'était le temps où Clemenz Brentano se faisait moine, où Zacharias Werner voulait confondre dans une seule idée et dans un seul mot, l'art et la religion, où Novalis ne voyait d'autre moyen de régénérer l'Europe qu'une sévère restauration religieuse ; mais ces apôtres, s'ils avaient le sentiment, n'avaient pas l'énergie de leurs croyances, plus esthétiques d'ailleurs que dogmatiques, plus dirigées vers les spéculations raffinées du mysticisme que vers les pratiques d'une véritable piété. Leur influence ne fut que passagère, et n'arrêta pas le courant profond du rationalisme.

A côté de la science philosophique qui substituait

(1) Voir à l'Appendice le passage le plus remarquable de cette œuvre célèbre.

à l'idéal religieux, mutilé par la Réforme, les rêveries rajeunies du vieux panthéisme indien, la science exégétique, facile à l'esprit patient des Allemands, attaquait directement la religion dans ses fondements historiques, par une critique subtile et passionnée des monuments sur lesquels elle s'appuie.

L'étude de l'hébreu a été, de tout temps, fort en honneur en Allemagne, et on l'apprend toujours dans les plus modestes colléges (1). Cette étude a vulgarisé la critique des Livres saints, et si aucune nation n'a égalé la hardiesse des nouveautés de la critique allemande en ce point, aucune ne l'a surpassée par l'intérêt ni par la profondeur de ses recherches.

La tendance dominante de ces travaux est malheureusement rationaliste, et aboutit, par des méthodes diverses, à ne regarder les Livres saints que comme des annales historiques, dépouillées de tout caractère d'autorité et d'inspiration surnaturelles. Les œuvres de Michaëlis, de de Wette, de Strauss, de M. Ewald, sont très-connues en Allemagne et trop peu connues chez nous, où elles ne manqueraient pas de réveiller le goût et l'ardeur de la science exégétique, assez endormis aujoud'hui ; à coup sûr, l'étude de ces livres, profonds dans leurs erreurs mêmes, nous eût évité, il y a quelques années, de faire à un roman sans aucune prétention scientifique l'honneur d'une controverse bruyante, dont l'imposant appareil, si disproportionné avec la

(1) En France, on ne l'apprend même pas dans les séminaires.

faiblesse de l'attaque, a donné à l'étranger une triste idée de notre critique sacrée.

L'imagination philosophique et le rationalisme scientifique minent de deux côtés le protestantisme allemand, dont les formes se soutiennent encore avec la vieille constitution que lui donna Luther. La séparation des Eglises et de l'Etat est garantie par l'article 15 de la constitution prussienne, et cependant l'Eglise évangélique, dominante, a de nombreux rapports avec l'Etat. Les huit ou dix consistoires qui l'administrent canoniquement et économiquement, sans contrôle, sont nommés par le roi, et quoique les ministres du culte soient payés par les villes, ou au moyen de fondations pieuses, très-fréquentes, l'Etat donne au culte protestant des secours, qui figurent chaque année au budget pour une somme de 1,575,000 francs (environ 420,000 thalers).

L'Eglise évangélique partage, avec l'Eglise catholique seule, le privilége d'être considérée légalement comme une corporation.

Tandis que le protestantisme domine au nord et au centre de l'Allemagne, la religion catholique se maintient énergiquement au nord-ouest et au sud, protégée, surtout du côté du Rhin, par la ceinture de ses magnifiques cathédrales, qui sont comme autant de forteresses opposées à l'invasion du rationalisme de Luther ou des philosophes. Dans l'Allemagne protestante on ne trouve presque pas de ces grandes œuvres inspirées par l'enthousiasme de la foi, et qui gardent dans leur beauté éternelle une invincible et mystérieuse attraction. On ne se sépare pas aisément d'une religion, dont les monu-

ments attestent l'inépuisable génie, et tant de majesté au vieux dôme de Mayence, et tant de grandeur au dôme d'Erfurt, et tant de céleste poésie à la cathédrale de Cologne. Dieu a permis que l'autorité du génie fût ici-bas la plus souveraine de ces puissances qui viennent de Lui : grâce au ciel, les raisonnements des sophistes ne prévaudront jamais contre une sainte famille de Raphaël, contre une extase de Murillo, contre un chant de Palestrina, contre une cathédrale du moyen âge...

Le catholicisme allemand est sincère et profond. Les reliques de Trèves, d'Aix-la-Chapelle (1) attirent chaque année une foule nombreuse dont la dévotion rappelle les pèlerinages d'Italie. A l'est, vers la Bohème, une humble croix protége chaque champ, au carrefour des chemins; dans les campagnes, la religion est entourée d'une vénération qui ne souffre ni raillerie ni controverse. Cette austère solidité dans la foi assure sa durée; dans le centre, en plein pays protestant, on rencontre, comme en Thuringe, de petites communions catholiques, complétement isolées géographiquement, et se soutenant elles-mêmes, à l'exemple des églises primitives qui allaient marquer, à travers le monde païen, les étapes du christianisme. Il s'est trouvé çà et là un village, quelquefois une agglomération de villages, un petit pays, que les doctrines de Luther ont entourés sans y pouvoir pénétrer, et où le catholi-

(1) On conserve à Trèves la robe sans couture du Christ, un fragment de la couronne d'épines et un clou de la vraie croix ; et à Aix-la-Chapelle, une robe de la sainte Vierge, les langes de l'enfant Jésus, le suaire de saint Jean-Baptiste, et la ceinture du crucifiement.

cisme est demeuré d'autant plus ardent et plus ferme qu'il était plus exposé. Ce fait n'étonne pas : les époques de lutte et de persécution sont l'âge d'or des religions : l'excès de sécurité n'énerve pas moins les consciences que l'excès de bien-être n'affaiblit les corps.

Le clergé allemand, nourri de fortes études dans les Universités catholiques (1), se distingue autant par la dignité du caractère que par la solidité de la science. L'influence qu'il exerce tient à la valeur personnelle de ses membres, car il s'abstient de tout rôle politique. La religion catholique, reconnue par l'Etat depuis 1821 (2), reste indépendante de lui tant pour la nomination de ses ministres faite directement par le pape (3), que pour les doctrines, lettres ou mandements qui la concernent et dont la publication est soumise au droit commun. Les secours qu'elle reçoit du gouvernement sont assez modestes pour n'enchaîner jamais par une reconnaissance intéressée les droits sacrés de la conscience (4).

L'Etat, en échange du privilége de corporation qu'il a accordé à l'Eglise catholique, s'est réservé le droit d'inspection, mais il n'en use pas. L'ingérence des gouvernements dans les affaires religieu-

(1) Depuis quelque temps, l'archevêque de Paris envoyait en Allemagne, notamment à Tubingue, quelques élèves des plus distingués du séminaire de Saint-Sulpice.

(2) Convention avec le Saint-Siége. Bulle *de Salute animarum*.

(3) Les évêques seuls sont confirmés par le roi, après nomination directe faite par le Saint-Siége.

(4) Ces secours ne s'élèvent pas annuellement à 3 millions de francs, en Prusse.

ses est souvent funeste, et la crise que traverse en ce moment la Bavière en est un nouvel exemple.

Cette crise a son origine dans l'infiltration de l'esprit de libre examen, qui se fait sourdement du Nord, et qui entraîne parfois de grandes intelligences, mais elle ne tire son importance réelle que de la lutte soulevée par le pouvoir politique contre le droit des consciences.

On se rappelle l'opposition éclatante faite par le chanoine Dœlinger, de Munich, à la promulgation du dogme de l'infaillibilité du Saint-Siége. Cette opposition ne s'est pas arrêtée devant la décision du concile œcuménique, ce qui constitue une révolte ouverte, non plus seulement contre ce dogme particulier, mais contre les lois fondamentales de l'autorité catholique. Libre à M. Dœlinger de n'être pas catholique; mais avec toute sa logique et toute sa science, il ne peut pas prétendre être catholique et n'être pas catholique en même temps. Menacé d'excommunication, M. Dœlinger a fait appel au bras séculier, et son influence a déterminé le roi de Bavière à défendre la publication des canons du concile; l'excommunication de M. Dœlinger a été la réponse à cet acte arbitraire, qui transporte tout à coup des faits de conscience dans l'ordre des faits politiques. La presse protestante du Nord mentionne avec complaisance les adresses et les adhésions que M. Dœlinger reçoit dans sa retraite; peut-être sa petite église ira-t-elle grossir le nombre des sectes qui s'épanouissent en toute liberté en Allemagne, pourvu que leurs doctrines ne blessent aucun principe du droit civil ou public. En général, ces dissidences ne s'opèrent qu'au sein de l'Eglise évan-

gélique, dans le sens rationaliste ou mystique, la religion de Luther ne pouvant satisfaire ni la raison des uns ni le cœur des autres.

Les *Mennonites,* qui se rencontrent surtout dans le nord de l'Allemagne (9,000 à Dantzig), sont les débris des Anabaptistes du xv^e^ siècle, détruits lors de la guerre des Paysans, et dont un prêtre, Menno Simons, réunit les membres dispersés vers le milieu du xvi^e^ siècle. La substitution de l'inspiration divine, continue, et personnelle à chaque fidèle, à l'inspiration des Ecritures, est aujourd'hui le point principal de leur doctrine, le droit civil ne permettant pas les anciennes pratiques de communisme et de polygamie prêchées par Jean Bockold et Jean de Leyde. En Prusse seulement on compte 14,000 Mennonites.

Les *Baptistes* suivent les doctrines de Calvin et rejettent le baptême des enfants; ils ont 16 prêtres, et près de 4,000 adhérents répartis dans 32 églises.

Au commencement de ce siècle, un prêtre presbytérien de Londres, Irving, très-connu dans l'aristocratie anglaise, s'imagina de renouveler, à force de foi et de prières, les miracles des temps apostoliques : quelques-uns de ses disciples avaient le don des langues et prophétisaient. L'Église presbytérienne d'Ecosse vit d'un mauvais œil cette innovation; Irving, repoussé de son sein, fonda une Église particulière, peuplée de voyants, d'apôtres, d'anges, d'évangélistes, avec un culte riche et pompeux. Cet illuminisme ne pouvait pas manquer de tenter les cerveaux facilement nébuleux d'outre-Rhin, et l'Irvingianisme compte déjà en Allemagne 12 églises, sous la direction de 13 prêtres et de 2,000 anges

ou prophètes qui attendent, avec une patience toute germanique, le retour prochain du règne terrestre de Jésus-Christ.

Les *Herrenhuter* forment une secte plus importante, fondée au milieu du XVIII[e] siècle par le comte de Zinzendorf, sur la montagne de Hutberg, d'où elle tire son nom. Leur doctrine s'appuie sur les mérites du sang de Jésus-Christ, et l'adoration du Christ en croix est leur seul culte; ils donnent par là un rôle considérable à la sensation; pour eux, le jugement de Dieu se manifeste par le sort. Les Herrenhuter reçurent de leur second évêque, Spandenberg, une confession écrite, dérivée de la confession d'Augsbourg. Le chant est leur principale occupation; les garçons et les petites filles, les jeunes gens et les jeunes filles, les gens mariés, les veufs et les veuves forment autant de chœurs séparés, sous la direction des Diacres, des Anciens et des Evêques. Le Conseil des Anciens, qui centralise l'autorité, donne à cette secte une unité qui n'existe point dans les autres. Ils ont en Allemagne 27 églises, 21 prêtres et plus de 3,000 adhérents.

Tandis que ces sectes conservent encore une ombre de foi et professent un semblant de culte, il en est une autre, plus moderne qui, après avoir dissimulé sous des apparence s modestes, ses tendances rationalistes, en est arrivée maintenant à l'athéisme la plus formel , et se recrute sans cesse parmi ces indifférents en matière de foi, auxquels la propagande philosophique tend si volontiers la main. L'origine officielle de cette secte est accidentelle. En 1840, dans une exposition de peinture à Magdebourg, les visiteurs s'arrêtèrent devant un

tableau représentant une pauvre famille à genoux devant une image du Christ fixée à un arbre. On louait beaucoup cette peinture; mais un pasteur protestant, nommé Sintenis, ne fut pas de l'avis général, et fit une violente prédication contre cette adoration prétendue. Le Consistoire de Magdebourg l'ayant blâmé, Sintenis attaqua le Consistoire, et bientôt, avec quelques collègues et quelques laïques, il fonda une société dite des *Amis protestants* (protestantiche-freunde). Ces *Amis* gardaient la foi au Christ historique, tout en rejetant beaucoup de dogmes du protestantisme. Uhlich fut leur chef le plus connu.

Cette première attaque contre le culte des images en préparait une autre contre le culte des reliques. Le 1er octobre 1844 un certain Jean Ronge écrivait à l'évêque de Trèves une lettre, devenue célèbre, à propos de l'exposition de la Sainte Tunique, pour protester contre ce qu'il disait être un déplorable abus. Séparés de la communion catholique, Ronge et ses partisans, sous le nom de *Catholiques allemands* (Deutsch-Katholiken), gardèrent d'abord les doctrines de l'Eglise qu'ils abandonnaient; mais s'étant mis en relation avec les *Amis protestants*, les esprits extrêmes des deux partis formèrent une société nouvelle, anticatholique, dite *Sociétés libres* (Freien Gemeinden). Ces sociétés ne tardèrent pas à entrer en hostilité ouverte contre la religion catholique, et à ne faire aucun mystère de leur athéisme fougueux; aujourd'hui il n'y a plus d'*Amis protestants*, presque plus de *Catholiques allemands*, absorbés peu à peu par les *Sociétés libres*, qui comptent déjà 20,000 membres, sous la direction de 30 chefs, avec plus de 50 lieux de réunion.

Tels sont, avec les Juifs au nombre de 500,000 environ, les divers cultes qui se partagent l'Allemagne : nous n'avons point à apprécier cet état religieux; car, au point de vue historique, les religions sont des faits qui échappent à la prévoyance de l'homme; leur existence est leur raison d'être, et le fait de cette existence est plus significatif que toutes les causes que notre pénétration peut lui attribuer; et au point de vue de la conscience, ce sont des actes volontaires, les actes les plus délicats de la liberté et de la responsabilité humaines, qui ne relèvent d'aucun jugement humain, et dans l'appréciation desquels l'impartialité n'est pas permise. Ce que l'expérience des temps et des choses permet du moins à l'historien de remarquer, c'est qu'on ne fait pas un peuple sans Dieu, c'est que le rationalisme ne paraît satisfaire une des facultés de l'âme, la raison, qu'aux dépens d'une autre faculté plus exigeante, le sentiment, et que la quantité de vérités dont nous sommes capables, doit harmoniser nos facultés au lieu de les mettre aux prises. — Après ces incertitudes qui agitent l'Allemagne comme les symptômes d'un mal profond, l'Allemagne reviendra sans doute à la vie religieuse, guérie du rationalisme et de l'athéisme, doctrines d'orgueil et de néant, qui étoufferaient rapidement les germes les plus féconds de son génie national : l'enthousiasme du sentiment, la poésie de la nature et le mysticisme du cœur.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Pendant le cours de la dernière guerre, nous avons lu dans les journaux allemands, nous avons souvent entendu dire : « Les véritables vainqueurs, ce sont les maîtres d'école. » C'est une vérité devenue banale, à force d'avoir été répétée à l'envi par les anciens et par les modernes, que l'éducation doit être la préoccupation la plus sérieuse des gouvernements. « L'éducation, a dit M. de Ségur, devrait être regardée partout comme une partie principale de la législation. Les peuples modernes s'occupent assez de l'instruction, qui ouvre l'esprit, et trop peu de l'éducation, qui forme le caractère. Les anciens y pensaient plus que nous : nous livrons l'esprit à l'école, et le caractère au hasard. »

L'école philosophique du XVIII^e^ siècle tenta une révolution dans l'éducation de la jeunesse; elle voulut la rendre plus naturelle, et au lieu d'imposer et d'apprendre à l'enfant un rôle, une leçon convenue, elle se proposa de développer les facul-

tés individuelles, et de suivre la nature plutôt que de la diriger. Il y avait longtemps que Montaigne avait dit : » Il n'y a tel que d'alleicher l'appétit et l'affection, autrement on ne fait que des asnes chargez de livres(1)». Rousseau reprit la même idée, et, avec l'éloquence d'une âme convaincue, exposa, dans le beau livre de l'*Emile*, un système complet d'éducation. « Observez la nature, disait-il, et suivez la route qu'elle vous trace... Les premiers mouvements de la nature sont toujours droits, il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain. » (2)

Ces paroles, que la France n'entendit pas, ne furent pourtant pas perdues : sait-on même chez nous que l'éducation du peuple, en Suisse et en Allemagne, est sortie tout entière de l'*Emile* de Rousseau ?

Tandis que nous faisions des révolutions bruyantes, immenses fausses manœuvres dont l'expérience a démontré la vanité, tandis que nous entreprenions ce travail impossible de reconstruire l'édifice politique par en haut avant de le consolider par en bas, et cette œuvre insensée de mettre la liberté et l'égalité dans les lois, et non pas dans les mœurs, d'autres peuples, nos voisins, nous empruntaient, non pas les stériles et frivoles arguments de Voltaire, le dieu d'alors, l'ami de Catherine la Grande et de Frédéric le Grand, mais les simples et fécondes idées de Rousseau, le vrai révolutionnaire, celui-là, et seulement l'ami du peuple.

(1) *Essais*, I, 25.
(2) *Emile*, I, passim.

Cette instruction, qui fonde la seule égalité possible entre les hommes, l'égalité de la dignité et du caractère, qui seule rend la liberté possible, parce qu'elle permet de la comprendre et de la mesurer, la Suisse et l'Allemagne d'aujourd'hui la doivent, pour l'idée au philosophe de Genève, pour l'application aux efforts infatigables d'un grand homme presque inconnu, Suisse aussi, de Pestalozzi.

Pestalozzi est le maître et le fondateur de la pédagogie moderne. Il était né à Zurich (12 janvier 1745) et avait étudié les langues, la théologie, la jurisprudence, la littérature, lorsque, admis dans une filature, il eut sous les yeux le spectacle de la misère intellectuelle et morale des classes indigentes. A partir de ce jour, il se voua à combattre l'ignorance ; la lecture de l'*Émile* de Rousseau avait excité son zèle, il se fit précepteur d'enfants pauvres et abandonnés, et les soutint par ses seules ressources. Il voulait en faire des ouvriers et des hommes, et pensait, comme Montaigne, qu'il vaut mieux « avoir la tête bien faicte que bien pleine ».

Pestalozzi avait à lutter contre les préjugés, contre les habitudes; il réussit peu, échouant souvent, se relevant toujours, mais il laissa des disciples, et, grâce à eux, justice est enfin rendue à l'homme de génie, malheureux et persécuté comme tous ceux qui devancent leur temps, qui consacra une vie de de 82 années à réhabiliter, à instruire les malheureux.

Nous examinerons son système pédagogique en retraçant les tentatives et les succès de ses disciples en Allemagne, après avoir dit quelques mots de ce qui se fait, en ce pays, pour les enfants auxquels le

système pédagogique ne peut pas s'appliquer encore.

On sait, dans les pays pauvres, et dans les grandes villes, à quels dangers sont exposés les petits enfants, privés de la surveillance du père et de la mère occupés au travail journalier.

La fondation des crèches est due à la France (1), et ces utiles établissements furent promptement adoptés en Allemagne. Là, chaque crèche est confiée au patronage d'un comité de dames, et gardée par une ou plusieurs institutrices laïques, la religion dominante du pays excluant la présence ou l'intervention des communautés religieuses. Ces institutrices ne sont admises à diriger une crèche qu'après avoir passé quelque temps dans la maison, sous la surveillance d'une autre directrice. — Les enfants restent à la crèche tout le jour; ils sont lavés, nourris, couchés, amusés, et souvent habillés; la rétribution est minime, en moyenne 6 centimes par jour (à Vienne 7 centimes, à Paris 40 centimes). Un médecin veille sur chaque crèche. Les jours de fête, l'enfant reste à la vie de famille.

On parle, en Allemagne, d'un projet de loi qui créerait une crèche dans chaque commune. Ce projet de loi serait parfaitement accueilli, car, selon la remarque d'un publiciste allemand, « un tel projet sert la cause du peuple, dans l'acception la plus noble et la plus vraie du mot (2). »

Jusqu'au milieu de ce siècle, l'éducation des pe-

(1) La première crèche fut établie à Paris le 14 novembre 1844, par les soins de M. Marbeau, sous le patronage de la duchesse d'Orléans.

(2) M. Fichte, *Questions sur l'éducation publique.*

tits enfants resta, de l'autre côté du Rhin, telle qu'elle est encore aujourd'hui chez nous ; les enfants pauvres se rendaient dans des salles d'asile (kleinkinder bewahranstalt) où ils apprenaient tant bien que mal la lecture, l'écriture, un peu de calcul ; les enfants riches restaient chez leurs parents dont l'indulgente faiblesse tolérait leur ignorance et leurs caprices, et laissait perdre le temps précieux où l'âme commence à garder la trace des premières impressions.

C'est précisément à cet âge que Rousseau, Pestalozzi et leurs disciples appliquent le premier travail de l'éducation ; c'est dans les premières manifestations de la nature qu'il faut l'étudier pour pouvoir ensuite la suivre. Un ardent disciple du maître de Zurich entreprit l'œuvre immense de réformer, en ce sens, l'éducation des enfants allemands, et grâce au bon sens pratique de ses compatriotes, il réussit, et ses écoles (kinder garten, jardins d'enfants) couvrent aujourd'hui l'Allemagne.

Il est intéressant de connaître cet heureux innovateur. Frœbel était né, en 1782, à Oberweissbach, village de la forêt de Thuringe ; son père, ministre protestant, le traitait durement et ne lui laissait aucune liberté. A la mort de sa mère, un oncle maternel le recueillit, le traita avec affection ; ils se promenaient souvent ensemble, et chaque jour, des causeries, des observations nouvelles ajoutaient quelques connaissances à l'esprit studieux de l'enfant ; il remarqua alors quelle différence il y avait entre les sèches et ennuyeuses leçons de la maison paternelle, et les intéressants récits du vieil oncle. On le mit en apprentissage chez un forestier ; la

petite bibliothèque de son maître, et la nature, au milieu de laquelle il vivait, devinrent ses seuls précepteurs. La connaissance qu'il fit de plusieurs maîtres d'école des environs, qui trouvaient en lui de grands talents, le poussa à suivre la même carrière ; il étudia d'abord en Allemagne, puis passa en Suisse, où il se mit en relation avec le grand réformateur des écoles populaires, Pestalozzi. La guerre de 1813 l'entraîna sous les drapeaux, et pendant cette campagne il fit la connaissance de deux hommes, qui restèrent ses amis et l'aidèrent dans l'exécution de ses projets, Mieldendorf et Laugenthal.

Après la guerre, Frœbel revint à ses idées avec plus d'ardeur que jamais : il fonda à Keilhau (Thuringe) une école pour les enfants de deux à sept ans, qu'il appelle *jardin d'enfants* (kinder garten), parce que, dit-il, l'enfant doit être élevé et traité comme une plante. Au début, on le crut fou, puisqu'il innovait ; mais, à l'expérience, on l'applaudit ; de son vivant, l'opposition officielle cessa, puis le gouvernement l'encouragea ; il put voir ses jardins d'enfants s'établir peu à peu dans toute l'Allemagne, et il mourut à 70 ans, fier d'avoir si heureusement réalisé sa douce et modeste devise : « Vouons notre vie aux enfants. »

Son système d'éducation repose sur l'expérience. Le petit enfant aime à jouer ; donnez-lui les jouets les plus merveilleux, l'enfant se lasse vite de ces merveilles qu'il ne comprend pas, et qui le laissent spectateur inactif ; vite il les brise, pour créer à son tour, et sa mobile activité trouve dans leurs débris des éléments de jeux bien plus intéressants. Frœbel

s'appliqua à régulariser cet instinct créateur de l'enfance, si favorable au développement de l'observation et de l'imagination. Dans le jardin d'enfants, on exerce l'habileté des mains par des travaux et des jeux, on développe l'intelligence par des chants et des jeux plus difficiles.

Rien n'est plus curieux à visiter que ces établissements. La maison est vaste, aérée, toujours avec un jardin garni d'arbres et de fleurs. Les enfants sont rangés dans les salles, à peu près par âge, les garçons d'un côté, les filles de l'autre; dès que l'enfant peut marcher, il est admis; on en voit de deux à six ans; Frœbel ne veut pas que l'enfant aille à l'école avant sept ans. Les enfants riches ont des jardins pour eux, où l'on paye environ 35 fr. par an; les pauvres en ont où ils ne payent rien, et où on leur donne deux repas par jour, à raison d'une rétribution quotidienne de 6 centimes, en moyenne. Entrons dans un de ces jardins d'enfants pauvres. Il est 9 heures, les enfants arrivent, apportant un petit morceau de pain pour attendre le dîner de midi; ils passent une visite de propreté, on ne veut voir ni taches trop apparentes, ni déchirures; l'amour-propre et l'intérêt des parents y pourvoient. Chacun passe à sa place, devant une table, où les jeux sont étalés. Les plus petits s'occupent, avec de petits cubes en bois, à bâtir des murs, des portes, des maisons, en se stimulant les uns les autres; l'idée des lignes, des nombres, de l'équilibre, enfin de toutes les notions nécessaires pour exécuter le monument le plus haut ou le plus difficile, s'éveille déjà dans ces petites têtes; on regarde le voisin; si l'invention fait défaut, on le copie : les conversa-

tions d'ailleurs sont permises et, grâce à la préoccupation du travail, ne sont pas bruyantes. Les élèves un peu plus avancés sont chargés d'ouvrages plus difficiles : les uns tissent avec des lames de papier de couleurs différentes des dessins symétriques, losanges, carrés, étoiles, etc., qui exigent une attention particulière; l'habitude les rend habiles, et c'est avec surprise qu'on voit le papier glisser rapidement sous leurs doigts et ressortir au rang voulu; d'autres recouvrent au crayon des dessins géométriques et progressifs tracés d'avance, en attendant qu'ils les représentent, plus tard, sans modèle, avec une régularité remarquable; d'autres exécutent en transparent, avec la pointe d'une épingle, des maisons, des chiens, des fleurs, ou suivent des dessins avec de la laine. Une heure de mouvement succède toujours à une heure de travail. Alors vient le chant, qu'ils apprennent de mémoire, puis les marches, tournantes et variées comme les évolutions d'un ballet; puis les jeux au jardin, avec les pelles, dans le sable, où l'on bâtit, où l'on fait des caves, etc. Les exercices gymnastiques prennent aussi une partie du temps : on fait tendre les bras, plier les mains; on se dresse sur les pieds, on joue au soldat; enfin les jeux, combinés par Frœbel lui-même, tendent à exercer l'ouïe, le toucher, la vue des enfants; nous en avons constaté mainte fois les étonnants résultats. En visitant un jardin d'enfants de 60 élèves, nous avons assisté à un colin-maillard général, où chacun à son tour devait deviner, à un seul cri, l'enfant qui lui donnait la main : eh bien, dans un milieu si varié, pas un enfant ne s'est trompé. Ces exercices

développent singulièrement la perspicacité, la réflexion, et l'ardeur du travail, qui, sous cette forme, est séduisant. Les enfants se rendent avec empressement à cette école, où tout est jeu, et chaque soir ils rapportent dans leur famille ce qu'ils ont appris. Les caractères sont ouverts et communicatifs ; la gaieté règne ; l'enfant, qu'on suppose *à priori* doué d'un bon naturel, n'est conduit que par la douceur et par l'affection.

Les garçons et les filles sont traités de la même façon. On ne leur apprend ni à lire ni à écrire ; mais lorsqu'ils sortent de là pour aller à l'école, leurs progrès sont beaucoup plus rapides que ceux des autres enfants : tous les maîtres avouent que la vivacité de leur intelligence les fait reconnaître de suite. Frœbel, en effet, veut que les enfants comprennent ce qu'on n'a que l'habitude de leur indiquer ailleurs; il faut qu'ils parlent, qu'ils se remuent, en un mot que leur intelligence soit active, là où elle n'est ordinairement que passive.

Les jardins d'enfants sont dirigés par des dames, qui ont résidé quelque temps dans de semblables institutions. Ce sont quelquefois des entreprises particulières, mais le plus souvent les communes, des compagnies (par exemple à Cassel), des comités de dames les fondent et les soutiennent.

La directrice, aidée de jeunes filles qui se préparent à le devenir (il y a généralement 1 maîtresse pour 15 enfants), doit aimer les enfants, et s'étudier à connaître leur caractère. Nulle sévérité, une grande patience, une affection égale pour tous, une grande fermeté de caractère, de la prudence, telles sont les qualités principales qu'on doit développer chez les

jeunes filles qui se préparent à diriger des jardins d'enfants.

En principe, la punition n'est regardée ni comme efficace ni comme exemplaire ; on l'évite autant que possible ; jamais l'enfant n'est frappé ; il est mis dans un coin, en dehors des jeux, quand on est sûr qu'il a su qu'il faisait mal ; la punition ne dure qu'un moment, et finit quand le repentir se montre. On indique par là que le travail, loin d'être une peine, est un plaisir, puisque la vraie punition est la privation de travail : les maîtresses ne donnent pas de louanges aux enfants, l'habileté n'étant que la conséquence naturelle du travail ; on ne rit point des maladresses, et on n'excite par aucune parole la rivalité entre les travailleurs. Il faut que la maîtresse soit pour les enfants une mère vigilante : les enfants la tutoient, et l'appellent *tante*. C'est ainsi que s'élèvent aujourd'hui les enfants en Allemagne ; une réforme essayée par Georgens, de Nürenberg, a développé encore le système de Frœbel, et laissé plus de fantaisie à l'imagination des élèves. Les dessins du maître étaient un peu abstraits, surtout les figures géométriques ; Georgens les remplace par des objets naturels, par des dessins, qui, de la forme générale des corps, passent progressivement à l'exactitude des détails.

Nous avons insisté sur cette institution particulière parce que nous n'avons en France aucun établissement de ce genre ; les progrès, que nous avons constatés par l'emploi de cette méthode, sont incontestables ; les jeunes filles, en passant une ou deux années dans ces institutions, y font aussi l'apprentissage de la mère de famille ; enfin le nombre mul-

tiplié des jardins d'enfants a donné aux idées de Frœbel la sanction définitive d'une longue expérience et d'un long succès.

Au sortir du jardin d'enfants, l'enfant entre à l'école : en Allemagne, l'instruction devient *obligatoire* à l'âge de 6 ans, jusqu'à ce que l'enfant ait fait sa première communion (confirmation), au plus tôt à 14 ans; pendant ces huit années d'école obligatoire, quoique l'internat soit à peu près inconnu en Allemagne, l'autorité du père et de la famille passe presque tout entière au maître ; le père, qui négligerait d'envoyer son fils en classe, ou qui lui ferait manquer la classe de temps en temps, serait punissable d'amende d'abord, de prison ensuite : la loi d'obligation est stricte, et des peines sévères garantissent qu'elle sera strictement observée. L'instruction n'est *gratuite* que pour les pauvres, sur la décision du conseil de la commune.

Les enfants qui ne veulent que l'instruction exigée se rendent aux écoles populaires (volkschule); la lecture, l'écriture, le calcul, les éléments d'histoire et de géographie, quelques connaissances pratiques, le dessin, le chant composent l'enseignement qu'ils y reçoivent; les filles ont des écoles correspondantes : les écoles populaires des villes et les écoles de village donnent ainsi aux moins lettrés une instruction suffisante.

Les enfants qui aspirent à des professions industrielles ou libérales ont chacun leurs écoles particulières ; les premiers, qui n'ont que faire d'un enseignement littéraire achevé, vont dans les écoles industrielles (realschule), qui ressemblent un peu à nos *écoles professionnelles*, d'institution récente, et

que nous appellerons de ce nom pour être mieux compris; les autres reçoivent l'instruction la plus complète dans les gymnases (gymnasium), qui correspondent à nos lycées, et que nous désignerons sous ce titre.

L'école professionnelle, en Allemagne, est une institution du plus haut intérêt, où se révèle encore une fois de plus, l'esprit pratique de ce peuple. Les études sont organisées de manière à durer 10 ans : l'enfant qui y entre, à 7 ans, ne sachant ni lire ni écrire, peut donc en sortir à 17 ans, apte à toutes les fonctions militaires, agricoles, commerciales et industrielles.

Le travail de la classe est le plus important; les classes durent de 7 heures à midi, et de 2 heures à 4 heures ; les devoirs et les leçons en dehors de la classe sont rares et courts.

Les classes portent le nom de leur numéro d'ordre en latin : Sexta, Quinta, Quarta, etc. ; elles ont le plus souvent deux sections; l'enseignement de chaque section demande une année : un examen est exigé pour passer d'une classe à l'autre. Pour ne pas fatiguer l'attention des enfants, dans des classes de 5 heures, la matière de l'enseignement change à chaque heure.

Le tableau suivant, plan d'études des écoles professionnelles de première classe (1), en Prusse, indique le nombre d'heures consacrées par semaine à chaque matière, dans chaque classe, ainsi que l'âge moyen correspondant des élèves :

(1) Il y a des écoles professionnelles de 1re et de 2e classe l'enseignement est le même partout, la différence ne porte que sur le traitement des maîtres ; la classe est déterminée par l'importance de la ville.

CLASSES.	MATHÉMATIQUES.	GÉOGRAPHIE.	LATIN.	CALCUL.	RELIGION.	FRANÇAIS.	HISTOIRE NATURELLE.	HISTOIRE.	ANGLAIS.	PHYSIQUE.	ALLEMAND.	CHIMIE.	DESSIN.	ÉCRITURE.	CHANT.	MÉCANIQUE.	GYMNASTIQUE.	AGE MOYEN.
VI[a]. 2[e] S. .	»	3	8	6	3	»	»	»	»	»	4	»	2	4	4	»	2	7
VI[a]. 1[re] S. .	»	3	8	6	3	»	»	»	»	»	4	»	2	4	4	»	2	8
V[a]. 2[e] S. . .	»	3	6	4	3	5	»	»	»	»	4	»	2	2	4	»	2	9
V[a]. I[re] S. .	»	3	6	3	3	5	2	»	»	»	4	»	2	1	4	»	2	10
IV[a]. 2[e] S. .	4	3	6	2	2	5	2	2	»	»	3	»	2	2	4	»	2	11
IV[a]. 1[re] S. .	5	2	6	2	2	5	2	2	»	»	3	»	2	2	4	»	2	12
III[a]. 2[e] S. .	4	2	5	2	2	4	2	2	3	3	3	»	2	»	4	»	2	13
III[a]. 1[re] S. .	4	2	5	2	2	4	»	2	3	3	3	»	2	»	4	»	2	14
II[a].	5	1	4	»	2	4	»	2	3	3	3	2	2	»	4	»	2	15
I[a]	5	1	3	»	2	4	»	2	3	2	3	2	3	»	4	1	2	16

L'étude des langues vivantes, des sciences naturelles, de la géographie, le chant, le dessin et la gymnastique forment la base de l'enseignement dans les écoles professionnelles. L'étude de la langue anglaise est seule facultative, mais tous les élèves l'apprennent. Dès l'âge de 9 ans, les élèves ont 5 heures de français par semaine ; l'été, la gymnastique est remplacée par la natation; on apprend le latin à fond, le grec est complétement négligé : en histoire, on s'attache principalemont à l'histoire moderne, surtout au point de vue militaire, scientifique et industriel.

Les jeunes gens qui sortent de ces écoles, sont prêts à entrer dans les écoles spéciales des professions qu'ils choisissent : ce sont des écoles pratiques (berufschulen) pour tous les métiers. Les jeunes gens qui ont passé l'examen de Prima à l'école professionnelle peuvent jouir dans l'armée

du titre et des prérogatives de *volontaires* (1).

Les études littéraires complètes, préparant aux professions libérales, se font dans les lycées (gymnasium). On ne peut entrer au lycée que si l'on sait lire, écrire et compter. Les professeurs font passer eux-mêmes l'examen d'entrée, qui n'est pas sévère. Chaque classe, divisée en deux sections, exige deux années d'étude. L'âge moyen des élèves de 5e (Quinta) est 9 ans ; beaucoup d'enfants commencent par aller à l'école professionnelle et entrent plus tard au lycée, dans la classe que leur ouvre leur examen d'entrée.

Voici le tableau des matières de l'enseignement des lycées en Prusse, et le nombre d'heures qui sont consacrées, chaque semaine, à ces matières :

CLASSES.	LATIN.	GREC.	ALLEMAND.	FRANÇAIS.	ANGLAIS.	HÉBREU.	RELIGION.	HISTOIRE.	MATHÉMATIQUES.	PHYSIQUE.	HISTOIRE NATURELLE.	GÉOGRAPHIE.	CALCUL.	CALLIGRAPHIE ALLEMANDE ET LATINE.	DESSIN.	GYMNASTIQUE.	CHANT.	AGE MOYEN.
V[a] . . .	12	»	6	»	»	»	3	1	»	»	1	2	3	3	1	2	1	9
IV[a] . . .	9	4	3	2	»	»	2	2	3	»	2	2	2	»	1	2	1	11
III[a] . . .	9	6	3	2	»	»	2	2	3	»	1	2	1	»	1	2	1	13
II[a] . . .	9	6	4	3	1	2	2	2	3	1	»	»	»	»	1	2	1	15
I[a] . . .	9	5	4	3	2	2	2	3	3	2	»	»	»	»	1	2	1	17

L'anglais et l'hébreu sont seuls facultatifs ; les élèves ont 7 heures de classe par jour, et très-peu de devoirs à faire chez eux. Cette méthode, qui de-

(1) Voir au chapitre : *Puissance militaire.*

mande plus de temps et de soins au professeur que chez nous, où il n'y a que 4 heures de classe par jour, amène un résultat auquel nous n'arrivons guère : les classes se passant surtout en conversation, les élèves parlent couramment les langues qu'ils apprennent, le latin, le grec, etc. (1).

Les élèves se servent très-peu de dictionnaires ; l'explication des auteurs est faite par le professeur avec un luxe de notes et de commentaires, qui ont toujours rendu si précieuses aux lettrés les éditions allemandes des classiques; la prononciation accentuée du latin et la lecture des poètes les familiarisent de bonne heure avec le mètre latin, et c'est, à notre avis, le meilleur *gradus ad Parnassum*.

La force de chaque classe, pour l'étude du latin et des mathématiques, est déterminée par le tableau suivant :

(1) Les médecins allemands écrivent encore leurs ordonnances en latin.

CLASSES.	LATIN.	MATHÉMATIQUES.	AGE moyen.
V^{a} .	Éléments de grammaire latine.	»	9
IV^{a}.	Syntaxe. Cornélius Népos.	Planimétrie. — Fractions ordinaires et décimales. Commencement de l'algèbre.	11
III^{a}	Cornélius Népos César. Ovide. Justin.	Planimétrie. — Algèbre. Extraction des racines. Équations du premier degré. . . .	13
II^{a} .	Virgile. Cicéron. Discours.	Géométrie. — Trigonométrie. Equations du premier et du deuxième degré. Puissances et racines. Logarithmes	15
I^{a} .	Horace. Plaute. Tacite. Cicéron. Traités philosophiques.	Stéréométrie. — Trigonométrie. Progressions. Calcul d'intérêts, etc.	17

L'instruction se termine à 19 ans, à la sortie de la 1re section de *Prima*. L'examen de sortie de II^{a} donne droit au titre de volontaire dans l'armée; l'examen de sortie de *Prima* dispense du premier examen pour passer officier.

L'organisation des écoles professionnelles et des lycées n'admet pas l'internat; les élèves étrangers à la ville logent le plus souvent chez les professeurs, qui les surveillent et les dirigent. A la tête

de l'école ou du lycée est un *directeur*, qui, débarrassé des soins matériels qui sont la préoccupation la plus intéressante des principaux de nos colléges, a l'administration et la police générale de son établissement, et est chargé d'un cours, sans traitement spécial. Les maîtres sont divisés en trois catégories, selon leurs grades universitaires, leur mérite ou leurs services, dans l'ordre suivant : *professor*, équivalent au titre de professeur, *oberlehrer* ou régent, et *collaborator* ou chargé de cours. Dans un lycée d'une ville de 20,000 âmes, le traitement s'élève, pour les professeurs, de 3,000 à 3,500 fr.; pour les régents, de 2,100 à 3,000 fr.; pour les chargés de cours, de 1,400 à 1,800 fr.; il faut remarquer que la vie coûte, en Allemagne, moitié moins cher qu'en France, pour comprendre que les fonctions universitaires sont mieux rétribuées. Après quarante ans de service, sans conditions d'âge, tout maître peut exiger de l'Etat sa retraite, qui s'élève alors aux 4/5 de son traitement : un traitement de 2,000 fr. donne droit à une retraite de 1,600 fr. Si, dans le cours de sa carrière, le maître est atteint d'infirmités, qui le forcent à y renoncer, ou s'il est jugé incapable de conserver sa position, il a droit à une retraite égale aux 4/10 de son traitement, augmentés d'autant de fois 5 fr. 65 (un thaler 1/2) qu'il compte d'années de service au-dessus de dix : dans ces conditions, après trente ans de service, un traitement de 2,000 fr. donne droit à une retraite de 913 fr.

Le personnel d'un collége de cent dix élèves, dans une ville de 7,000 âmes, se compose ordinairement d'un directeur, de cinq professeurs, d'un régent, de deux chargés de cours, d'un maître de dessin, d'un

maître de gymnase. Le prix de l'externat varie selon les classes : 30 fr. pour Quinta, 37 fr. 50 pour Quarta et Tertia, 45 fr. pour Secunda, 52 fr. 50 pour Prima : chaque élève donne encore 2 fr. 50 pour la bibliothèque et 1 fr. 25 pour le chauffage.

La discipline scolaire ne manque pas de sévérité. Tant que dure l'instruction, le maître se substitue au père, et sa surveillance dépasse de beaucoup l'enceinte du collége; il n'y a que les faits de la maison paternelle qui échappent à sa juridiction; tous les autres actes, même sans aucune corrélation avec l'enseignement, relèvent de ce tribunal, qui a à sa dispositon des peines telles que la prison, le fouet, sans compter le droit de chasser l'élève de tout établissement d'instruction publique, et de requérir contre les récalcitrants l'assistance de la police. Il est défendu aux élèves de fumer avant 17 ans, de s'enivrer, de fréquenter avant cet âge, même avec leurs parents, les brasseries, qui sont le lieu ordinaire des réunions : la discipline scolaire prépare déjà à la discipline militaire.

La plupart des écoliers sont groupés par *Sociétés* dont nous parlerons plus loin, à l'occasion des Universités, où elles existent depuis longtemps, et dont les réunions d'écoliers ne sont que l'imitation.

Les Universités forment la dernière étape de l'instruction pour les professions libérales. Grâce aux priviléges dont les princes fondateurs les avaient comblées, et aussi au caractère peu subversif des Allemands, elles ont échappé à la centralisation politique, et demeurent indépendantes les unes des autres sous l'administration de leur Recteur et de leur Sénat, nommés chaque année par les profes-

seurs. Elles jouissent sur les étudiants, légalement reconnus comme corps séparé, d'une partie des antiques priviléges dont jouissait jadis l'Université de Paris, sur le modèle de laquelle fut fondée la première Université allemande, à Prague, en 1348 : les étudiants ont une juridiction, une loi, une prison spéciales, et ne relèvent pas des tribunaux ordinaires.

Les professeurs titulaires, quatre-vingt-dix en moyenne par Université, se recrutent parmi les professeurs libres, *privat-docenten*, après quelques années d'un cours public destiné à les faire connaître; ils sont présentés par les professeurs, et nommés par le ministre, sans pouvoir jamais être destitués, car les doctrines et les opinions sont entièrement libres, et sans autre contrôle que les lois générales. A ce propos, M. de Sibel, *rector magnificus* de l'Université de Bonn, en 1868, remarquait avec raison que « si en France et en Angleterre, c'est chose commune de voir un savant illustre n'occuper aucune place dans l'enseignement, c'est en Allemagne une exception des plus rares (1). » Les professeurs étant largement rétribués par l'Etat et par les élèves, c'est le mérite qui assure la réputation et la fortune.

Les Universités se divisent en quatre facultés : théologie, droit, médecine et philosophie, laquelle embrasse l'histoire, la littérature et les sciences. A l'Université de Leipsig, l'enseignement est donné par neuf docteurs en théologie, dix-sept docteurs en droit, vingt-neuf docteurs en médecine, et qua-

(1) Henrich von Sybel, *Die deutschen und die ausswartigen Universitaten.*

rante-cinq docteurs ès-lettres et ès-sciences, ce qui donne un personnel de cent professeurs. Sous le nom de philosophie, on enseigne la philosophie proprement dite, le droit naturel, l'esthétique, la science pédagogique, la philologie des langues anciennes et modernes, l'histoire, l'archéologie, l'économie politique, toutes les mathématiques, la physique, la chimie, la botanique et la zoologie.

La part contributive des Etats pour les 26 Universités allemandes, aux budgets de 1867, était de 13 millions de francs, pour un personnel de près de 2,500 professeurs, dont le traitement moyen, en tenant compte de la rétribution des élèves, monte à 20,000 francs.

Chaque Université dispose d'un certain nombre de bourses, dons de princes ou de riches particuliers, qui se distribuent au concours, et permettent à des jeunes gens pauvres et laborieux d'achever tranquillement des études dispendieuses. L'étudiant forme dans la société allemande un type original, qui donne aux villes universitaires un caractère particulièrement pittoresque. Libre d'allures, coiffé sur le front d'une petite casquette multicolore qui couvre à peine le quart de ses cheveux longs, vêtu d'une veste surchargée de broderies et chaussé de grandes bottes, il ne marche jamais qu'avec une pipe démesurée, un bâton énorme ou un gros chien, dont la spécialité est de faire peur aux passants. En dehors des cours, il a, pour fumer et pour dormir, des pipes et un sopha dans sa chambre : ce sont les meubles indispensables, et souvent les seuls ; pour chanter et boire, la brasserie où se réunit sa société : le sans-gêne des manières, le dédain de l'autorité,

le mépris souverain et fécond en malices du bourgeois (*philister*), sont ses qualités dominantes; les armes, la lutte, les duels, les réunions à boire sont ses exercices favoris.

Il est rare, il est presque impossible qu'un étudiant ne fasse pas partie d'une des nombreuses sociétés qu'il trouve en arrivant à l'Université. Faut-il chercher l'origine de ces réunions dans les jurandes qui s'établirent au XIV^e^ siècle en Allemagne, et dont elles ont conservé les constitutions baroques et les traditions bachiques? Ce point nous paraît encore obscur, quoique Jugler (1) constate que la principale occupation des associés soit: *more Germanorum inveterato*, *strenue potare*, et que cette occupation soit encore la plus importante dans les sociétés d'étudiants. Le nom (Germania, Teutonia, Hercynia, etc.), le chiffre (formé de l'enlacement de la première lettre du nom et des lettres V [vivat], C [crescat], F [floreat]) et les couleurs marquées à la casquette et au ruban en sautoir sur la poitrine, distinguent les sociétés les unes des autres. Chacune a sa loi, appelée le *comment*, son organisation, son président, et ses séances régulières dans une brasserie déterminée; outre les fêtes, anniversaires de la fondation ou d'un autre événement remarquable, l'entrée d'un nouveau membre est toujours l'occasion d'une grande réjouissance, le nouveau venu ne pouvant être admis qu'avec des cérémonies d'initiation dont la bière est l'élément principal, témoin la chanson en 12 couplets qui doit être dite en buvant une chope à chaque refrain. Une fois reçu, l'étu-

(1) Célèbre philologue saxon né le 17 juillet 1714 à Wetteburg, près de Naumburg.

diant appartient à sa société ; elle le protége comme il la défend. Lorsqu'une société a quelques membres habiles aux armes, il est de son honneur de provoquer en duel une autre société ; ces rencontres sont souvent sanglantes, autant que celles provoquées très-fréquemment par de justes motifs : dans ses trois ou cinq années d'Université, un étudiant ne peut manquer d'avoir plusieurs duels. D'ailleurs les chansons célèbrent par-dessus tout la bière, le tabac, le vin et les armes ; à travers les brouillards de la chope et de la pipe, ils ne se départent guère de ce sentimentalisme respectueux qu'ils professent à l'égard de la femme, et trouvent, dans leurs nombreuses chansons patriotiques, un motif suffisant d'enthousiasme pour leur imagination. Leur livre de chants (*commersbuch*) est un recueil qui se transmet de génération en génération d'étudiants : ous en extrairons deux morceaux assez caractéristiques. Ces chansons se chantent en chœur, à trois ou quatre voix.

La première, en latin, est une des plus connues du répertoire des étudiants et des écoliers : la mélodie est vive et joyeuse :

I.

Gaudeamus igitur
Juvenes dum sumus.
Post jucundam juventutem,
Post molestam senectutem,
Nos habebit humus.

II.

Ubi sunt qui antè nos
In mundo fuère ?
Vadite ad Superos,
Transite ad inferos,
Ubi jam fuère.

III.

Vita nostra brevis est
Brevi finietur.
Venit mors velociter,
Rapit nos atrociter,
Nemini parcetur.

IV.

Vivat Academia,
Vivant professores !
Vivat membrum quodlibet,
Vivant membra quælibet,
Semper sint in flore.

V.

Vivat et respublica,
Et qui illam regit.
Vivat nostra civitas,
Mæcenatum caritas,
Qui nos hic protegit.

VI.

Vivant omnes virgines,
Faciles, formosæ.
Vivant et mulieres
Teneræ, amabiles,
Bonæ, laboriosæ.

VII.

Pereat tristitia !
Pereant osores !
Pereat diabolus,
Quivis antiburschius (1),
Atque irrisores !

La seconde chanson est toute nationale ; elle date de 1782, et se chante sur un rhythme grave et

(1) *Antiburschius*, latin, formé d'un vieux mot allemand, signifie antiétudiant. Burschius s'oppose à philister, bourgeois, pékin.

solennel; son titre : Landesvater, *le père du pays*, le prince, détermine son caractère. Dans les sociétés, le président, *senior* ou *consenior*, chante le premier vers, puis boit un verre de bière ; alors on fait passer de main en main deux épées où chacun enfile sa casquette qu'on ne reprend qu'après le dernier vers : il n'y a pas d'insigne plus honorable pour l'étudiant que ce trou à sa casquette.

« Silence partout ! que chacun prête l'oreille aux graves accents. Ecoutez, je chante le chant des chants ; écoutez-le, braves frères allemands ! que le chœur joyeux retentisse !

« Enfants de l'Allemagne, faites résonner bien haut l'hymne patriotique, célébrons à la ronde le bienfaiteur de ses Etats, le héros des grandes actions !

« Nous sommes prêts à lui donner nos biens et notre vie; et, si la patrie le demande, insouciants des blessures mortelles, nous sourirons à l'heure où il faudra mourir !

« Que le chant des chants se fasse encore entendre ! Soyons braves, soyons Allemands : resserrez-vous dans un même amour, vous, les rameaux du tronc allemand, vous qu'unit un sang fraternel ! »

Ces détails étaient nécessaires pour rendre la physionomie originale des universités allemandes, où la vie se partage entre les graves études du droit, de la médecine et de la philosophie, et les exercices physiques, dans lesquels se dépensent et se fortifient en même temps les ardeurs de la jeunesse.

On voit qu'en Allemagne l'instruction ne s'ap-

plique pas seulement au développement des facultés intellectuelles, mais qu'elle met en pratique le précepte connu : *Mens sana in corpore sano* (1).

A côté de ces écoles de hautes études, les jeunes gens qui se destinent à l'industrie, au commerce, trouvent des écoles spéciales où ils acquièrent les connaissances positives dont ils ont besoin. La statistique de ces écoles n'a pas encore été faite pour toute l'Allemagne; en Prusse, on compte pour une population de 24 millions d'habitants :

25 écoles d'agriculture,
1 école des eaux et forêts,
2 écoles d'horticulture,
24 écoles des arts et métiers,
17 écoles du commerce,
5 écoles de navigation,
1 école de construction maritime,
1 académie d'architecture,
1 institut technique des arts,
1 école de constructions civiles,
4 écoles des beaux arts,
2 écoles d'arts et métiers manuels,
1 Académie de médecine,
14 écoles de sages-femmes,
Le gouvernement entretient encore :
9 instituts pour l'éducation des sourds-muets,
5 établissements pour l'instruction des aveugles (2).

(1) Juvénal, Sat. X.

(2) Il y a proportionnellement plus de sourds-muets et d'aveugles en France qu'en Allemagne. Sur 10,000 habitants, il y a en France 8 sourds-muets, en Prusse 7,87, en Bavière 5,82; il y a en France 11 aveugles, en Prusse 5,0[illegible]; mais la

Après l'Exposition universelle de 1867, la Prusse reconnaissant son infériorité relative dans les arts et métiers, fonda un Musée de métiers (Gewerbe Muséum), avec une dotation annuelle de 60,000 fr. ; cet Institut reçoit aujourd'hui près de 500 élèves, qui étudient le dessin, le modelage et tous *les éléments des arts appliqués* à l'industrie. L'école du docteur Kreling, à Nuremberg, et les nombreuses écoles artistiques du Wurtemberg, instruisant plus de huit mille élèves, étaient déjà célèbres en ce genre.

L'éducation des femmes provoque aussi, en ce moment, un mouvement de revendication, qui, tout en dépassant le but, ne peut manquer d'amener des conséquences pratiques. Mesdames Louise Otto et Auguste Schmidt publient dans ce sens, à Leipsig, une revue bi-mensuelle (1), et Mlle Minna Pinoff réclame énergiquement pour son sexe le partage égal de l'instruction et des fonctions publiques (2).

La question de l'enseignement est une de celles qui préoccupent le plus les esprits allemands ; en aucun autre pays l'école n'est l'objet d'autant de sollicitude ; « les plus hauts personnages et les plus grandes dames y consacrent leur temps, leur fortune et leur expérience ; les premiers écrivains rédigent des livres pour les plus petits enfants ; les

moyenne pour l'Allemagne est 7, car en Thuringe la proportion du nombre des aveugles s'élève à 10,05 (Statistique officielle.)

(1) Organe des *Allgemeinen deutschen Frauenvereins.* »

(2) *Reform der weiblichen Erziehung als grundbedingung zur Lôsung der socialen Frage der Frauen.* — Breslau.

poètes composent, pour les leçons de gymnastique et de chant, des vers que les plus illustres compositeurs ne dédaignent pas de mettre en musique (1). » Un des plus célèbres médecins de l'Allemage, membre du parlement, Virchow, a publié, sur l'*Hygiène des écoles*, un traité intéressant (2). De telles questions sont de premier ordre dans un pays où, pour un million et demi d'habitants, comme en Wurtemberg, on compte 3,500 écoles, et pour deux millions, comme en Saxe, 233,000 élèves.

L'enseignement est libre en Allemagne, sauf l'enseignement universitaire. Tout homme ou femme, ayant passé l'examen de capacité, peut établir une école où il lui plaît. L'enseignement primaire, que l'Etat a dû fonder pour garantir l'exécution de la loi obligatoire de l'instruction, est essentiellement communal; il est dirigé par les *Conseils d'école* formés, dans les campagnes, du pasteur, du maire et de quatre pères de famille ; et dans les villes, de six membres de l'administration municipale, de trois citoyens experts en cette matière et d'un directeur d'école libre. Les écoles professionnelles et les

(1) Baudoin, *Rapport au ministre de l'instruction publique sur l'enseignement en Allemagne*.

(2) Ce livre révèle des faits curieux : la myopie, qui est la maladie scolaire la plus commune, s'accroît à mesure que la classe s'élève ; de 5,2 0/0 dans les écoles de villages, le nombre des myopes grandit à 14,7 0/0 dans les écoles élémentaires des villes, à 31,7 0/0 dans les colléges, à 68 0/0 dans les Universités. Les autres maladies ordinaires sont la céphalalgie, les déviations de la colonne vertébrale, les affections de la poitrine et du ventre. Les remèdes généraux consistent en une aération plus fréquente des classes, une proportion mieux calculée dans la construction des bancs et des tables, des exercices corporels plus variés, des repos plus nombreux dans l'ordre des travaux scolaires, etc.

lycées relèvent du président de la province, assisté de membres nommés par l'Etat, et formant ensemble le *conseil scolaire de la province*, représenté dans chaque cercle par un inspecteur.

La nécessité de l'instruction est entrée complétement, grâce à ce système, dans les habitudes et dans les mœurs du pays, et la liberté du père de famille ne voit aucun empiètement sur ses droits dans l'obligation légale. Nous rencontrâmes un jour un petit enfant, qui nous demanda l'aumône ; et comme nous nous informions du pressant besoin qui le forçait de recourir à cette extrémité, il ne trouva rien de plus sûr pour intéresser notre charité que de nous dire qu'il avait besoin « d'acheter un cahier pour l'école ». Cette charité, qu'on pourrait appeler intellectuelle, est largement exercée en Allemagne. L'éloignement du lycée rend onéreux, pour l'habitant des campagnes, les frais de l'instruction secondaire ; mais l'élève pauvre, qui montre de la persévérance et de l'ardeur au travail, ne manque jamais de rencontrer, dans la ville où il étudie, un condisciple plus fortuné, qui l'attire chez lui, met à sa disposition les livres nécessaires, et le retient régulièrement au souper du soir : cette franche hospitalité n'est-elle pas une preuve touchante de la solidarité et de la dignité de l'instruction ?

LITTÉRATURE

Tandis que l'éclat de la littérature du XVIII^e^ siècle, fille insoumise et frivole d'un siècle trop majestueux, s'éclipsait en France sous les sombres préoccupations de la politique, l'Allemagne préparait, à l'écart, la plus grande époque littéraire qu'elle eut jamais. Cette phase magnifique de son génie devait trouver, chez nous, un historien digne de la traduire ; M^me^ de Staël éleva à sa gloire un monument aussi durable qu'elle ; la France, étonnée, apprit d'elle la véritable grandeur du mouvement littéraire allemand, et si ses jugements, pris d'un point de vue exclusif, ne sont pas toujours sans appel, ils ont du moins livré à l'esprit humain de nouveaux chefs-d'œuvre à connaître et à admirer.

Courte et brillante fut cette époque, et les quelques noms qui la personnifient sont toujours restés sans rivaux. Nul, depuis, n'a égalé Klospstock dans cette foi ardente, qui lui inspira son épopée gigantesque, *la Messiade*, sublime d'enthousiasme et de

poésie ; nul n'a surpassé Lessing, dans cette puissance de raison, qui pliait victorieusement l'idée philosophique aux exigences variées de la scène et des arts (1), et, plus haut encore, qui oserait se mesurer à ces géants du cœur et de l'esprit, Schiller et Gœthe, le premier, qui rachetait une certaine faiblesse d'invention par des prodiges de sensibilité, par l'analyse la plus délicate et la plus profonde des mouvements du cœur ; l'autre, dont l'immense esprit parcourait par bonds, et toujours d'un pied ferme, la vaste échelle des connaissances humaines, et qui, tourmenté par cet inconnu qui harcèle les grandes âmes, avait la gloire de succomber, une fois (2), au mystérieux vertige de l'idéal ?

La trace de ces noms immortels n'est plus suivie que de loin ; un critique du temps avait jugé à bon droit que cette génération puissante épuiserait pour longtemps le génie national. « Le temps est proche, écrivait Frédéric Schlegel au commencement de ce siècle, où il sera moins question des talents individuels que du développement général de la nation. Ce ne sera plus alors comme autrefois les écrivains qui se formeront un public, ce sera le public lui-même, qui, selon les besoins de son esprit et les exigences de son cœur, formera et inspirera des écrivains. »

Nous sommes arrivés aux temps annoncés par Schlegel ; aucune individualité puissante n'apparaît, et au lieu d'entraîner, comme autrefois, et de dominer les âmes, la littérature de l'Allemagne est

(1) *Nathan te Sage*, *Emilia Galotti*, *Laocoon*.
(2) *Faust*.

devenue textuellement, selon une formule célèbre, l'expression de sa société.

La vulgarisation de la littérature et de la poésie a multiplié les écrivains, et la prétention d'écrire est tombée dans le domaine public : cette monomanie littéraire, qui s'est emparée des esprits, est plaisamment critiquée, même en Allemagne ; un journal satirique (1) suppose deux étrangers à table d'hôte : « Monsieur, de quel pays êtes-vous ? dit l'un d'eux à son voisin, gros et d'appétit dévorant. — Moi ? je suis Allemand ! — Ah ! Allemand ! Quel livre avez-vous fait ? »

Après l'âge d'or de Schiller et de Gœthe l'imagination allemande devait se reposer. Elle chercha des inspirations en dehors d'elle-même, et l'imitation devint la suprême ressource des intelligences épuisées.

Avant le romatisme français de Chateaubriand et de son école, Novalis (de Hardenberg), Werner, Achim d'Arnim, et d'autres, s'étaient efforcés, en Allemagne, d'appuyer sur le mysticisme religieux un romantisme artistique, que Gœthe devait qualifier « une période de talents forcés », et qui ne leur survécut pas. De jeunes et ardents esprits tentèrent ensuite un essai plus original, et partant plus heureux, dans le sens d'une renaissance de la vieille littérature allemande. Sous les investigations studieuses d'Otto Müller et des jeunes écrivains qu'il avait réunis autour de lui, le moyen âge allemand sortit des ombres historiques qui l'enveloppaient,

(1) Le *Kladderadatsch*, qui est le charivari prussien, et qui se moque de tous et de tout avec une liberté qui ne serait peut-être pas de mise ailleurs.

dans ses mœurs, dans ses légendes, avec le charme pénétrant de tout ce qui éveille dans l'âme les naïfs et lointains échos du passé. Une direction nouvelle, vraiment nationale, était imprimée à l'imagination allemande : la peinture des mœurs locales, l'étude du problème social, que poursuit le roman moderne en Allemagne, n'expriment qu'une phase nouvelle et régulière des tendances de l'école d'Otto Müller.

La préoccupation utilitaire du roman allemand ne s'est jamais plus affirmée qu'aujourd'hui, et cela n'a pas lieu d'étonner de la part d'un peuple qui sait allier aux idées les plus positives l'idéalisme sentimental de la nature. Sur ce point, l'imagination allemande n'abdique jamais, et cette poésie, comme l'a dit un de ses romanciers, « revêt d'un charme magique toute occupation des enfants de la terre ». Quel que soit le genre préféré par le romancier, qu'il traite avec prédilection, comme Ludwig Bechstein, les récits et les légendes de la patrie (1) ; qu'il étudie, comme Oscar de Redwitz, le côté rêveur et artistique des émotions de l'âme (2) ; qu'il épuise avec talent, parfois avec éloquence, comme Gutzkow, les digressions politiques, religieuses, économiques (3), ou qu'il aborde les sérieuses questions du travail et des conditions sociales, avec la verve populaire de Spielhagen (4), ou la spirituelle

(1) *Der Dunkelgraf*, le comte noir. Bechstein reproduit surtout les récits de la Thuringe, son pays natal.

(2) *Le Maître-juré de Nuremberg; Ph. Welser; Hermann Stark.*

(3) Le plus remarquable des nombreux romans de Gutzkow a pour titre *les Chevaliers de l'esprit.*

(4) *Les Natures problématiques; l'Enclume et le Marteau.*

et adroite bonhomie de Freytag (1), le sentiment le plus vif de la nature est commun à tous, et tous le traduisent avec une grande vérité d'expression.

La nature n'est pas seulement le théâtre muet, la scène inanimée sur laquelle leur récit se développe, elle est un personnage de l'action, qui intervient souvent, et dont la voix est toujours puissante sur le cœur; c'est elle qui exprime les sentiments pour la plénitude desquels l'âme agitée de l'homme semble un confident trop incertain et trop distrait : elle seule est pleinement l'amour, la joie, la beauté, le bonheur, dans la jouissance indéfinie de son incomparable splendeur.

N'est-elle pas pleine de fraîcheur et d'espérance, cette page jetée au courant du récit de l'entrée d'un jeune artisan dans la vie :

« Antoine s'élança sur la grande route, il semblait voler. Devant lui était l'avenir, brillant du même éclat que la campagne, et une vie pleine de beaux rêves et de doux espoirs. L'ardeur et la force de la jeunesse rayonnaient dans ses yeux et sur ses lèvres. Tout, autour de lui, n'était que rayons et harmonies; tout flottait comme dans une lumière électrique, et il aspirait à larges traits les parfums enivrants qui s'exhalaient de la terre en fleur. Toutes les fois qu'il apercevait un moissonneur dans la prairie, il le saluait et lui criait : « Oh! la bonne journée! » et chacun de répondre par un joyeux bonjour. Dans les champs de blé, les épis, s'inclinant sur leur tige élancée, lui faisaient de gracieux saluts; à leur ombre, des milliers de grillons répé-

(1) *Doit et Avoir; l'Ecriture perdue.*

taient dans leurs chants : « Qu'il fait bon, qu'il fait « bon au soleil! » Tout un peuple de moineaux était perché sur le vieux saule, et, quand Antoine s'arrêta devant l'arbre, ces petits souverains des champs ne s'enfuirent pas, mais ils penchèrent leur cou vers lui et lui crièrent : « Bonjour, voyageur, où vas-« tu? » Et Antoine disait tout bas : « A la grande « ville, dans la vie! — Bonne chance, criaient les « gais moineaux; courage! en avant (1)! »

L'intervention animée de la nature fait, dans le roman allemand, la part de l'idéal et de l'art, car, dans son but, le roman est toujours pratique, et ne se contente pas de viser au pur plaisir de l'esprit; il enseigne, il veut convaincre; quoi qu'il fasse, c'est toujours une *thèse* que l'esprit allemand expose et poursuit par la plume, l'archet ou le pinceau. Tout le monde ne peut pas s'élever aux spéculations obscures de la philosophie, et c'est le roman qui donne pâture à la méditation et à la rêverie de la grande majorité des esprits, et qui devient ainsi une philosophie à la portée de tous; pour eux, la discussion est ouverte dans le roman, dont les aventures ne sont que l'occasion et le prétexte des dissertations les plus graves. C'est le plus souvent un tableau de mœurs bourgeoises, rehaussé par de minutieuses analyses de sentiments, non pas, à la manière anglaise, dans leur précision sensible, mais dans leur signification philosophique; sous la plume des romanciers allemands, les caractères deviennent presque des entités métaphysiques, on croit voir vivre et marcher de purs phénomènes, tant ils

(1) Gustave Freytag, *Doit et Avoir*, t. I.

travaillent à l'idéalisation même de l'individu : système périlleux, qui fait douter quelquefois si on lit un roman philosophique ou une philosophie romanesque.

Fichte, et après lui Hegel, au-dessous des subtilités inaccessibles de l'*autothéisme* et de l'*idéothéisme* (qu'on nous permette ce mot), avaient jeté les germes d'une morale déplorable, dont leurs disciples, moins transcendentaux, tels que Feuerbach, Max Stirner et autres, s'empressèrent de formuler les conséquences pratiques. Ces essais démontraient suffisamment le danger et l'insanité de leurs systèmes, mais le roman formula le plus énergiquement la protestation du bon sens et de la conscience publique. *Eritis sicut Deus*, sans nom d'auteur, fut le titre d'une peinture énergique et passionnée des désordres causés par l'athéisme hégélien : l'œuvre était attendue, le succès fut immense.

Le lecteur français, habitué à considérer le roman comme une œuvre agréable et facile, à laquelle l'esprit ne demande qu'un court délassement, comprendrait peu l'intérêt de ces œuvres longues et sérieuses, qui cherchent à instruire, et non pas à amuser ni à distraire; en Allemagne, le roman d'amour est réservé à la poésie, et la peinture de cette passion, qui est le ressort exclusif de notre théâtre et de nos romans, n'occupe que la place exacte qu'elle tient dans la vie pratique.

Un seul des romanciers modernes allemands, Gutzkow, pourrait résumer en lui les tendances de l'époque actuelle, car il a essayé les deux principales formes de la littérature, le drame et le roman, et envisagé les faces différentes du problème social. Il

donna d'abord au théâtre des pièces remarquées, et, après un succès mérité dans une nouvelle incarnation du type de Tartufe, il quitta la scène pour le roman. Le succès le suivit dans cette nouvelle voie, malgré les inégalités de son talent, les hardiesses et les inconséquences de ses doctrines, et la forme épique de son style, plus propre à l'action mouvementée du drame qu'au calme récit du roman. Gutzkow est à la tête de l'école avancée qui attaque brutalement les institutions religieuses et politiques de notre temps; l'action du roman se perd souvent dans l'abondance des questions pratiques qu'il soulève, et n'a d'autre lien que la thèse sociale qu'il poursuit. Son roman en neuf volumes, *les Chevaliers de l'esprit*, prétend stigmatiser les vices et les désordres de chaque classe de la société; il y présente d'étranges modèles, vis-à-vis desquels la passion politique le sauve à peine du ridicule littéraire, tel, par exemple, que ce prince prussien, converti à Paris au socialisme, et qui voyage en Allemagne déguisé en apprenti menuisier; le but est d'arriver à une réforme de la société par la liberté individuelle, en présence des tentatives vieillies et impuissantes de l'Eglise et de l'Etat. Dans les *Fils de Pestalozzi*, Gutzkow retrace les bienfaits de l'éducation sur l'homme, mais son ardeur de polémiste se développe plus à l'aise sur le terrain de la lutte religieuse, dont la *Diaconesse* et le *Sorcier de Rome* sont de regrettables inspirations : l'auteur croit dévoiler les intrigues employées par l'Eglise romaine pour affermir sa domination en Allemagne, et surtout en Prusse, et combat à grands coups de plume, et un peu aveuglément, ce qu'on pourrait

appeler le *spectre blanc*, dans la démocratie. Ce sujet, qui est vraiment pour l'Allemagne un sujet d'imagination, attire aujourd'hui l'esprit mordant et irritable de la plupart des romanciers : la discussion religieuse épuise toutes les formes de la littérature, et ce n'est pas un des faits les moins curieux de ce temps, que de voir avec quelle ardeur s'y jettent principalement les *romancières;* pour ne citer que la plus connue, Mme Fanny Lewald, champion obstiné de l'émancipation des femmes, occupe son imagination, qui ne manque ni de force ni de grâce, à signaler le redoutable conflit de l'idée religieuse et de l'idée politique.

La propagande démocratique est plus tempérée et mieux raisonnée dans les romans de Auerbach, dont les *Histoires villageoises de la Forêt-Noire* ont révélé avec éclat le talent réaliste et consciencieux ; ses peintures de mœurs champêtres, la *Pipe de guerre*, la *Femme du professeur*, sont des œuvres sérieuses, empreintes de la philosophie pratique et résignée du caractère allemand.

La lutte moderne de l'aristocratie et de la bourgeoisie sur le terrain pratique de l'industrie et des affaires, est exposée par Freytag, dans la rigoureuse précision des faits (1). Son esprit juste et mesuré dessine finement les traits caractéristiques, l'incapacité fière et dédaigneuse du baron de Rothsattel, jointe à l'ambition, bien actuelle, d'augmenter sa fortune par les spéculations, la scrupuleuse et égoïste activité du négociant Schrœter, la cupidité infatigable et peu délicate du juif Ehrenthal. C'est

(1) *Soll und Haben* (Doit et Avoir).

une œuvre d'enseignement, un aveu plutôt qu'un reproche, qui constate plus qu'il ne démontre la supériorité morale et politique du tiers-état.

La lutte sociale est plus sévèrement accusée dans Spielhagen, dont les idées et le style s'adressent particulièrement aux lecteurs populaires; la plume féconde et piquante d'Hacklander court légèrement des joyeux souvenirs de la *Vie militaire en Prusse* aux détails humoristiques de la vie pratique dans *Boutique et Comptoir;* enfin un romancier de talent, Otto Ludwig, applique à l'analyse des sentiments, une profondeur et une délicatesse d'observation, qui font presque de son roman, *Entre ciel et terre*, le point de départ d'une nouvelle école (1).

Le roman anecdotique est représenté par Reuter, dont la franche gaieté et la bonhomie plaisante trouvent, dans la langue originale employée par l'auteur, le vieil allemand, ou *plattdeutsch*, l'expression pittoresque et imagée qui les fait ressortir.

Si le nombre des prosateurs est considérable en Allemagne, plus grand encore est le nombre des poètes. La poésie, plus libre et plus vague dans ses inspirations que la prose, donne mieux à l'âme contemplative l'expression indéterminée qui lui suffit. La cadence intermittente de la rime, plus sensible dans une langue sourde et uniforme comme la langue allemande, est déjà une harmonie qui charme l'âme autant que l'oreille de son incessant écho; la formation indéfinie des mots, l'élasticité des épithètes, qualités communes avec la langue grecque, rendent facile la forme poétique : quant à l'idée, on

(1) Le chapitre xv de ce roman, *Amour partagé*, est particulièrement remarquable.

ne lui demande, en poésie, ni d'être profonde ni d'être claire ; une rose, une larme, un regret, un désir, composent d'élégants marivaudages du sentimentalisme le plus éthéré ; le lecteur allemand se contente d'une idée obscure, indéterminée : la mesure rhythmique est déjà pour lui une fascination. A ces conditions, il n'y a pas d'étudiant de vingt ans qui ne s'avoue poète ; par la faiblesse de l'idée, la poésie allemande est de courte haleine, et le talent réel s'éparpille dans de petites pièces qui n'exigent, au lieu d'un tempérament poétique, que l'inspiration d'un moment.

Au premier rang des poètes modernes, se place Uhland (1), disciple prudent de l'école romantique, sans l'exagération des premiers maîtres, et avec plus de vérité et d'énergie dans le sentiment. Uhland est le poète sombre et pensif de la mélancolie : sa phrase est vibrante, sa pensée pleine et imagée ; l'âme se sent dominée par la noble et majestueuse sincérité de sa tristesse.

LA FILLE DE L'HÔTESSE.

Trois garçons partirent un jour vers le Rhin, — ils entrèrent dans une hôtellerie : « Madame l'hôtesse a-t-elle de la bonne bière et du vin ? Où donc est sa jolie fille ? — Ma bière et mon vin sont frais et clairs. Ma fille est sur le brancard des morts ! » Et dans la salle où ils entrent, — elle gît là, dans le noir cercueil.

Le premier soulève le linceul, et la contemple

(1) Mort en 1862.

avec tristesse : « Hélas, si tu pouvais vivre encore, charmante fille, comme je t'aimerais ! »

Le second abaisse le voile funèbre et se détourne en sanglotant : « Hélas, faut-il que tu sois dans ce cercueil, toi que déjà j'avais aimée ! »

Le troisième relève le voile et l'embrasse sur ses lèvres blanches : « Je t'ai toujours aimée, aujourd'hui je t'aime encore, et je t'aimerai éternellement ! »

Le romantisme d'Uhland se plaît dans ces tableaux funèbres ; l'idée de la mort, à laquelle il revient sans cesse, revêt, dans ses vers, tantôt la forme fantastique des anciennes légendes, tantôt la forme simple et touchante de la rêverie (1) ; l'éclat de l'expression poétique, qui est la plus grande ressource de son talent, s'efface malheureusement dans la traduction, et avec lui disparaît la beauté la plus frappante de ses œuvres.

(1) Les deux pièces qui suivent appartiennent à chacun de ces genres :

LE CHATEAU SUR LA MER.

Avez-vous vu le château, — le haut château sur la mer ? — Les nuages d'or et de pourpre — passent au-dessus de lui.

On dirait qu'il veut descendre — dans le flot clair comme un glacier, — on dirait qu'il veut monter — dans les nuages brûlants du soir.

— Oui, je l'ai vu — le haut château sur la mer — et la lune qui brille au dessus de lui — et les nuages qui l'environnent.

— Quelle fraîche et douce harmonie — doivent faire les vents et les flots ? — Entendez-vous sortir des grandes salles — la musique et les chants de fêtes ?

— Tous les vents et toutes les vagues — reposent profondément : — je n'entends sortir des salles — qu'une lamentation éplorée.

— Avez-vous vu sur la plate-forme — le roi et son épouse ?

L'inspiration générale de l'époque, facile, à la portée de tous, se retrouve avec sa sentimentalité incolore, dans les poésies de Tiedge (mort en 1840), assez populaire encore pour qu'on puisse le compter parmi les poètes contemporains : l'élégance cherchée de son style, défaut assez rare en Allemagne, fit le succès de ses poèmes et de ses élégies, pauvres d'idées et de composition.

A côté de ce Millevoye germanique se présente, dans l'histoire de la poésie allemande, une grande figure, qui, par droit de naissance, mérite de nous arrêter. Au moment où le XVIII[e] siècle expirait, naissait à Dusseldorf, et de parents juifs, un enfant, qui devait continuer mieux que personne la tradition du scepticisme frivole et de l'insolente ironie. Jeune, Henri Heine se convertissait, sans foi, au catholicisme, estimant qu'il n'était pas de bon goût d'être juif; puis, quittant sa patrie comme il avait quitté

les plis flottants du manteau de pourpre — et les rayons des couronnes d'or?

— Ne conduisent-ils pas avec bonheur — une ravissante jeune fille — divine comme le soleil, — et dont les cheveux d'or rayonnent?

— J'ai bien vu les deux vieillards — sans l'éclat brillant des couronnes — dans de sombres vêtements de deuil... — je n'ai pas vu la jeune fille!...

LA CHAPELLE.

Là-haut, sur le rocher, se dresse la chapelle
Dont le regard de paix plonge au fond du vallon;
En bas dans la vallée, près de l'eau qui ruisselle,
Le gai berger redit sa joyeuse chanson.
Mais la clochette au loin tinte un glas funéraire,
Et les chants de la mort viennent serrer le cœur...
On n'entend déjà plus le jeune et gai chanteur...
L'enfant ecoute, en haut, le tintement austère!...
On porte maintenant, là-haut, dans le tombeau,
Ceux qui vivaient joyeux, au fond de la vallée...
Berger, jeune berger, voilà la destinée;
Un jour aussi pour toi l'on chantera là-haut!

son temple, il venait à Paris livrer éperdûment son esprit et son cœur aux enivrements des plaisirs ; avec quelle ardeur il y trempait ses lèvres avides ! Paris le conquit bientôt tout entier, et ceux qui devaient se confesser douloureusement les *enfants du siècle*, n'eurent pas de compagnon plus infatigable ni plus joyeux. La débauche élégante et raffinée donna ses lettres de naturalisation à ce Byron sans enthousiasme et sans orgueil ; Heine plia sa langue maternelle à la légèreté de l'esprit français ; ses œuvres n'ont d'allemand que la forme, son esprit resta étranger au génie de sa patrie, pour laquelle il n'eut jamais que des railleries et des dédains. Qui pourrait le suivre dans ses œuvres nombreuses, depuis ses premières *Poésies* jusqu'à son dernier pamphlet, *Lutèce*, à travers toutes les idées qu'il jette à la hâte, tous les mouvements de sa passion, tous les sentiments qu'il exprime, les plus nobles comme les plus bas ; parfois, dans ses *Tableaux de voyage* par exemple, il donne essor au sentiment délicat de la nature qui n'est pas étouffé en lui ; mais le plus souvent, par la frivolité de ses injures et la hardiesse de son cynisme, il relève bien plus du XVIII^e^ siècle français que de l'Allemagne, qu'il étonne, et qui parfois le renie. Il s'est jugé lui-même, quand il a écrit : « Mes chants sont empoisonnés : comment peut-il en être autrement ? » A la même époque, en Allemagne, l'élan patriotique de 1813 n'était pas épuisé, et la poésie suivait la route où elle avait déjà recueilli plus d'un succès. Aux cris d'indépendance contre l'étranger, avaient succédé les cris de liberté contre l'absolutisme ; en proscrivant la *Profession de foi* et les *Morts aux*

vivants, et, en exilant l'auteur, le gouvernement prussien donnait à Freiligrath une célébrité que ne lui eussent jamais mérité ses phrases sonores et étincelantes, mais dépourvues de grandes pensées; plus modeste, Arndt, vétéran des guerres de liberté, conquérait une popularité plus solide par ses *Chants de guerre*, et surtout par son chant national. *Quelle est la patrie de l'Allemand?* La même inspiration patriotique inspire Rückert, qui, par l'éclat des images et l'enthousiasme entraînant des idées, se place au premier rang des poètes modernes (1). Gottschall porte, dans la poésie, l'ardeur licencieuse et désordonnée de ses principes politiques exaltés; sous les traits d'une imagination riche et puissante, le sensualisme déborde dans la *Déesse*, dans *Madonne et Madeleine*, où le poète s'efforce de miner, au nom de la nature, les enseignements spiritualistes du christianisme. Il avait été précédé dans cette voie par un autre poète de talent, l'élégant traducteur d'Hafiz le Persan, Daumer, qui, dans ses œuvres poétiques et dans des pamphlets théologiques (2), a poursuivi et développé avec passion la thèse de la contradiction de la morale chrétienne avec les exigences de la nature humaine. Dans les œuvres d'imagination, en Allemagne, il faut s'attendre à tout et ne s'effrayer de rien; la liberté d'écrire tient les esprits en garde, et le bon sens pratique fait sûre justice des exagérations individuelles. En dehors de cette école de

(1) Ses principales œuvres sont *les Sonnets cuirassés*, et des imitations de poésies orientales, dont il professa l'enseignement pendant quelques années aux universités d'Erlangen et de Berlin.

(2) *La Religion du feu et de Moloch; les Mystères de l'antiquité chrétienne.*

poètes controversistes, un nouveau poète vient de paraître, qui a mérité du premier coup d'unanimes applaudissements. L'enthousiasme national a salué, dans *Ashaverus à Rome* de M. Hammerling, l'espérance d'un grand poète : cette œuvre, purement descriptive, d'une composition savante, est traitée avec une grande vivacité d'image et une rare énergie de couleur.

Outre la longue série de ses poètes, l'Allemagne possède une poésie continue, anonyme, la plus populaire, et qu'on appelle la chanson. « Le plus bel épanouissement du génie allemand, a dit Heine, est la philosophie et la chanson. » La chanson semble sortir de l'âme du peuple, tant elle exprime, avec sympathie et vérité, ses rêves, ses aspirations, les élans de son patriotisme et les accents de ses amours ; et le peuple l'accepte comme son œuvre même, sans se soucier du collaborateur inconnu qui lui dévoue obscurément son génie. Les impressions de la vie commune trouvent, dans cette poésie sans affectation, de tendres et touchants interprètes :

« Tu ne te fâcheras pas, — si je ne viens plus près de toi : — car tu sais trop bien — pourquoi tu ne veux plus que je vienne !

Je le jure, je t'ai aimée ; — souvent je t'ai dit mon amour ; — mais tu sais trop bien — pourquoi tu ne veux plus que je t'aime !

Oh ! si je pouvais encore dormir ! — Mais c'est impossible, je souffre ! — Hélas, tu sais trop bien — pourquoi tu ne veux plus que je dorme !

Quels battements dans ma poitrine ! — Viens sur mon cœur, que je t'embrasse..... — Mais tu sais

trop bien pourquoi — il ne faut plus que je t'embrasse !... »

Le langage de la nature et de la réalité n'a jamais été saisi de plus près par la poésie : écoutez ce chant du soir, calme et doux comme une prière :

« Bonne nuit!

Que ce souhait arrive à tous les hommes fatigués! — Dès que le jour peu à peu décline, — les mains laborieuses doivent se reposer, — jusqu'au réveil du matin nouveau. — Bonne nuit!

Reposez-vous! — Fermez vos yeux fatigués. — Il y a plus de calme dans les rues, — on entend la voix du veilleur de nuit, — et la nuit dit à tout le monde : — Reposez-vous!

Que votre sommeil soit doux! — faites-vous un paradis dans vos rêves; — que celui à qui l'amour refuse la paix — reçoive d'agréables songes, — comme si sa bien-aimée lui disait : — Que votre sommeil soit doux.

Bonne nuit! — Dormez, jusqu'à ce que le jour s'éveille; — dormez, jusqu'à ce qu'un nouveau matin — vienne avec ses nouveaux soucis. — Dormez sans peur, le Père vous garde... — Bonne nuit!.. »

Les accents de la chanson populaire bercent ainsi les cœurs inquiets, et endorment les soucis journaliers ; elles sont la poésie toujours présente, le coin toujours bleu de l'idéal dans le ciel souvent assombri, elles relèvent l'âme souffrante qu'accable la réalité, et la font reposer

Dans le pays des songes,
Seul monde où le cœur vive à l'abri des mensonges (1) !

(1) Victor de Laprade.

La littérature dramatique est naturellement peu cultivée chez un peuple, pour qui, en matière d'art, l'intention et l'idée dominent l'action.

L'individualité du personnage dramatique, l'intensité des passions mises en jeu, ne laissent pas, à la réflexion personnelle de l'auditeur, une place dont un Allemand puisse se contenter; l'auteur lui-même s'échappe de ce cadre étroit, qui gêne son inspiration; Gutzkow abandonne le théâtre pour le roman, et le génie de Gottschall et de Rückert faiblit, dès qu'ils prétendent l'enfermer dans le moule conventionnel du drame ou de la tragédie. Freytag pose, avec une ingénieuse subtilité, les règles d'une géométrie dramatique; la marche du drame est représentée par une ligne brisée dont les angles les plus aigus recèlent l'intérêt le plus palpitant, et où la vivacité du dialogue est figurée par des pentes relatives : mais cette singulière théorie, si applaudie qu'elle ait été, n'inspire à son auteur que des œuvres banales, où l'on ne reconnaît plus le spirituel romancier. Le théâtre allemand vit réellement de traditions et de traductions; avec les pièces du théâtre français moderne, un peu modifiées par leur passage dans une autre langue, et souvent ornées de développements explicatifs, la scène allemande est occupée par les œuvres classiques du vieux théâtre national de Lessing et de Schiller, dont les récitatifs longs et didactiques ont tant de charmes pour le spectateur.

L'activité de l'esprit allemand ne trouve son complet essor que dans la philosophie. Quel champ pour développer son génie rêveur et solitaire, que cette science, infinie dans son objet, et par consé-

quent indéfinie dans ses efforts, et illimitée dans ses audaces, dès qu'elle a eu le courage de surpasser cet obstacle puéril et vulgaire qu'on appelle communément la raison! Avec quelle ardeur ces méditatifs infatigables descendent dans les plus obscures subtilités de l'analyse, ou s'élèvent sur les sommets les plus nébuleux de l'abstraction! C'est dans ces régions que leur esprit est à l'aise et qu'il se meut comme dans son élément naturel, peu soucieux d'être compris, ou d'être écouté, et satisfait de l'hommage égoïste de son propre étonnement. « De tous mes élèves, disait avec orgueil Hégel, un seul m'a compris, et encore ne m'a-t-il pas bien compris! » Mais qu'importe au philosophe d'être ou de n'être pas intelligible; les spéculations audacieuses craignent plus les applaudissements de la foule qu'elles ne les recherchent, et le silence de surprise qui les accueille ne trouble pas l'heureuse quiétude de leur isolement.

N'est-ce pas là un merveilleux exemple de la persistance du caractère propre à chaque race? L'antique génie de l'Inde, sensualiste et mystique, poursuit ses fils en quelque endroit que le hasard les jette; et à mesure que les travaux des érudits nous découvrent ce vieux monde, enfoui dans la poussière du passé, nous reconnaissons que la nouvelle philosophie n'est nouvelle que pour notre temps, et que, à travers les siècles, le Dieu-idée de la *Logique* d'Hégel continue le Dieu-âme des *Lois* de Manou (1).

Ce penchant à la méditation excessive est fatal à

(1) *Lois* de Manou, liv. II, st. 81.

l'esprit philosophique; il isole le philosophe des phénomènes qu'il doit observer, et l'égare dans des affirmations *à priori*, bases fragiles des systèmes les plus téméraires et les plus incertains. L'abus des hypothèses paralyse les efforts des écoles allemandes : car la philosophie n'est pas une science exacte qu'on puisse démontrer, selon le mot de Vico, parce qu'on la construit. Le panthéisme d'Hégel, quoique soutenu avec éclat par M. Rosenkranz, ne règne plus aujourd'hui exclusivement dans l'enseignement des universités; les doctrines spiritualistes sont professées avec talent par M. Schopenhauer, qui substitue au Dieu inconscient une volonté suprême et infinie, et par M. Fichte, qui, sans continuer les traditions de son illustre père, fonde sur l'union de la raison et de la foi un spiritualisme religieux, et qui a réuni autour de lui une école de penseurs dignes de poursuivre son œuvre. Ce mouvement, qui ne fait que commencer, était devenu nécessaire, depuis que Feuerbach, Max Stirner (Schmidt), et ceux qu'on appela la gauche hégélienne, avaient dévoilé les conséquences logiques et déplorables du système hégélien.

Plus sûre est la marche de l'esprit allemand dans les sciences qui demandent une érudition profonde, une observation patiente, sans faire intervenir l'imagination, qui ne se contient jamais; les savants spécialistes sont nombreux en Allemagne, et, parmi les noms que nous avons à citer, quelques-uns ont une renommée européenne.

La philologie est fort en honneur de l'autre côté du Rhin; les cours de philologie sont nombreux dans les universités, et la parenté de la langue alle-

mande avec les langues primitives a entraîné les savants aux études comparées les plus approfondies. L'allemand moderne n'est pas autre chose que le haut allemand, *hoch-Deutsch*, parlé autrefois dans le Sud et imposé à toute l'Allemagne par les œuvres de Luther : il est la source d'où dérivent le suédois, le danois, le hollandais, le flamand et l'anglais. J.-J. Rousseau disait : « Les langues du Midi sont filles de la joie, et les langues du Nord, du besoin. » Les unes sont les instruments souples et dociles de l'expansion naturelle du cœur, et les formes rapides et animées de la vivacité des sentiments; les autres, au contraire, avec leur lourd cortège de consonnes, ne sont que la notation nécessaire et algébrique d'une pensée, qui se recueille plus qu'elle ne s'épanche. Aucune difficulté de prononciation ne peut plus arrêter des gosiers façonnés à la gymnastique de la langue allemande, qui, par un phénomène particulier, est devenue, avec le temps, plus rude et plus difficile. La langue des troubadours allemands du moyen âge, de Gottfried de Strasbourg, par exemple, a plus de cadence et de sonorité que l'allemand moderne; le son aigu des syllabes nasales, propre aux langues gothiques et fréquent dans les anciens auteurs, a presque complétement disparu; les modifications apportées par le temps se sont toutes accomplies dans le sens de la dureté, pendant que, chez les autres peuples, les langues ont gagné en douceur d'intonation ce qu'elles perdaient en régularité de forme (1).

(1) En France, on a trouvé trop peu aisées certaines successions de consonnes, étymologiquement régulières, et usitées dans nos anciennes chartes, comme *title*, de titulus, *apostle*,

Les frères Grimm ont élevé à la langue nationale un monument historique et étymologique, le *Dictionnaire allemand*, œuvre d'une science et d'une érudition peu communes. L'antiquité grecque et romaine a trouvé dans Baehr un savant interprète; l'étude des langues orientales, si précieuse pour les origines de la langue allemande, compte parmi ses maîtres : Bopp, traducteur de la vieille poésie philosophique de l'Inde; Bernstein, auteur d'une grammaire arabe et d'un dictionnaire syriaque très-estimés; Ewald, qui a porté dans la critique hébraïque tant de subtilité dans l'analyse, tant de témérité dans l'hypothèse; enfin Boeckh, qui a précisé les règles et la méthode de cette science, en fondant, ce qu'on peut appeler, la philosophie de la philologie.

Mais, c'est dans la science du droit, que la critique allemande de notre temps a remporté ses plus éclatants triomphes. L'*école philosophique* de Kant, de Thibault et d'Hegel, avait fait du droit une science universelle, applicable sous une forme unique à tous les temps et dans tous les lieux; une nouvelle école, l'*école historique*, combattit cette hypothèse trop générale, et, à force de travaux et de génie, la renversa. Après Hugo, le savant professeur de

d'apostolus, dont on a fait *titre*, *apôtre*. Les Allemands ont conservé intrépidement ces résonnances difficiles, titel, apostel, qu'on prononce title, apostle. Une langue voisine, très-riche en voyelles sonores, la langue tchèque, offre des formes d'une prononciation encore plus pénible, par exemple *zmrzlina*, glace, *trzni*, marché, *Plsn*, nom d'une grande ville de Bohème que les Allemands appellent Pilsen. Avec de pareils mots, la conversation n'est plus qu'un bruit sourd et saccadé.

Gœttingue, à qui on peut reprocher d'avoir poussé quelquefois l'induction jusqu'au paradoxe, parurent Savigny, aussi remarquable par la sûreté de son immense érudition que par l'élégante distinction de son style, et Niebuhr, dont la pénétration infatigable et l'ingénieuse sagacité enrichirent l'histoire du droit romain de magnifiques découvertes. On peut le dire, ce fut une nouvelle renaissance du droit romain, un nouveau XVIe siècle, une nouvelle école de Bologne au delà des monts ; le monde savant suivait avec curiosité la trace des illustres voyageurs, qui parcouraient les bibliothèques de l'Europe, notant à chaque pas une interprétation nouvelle, une découverte inattendue, une précieuse indication. Cette école est continuée de nos jours par de nombreux jurisconsultes ; avec moins de pénétration, M. Haenel possède une érudition aussi vaste, M. Huschke suit la tradition synthétique de M. de Savigny, et M. Waechter joint à la science de ses devanciers une connaissance approfondie du droit germanique.

Les travaux de MM. Niebuhr et de Savigny appartiennent autant à l'archéologie et à l'histoire qu'à la science du droit. Il n'y a pas longtemps que le goût des études archéologiques est répandu en Allemagne. Les premières sociétés archéologiques furent établies vers 1840, sous l'inspiration de M. Gerhard, auteur de belles études sur les antiquités d'Italie et d'Allemagne ; ces études, dont Winkelmann avait révélé l'intérêt, ont encore dans M. Welcker un interprète savant, mais parfois obscur.

Les historiens modernes de l'Allemagne se distinguent par un sincère désir d'impartialité, et par

cet esprit d'investigation qui est, en histoire, une garantie de vérité. On ne saurait les classer par école, car ils sont plutôt compilateurs que philosophes : deux noms dominent aujourd'hui les études historiques en Allemagne : M. de Raumer, à qui ses fréquents voyages ont rendu les recherches faciles, et dont les *Lettres* sont de véritables pages d'histoire ; et M. Léopold Ranke, érudit patient, narrateur méthodique et intéressant, qui a publié sur l'Italie, la France et l'Allemagne, des ouvrages qui ont mérité d'être traduits en plusieurs langues.

L'histoire littéraire de l'Allemagne a été écrite par M. Gervinus avec une connaissance précise, on peut dire un amour des sources nationales, et un esprit juste et élevé, porté aux considérations philosophiques; son talent multiple, et toujours heureux, s'est aussi essayé dans l'histoire, dans la politique et dans la poésie; ses jugements littéraires font autorité.

Dans les études géographiques, l'Allemagne offre à l'admiration de l'Europe, un des plus grands noms qui aient jamais honoré la science, celui d'Alexandre de Humboldt. Son génie encyclopédique a dépassé de beaucoup les limites de la géographie, et la botanique, l'astronomie, la physique, même l'anatomie, ont été comme créées à nouveau par les méthodes larges et synthétiques de ce puissant esprit (1). M. de Humbolt a résumé ses longues et laborieuses études dans un immense ouvrage, le *Cosmos* ou la *Description physique du monde*, qui

(1) C'est au dévouement de M. de Humboldt, et non pas à l'intervention de l'empereur de Russie, que Paris doit la conservation du pont d'Iéna, que Blücher allait faire sauter en 1815.

restera, à n'en pas douter, le plus grand monument scientifique du siècle.

L'esprit de méthode et de déduction, qui pénètre de plus en plus, surtout en Allemagne, dans les sciences de fait, a fait faire à la géographie des progrès remarquables. L'*Histoire de la Géographie et des découvertes géographiques* de Carl Ritter est moins une œuvre de description, qu'un essai nouveau et original de critique savante. Ritter va de l'antiquité au XVI^e^ siècle; mais dans ce voyage sur les routes obscures du passé, que d'étapes nouvelles, que d'aperçus ingénieux, quelle étude sévère des monuments épargnés par les siècles! L'esprit de généralisation conduit parfois l'auteur à des hypothèses hasardées; mais, qui ne suit avec intérêt, par exemple, son étude du Pentateuque, dans lequel il retrouve les trois formes successives et universelles de la tradition géographique : d'abord la description du monde (Genèse, cap. x), puis la description d'un pays (livre de Josué), enfin un itinéraire (Exode)? Le danger de quelques inductions aventurées est largement compensé par l'intérêt des faits certains que l'auteur met en lumière. M. Berghaus continue la tradition de Ritter, et ses nombreux ouvrages embrassent toutes les sciences qui relèvent de la géographie. M. Petermann s'est acquis, dans la géographie descriptive, une juste célébrité : ses fréquents voyages l'ont mis en relation avec les savants du monde entier.

Les sciences d'observation ne manquent pas non plus de maîtres renommés. La physiologie cite les noms de Muller, dont les expériences précises ont rectifié plus d'un fait inexact, et de Virchow, aussi

célèbre au Parlement qu'à l'Université, généralisateur hardi, novateur intrépide, dont le système matérialiste se résume dans cette phrase : « Chaque animal représente une somme d'unités vitales qui portent, chacune en elle-même, les caractères complets de la vie. » En chimie, Liebig et Bunsen rappellent, le premier, des travaux considérables et d'une grande utilité pratique, sur la chimie organique, le second des expériences nouvelles sur l'électricité, et les brillantes découvertes de l'analyse spectrale; parmi les naturalistes, nous mentionnerons : M. Nees d'Esenbeck, qui s'efforce de systématiser la botanique, et d'appliquer à cette science des principes de méthode générale; M. Burmeister, entomologiste distingué et vulgarisateur éminent; enfin M. Ehrenberg, dont les travaux patients ont révélé l'importance et expliqué l'organisation du monde des infiniment petits, des infusoires.

En dehors des ouvrages techniques, destinés à l'avancement de la science, les savants allemands se préoccupent surtout de vulgariser les connaissances acquises, et d'élever ainsi le niveau de l'éducation générale au-dessus des notions élémentaires de l'instruction obligatoire. Presque tous joignent à leurs connaissances spéciales le talent de l'orateur et l'expérience du philosophe, et ils se mettent en communication incessante avec le peuple par des associations, par des conférences, par des publications périodiques, telles que les *Discours à la portée de tous* (gemeinverstandliche vortrage) ; toutes les sciences ont leur place dans ce recueil, qui paraît sous la direction de Virchow, économie sociale et politique, physique, médecine, chimie,

agriculture, histoire, etc., traitées au point de vue pratique, et sous la recommandation scientifique des noms les plus célèbres.

Ce n'est guère que dans le domaine de la science que l'échange intellectuelle se fait entre le peuple allemand et les autres peuples; la littérature allemande proprement dite est aussi peu connue à l'étranger, que la littérature étrangère est peu appréciée en Allemage. L'abbé de Vauxcelles raconte que de son temps, à la fin du dernier siècle, l'écrivain français le plus estimé en Allemagne était Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris;* vers le même temps, un des premiers critiques allemands, Schlegel, osait écrire : « Molière n'est bon que dans la farce! » Depuis, Paul de Kock éclipsa Mercier, et la vogue aujourd'hui est partagée entre Scribe, Bérenger et Eugène Süe. Comment les Allemands, graves et positifs, n'estiment-ils de notre littérature que les auteurs les moins positifs et les moins graves? Nous ne saurions l'expliquer. Peut-être l'ingéniosité dramatique de Scribe, le chaud patriotisme de Bérenger, l'invention fantastique d'Eugène Süe suffisent-ils pour les séduire, dans une langue dont les finesses ne les touchent point et dont les beautés leur échappent. C'est par la lecture de ces auteurs, avec un peu de Racine et très peu de Molière, que les élèves allemands apprennent à connaître notre littérature; on leur fait apprendre des vers de Chateaubriand, qui fut mauvais poète, excepté en prose, et traduire des recueils d'*ana*, pour leur donner une idée de notre bel esprit; mais Victor Hugo est incompris; Feuillet, Augier, Ponsard, sont ignorés; le nom même d'Alfred de Musset est inconnu; la sen-

timentalité de Lamartine le sauve seul de l'oubli : il en résulte que beaucoup de gens savent le français, mais ne le comprennent pas.

Il semble que, par cette ignorance volontaire et dédaigneuse, l'Allemagne abdique le grand rôle que lui assignait son passé, dans l'histoire des œuvres de l'esprit humain. N'avait-elle pas été, à proprement parler, la mère des lettres, cette docte Allemagne, qui, après avoir inventé l'imprimerie, envoyait ses enfants la répandre dans toute l'Europe (1)? En 1554, un libraire d'Augsbourg, George Willer, dressa le premier catalogue de livres (2), seul moyen d'informations pour les savants, et lorsque la congrégation de l'Index publia, en 1559, sa première liste prohibitive, l'Allemagne fut le refuge des livres et des libraires mis à l'Index (3); le commerce des livres devint bientôt florissant, et fit la fortune des foires célèbres de Francfort, où il commença, et de Leipsig. Les princes allemands tinrent souvent à honneur d'encourager les lettres; les bibliothèques de Berlin, de Munich, de Dresde, de Stuttgard, de Gœttingue, de Wolfenbüttel, qui comptent chacune plus de deux cent mille volumes, montrent avec quel zèle furent réunies ces précieuses collections. Il y a quelques années, la libéralité publique a voulu venir en aide aux écrivains, dont les débuts

(1) L'imprimerie fut introduite en France, vers 1467, par Ulrich Gering, Michaël Freiburger, et Martin Krantz, de Mayence ; en Italie, vers 1465, par Conrad Schweiheim, Arnold Panmartz, et Ulrich Han, de Mayence ; en Suède, vers 1483, par Jean Swell, Allemand ; en Russie, vers 1500, par un imprimeur de Lubeck, appelé par Ivan III.

(2) Beckmann, *Histoire des inventions*.

(3) Galazzi, *Istoria del gran Ducato*, t. III p. 442.

sont parfois si pénibles, et récompenser aussi ceux dont le succès signalait le talent; depuis douze ans un major, M. Serre, de Dresde, a établi à Weimar la fondation Schiller, *Schillerstiftung*, à l'aide de souscriptions privées, société différente de notre société des gens de lettres, qui s'administre avec ses seules ressources. Cette fondation se subdivise déjà en vingt-trois sociétés, répandues en Allemagne, et dispose d'un fonds de seize cent mille francs (soit 370,000 thalers, 30,000 gulden Sud, et 48,234 florins du Rhin) (1).

En combien de pays le public prend-il un pareil souci de la littérature, et comprend-il aussi nettement la solidarité qui unit entre elles toutes les manifestations de l'activité humaine, toutes les formes par lesquelles se fait jour le talent, qui fait l'honneur et la dignité des peuples? Le caractère de la littérature allemande est, précisément, d'être entrée assez intimement dans les mœurs, pour captiver

(1) Pour l'année 1870, les secours se sont répartis ainsi : pour 23,000 francs de pensions viagères, 26,000 francs de pensions temporaires, 12,000 francs de secours une fois donnés. Parmi les pensions viagères, trois s'élèvent à 1,000 francs, six à 1,150 francs, sept à 950 francs, trois à 750 francs, une à 600 francs, une à 450 francs, une à 400. On a établi la publicité pour les noms des titulaires, sans indiquer la quotité de la pension, car c'est une récompense et non pas une aumône. Sur la liste des pensionnés viagèrement, figurent Karl Gutzkow, M^me^ Bechstein, une dame de Lamothe-Fouquet, de Berlin, etc. Les pensions temporaires, de 200 à 1,700 francs, sont partagées entre trente-sept titulaires; dix-sept de ces pensions sont attribuées aux familles d'auteurs décédés. Les secours varient de 150 à 600 francs. Le fonds s'accroît de dons volontaires, et, depuis quelques années d'existence, la fondation Schiller est dans une situation très-prospère.

En Allemagne, la propriété littéraire s'éteint trente ans après le décès.

l'attention et l'intérêt de la foule; si cette littérature manque de grandeur, elle ne manque pas de vérité; en acceptant un rôle modeste, elle a élevé le peuple jusqu'à elle, et a élargi les bornes du savoir, aux esprits que l'attrait entrevu de la science avait rendus avides; délaissant le monde chimérique de la fantaisie, elle a peint la vie, aux bons et aux mauvais jours, la lutte réelle avec ses découragements et ses espérances, enseignant ainsi ceux qui s'y préparent, et ajoutant, à la résignation des autres, la douce poésie de la nature et des plus tendres sentiments du cœur. Voilà pourquoi la reconnaissance populaire la soutient et l'encourage dans son œuvre sociale, qui est de faire disparaître de plus en plus « l'inégalité de l'éducation et de la lumière, le plus grand obstacle à notre complète civilisation (1). »

(1) De Lamartine.

ARTS

Les œuvres de l'art sont les manifestations les plus sensibles de l'originalité des peuples, et à ce titre, l'art allemand tient une place à part, et une grande place, dans l'histoire du génie humain. Comment se fait-il que ce caractère d'originalité appartienne surtout à l'art, inspiration mobile et capricieuse de la plus capricieuse de nos facultés? Les philosophies se ressemblent, les religions se rapprochent, la raison et l'esprit humain ont, dans le monde entier, d'inévitables points de rencontre; l'art s'isole, se localise, et porte dans ses œuvres le cachet frappant de son origine. Qu'on ne s'y trompe pas : l'imagination est la faculté *humaine*, par excellence. Le chien fait des raisonnements, donc il a de la raison, le chien a aussi de la mémoire : le développement est sans doute incomplet, mais la faculté existe; l'homme seul a de l'imagination; seul, dans des conceptions inépuisables, il crée chaque jour les mondes nouveaux de l'idéal. La vieille défini-

tion doit changer : l'homme est un animal imaginatif.

Un écrivain allemand, Jean Paul, a dit : « Dieu a donné aux Français l'empire de la terre, aux Anglais l'empire de la mer, aux Allemands l'empire de l'air, » voulant signaler ainsi les tendances idéalistes, qui entraînent sans cesse au-dessus de la terre les imaginations d'outre-Rhin. Ce n'est pas l'enthousiasme, ce n'est pas l'énergie débordante d'un tempérament puissant, qui emporte ainsi les âmes : non, les esprits sont calmes et réfléchis, et dans cette région froide, dans « la Germanie au ciel rigoureux, triste à habiter et à voir (1), » l'art ne naît pas spontanément de la splendeur du ciel ni du sourire de la nature, et l'homme ne le reçoit pas vivant, palpitant, sous ses yeux : il le cherche, il le poursuit, pour satisfaire la faculté impérieuse qui le réclame, et le plus souvent ses efforts ne réussissent qu'à idéaliser le réalisme de la vie, ou à être nuageux pour paraître haut. La tâche est pénible, mais l'heure du triomphe sonne aussi pour l'étude âpre et persévérante, triomphe, il est vrai, d'autant moins ratifié par la foule qu'il a été plus laborieusement préparé. Ainsi, tandis qu'en Italie la première force de l'art est l'inspiration, en Allemagne, c'est le travail : ces deux états distinguent et caractérisent les deux écoles, et leur harmonieuse combinaison crée la plus haute puissance de l'art, sans que l'un puisse jamais se passer absolument de l'autre. Dieu les dispense pourtant inégalement :

(1) Tacite, *de Mor. Ger.*, II. — Qui, Asia aut Africa aut Italia relicta, Germaniam peteret, informem terris, asperam cœlo; tristem cultu aspectuque.

à côté des génies inspirés, en quelque sorte naturels, qui poursuivent l'idéal comme une vocation, et qui seuls ont la puissance de fonder des dynasties artistiques, il y a les génies réfléchis, doués des facultés les plus actives de la science et du travail,et qui, n'étant pas nés, comme les premiers, sur les divins sommets, les escaladent parfois et y fixent à jamais leur nom victorieux, mais solitaire. Les premiers sont les radieux enchanteurs du cœur humain; à peine prennent-ils conscience de leur génie, dont les inspirations faciles jaillissent comme d'une source inépuisable; ce sont les Raphaël, les Mozart, qui peuvent mourir jeunes, puisqu'ils meurent immortels, semblables à ces astres, qui brillent à la voûte étoilée, et dont l'éclat continu n'épuise jamais la splendeur. Les autres sont les sublimes tourmenteursde la pensée : ils ont la vue et l'intelligence du génie, et ils le poursuivent avec une héroïque audace; leurs œuvres, plus humaines, séduisent notre admiration par l'énergie même des efforts dont elles portent les traces; ce sont les Michel-Ange, les Beethoven, géants démesurés, qui apparaissent une fois au ciel de l'humanité, comme ces comètes éblouissantes, dont on ignore également l'origine et le destin.

PEINTURE

L'esthétique allemande a une tendance générale qu'aucune autre école, antique ou moderne, n'a suivie, c'est le culte de la forme, non plus, comme les anciens, dans son harmonie ni dans sa grâce, mais dans l'opulence de ses lignes et la crudité de

ses couleurs. Rien n'est absolu en ce monde, et l'idéal, que les spéculations philosophiques placent en dehors de nous, dans un au-delà insaisissable, subit lui-même les influences de temps, de lieu, de climat, de mœurs, qui s'exercent autour de nous. Pour chacun de nous il est intelligible d'une façon particulière, et pour se rendre compte de la différence d'interprétation esthétique qu'une même idée peut recevoir, sous la main de deux hommes de génie, nous n'avons qu'à comparer, dans deux écoles opposées, l'école italienne et l'école allemande (1), et dans les œuvres de deux maîtres, Raphaël et Rubens, la conception et l'exécution d'un sujet, qui prête assez à l'expression de l'idéal, l'extase de *sainte Cécile*.

La sainte Cécile, de Raphaël (2), est d'une unité d'idée et d'exécution qui déroute l'analyse. Debout,

(1) Une critique sévère nous contesterait à bon droit cette double expression d'école *Italienne* et d'école *Allemande*, qui désigne un ensemble d'écoles, et ne convient que pour la comparaison très-générale que nous avons en vue. L'école romaine et l'école flamande appartiennent chacune à une grande famille, et le nom de famille nous suffit ici. La parenté de Rubens avec les autres écoles d'Allemagne n'a pas toujours été reconnue, à tort. L'école de Cologne, déjà célèbre au XIIIe siècle (v. Wolfram d'Eschenbach dans *Parcival*) est la mère de toutes les écoles septentrionales ; l'absence de modèles lui fit perdre l'inspiration byzantine, qui l'avait formée, et la jeta dans l'imitation de la nature. Dès la première moitié du XVe siècle, l'école flamande en sortit, et bientôt, sous l'influence de la découverte de la peinture à l'huile, des artistes partirent des bords du Rhin, comme Wurmser de Strasbourg, pour fonder des écoles à Augsbourg, à Nuremberg, à Prague. Martin Schœn, de Colmar introduisit la perspective (fin du XVe siècle) et parmi ses élèves figura Wolhgemuth, de Nuremberg, dont Albrecht Dürer fut le disciple. L'école des Van Eyck (nés à Cologne) fut l'école de Rubens.

(2) Musée de Bologne.

les yeux au ciel, la Sainte respire l'extase la plus calme, la plus sereine, la plus haute, qu'il soit donné à l'âme humaine d'éprouver. On sent que dans ce corps admirablement reposé, qui nous reporte si loin des extases nerveuses de l'école espagnole, l'âme est seule en action, et, presque complétement dégagée, écoute déjà, dans le ciel, l'écho des suaves mélodies de la harpe suspendue encore à ses doigts; les personnages qui l'entourent, concentrent sur elle l'intérêt du sujet et subissent, chacun à des degrés divers, le charme de ses cantiques, partageant le divin ravissement qui l'emporte elle-même. Est-ce une femme? est-ce un ange? on ne sait; car, à mesure que l'esprit prend possession de cette œuvre, la matière semble se subtiliser, et les horizons éblouissants du monde surnaturel s'ouvrent devant les yeux.

Tout autre est la sainte Cécile de l'école Allemande, car, tandis que Raphaël et ses disciples n'aspirent qu'à donner une forme à l'idéal préconçu, Rubens et ses élèves ne cherchent qu'à donner de l'idéal à une forme réalisée. Une forte femme (1), aux cheveux roux, frisés à la Louis XIII, est assise devant un orgue, dont elle joue nonchalamment, en regardant le public; sa robuste poitrine s'échappe d'une robe de velours vert à crevées de satin blanc; deux petits anges, la tête dans les nuages, regardent ses doigts avec beaucoup plus de curiosité mutine que de pieuse attention; on dirait une personne de qualité, qui trompe l'ennemi des loisirs dus à son rang; telle est la sainte qu'a voulu peindre Rubens.

(1) Musée de Berlin, n° 781.

Je porte beaucoup de respect aux philosophes, qui font des découvertes si difficiles, et qui expliquent tout ce qu on ne comprend pas : mais c'est un grand travail, de faire sortir d'une même idée deux esthétiques si discordantes dans leurs expressions.

Peut-être, peut-on expliquer, sans philosophie, les sources d'inspiration des deux écoles, également estimables, à notre goût, parce que chacune représente un effort supérieur du génie humain.

L'homme, a dit un penseur, fait la beauté de ce qu'il aime (1); la beauté, qui est le nom commun de l'idéal, varie de latitude en latitude, et, avec elle, différent les éléments qui produisent le sentiment irrésistible du beau.

Qui n'a senti les chaudes influences du ciel d'Italie, au temps où avide de beau, et plus pleine encore de désir que de jouissance, l'âme s'enivre de surprise et d'admiration? La nature généreuse laisse à l'homme le loisir de la pensée, et ses magnificences l'élèvent bien au delà des vulgaires préoccupations. Pour le laboureur de la Vénétie, le soleil n'est pas seulement le foyer bienfaisant, qui fait mûrir ses moissons et ses raisins, c'est aussi l'astre splendide qui éveille la prière du matin, et qui, à la fin du jour, appelle dans le cœur, au tintement de l'Angelus, l'hymne de reconnaissance et les méditations profondes de la prière du soir.

Sous un pareil climat, où les bras travaillent moins que l'esprit, la beauté se compose plus d'éléments

(1) Ernest Renan.

intelligibles que d'éléments sensibles, c'est-à-dire que les sentiments et les passions tiennent la plus large place, et que, dans la forme même, on cherche plutôt la satisfaction de l'intelligence que la jouissance des sens, à savoir : l'harmonie et la grâce.

Dans le Nord, au contraire, sous les latitudes moins heureuses, où les besoins de l'homme se trouvent aux prises avec les difficultés de vivre, et n'obtiennent pour un plus grand travail qu'une moindre satisfaction, le sentiment esthétique exige des impressions plus fortes, plus aiguës et plus individuelles. La nature, qui est notre première et notre meilleure initiatrice, au culte du beau, s'est refroidie comme resserrée en elle-même, et semble vouloir cacher, à son soleil pâle, des beautés qu'il ne peut plus embellir de ses rayons. Ce n'est plus la puissante expansion de la campagne napolitaine, qui impose impitoyablement l'admiration; ici, pour la trouver belle, il faut étudier et pénétrer cette nature farouche, qui ne livre pas plus, à l'homme indifférent ou inhabile, le spectacle de ses merveilles que les bienfaits de sa fécondité.

C'est un obstacle à la vulgarisation de l'art. Au lieu de rechercher le beau, qui lui échappe dans ses manifestations les plus imposantes, le goût septentrional recherche de préférence les beautés plus prochaines, qui frappent les sens plus que l'esprit; il s'arrête au premier degré de l'émotion esthétique, tandis que l'imagination méridionale dépassant le plaisir de la sensation, s'élève jusqu'au sentiment.

La robuste solidité des formes, le vif éclat des couleurs flattent les sens, accoutumés dans la réa-

lité à des formes plus rudes, à des coloris plus ternes, et comme les génies ne sont que l'expression supérieure du temps et du milieu qui a contribué à les former, les artistes des écoles allemandes excellent dans la réprésentation de cet épanouissement de la vie physique (1).

Il y a, dans la succession de ces écoles, une logique régulière, intéressante à observer. L'art allemand, précis et formaliste à ses débuts, dans l'interprétation des croyances idéales du moyen-âge, devient sensualiste avec Rubens, aussitôt qu'il abandonne sa première source d'inspiration, et, quand il ne s'enferme pas dans la minutieuse reproduction des scènes de la vie domestique, il ne s'élève pas, avec Rembrant, au delà d'un réalisme qui ne doit son succès qu'à la hardiesse d'effets matériels, monotones dans leur uniformité, mais assez nouveaux pour captiver l'attention, et quelquefois assez heureux pour prouver du génie. Quelles eussent été les conséquences de ces doctrines en des mains moins habiles, si de profondes révolutions religieuses et philosophiques ne fussent venues modifier le milieu ambiant, et imprimer à l'activité intellectuelle une nouvelle direction? nul ne peut le prévoir; l'art dut s'ouvrir une route nouvelle, car, ni la réforme, qui étouffait le sentiment à force de raison, ni la philosophie, qui détruisait le surnaturel à force de scepticisme, ne lui permettaient de suivre les traces sublimes du génie italien; il devint plus original, et substitua à l'idéal religieux qui lui était définiti-

(1) Jordaens-Von Diepenbeck. — *Mariage de sainte Catherine*, Musée de Berlin, n° 828.

vement supprimé, l'inspiration du philosophisme nuageux, dans lequel l'esprit germanique s'égare si volontiers.

Des énigmes philosophiques mises en tableaux, telle est la tendance moderne de la grande peinture allemande, que nous pouvons étudier dans les œuvres d'un maître placé au premier rang par la renommée.

Wilhelm de Kaulbach est le représentant austère de l'art allemand moderne livré à sa seule inspiration. Ses œuvres ne portent pas trace d'un faire emprunté : il n'a jamais demandé à une école étrangère la tradition des maîtres ; élève de Cornélius, il n'est devenu artiste que du jour où il a cessé d'être disciple, et où il a rejeté les données classiques de l'imitation florentine, si fort en honneur à ce moment. Etrange destinée, que celle de ce jeune homme, artiste malgré lui, entrant à l'école de Düsseldorf pour céder aux instances de son père et aux conseils du grand sculpteur Rauch, son compatriote; élève médiocre, obligé de renoncer, par incapacité, à peindre les cartons du maître, et se révélant tout d'un coup dans une œuvre bizarre et poignante, la *Maison de fous*, dont le hasard lui mit le modèle sous les yeux, dans le voisinage d'une église de campagne, qu'il était chargé de décorer. Ce fut le commencement de sa gloire et le vrai début de son talent sombre, inquiet, plein d'audace et de liberté.

Son œuvre capitale, les six grandes compositions de l'escalier du Musée à Berlin, dénotent toute la puissance de sa pensée. Il ne s'effraie pas de symboliser, en six pages, l'histoire de l'humanité; mais son pinceau, à l'étroit dans ce cadre, se perd dans l'exubérance des détails, et sacrifie l'unité

d'impression que demande la beauté artistique, à la profusion des incidents que la vérité historique impose. L'idée du peintre est si peu précise, que ses tableaux ont donné lieu à des analyses assez différentes; la première vue égare les yeux, et l'intention échappe certainement au visiteur non préparé.

L'idée première des six époques de l'humanité est d'une conception peu ordinaire, et dans le désordre de l'expression, apparaissent çà et là des intentions de génie. *La tour de Babel* offre une composition exagérée et peu conforme à l'histoire : le farouche maître d'esclaves, qui occupe le centre du tableau, serait peut-être difficile à retrouver dans les traditions patriarcales de la Mésopotamie; mais que de talent dans le second sujet, *la Grèce au temps d'Homère!* Homère, qui symbolise un nouveau développement artistique et religieux du génie hellénique, aborde sur le rivage de l'Ionie, guidé par la Sybille de Cumes, représentante des plus antiques traditions. La Grèce prête l'oreille à ses chants divins; Hésiode, Eschyle, Pindare l'attendent sur le rivage, Phidias dans le lointain sculpte sa poésie ; les dieux, conduits par l'Amour et les Grâces, descendent à l'horizon, et tout au fond; Orphée, morne et seul, pressent tristement que l'âge des Titans va faire place à l'âge nouveau de l'épopée homérique.

Tel est le tableau que nous avons admiré, et qui renferme beaucoup d'autres allégories, dont l'obscurité gâte et affaiblit l'action principale. *La destruction de Jérusalem* est une des compositions les plus désordonnées et les plus multiples, dans laquelle

Kaulbach enferme tous les temps et tous les peuples, Juifs, Romains, nations modernes, et qui donne trop à deviner. *La défaite des Huns* tient à la fois du symbole et de la légende : la silhouette de Rome, au fond du tableau, qui exprime une pensée profonde de l'artiste, trompe un peu librement la science du spectateur. Dans la *Conquête de Jérusalem par Godefroy de Bouillon*, la faiblesse d'ordonnance, l'insuffisance de l'idée et l'exagération des effets sont des défauts manifestes. La dernière et la plus intelligible de ces pages magistrales est la *Réformation ;* elle ferait le plus d'honneur à Kaulbach, si la composition générale, et même la disposition de certains groupes, ne rappelaient trop directement le chef-d'œuvre de *l'Ecole d'Athènes*.

Des œuvres d'une invention si puissante, et d'un caractère si philosophique, devaient faire fortune chez le peuple le plus méditatif du monde, autant par leur tendance même, que par les procédés d'exécution. Ceci explique comment, avec un coloris vulgaire, avec un dessin correct mais sans distinction, Kaulbach jouit en Allemagne d'une gloire indiscutée.

L'inspiration de l'Allemagne septentrionale, qui substitue l'idée à l'idéal, est représentée par Kaulbach et par un autre maître, instruit à la même école, et, comme lui, disciple insubordonné du même maître, par Lessing. Doué d'un tempérament artistique, et célèbre de bonne heure, Lessing se signale par une touche plus ferme, par un procédé plus habile, par un réalisme saisissant qui exalte la rêverie : bien différente de l'idée de Kaulbach, qui provoque la science et l'érudition patiente du spec-

tateur, la pensée de Lessing éclate en quelques traits, dans sa froide et poignante simplicité, et, au milieu de l'émotion esthétique, ramène brutalement aux douleurs et aux misères de la réalité. *Ezzelino da Romano* refusant dans son cachot les consolations religieuses des moines, après la défaite de Cassano (1), n'exprime-t-il pas toute la rage orgueilleuse et désespérée de l'athéisme vaincu ? *Huss au concile de Constance* (2) a aussi inspiré une œuvre admirable de vérité et d'énergie à cet artiste dont le talent, vraiment allemand, aime et recherche les scènes passionnées de l'histoire nationale.

Le génie de l'Allemagne méridionale, plus éclectique, moins sévère et plus délicat, adouci par le voisinage de l'Italie, plus spiritualiste et moins idéaliste, offre également de grands noms à l'admiration publique.

En 1811, trois jeunes artistes allemands vivaient à Rome. L'un, nature timide et rêveuse, échappé de l'Académie de Vienne où l'influence de David étouffait ses aspirations, s'était réfugié dans la ville éternelle, capitale de ces traditions et de ces légendes qu'il devait reproduire plus tard, unissant, dans une touche sobre et fine, la délicatesse du Pérugin au naturalisme naïf des Van Eyk et des Cranach ; c'était Owerbeck, qui ressuscitait ainsi, en pleine Allemagne, les traditions perdues de l'École romaine. L'autre, Cornélius, n'avait pu trouver à Düsseldorf un maître capable de contenir et de diriger l'impétuosité de sa jeunesse ; il arrivait à Rome,

(1) Musée de Francfort, n° 332.
(2) Id., n° 365.

avide de goûter aux inspirations de l'art antique, qui devaient captiver son génie, tout en lui laissant de sa nature primitive l'incorrection du dessin et la hardiesse de l'invention. Absorbé dans l'étude de Michel-Ange et de Jules Romain, il parvint à faire revivre sous son pinceau les types superbes des maîtres de la Renaissance. Le prince Louis de Bavière, qui protégeait les deux artistes, les appelait assez heureusement, le Saint-Jean et le Saint-Paul de l'art nouveau.

Le troisième était un jeune homme, encore inconnu, qui devait employer une grande sûreté de pinceau, et une science exacte des effets servie par une imagination heureuse, à reproduire l'histoire chevaleresque des épopées germaniques : il s'appelait Jules Schnorr.

Philippe Veith est de la même époque et aussi de la même école d'imitation, moins exclusif qu'Owerbeck ou Cornélius, et alliant parfois, à la grâce de l'école ombrienne, l'éclatant coloris des maîtres de Venise. *L'introduction des arts en Allemagne par le Christianisme* (1), est d'une composition harmonieuse, dont la grâce d'ensemble rachète la délicate monotonie des types.

Aucun des noms que nous aurions à citer pour compléter la liste des maîtres de la peinture moderne en Allemagne, ne signale un progrès, un procédé original ou nouveau dans la marche de l'art. Les maîtres de la grande peinture nous sont maintenant connus, et la tendance actuelle de la peinture allemande s'accuse nettement dans les œuvres ori-

(1) Fresque du Musée de Francfort, n° 357.

ginales de Kaulbach et de Lessing. Quoi qu'on en ait dit, le talent et le succès de ces deux artistes prouvent, que la grande peinture n'est pas une inspiration factice du sentiment allemand, inférieur aujourd'hui dans les autres genres.

Par ses délicates reproductions des légendes, M. Moritz von Schwind a acquis une réputation, que ne lui contesteront pas les spectateurs charmés de la grâce exquise, avec laquelle son pinceau raconte les aventures de la princesse Ilsée (1), les poétiques amours de la belle Mélusine, sans oublier, pour sa gloire, les fresques dont il a couvert les vieilles murailles de la Wartbourg.

La peinture de genre se soutient, grâce au talent de M. Knaus, de M. Heilbuth, qui s'est fait connaître à nos expositions annuelles, et de M. Sohn, de Düsseldorf. M. Bergmann de Hanovre, (2) est un bon peintre d'histoire, un Robert Fleury raffiné, et M. Camphausen un habile peintre de batailles.

Dans le paysage, peu de noms sont à citer : peut-être les Allemands aiment-ils trop la nature pour la bien exprimer? Quand on aime, on ne cherche pas à comprendre, et il est bien difficile d'analyser son amour. Leurs paysages sont irréprochables au point de vue de la précision géométrique, et s'ils n'ont pas d'intérêt artistique, ils pourraient du moins, comme l'a remarqué un critique d'esprit, servir de documents pour livrer une bataille. Au premier rang se place sans peine M. Achenbach (3), qui em-

(1) Musée de Weimar.

(2) *Les derniers moments de Philippe II*, Musée de Leipsig, n° 8.

(3) *Tempête sur la côte de Norwège.* — Musée de Francfort, n° 339.

ploie la lumière avec talent et vérité ; citons aussi M. Scheuren, qui, par un coloris pâle et mélancolique, semble ajouter encore à la poésie de la nature (1).

MUSIQUE

Parler de la musique en Allemagne, n'est-ce pas évoquer les formes les plus puissantes et les plus sublimes de cet art, qui agrandit indéfiniment dans le développement et dans la profondeur de ses harmonies, les horizons de la pensée ? A l'âme tendre et rêveuse de la Germanie, à la vague mélancolie, à l'amoureuse tristesse du culte obstiné de l'idéal, il fallait un langage indécis comme son objet, et capable pourtant d'exprimer des douleurs, des prières, des soupirs, des aspirations infinies : la musique est devenue l'expression suprême du génie allemand, car, seule, elle a ouvert un champ assez illimité à son imagination.

En Allemagne, la musique est plus qu'un art, c'est une nationalité : l'épopée harmonique et l'épopée historique se confondent presque dans son passé ; le chant consacrait autrefois les triomphes de la chevalerie, dans ces luttes fameuses des *Ninnesingers*, dont la tête était souvent l'enjeu. Des troupes de chanteurs parcouraient impunément les contrées livrées à la guerre et au pillage ; ils allaient de château en château, protégés par leurs privilèges, enflammer ou célébrer, par des chants héroïques, l'ardeur ou les succès des nobles seigneurs. Il disparurent avec le moyen âge, avec les chevaliers

(1) *Un château sur la mer.* Musée de Leipsig, n° 286.

aux pesantes armures, avec les burgs aux épaisses murailles, dont leur souvenir éveille encore les échos endormis ; mais, en attendant l'âge des génies, ils laissaient dans les villes des sociétés moins turbulentes, quoique animées du même enthousiasme de l'art. Hœndel, en écrivant ses puissantes symphonies, avait déjà donné à la musique allemande une direction, lorsque parut Mozart, admirable traducteur des mœurs raffinées de son temps ; sous la grâce et sous la légèreté de ses mélodies, ne sent-on pas percer toujours la protestation austère et douloureuse du vieux génie germanique ? Qui comprenait alors la double voix qui frémissait dans l'âme ardente du maître, et qui donne à ses œuvres une si étrange séduction ? Chacune devait solliciter et inspirer deux autres génies : l'un, Haydn, qui dérobait au maître le secret de son élégance et de sa grâce légère, l'autre, Beethoven, qui développait encore, par l'effort démesuré de son génie, le côté sombre et mystérieux de son âme inquiète.

Ceux-là créèrent la langue, que tant d'autres parlèrent après eux : à peine formée, la musique allemande fait résonner toutes les cordes de l'âme humaine, et répond à toutes les émotions : en préparant la délivrance de 1813, le patriotisme allemand se soutient et s'exalte par les chants énergiques de Weber et de Methfessel : la fougue de Gluck prête à la musique dramatique de magnifiques accents : Mendhelson supplée par les prodiges de la science à l'inspiration qui lui échappe ; Weber donne une voix à la nature, et enveloppe d'une tristesse pénétrante et désespérée les fantômes panthéistes des légendes nationales, le monde des

lutins, des fées et des gnomes, la poésie intime de la nature vivante, apparaît et s'épanche dans les touchantes mélodies de Schubert. Chopin, en poursuivant, sous les désordres apparents de l'harmonie, la mélodie plaintive et passionnée qui semble fuir devant lui, exprime admirablement la mélancolie d'une âme obsédée d'un rêve irréalisable, tandis que Strauss, dans le même rythme que lui, propose à la mélancolie l'étourdissement joyeux et cependant rêveur encore de la valse nationale.

La musique, qui exprime ainsi tous les sentiments, se mêle, en Allemagne, à tous les événements de la vie. L'enfant l'apprend à l'école, et les plus grands maîtres, les plus grands poètes ne dédaignent pas de l'initier eux-mêmes aux beautés de l'art ; les réunions des écoles sont toujours animées de ces chœurs en partie, dont le simple accompagnement, à la tierce ou à la quinte, prépare sûrement l'oreille aux règles de l'harmonie. Le chant est l'intermède obligé de toutes les fêtes privées ou publiques; chaque société d'élèves ou d'étudiants a ses chansons particulières ; le soir, à l'heure où les moissonneurs se réunissent pour retourner à la ferme, ils entonnent quelques-uns de ces chœurs appris autrefois à l'école du village; la cadence du pas diminue la fatigue du chemin, et rien n'est plus pittoresque que cette mélodie simple et large, qui s'élève des vallées à travers les derniers rayons du soleil, et qui emplit des accents de la tristesse et de l'espérance humaine le silence majestueux des beaux soirs.

Le souvenir des sociétés chorales du moyen âge s'est conservé dans les fêtes du chant, qui se célèbrent chaque année, notamment en Souabe, dans les

prairies d'Enslingen; des masses de choristes s'y réunissent, et le nombre seul des voix produit le plus imposant effet. La masse est, à vrai dire, en Allemagne, la condition nécessaire d'une bonne exécution. En parcourant les petites villes, on est frappé de l'impression désagréable des chœurs à faibles parties; les Allemands n'estiment dans la voix que la justesse d'intonation, sans ce soucier des nuances, des procédés, des études plus complètes par lesquelles cet admirable instrument acquiert sa souplesse et révèle tous ses charmes. La langue allemande sourde et gutturale se prête peu à l'expression étudiée; mais pourquoi les chœurs sont-ils criés, et pourquoi, même dans les premiers théâtres, sans excepter Berlin, où l'on constate une supériorité instrumentale incontestable, la partie vocale est-elle si négligée, et si indigne d'un public délicat?

Le chant est entré si intimement dans les mœurs allemandes, qu'il est l'expression la plus vive du patriotisme, et, aujourd'hui la seule forme de la prière. Les chansons les plus populaires, dont les mélodies faciles sont empruntées aux anciens maîtres, sont pleines du souvenir de la patrie et des guerres de liberté ; un seul chant moderne, dont la dernière guerre a fait le chant national, peut leur être comparé : c'est la *Garde du Rhin*, die Wacht am Rhein, qui respire un véritable élan patriotique(1).

Des cérémonies religieuses de l'ancienne foi, le rigoureux et froid protestantisme n'a conservé que

(1) Voici les paroles de ce chant national :

Un bruit a retenti, pareil à un coup de tonnerre, — au cliquetis des épées, au bondissement des vagues : — « Au

le chant des cantiques, qui constitue toute la pompe du culte permis par Luther (1); il semble que la prière, chassée de l'autel dévasté, n'ait pu abandonner son antique demeure; elle s'est réfugiée à l'autre extrêmité de la basilique, dans la sombre hauteur des nefs, sous la protection des célestes harmonies de l'orgue, le seul témoin respecté des grandeurs passées, le seul confident possible des espérances à venir.

Depuis quelques années, un goût prononcé pour l'archaïsme se manifeste dans les tendances de la musique populaire allemande. On recherche avec zèle les mélodies des maîtres du moyen âge ; ornées d'un accompagnement sobre, elles ont, auprès des masses, le double mérite d'une exécution facile, et d'un style simple et touchant. Les études musicales

Rhin, au Rhin, au Rhin Allemand ! — qui veut être la garde du fleuve ?

Chère patrie, tu peux être tranquille ; — ferme et fidèle se tient la garde au Rhin !

Cent mille cœurs palpitent aussitôt, un éclair brille dans tous les yeux; — brave, pieux et fort, l'Allemand, — défendra la frontière sacrée de la patrie. Chère patrie, tu peux etc.

Il lève les yeux vers les plaines du ciel — d'où le contemplent ses héroïques ancêtres, — et jure avec une fière et belliqueuse ardeur : — « O Rhin, tu resteras allemand comme moi-même!

Tant qu'une goutte de sang rougira dans nos veines, — tant qu'un poing pourra tenir encore l'épée, — tant qu'un bras restera pour armer un fusil, — nul ennemi n'entrera sur la terre allemande. »

Le serment retentit, les flots coulent, — les hauts étendards flottent dans le vent — « Au Rhin, au Rhin, au Rhin allemand ! — nous voulons tous être sa garde ! »

Chère patrie, tu peux être tranquille : — ferme et fidèle se tient la garde au Rhin !

(1) On sait que le célèbre choral des *Huguenots* de Meyerbeer, est emprunté au choral de Luther.

du peuple sont encore poussées dans cette voie par l'obscurité du genre nouveau, inauguré par la musique savante, et qui rend impossible sa vulgarisation.

Les symphonies d'Hœndel avaient prouvé, depuis longtemps, que le travail de l'harmonie peut conduire à de remarquables effets; les Allemands, qui ne redoutent pas l'obscurité, n'avaient garde d'abandonner la tradition de l'incompréhensible, de ce qu'ils appellent les inspirations de la nature, auxquelles succombe parfois Beethoven lui-même, par exemple dans la *Symphonie avec chœurs*, et après lui, Schumann et Listz, le grand pianiste. Pouvait-on penser, à ériger, en système absolu et exclusif, ces accidents à peu près inaperçus dans un ensemble de grandes œuvres ? Un Allemand l'a essayé, et cette audace a valu à Richard Waguer une renommée que son talent seul ne lui eut jamais méritée.

C'est une physionomie intéressante que celle de cet artiste qui, sans inspiration, c'est-à-dire sans génie, possède, au degré le plus complet, la science difficile des ressources et des combinaisons harmoniques. La musique n'est qu'une des faces de son tempérament artistique; il est philosophe, puisqu'il est allemand; il est poëte, et il professe, pour les œuvres et les opinions des autres, le dédain transcendant du philosophisme hégélien. Un critique allemand a dit de lui : « Le principe de Wagner est fondé sur l'idéalisme exclusif de la nature harmonique; il veut que l'artiste soit détaché de tous les intérêts pratiques, il hait la bourgeoisie qui croupit dans le culte de la matière, et n'a aucun sens pour l'art pur. Le peuple, lui, a un idéal, et c'est

pour le peuple qu'il écrit ; c'est là, qu'avec la plus grande liberté de moyens, le sentiment se sublimise, au point de comprendre toutes les subtilités de l'art le plus fin (1). »

Celui qui ne comprend ni « la liberté des moyens, » ni « l'idéalisme exclusif de la nature harmonique, » n'est donc pour Wagner qu'un bourgeois stupide, incapable de sublimisation : avec cela, il se console de tout.

Laissons les discussions théoriques qui, en matière d'art, n'aboutissent jamais à de véritables conclusions, et examinons quelles œuvres ont créées ces « subtilités de l'art le plus fin ». En réalité, « la liberté de moyens » réclamée n'aboutit qu'à une interminable série d'effets monotones, « l'idealisme de la nature harmonique » se traduit par un tumulte assourdissant et continu des instruments les plus perçants, à travers lequel se glisse, de temps en temps, une phrase entrecoupée, comme la plainte étouffée de « l'art pur. » Le peuple, pour qui ces choses sont écrites, les comprend-il ? il est permis d'en douter; le seul point où Wagner triomphe, c'est lorsqu'il prétend que « le bourgeois, croupi dans le culte de la matière, n'a aucun sens pour cet art là. »

Wagner a un réel talent, il n'y a pas à en douter; quand il oublie son système, et qu'il s'abandonne clandestinement à la mélodie, il trouve les belles inspirations de la marche du Tannahaüser, de l'ouverture de Lohengrin ; mais ces absences sont rares et « les subtilités de l'art le plus fin » reprennent bientôt leur place dans les préoccupations du

(1) Carl Lemcke, prof. à l'Université d'Heildelberg. *Traité d'esthétique populaire*.

maître. Wagner a eu en France un imitateur, moins savant, moins philosophe, moins fécond que lui; c'était Berlioz, qui ne l'a égalé que par la franchise de sa vanité.

En qualité de poëte, Wagner compose lui-même les *libretti* de ses opéras, et en qualité de philosophe, il recherche beaucoup plus les mouvements de l'âme que les situations dramatiques; sa musique veut peindre les passions, non pas seulement dans leurs traits caractéristiques, mais dans les nuances les plus délicates de leur développement; les paroles ne servent qu'à soutenir la voix; son opéra seul est un poème, dont chaque note est un mot, chaque phrase un vers, et qui traduit les sentiments avec toute la flexibilité et toute la netteté de la poésie. Cette prétention est-elle remplie? Qui oserait le soutenir? Le symbolisme y est tellement subtil, qu'il échappe à l'esprit fatigué de le poursuivre. Car les œuvres de Wagner ne sont pas seulement d'obscures analyses d'insaisissables passions; ce sont encore des thèses philosophiques, dont l'auteur offre l'exposition, la discussion et la solution, en musique. Si sublime que soit le peuple, je crains bien, qu'à ce point, il ne soit sur le même rang que le vulgaire bourgeois, et que Wagner ne s'abuse sur la puissance démocratique du sentiment. Le Tannahaüser, par exemple, n'est que la thèse de l'amour chrétien aux prises avec l'amour païen : les hommes ne sont là que des supports d'idées, tout se passe dans les régions surnaturelles. « Malgré cela, dit le critique allemand, les moyens sont si habilement calculés sur la sensibilité, que nous passons sur ce naturalisme, et que nous nous trou-

vons comme chez nous dans ce monde fantastique. » Puis il ajoute cet aveu précieux : « Lohengrin développe encore davantage ce supranaturalisme intraduisible. »

Qu'y a-t-il au fond de ces grands mots, et de ces vagues idées? peu de chose : un réalisme impuissant, qui veut abaisser l'art au niveau de la vérité prosaïque, un philosophisme présomptueux, qui prétend imposer ses vaines et orgueilleuses conceptions à toutes les facultés de l'âme humaine. Chaque art a son domaine, et si l'un veut empiéter sur l'autre, il s'égare et perd son propre génie sans dérober celui qu'il poursuit. Philosophes, vous avez bien assez de la raison pour déraisonner; laissez donc aux poëtes ce royaume des airs, dont parle Jean Paul, les splendeurs de la nature, les antithèses de la pensée, et les profondeurs du sentiment; laissez aux musiciens le don sublime, qui ne s'acquiert pas, de soulever les généreuses émotions du cœur, au souffle de l'harmonie, bien au-dessus de ce naturalisme précis, trop subtil pour l'intelligence du peuple, et trop philosophique pour son enthousiasme. « N'accorder à la nature que ce que la nature demande, c'est, a dit Shakespeare, ravaler l'homme au niveau de l'animal (1). »

L'amour-propre national, et une faiblesse naturelle pour l'incompris, ont valu à Wagner quelques ardents admirateurs parmi les Allemands qui, ne sont pas tous en Allemagne, comme nous savons. Ce n'est point l'admiration calme et tolérante, bourgeoise, pour tout dire, dont se contentent Mozart, Rossini et Meyerbeer, qui n'est peut-être

(1) *Le roi Lear.*

qu'un Wagner de génie; l'admiration wagnérienne se sublimise aussi jusqu'à l'idolâtrie : nous n'oserions pas dire qu'elle est parfois intéressée ; il est assez flatteur de paraître comprendre ce que les autres ne comprennent pas : cette vanité fait partie du système.

Malgré les efforts de certains esprits pour répandre dans le peuple, qui s'obstine à ne pas la comprendre, la *musique de l'avenir*, titre modeste qu'elle se décerne elle-même, la véritable musique, celle du passé et du présent encore, a gardé son rang. Repoussée quelque peu des régions officielles, elle trouve asile dans ces nombreuses sociétés philharmoniques des villes, qui entretiennent pieusement le culte des œuvres classiques, et qui conservent intact le dépôt des bonnes traditions, grâce aux véritables artistes qu'elles comptent dans leur sein. Il y a peu de villes qui ne possèdent une ou plusieurs de ces sociétés souvent richement dotées (1) par la munificence des princes ou des citoyens; là se forment des compositeurs habiles, surtout dans la symphonie et dans la musique de chambre, si populaire, et si exactement adaptée aux mœurs intimes de l'autre côté du Rhin. Les inspirations de Wilsing, de Eck, de Kücken, entretiennent encore le culte populaire de la chanson; la musique dramatique cite avec honneur Reissiger (2) grand harmoniste, l'ami de Weber

(1) Dans la petite ville de S. (6000 hab.) le prince régnant dépense chaque année environ 60,000 francs pour sa chapelle réputée, il est vrai, au témoignage même de Listz, une des meilleures de l'Allemagne.

(2) On a de lui des opéras, et des romances remarquables par le talent de l'instrumentation.

et l'auteur véritable de la *Dernière pensée* attribuée à son ami : Spohr, dont les larges et puissantes compositions, opéras, oratorios, concertos, sonates, sont célèbres dans toute l'Europe, Lortzing, qui rachète, par la grâce charmante de ses mélodies, la négligence italienne de l'instrumentation (1). Depuis quelques années, aucune grande composition n'a paru ; il semble que la Muse allemande, effarouchée par le tumulte de Wagner, attende que le temps fasse justice d'un enthousiasme artificiel, et sauve l'inspiration nationale compromise par des impuissants.

ARCHITECTURE ET SCULPTURE

La conquête romaine, arrêtée aux bords du Rhin, avait isolé du mouvement civilisateur qu'elle entraînait avec elle les peuplades barbares situées au-delà de ce fleuve et qu'on appelait alors les Alamans (d'où Allemands), les Suèves (d'où Souabes) et plus généralement, les Saxons. Aussi l'architecture empruntée à Rome florissait-elle depuis longtemps en Gaule, alors, qu'à la frontière, des huttes de bois étaient encore les seules constructions en usage chez un peuple dont la vaste plaine était le forum, dont les forêts étaient les temples. Lorsque, au VIII^e^ siècle, saint Boniface vint évangéliser la Germanie, il commença l'édification des édifices religieux nécessaires au culte, le plus souvent en bois, fort modestes, avec ces toits énormes et très en pente, qu'impose, sous un pareil climat, la nécessité de faire écouler

(1) *Czar et charpentier. Ondine. L'armurier. Le garde-chasse.*

les pluies et les neiges. Dans les monastères qu'il fondait, la pénurie des monuments religieux l'avait forcé d'instituer, parmi les moines, une classe particulière d'ouvriers, appelés dans les chartes : *Operarii*, *Magistri operum* (1).

Cette première architecture était toute provisoire, créée par une nécessité pressante, et destinée à faire place à des œuvres plus durables, et plus dignes d'une religion, dont l'influence grandissait rapidement.

A ce culte nouveau, dont les œuvres sollicitaient à l'envi le zèle et l'ardeur laborieuse des premiers fidèles, la Germanie ne pouvait offrir, comme l'Italie ou la Gaule, ni l'asile de la basilique romaine, ni l'abri des temples payens, ou de leurs ruines relevées, car sa première ferveur n'avait rien trouvé de semblable à occuper ou à détruire; et ces peuples, qui n'avaient reçu de Rome, dans la personne de Witikind, qu'un baptême imposé comme une rançon, ne pouvaient demander encore à leur maître les secrets de son art, ni élever, sur leur propre sol, le témoignage monumental de leur servitude.

Ainsi le patriotisme allemand allait créer une architecture originale, dont il avait déjà les éléments sous les yeux. Il y eut sans doute un long enfantement : il parut de ces essais informes que l'art, plus avancé, efface avec soin, et dont l'absence fait croire parfois que des œuvres remarquables sont nées d'un seul coup, et comme par une révélation extraordinaire. De là, les nombreuses légendes des plans

(1) Mabillon, Analecta, t. IV.

apportés par le diable, car il est plus facile et plus intéressant pour le peuple d'attribuer au diable la Cathédrale de Cologne, que de comprendre et de rechercher la longue série d'efforts progressifs et d'œuvres antérieures, que suppose cette merveille.

Les savants ont cherché bien loin, comme il convient à des savants, l'origine de l'architecture ogivale. Une voûte ogivale ayant été découverte en Grèce, aux murs de Tyrinthe, je crois, on a prouvé que l'art des Pélasges n'était pas étranger à la construction de saint Sebald de Nuremberg, par exemple. Un autre savant, plus nomade, a rencontré l'arc ogival en Egypte, ce qui révèle aussitôt des liens de parenté entre le temple de Denderah et l'église des Hussites (Teynkirche) à Prague; mais les savants ne s'arrêtent pas; l'arc ogival existe aussi dans l'Inde, et on n'a pas encore visité la Chine... Je ne parle pas de l'influence des monuments maures et sarrazins, qui satisfait les savants à courte distance.

L'arc ogival, qui vient du Nord, comme le prouve le nom d'architecture *gothique*, donné par les peuples méridionaux, est né vraisemblablement, en principe, du sentiment national affirmé dans une architecture originale, et dans sa forme, des nécessités du climat et des modèles grossiers préexistants.

Qu'on se représente en effet les chapelles en bois, primitives, de saint Boniface, vastes chambres, dont le toit s'élève haut, et s'aiguise en pointe par l'entrecroisement des poutres en pointe de lance. Lorsqu'il fallut traduire en pierre cette architecture commune, et que l'art le plus vulgaire prît souci de

donner, à un monument plus solide, plus d'unité et d'élégance, ce ne fut pas la forme rectiligne, intraduisible en pierre avec l'obliquité exigée, ni le cintre roman, trop surbaissé pour l'élévation du toit, et d'ailleurs sans harmonie avec lui, ce dut être seulement l'arc ogival, qui s'offrit naturellement à la pieuse imagination des premiers architectes, d'abord dans la timidité de ce qu'on appelle ailleurs le roman de transition, puis dans tout l'épanouissement de son développement splendide, dont aucune autre forme architectonique n'avait pu, avant lui, faire soupçonner la variété ni l'étendue. L'architecture ogivale fut donc une création patriotique et originale, dans sa forme essentielle, dans ses modifications, dans la nature et la singularité de ses ornements; elle cessa d'être originale, dans l'ordonnance générale de l'édifice, fixée depuis longtemps par les prescriptions canoniques, et reglée par les nécessités du culte. Ces exigences imposèrent ainsi à l'église gothique le plan sacerdotal de l'église romane : le prêtre donnait la forme, dont la traduction appelait seule le génie de l'architecte.

L'arc ogival se retrouve, en Allemagne, dans les plus anciennes constructions féodales, notamment dans les ruines du Kyffhaüser (xr^e^ siècle), à la porte dite d'Erfurt, et dans plusieurs forteresses des bords du Rhin; c'est bien une preuve que le principe de cette architecture n'est ni une importation étrangère, ni la transformation accidentelle et religieuse de l'arc roman. N'est-ce pas clairement l'harmonie réclamée par la forme du toit et par l'unité de style, qui a créé et conservé à Nuremberg ces bijoux de l'art gothique, qu'on appelle la maison de Nassau,

l'église Notre-Dame (Frauenkirche), la chapelle Saint-Maurice, et la Belle Fontaine (die Schöne Brunnen) ?

On sait de combien de chefs-d'œuvre cette architecture, ardente et sublime comme la foi qu'elle exprimait, couvrit le sol vierge de l'Allemagne, pour se répandre de là dans le monde catholique. L'avènement du protestantisme arrêta cet essor, pour substituer à cette mystique et radieuse profession de foi en pierre et en marbre, les lignes pondérées et *raisonnées* aussi de la Renaissance. Quelle époque pour l'art ! Et depuis, que de tristes pages du goût et de l'inspiration luthérienne à effacer, depuis le dôme ridicule de Berlin jusqu'au lourd Mausoleum de Weimar.

Que d'efforts n'a-t-on pas fait pour acclimater, sous le ciel gris de la Prusse, les lignes simples et majestueuses de l'architecture grecque, sans voir que le ciel bleu de la Grèce, sur lequel elles se profilent, et l'atmosphère lumineuse qui les enveloppe, étaient une partie de leur beauté. Berlin a été sacrifié à ce système, et ce système a fait de Berlin la capitale la plus monotone et la plus triste de l'Europe. L'aspect monumental, au premier abord, de l'entrée d'*Unter den Linden* (Sous les tilleuls), s'efface bientôt devant la stérile symétrie des détails, et les yeux se fatiguent de regarder toujours les mêmes statues sur les mêmes colonnes, le long des mêmes monuments. La révolution produite par Winkelmann, dans l'étude de l'art antique, a jeté des théories nouvelles, dont ont profité les œuvres modernes, telles que le beau théâtre de Leipsig, le musée neuf de Weimar, et la façade du Zwinger à Dresde.

Pour les monuments religieux, le goût de l'antique tend heureusement à disparaître depuis quelque temps. La renaissance de l'art gothique s'affirme dans des monuments élégants, quoique traités avec une sobriété d'ornementation qui trahit l'influence de la réforme, comme à Saint-Pierre de Berlin, et à la charmante église catholique de Leipsig.

La Réforme porta à l'inspiration de l'art gothique un coup mortel; la sculpture, dont l'individualité fait un art à part, quoiqu'elle relève directement de l'architecture, devait subir aussi cette désastreuse influence. A ce moment, en effet, la forme commençait à s'accuser dans l'ensemble de l'édifice, et tendait à s'isoler de la masse pour prendre corps dans la plénitude de son individualité : les statues descendaient des niches, plus parfaites et plus vivantes, après avoir longtemps sacrifié, à l'influence des lignes allongées, l'ovale naturel du visage et les strictes exigences des proportions. Forcée aux guerres religieuses, l'Allemagne ne pratiqua pas cet art que Jean Goujon, Pilon, et d'autres, illustraient en France. La sculpture n'est point d'ailleurs un art conforme à son génie national.

Comment concilier l'idéalisme vague et philosophique avec la précision géométrique des œuvres sculpturales, qui limite en même temps la forme et le sujet? La statue individualisait trop nettement l'idée, pour pouvoir prendre place à côté d'une peinture et d'une musique, qui exagèrent, jusqu'à l'incompréhensible, l'idéalisme de l'art.

Le climat inclément du Nord et la prédominance de la vie de famille sur la vie publique, étaient en-

core peu favorables au développement d'un art tout extérieur. Aussi la sculpture allemande est pauvre, et vit d'imitation : à peine inspire-t-elle une ou deux fois par siècle un véritable artiste; on espère alors qu'elle va fonder une école nationale sous l'influence d'un Thorwaldsen, d'un Schwantaler, d'un Rauch, génies heureux, mais isolés, et impuissants à acclimater si loin de son berceau l'art préféré de la Grèce.

Au commencement du siècle, au moment où la fièvre militaire travaillait toute l'Europe, Thorwaldsen eut le bonheur d'être artiste, quand les artistes étaient rares, tant il y avait de soldats ; le ciel le fit naître dans un petit pays sans passé artistique, où le premier rang était d'un accès facile au talent, à défaut de génie.

Une délicate simplicité d'exécution, guidée par une étude consciencieuse de l'antique, fit la gloire de Thorwaldsen, à qui on ne pourrait reprocher qu'une recherche exclusive de la grâce, qui touche parfois à la sécheresse, et se crée, à force de système, un certain idéal de la maigreur.

Le talent de Rauch, moins fin, est d'une individualité plus frappante ; il n'emprunte à l'antique, qu'il alla étudier à Rome, à plusieurs reprises, que les règles générales de l'art : l'étude des héros et des demi-dieux dus au ciseau grec, ne pouvait être que d'une utilité restreinte pour la reproduction des héros modernes, dans des conditions esthétiques si différentes, œuvres auxquelles Rauch a consacré la plus grande partie de sa vie.

Ses premières œuvres mythologiques, les Victoires du Walhalla, semblaient tenir son génie à l'étroit

dans la convention classique; la statue de Blücher, à Berlin, de la même époque, était moins un gage de talent qu'une espérance, lorsqu'on lui confia l'exécution du mausolée de la reine Louise, l'épouse belle et adorée du pauvre Frédéric-Guillaume III. L'œuvre est remarquable, la reine étendue dans une noble attitude, porte sur son visage une résignation céleste, qui sied bien à son admirable beauté : c'est le solennel repos de la mort, mais c'est aussi le repos de l'espérance pleine d'immortalité.

La statue en bronze de Frédéric II, à Berlin, a consacré définitivement la gloire de Rauch, en révélant la largeur et la finesse de son talent dans cette composition multiple, d'un grand effet. Assis sur un cheval, dont l'exécution demanda à Rauch tant de soins et tant d'études, Frédéric tourne à demi sa tête qu'anime un sourire railleur; la béquille historique est suspendue à son bras droit; deux étages de bas-reliefs, séparés de la base principale par des groupes de princes et de généraux, flanqués d'un cavalier à chaque angle, retracent l'histoire allégorique de sa vie ; des plaques de bronze, chargées de noms célèbres, ornent la partie inférieure du monument.

Frédéric II ne fut pas un de ces hommes extraordinaires, dont le nom éblouit l'histoire et satisfait l'admiration; Rauch a surmonté la difficulté que créait à l'artiste l'allure peu héroïque du père Fritz, en divisant l'intérêt, et en élevant comme dans une apothéose, au-dessus de souvenirs plus grands que son caractère, cette tête vulgaire qui ne laisse deviner que les calculs de l'habileté et les malices de l'ironie.

Les sculpteurs modernes, dignes d'être cités, sont rares, et l'imitation de l'antique est leur préoccupation constante. Quelques œuvres savantes sont nées de ces études : l'*Ariane* de Danneker (1), fièrement couchée sur une panthère, accuse artistement les voluptueuses faiblesses de la compagne de Thésée ; l'*Amazone luttant avec un tigre* (2), de Kiss, est d'une facture noble et hardie ; Schwantaler a puisé dans l'étude des marbres d'Égine, une sûreté de lignes et une ampleur d'exécution qui le placent au premier rang (3) ; Rietschee a montré une science profonde de la dignité des attitudes et des finesses de l'expression, dans la statue de Luther à Worms et dans le groupe de Schiller et Gœthe à Weimar ; mais tous ces talents sont épars ; ils ne réunissent autour d'eux aucune école ; ils n'exposent aucune théorie, ils ne soutiennent aucun système, et c'est assurément la preuve qu'ils ne représentent pas une tendance originale du génie allemand.

(1) Musée Bethmann, à Francfort.
(2) Berlin ; à l'entrée du vieux musée.
(3) *Une Naiade*, dans le jardin du roi à Munich.

ÉTAT POLITIQUE

La carte d'Allemagne présente à l'œil l'aspect d'un jeu de patience, dans lequel, au milieu de quelques grandes pièces, une foule de petites ajustent les capricieuses découpures de leurs frontières. La Prusse a commencé à effacer, de la carte du Nord, les états, qui n'étaient géographiquement pour elle que des enclaves ; après ce premier travail de simplification, il reste encore, en Allemagne, sans compter les Etats allemands d'Autriche, vingt-six Etats indépendants, dont les noms suivent, avec le chiffre de leur population :

Prusse	24 043 296
Bavière	4 824 421
Wurtemberg	1 778 396
Saxe	2 423 481
Bade	1 434 970
Hesse	823 138
Mecklembourg-Schwérin	560 618
Mecklembourg-Strelitz	98 770
Oldembourg	315 622
Saxe-Weimar	283 044
Brunswic	303 101

Anhalt	197 041
Saxe-Meiningen	180 335
Saxe-Cobourg-Gotha	168 735
Saxe-Altembourg	141 426
Lippe-Detmold	111 352
Lippe-Schaumbourg	31 186
Liechtenstein	7 994
Reuss, branche aînée	43 889
Reuss, branche cadette	88 097
Schwarzbourg-Rudolstadt	75 074
Schwarzbourg-Sondershausen	67 500
Waldeck	56 805
Brême	109 572
Hambourg	306 507
Lubeck	48 538

L'annexion de l'Alsace-Lorraine (1600000 âmes) porte la population de l'Allemagne à 40 millions d'habitants.

Chacun de ces États a ses lois, ses institutions, sa constitution particulière; une certaine unité tend à s'établir, d'abord par les lois civiles, dont la variété jette le trouble dans des intérêts toujours en contact; la Prusse est le plus souvent le promoteur intéressé de ce mouvement, et il n'est pas douteux que le code prussien ne soit adopté dans la plus grande partie de l'Allemagne, dès qu'on y aura apporté des modifications reconnues nécessaires. Quant aux institutions et principalement aux constitutions, les Rois, Ducs et Princes, conservent, avec un soin jaloux, cette dernière forme de leur indépendance et de leur souveraineté; leurs postes, leurs télégraphes, leurs armées ne relèvent plus que de Berlin (1); ils ne sont eux-mêmes que des généraux prussiens, avec le seul privilège d'être exempts, à

(1) La Bavière seule s'est réservé l'administration de son armée, de ses postes, télégraphes et chemins de fer.

leur volonté, du service militaire ; moyennant ces concessions, la Prusse leur permet de gouverner et de constituer à leur guise, d'avoir des Chambres et des ministres à eux, et de faire flotter de temps en temps, à côté des trois couleurs allemandes (1), l'humble et inoffensive bannière de leurs nobles maisons.

Les avantages de ce système sont supérieurs à ses inconvénients. Qu'importe la variété des intérêts politiques dans les petites choses, si ces intérêts sont assurés d'une même direction dans les grandes? La vie des peuples est essentiellement civile et commerciale : c'est là le nécessaire, l'air et le pain qui les nourrissent et les font grandir; la vie politique est le luxe des peuples civilisés, l'emploi du superflu de loisirs et de pensée que leur laisse un progrès matériel mieux établi et plus avancé; et comme tous les luxes, ce luxe a aussi ses dangers; il détourne trop souvent de soins moins brillants, mais plus utiles, et son éclat cache parfois bien des misères ; les peuples les mieux organisés sont ceux qui équilibrent dans une juste mesure les distractions de la vie politique avec les nécessités de la vie réelle : cette prudence a fait la puissance de l'Angleterre, dont l'esprit commercial a toujours guidé et *utilitarisé* l'esprit politique.

En Allemagne, la diffusion des intérêts politiques a détourné la masse des esprits des grandes discussions stériles, tôt ou tard audacieuses et impru-

(1) Le drapeau allemand est noir, blanc et rouge, les bandes posées perpendiculairement à la hampe ; il y a aussi un drapeau noir, rouge et or, qui est le drapeau des idées avancées, ce qu'on peut appeler le *drapeau rouge* allemand, en tenant compte toutefois de l'esprit peu révolutionnaire du pays.

dentes, au profit du progrès des institutions locales, qui s'est rapidement développé. Son autre bienfait a été de préserver le pays de la *centralisation*, la forme la plus dangereuse du despotisme moderne. La France, centralisée victorieusement par Louis XIV, administrativement par la Constituante (création des départements), et de toutes les manières par Napoléon 1er, n'a-t-elle pas senti souvent Paris peser trop lourdement sur elle?...

Le caractère original de chaque peuple prépare ou rend possibles les formes de gouvernement que les événements semblent lui imposer, et on a pu dire, en ce sens, qu'un peuple a toujours le gouvernement qu'il mérite; souvent aussi, les traditions obligent, et le passé grève l'avenir de lourds et onéreux devoirs. L'Allemagne était protégée contre ces influences par son caractère et par son passé. Le caractère allemand, si hardi dans les spéculations, est, dans la vie ordinaire, d'un positivisme qui le garde des aventures, et quant au passé de son histoire, les luttes intestines, dont ce pays a été le théâtre, ne lui ont jamais donné la soif des jouissances enivrantes de la gloire; sa vanité militaire n'a pas l'allure libre et dégagée des peuples habitués à la victoire; elle est raide, grossière; ils l'étalent brutalement et s'en parent lourdement, comme d'un vêtement qui les gêne, et qui n'est pas taillé pour eux.

Avant 1848, la vie politique était très-faible en Allemagne. Pour les questions extérieures, on s'en tenait aux souvenirs de 1815, on fêtait religieusement les anniversaires de la bataille de Leipsig; on attendait jusqu'en 1839 pour ériger, à Berlin, la co-

lonne commémorative de Waterloo, qu'on s'obstine significativement à appeler la *Belle-Alliance*, on ne songeait qu'en 1855 à élever des statues à York et à Gneisenau, deux célèbres généraux des guerres de 1813 à 1815, morts depuis longtemps. Il semblait que le temps se fut immobilisé à cette date célèbre. La confédération germanique croyait encore à la Sainte Alliance, et se traînait à la remorque de la Russie, qui en avait été l'âme et le bras; et quand la France s'agitait à ses côtés, et menaçait de secousses désagréables son morne équilibre, tous ces petits princes effrayés, amis intéressés ou parents du Czar, se tournaient vers Sa Solidité, et lui demandaient ce qu'il fallait dire ou ce qu'il fallait faire.

A l'intérieur, le pouvoir absolu, tempéré par cet esprit de mesure, qui fait rarement défaut aux Allemands dans les choses pratiques, conduisait les affaires publiques. Les tentatives constitutionnelles d'un prince eussent échoué contre l'opposition de tous les autres; ils se gardaient mutuellement contre des velléités personnelles de libéralisme, comme ils se seraient protégés contre les violences de leurs sujets; çà et là, quelques Chambres, simplement consultatives, étaient groupées à l'ombre du trône; la diète de Francfort se réunissait périodiquement, sans bruit, toute prête et habituée à se déclarer incompétente, sitôt qu'une question nouvelle ou intéressante lui était soumise.

La Révolution de 1848 éclata, et le contre-coup se fit sentir au delà du Rhin; les grandes villes eurent leur petite émeute, et des concessions constitutionnelles éteignirent promptement cette flamme, qui ne trouvait pas d'ailleurs d'aliment dans l'in-

différence pratique de la majorité, et qui avait plus surpris qu'effrayé les hommes politiques.

Il n'y eut alors si petit prince qui n'octroyât une constitution ; ceux, à qui on n'avait rien demandé, sauvaient l'amour-propre de ceux à qui on forçait la main, en suivant leur exemple : on vit alors chez les princes une émulation de libéralisme unique dans l'histoire ; mais, cette ardeur une fois calmée, les princes les plus prudents, parce qu'ils avaient été les plus forts, s'aperçurent que quelques autres avaient été trop généreux, parce qu'ils avaient été les plus faibles, et dès 1849, la réaction commença ; la diète de Francfort s'occupa de niveler les libertés nouvelles, en révisant les constitutions particulières. Pour éviter à l'avenir de pareils dangers, on voulut établir une solidarité défensive par l'établissement d'une loi sur la presse, commune à toute la confédération (1851), projet qui échoua, parce que la Prusse trouva la rédaction de la commission trop sévère; et par l'organisation d'une police fédérale, siégeant à Leipsig ; mais la Bavière s'opposa à ce que la Saxe eût la surveillance de cette police, et fit avorter le projet. La diète réussit mieux dans la révision des constitutions ; elle fit abroger, à Francfort ; la disposition nouvelle qui accordait aux juifs des droits civils et politiques (1852) ; rétablir, à Brême, par le général hanovrien Jacobi, l'ancienne constitution, qui avait été modifiée dans le sens démocratique (mars 1852) ; elle intervint à Hambourg, en Wurtemberg, en Hanovre, en Saxe, en Bavière ; on ne sait où la révision se fût arrêtée, si la lutte soulevée par l'affaire du Zolverein, et les complications survenues en Orient, n'eus-

sent détourné la diète de ses travaux réactionnaires.

L'établissement du Zolverein fut le premier pas vers l'hégémonie allemande, sous la suprématie de la Prusse; pas habile, car il commençait l'unité par la fusion des intérêts, et démontrait du premier coup ses avantages matériels, qui touchent plus directement que tous les autres les majorités. Battue jusque-là sur le terrain politique par l'Autriche, dont l'influence prédominait à la diète, la Prusse remporta sur le terrain commercial un succès éclatant, auquel l'Autriche dut se rallier elle-même, et qui, en déplaçant déjà sur un point la prépondérance, pouvait faire pressentir des ambitions plus hautes et plus définitives.

La Prusse se prépara dès lors à la lutte, avec cette prudence et cette discrétion, que son rôle effacé, dans la politique européenne, fit prendre à tort pour de la faiblesse et de l'irrésolution. Quand elle fut assez forte, en dépit de l'opinion publique qui ne voulait pas la guerre, son gouvernement tenta le dernier coup, et ce coup fut heureux: l'Autriche, écrasée à Sadowa, laissa la Prusse maîtresse absolue des destinées de l'Allemagne. Dès lors l'empire d'Allemagne était fait sous le sceptre des Hohenzollern : le nom n'y était pas encore, mais il n'y manquait que cela. Qu'on nous permette, d'examiner ici en quelques mots, quelle pouvait être l'attitude de la France, en présence de ce fait qu'on eût pu prévenir. Guidée alors par des hommes sans vues arrêtées, vivant d'expédients au jour le jour, et sans cesse surprise par les événements qu'elle ne savait ni prévoir, ni préparer, la politique française, troublée au premier moment, erra à l'aventure, n'osant ni

s'opposer, et elle le pouvait alors, à des annexions qui semblaient menaçantes pour sa sécurité, ni accepter franchement un état de choses, dont la première surprise avait peut-être exagéré les dangers réels. Le second parti eût sans doute été le plus sage : quand un fait, préparé de si longue main, s'accomplit dans des conditions aussi décisives, le mieux est d'en prendre son parti. La politique a des nécessités de résignation auxquelles il faut se soumettre, et les gouvernements subissent la logique des principes qu'ils ont une fois posés : or, de quel droit le gouvernement, qui avait fait l'unité de l'Italie, pouvait-il s'opposer à l'unité de l'Allemagne ? Il le fit pourtant, témérairement par ses paroles, faiblement par ses actes, et, par cette manœuvre fausse, contribua à répandre en France l'opinion que l'unité allemande était factice en elle-même, et périlleuse pour nous. On ne savait pas en effet, en France, que ces annexions, qui nous paraissaient violentes, avaient été préparées aveuglément par l'inertie d'un Georges de Hanovre, par le despotisme brutal et sans frein d'un Frédéric-Guillaume de Hesse, et que, notamment pour les Hessois, l'annexion à la Prusse était une véritable délivrance (1).

(1) Les Electeurs de Hesse-Cassel ne méritent aucun regret. Pendant la guerre de l'indépendance américaine, l'électeur Frédéric II vendit 30,000 de ses sujets à l'Angleterre, à raison de 1000 thalers pièce (3000 fr.) ; dans une lettre au ministère anglais, il se plaignait que ces soldats ne fussent pas assez exposés. Ce fut lui qui prêta 40,000 thalers à Rothschild, alors petit marchand à Cassel, et facilita ainsi le commencement de son immense fortune. Le dernier électeur, Frédéric-Guillaume, a laissé une mémoire détestée. Une maison d'orphelins ayant été fondée par actions, et l'entreprise ayant prospéré, l'électeur força la maison de lui vendre au pair, c'est-à-dire au-dessous du cours, toutes les actions

Quelles furent les conséquences de cette conduite indécise ? Une imprudente déclaration de guerre, dont on se demande encore si le prétexte ne fut pas l'œuvre même de cette politique désastreuse, nos défaites, et l'invasion.

Les terribles événements, auxquels nous venons d'assister, ouvrent une période nouvelle dans l'histoire de l'Europe ; le vieil équilibre est rompu, l'axe politique se déplace, et nous ne croyons pas qu'un ordre de choses stable renaisse, avant que de nouvelles secousses n'aient agité le continent. La France amoindrie manque à l'équilibre européen ; l'Angleterre, dédaignée, efface de sa propre main, les traités de 1856, qui lui avaient coûté tant de sang ; l'Espagne et l'Italie s'épuisent en discordes intérieures ; l'Autriche, pour qui les préoccupations de la politique européenne sont un intérêt de premier ordre, parce qu'elles peuvent seules concentrer l'action d'états qui tendent à se désorganiser, est paralysée par sa situation géographique et par le mauvais état de ses finances. L'alliance momentanée de la Prusse et de la Russie pèse sur l'Europe, et l'on ne peut espérer une situation normale, que, lorsqu'une crise inévitable (1) entre les deux

qu'elle avait retenues. L'administration ayant changé, les actions baissèrent ; l'électeur força de nouveau la maison à les lui reprendre aux prix qu'il les avait payées. — Il poussait la monomanie de l'uniforme, jusqu'à faire teindre d'une même couleur les moustaches des soldats de sa garde. Ses violences contre sa femme et contre ses domestiques, ses arrêts arbitraires, ses interventions brutales dans l'administration de la justice, lui ont valu, en Allemagne, une triste célébrité. La Hesse a toujours passé pour le pays le plus mal gouverné de l'Allemagne.

(1) Les journaux Allemands parlent sans cesse des souf-

alliés d'aujourd'hui, crise dont il ne serait peut-être pas difficile de prédire la date, rendra à chaque peuple son autonomie, sa liberté d'action, et constituera, sur des bases moins arbitraires, un nouvel ordre européen.

Les événements, qui ont modifié si profondément la situation extérieure de l'Allemagne, ont eu à l'intérieur un inévitable retentissement, et, en attirant vers la politique les esprits qui y étaient restés indifféremment étrangers, ont donné à la classe moyenne, la plus nombreuse et la plus instruite, une importance et une autorité nouvelles.

Longtemps tenue systématiquement éloignée des administrations et des fonctions élevées de l'Etat, dont les traitements étaient destinés à entretenir le lustre éteint d'une petite noblesse, appauvrie, et incapable de se suffire à elle-même, la classe moyenne appliqua son activité aux progrès intérieurs, qui l'ont élevée si haut, qu'ils ont rendu inévitable son entrée aux affaires publiques. Par le développement de l'instruction, par une application persévérante à résoudre les questions sociales les plus pressantes, par une ardeur laborieuse, qui lui a ouvert les carrières supérieures dans les lettres, dans l'industrie et dans les arts, et qui lui a permis de rejeter peu à peu dans la seule profession des armes une aristocratie impuissante, sans bruit, sans secousses, le tiers-état allemand a grandi, a conquis une majorité considérable, et

frances des frères allemands de la Baltique ; la presse russe, qui sait ce que cela veut dire, se plaint amèrement de cette attitude.

s'est élevé enfin à la situation prépondérante qu'il occupe aujourd'hui.

Qu'on anoblisse les bourgeois pour les nommer généraux ou ministres, qu'importe ! ce souvenir étroit du régime tombé est sa propre condamnation ; sous ses nouveaux titres, c'est encore le tiers-état qui domine, c'est son influence qui maintient les gouvernements dans la voie sagement libérale où ils ne peuvent plus s'arrêter. Ses conquêtes pacifiques s'appellent l'instruction obligatoire, le service militaire pour tous, la liberté de la presse, la liberté d'association et de réunion, la décentralisation, le contrôle du pouvoir, en deux mots, les mœurs de la liberté sous les lois respectées de l'autorité.

QUESTION SOCIALE

Au fond de tous les bouleversements qui agitent la société actuelle, au fond de toutes les révolutions politiques, se pose un problème plus redoutable que le problème politique, parce qu'il met en jeu les intérêts les plus immédiats et les plus directs des individus, c'est le problème social. Il est né de nos révolutions, qui ont créé cette contradiction du peuple émancipé politiquement, mais non économiquement ; c'est-à-dire, de nom, souverain, de fait, misérable. La question souvent déplacée, tend de jour en jour à se préciser ; qui ne voit que le droit de voter l'impôt n'est qu'un droit ironique pour le malheureux qu'accablent les impôts mal répartis ; que la souveraineté populaire n'est qu'un mot, tant qu'elle se concentre, en fait, entre les mains de la classe riche et instruite, qui ne souffre pas, et qui est optimiste par tempérament, c'est-à-dire peu progressive ; que la liberté d'écrire, de dire, de se réunir, n'est qu'un trompe-l'œil, tant que la législation entrave la liberté de faire ?

Le socialisme est donc aujourd'hui la lutte de deux situations contradictoires ; il ne faut pas le confondre avec le *communisme* qui ne reconnaît d'autre propriétaire que l'Etat, chargé de distribuer les fruits aux travailleurs en commun : système irréalisable, qui, par la nécessité du travail imposé à chaque individu, ferait de l'État une véritable maison de correction, et tuerait du même coup l'activité de l'industrie et les efforts personnels du génie.

Le programme du socialisme a été nettement posé au dernier congrès international de Lausanne ; son but est « de garantir à tous et à toutes l'accès le plus facile possible, par le travail, à l'exercice du droit de propriété. » Ses principaux moyens sont :

L'organisation du travail « par la révision immédiate, dans des jurys formés en nombre égal de capitalistes et de travailleurs, de toutes les lois et de tous les règlements qui régissent les rapports des travailleurs et des capitalistes, cette révision faite sur le principe d'une parfaite réciprocité. »

L'assistance publique « par l'établissement et l'entretien, aux frais de la commune, de la province, de la nation, de la future fédération des Etats-Unis d'Europe, d'une assistance laïque, assurant aux enfants abandonnés, aux infirmes, aux vieillards sans ressources et sans famille, aux citoyens sans travail, l'aide et les secours nécessaires. »

L'instruction laïque, gratuite pour tous et pour toutes, à tous les dégrés, *obligatoire* au degré primaire, établissement auquel il sera pourvu au moyen d'un impôt sur le revenu (1).

(1) Conclusions du rapport présenté par M. Lemonier au congrès de Lausanne.

Nous n'avons pas à discuter ce socialisme, œuvre de parti pris, contradictoire, attentatoire à la liberté humaine en plusieurs points, mais à constater l'état de la question sociale en Allemagne, et les moyens pacifiques qu'emploie à la résoudre, ce peuple, qui a eu, jusqu'à présent, le bonheur de poursuivre le progrès, sans souiller sa conquête dans les violences et dans le sang des révolutions.

L'organisation du travail, l'extinction du paupérisme, le droit à l'instruction, sont les *desiderata* généraux de l'école socialiste actuelle.

L'organisation du travail, en Allemagne, a traversé bien des phases avant d'arriver à sa forme actuelle. Les métiers furent primitivement partagés entre les serfs, et les ouvriers libres, qui se plaçaient sous la protection des seigneurs ; la fin du douzième siècle vit naître les *corporations*, ou réunions d'ouvriers sous la direction du maître, les uns et les autres en nombre limité, et travaillant d'après des principes fixes, qui entretenaient la routine; pour certaines villes, on déterminait le nombre de maîtres qu'on pouvait avoir : l'union des membres rendit ces corporations très-puissantes, et, au quinzième siècle, leur importance politique était devenue considérable, par exemple, pour la corporation des tisserands de Brème fondée en 1300, des cordonniers de Magdebourg fondée en 1157, et, plus tard, des merciers de Francfort-sur-le-Mein fondée en 1559. « L'esprit de confrérie, a remarqué M. Renouard, est un des traits caractéristiques des mœurs germaniques; il naquit, non des vues de subordination qui présidaient à l'organisation romaine, mais des alliances et garanties réciproques entre égaux, tous ardents

pour l'indépendance. » Ces corporations fermées existent encore dans certaines parties de l'Allemagne méridionale. Elles donnent à chaque membre, en quelque sorte, un droit au travail, non pas vis-à-vis de l'État, comme le proclama si maladroitement (1) le gouvernement provisoire en France, le 26 février 1848, mais vis-à-vis de la corporation, ce qui établit équitablement, entre les artisans d'un même métier, une solidarité fraternelle.

Le blocus continental avait porté au commerce et à l'industrie allemande un coup mortel ; dès 1808, on s'efforça de les relever, en Prusse, par une loi, qui détruisait l'organisation des corporations, et proclamait la liberté du commerce et de l'industrie. Mais, par une réaction singulière, le parti victorieux en 1848 attaqua cette législation libérale, et rétablit les anciennes corporations des métiers dans les villes; en Prusse, on ne peut être artisan aujourd'hui, sans passer par quelques-unes des formalités et des épreuves imposées au moyen âge.

Les inconvénients de ce système, qui protége assurément l'ouvrier, en restreignant les mauvais

(1) Décréter le droit au travail, disait M. Léon Faucher, c'est constituer l'État en pourvoyeur de toutes les existences, en assureur de toutes les fortunes, en entrepreneur de toutes les industries. Le droit au travail, c'est le droit à l'aisance, c'est la créance la plus étendue dont on puisse armer les individus contre le trésor public. Quand on descend au fond d'un pareil système, le partage des biens paraît mille fois préférable, car la communauté des biens met celui qui possède sur la même ligne que celui qui ne possède pas ; le droit au travail au contraire est une mainmise non-seulement sur ce qui est, mais encore sur ce qui peut être ; c'est la communauté non-seulement de la richesse acquise, mais des forces qui produisent, une servitude perpétuelle imposée aux chefs de la société dans l'intérêt des prolétaires nombreux, que la société prend à sa solde.

effets de la concurrence, mais qui paralyse les industries, sont atténués par les bienfaits de l'association, qui a prévalu à l'égard des industries manufacturières, abandonnées par la loi à la libre initiative des citoyens. Cette association est toute volontaire ; sous une direction supérieure, les ouvriers travaillent pour eux-mêmes. Les mines de fer du Hartz sont exploitées dans ces conditions; le salaire est le même pour les ouvriers d'une même catégorie; ce plateau inculte, et autrement inhabitable, entretient dans l'aisance une population de plus de cinquante mille habitants.

Les associations minières sont fréquentes en Allemagne. M. Le Play (1) remarque qu'elles annulent les inconvénients de la concurrence, en exploitant directement tous les gîtes minéraux d'une même région, bien qu'ils constituent des propriétés distinctes. « Elles centralisent en outre la culture des forêts, l'aménagement des eaux motrices, la fusion des minerais, et la vente des métaux. Dans ces conditions, elles ont pu organiser, en faveur de l'ouvrier, un vaste système d'assistance et de direction, embrassant toutes les éventualités qui pourraient troubler le bien-être des familles. »

L'organisation du travail en Allemagne a donc une double forme : corporation pour les métiers, et, pour les industries, l'association, qui tend à grandir à mesure que le patronage diminue; là, protection et privilége, ici, liberté. Le patronage tombera tôt ou tard devant les grèves nombreuses (2), qui, cette

(1) *Les ouvriers européens.*

(2) La première grève dont l'histoire fasse mention, est une grève de joueurs de flûte, survenue à Rome, l'an 309 avant J.-C. et rapportée par Tite-Live, IX, 30 : « Il arriva

année encore, se sont produites en Allemagne; il n'y a que les grands industriels, depuis longtemps établis, qui puissent soutenir la concurrence manufacturière des associations.

C'est dans le développement de l'association libre, conservant la hiérarchie des fonctions, que se trouve sans doute la meilleure solution du problème de l'organisation du travail; deux autres formes sont seulement praticables: le patronage, qui convient aux industries naissantes, mais dont l'égoïsme devient facilement abusif dans les industries prospères, et, les ateliers nationaux, c'est-à-dire le patronage de l'État, désastreux en toute circonstance, créant, dit M. Michel Chevalier, « par l'orga-

cette année un évènement peu digne d'être raconté, et que je passerais sous silence, s'il n'eût paru intéresser la religion. Les joueurs de flûte, mécontents de ce que les derniers censeurs leur avaient interdit de prendre part au banquet dans le temple de Jupiter, selon l'antique usage, se retirèrent tous à Tibur, en sorte qu'il ne resta personne à Rome, pour jouer pendant les sacrifices. Cet incident alarma la religion du sénat, et les sénateurs envoyèrent engager les habitants de Tibur, à faire leur possible pour que ces hommes fussent rendus aux Romains. Les Tiburtins ayant promis de ne rien négliger à cet égard, font d'abord venir les joueurs de flûte dans le lieu où s'assemblait leur sénat, et les exhortent à retourner à Rome. Voyant qu'ils ne pouvaient les y décider, ils usent envers eux d'un stratagème, en rapport avec le caractère de cette espèce d'hommes. Un jour de fête, sous prétexte que la musique ajouterait à la joie des festins, chacun les invite séparément, et le vin, dont les gens de cette profession sont ordinairement avides, leur est prodigué à tel point, qu'ils s'endorment profondément; on les jette alors sur des chariots et on les transporte à Rome. Ils ne s'en aperçurent que le lendemain, lorsque le jour les surprit sur les chariots laissés au milieu du Forum. Alors il se fit un grand concours de peuple, et l'on obtint d'eux qu'ils resteraient à Rome. On leur rendit le droit de prendre part aux banquets... »

nisation élective des ateliers, la tyrannie des majorités, et par l'égalité absolue, l'esclavage des natures supérieures. »

L'extinction du paupérisme est une autre face du problème social. Deux principes sont en présence : assistance publique ou officielle, assistance privée ou libre ; ni l'une ni l'autre ne renferme exclusivement la solution de la question. L'Angleterre a fait, de l'assistance organisée comme service public, une lamentable expérience, qui faisait dire à l'un de ses magistrats que « la taxe des pauvres est le semis sur couche du paupérisme (hot-bed of pauperism). » L'Allemagne s'est efforcée de combiner les deux systèmes ; un bureau d'assistance est établi dans chaque ville, à la mairie ; les familles, que la maladie ou le manque de travail privent des ressources nécessaires, s'adressent à ce bureau, et, après simple vérification, les secours indispensables leur sont accordés. La nature de ces secours varie : il est rare qu'une ville ne possède pas quelques maisons où elle loge gratuitement, et ordinairement pour un an, des familles pauvres, pour lesquelles le loyer serait une charge trop lourde ; ce secours, accordé sous la condition de l'entretien et de la propreté du ménage, les soulage temporairement, et les encourage à l'ordre et à l'économie.

La mendicité est interdite en Allemagne sous des peines sévères, et aucun indigent capable de travail ne peut être admis aux secours publics. Cette interdiction est si formelle, qu'en 1855, la police de Liegnitz, en Silésie, rendit une ordonnance, par laquelle une amende de 3,75 à 11,25 (1 à 3 thalers) serait infligée à toute personne « qui donnerait quoi

que ce soit à un mendiant dans les rues, sur les places, dans les maisons, aux portes des églises, à celles des spectacles, ou partout ailleurs. »

Le nombre des gens sans domicile (heimatlose) était autrefois considérable en Allemagne. Les États passèrent entre eux des traités, pour leur fixer des conditions d'établissement, au lieu de les pourchasser d'une frontière à l'autre, comme on le faisait inutilement auparavant.

L'assistance privée lutte également contre la misère, directement, et par des associations pour l'éducation et le soin des enfants pauvres, l'entretien des hospices, et toutes les œuvres qui sollicitent d'une manière si pressante la charité publique, dans un pays, privé de l'immense bienfait des corporations religieuses vouées aux soins des pauvres et des malades.

En 1855, a été fondé l'ordre des chevaliers de saint Jean, dont le prince Charles de Prusse est le grand maître. C'est une association évangélique de gentilshommes Allemands, pour le soulagement des malades et des pauvres ; elle s'est propagée dans les provinces, et nous savons, par expérience, qu'elle a rendu aux prisonniers de la dernière guerre de réels services.

Parmi les œuvres entreprises pour le soulagement des classes pauvres, nous citerons encore les restaurants populaires, fondés à Berlin par la courageuse initiative de Madame Lina Morgenstern. Ces restaurants, au nombre de vingt environ, sont surveillés par les dames de Berlin, que la reine elle-même accompagne quelquefois. Le règlement porte qu'on ne fume pas, qu'on doit ôter son cha-

peau, qu'il faut partir dès que le repas est fini ; les hommes et les femmes mangent séparément. Les repas ont lieu de onze heures à une heure ; on y distribue environ 15,000 portions par jour, à raison de 21 centimes pour un litre de légumes et un morceau de viande. Le menu comprend 25 plats différents : les recettes doivent seulement équilibrer les dépenses.

Cette assistance matérielle, si large et si ingénieuse qu'elle soit, n'est qu'un expédient contre la misère, et ne remplit qu'une faible partie du programme, qui est, en définitive, l'accès à la propriété, par l'adoucissement de ce qu'on appelle la tyrannie du capital. Il doit donc y avoir encore, de la part des classes privilégiées, assistance *pécuniaire*, *intellectuelle* et *morale*, car le bénéfice réel repose encore plus sur l'épargne que sur l'élévation du salaire. La lutte ardente du travail contre le capital cesserait en effet, du jour où le capital, rassuré par des garanties suffisantes, s'offrirait de lui-même aux besoins du travailleur : cette alliance volontaire, contractée sur des bases solides, ne donnerait-elle pas à la fortune publique et à l'industrie nationale un magnifique essor ? Un économiste Allemand s'est appliqué à résoudre ce problème, et, de toutes les institutions de crédit dont M. Schulze a doté l'Allemagne, l'une des plus pratiques est sans contredit les *caisses d'emprunt* (Vorschusskasse), répandues dans toutes les villes, dont le fondateur est resté le défenseur juridique, et dont l'organisation est simple et tout à fait populaire (1).

(1) Voir à l'Appendice le règlement complet d'une de ces Sociétés, qui compte déjà 13 années d'existence et de succès.

Ces sociétés sont complétement indépendantes de l'Etat, et la solidarité existe entre leurs membres : la loi les considère comme personnes civiles. Moyennant un droit d'entrée de 1 fr. 20 (10 silbergroschen), et une contribution mensuelle qui varie, *ad libitum*, de 30 centimes à 3 fr. 75 (2 Sy. 1/2 à 1 thaler), chaque membre a le droit de contracter à la caisse des emprunts, dont les garanties varient suivant la quotité de la demande. C'est à la fois une caisse d'épargne, et une caisse d'emprunt, car le droit d'entrée, la mise mensuelle, et les dividendes annuels s'accumulent, et ne peuvent pas être retirés avant qu'ils ne forment au total une somme de 190 fr., environ (50 thalers); au-delà de 50 thalers, les dividendes se paient chaque année; la créance de chaque membre ne peut pas non plus dépasser 375 fr. (100 thalers).

La société ne peut pas percevoir, comme intérêt des prêts plus de 0,8 0/0 par mois, soit 9,5 0/0 par an ; mais ce maximum n'est jamais demandé. Le cours de l'intérêt est déterminé par le président; il faut remarquer que les banquiers allemands ne prennent jamais moins de 6 ou 7 0/0, plus la commission, et exigent de sérieuses garanties; le taux d'intérêt des caisses d'emprunt se tient à 1 0/0 au dessous du taux des banquiers.

Les bénéfices de la société se tirent des opérations qu'elle exécute, des prêts, et des dépôts facultatifs faits à sa caisse, avec facilité de recouvrement immédiat, et intérêt calculé au taux de 4 0/0 l'an, pourvu que le dépôt dure au moins 4 semaines.

10 0/0 sont prélevés annuellement sur le bénéfice net pour former un fonds de réserve, auquel est également attribuée la cotisation d'entrée de chaque

membre. Une clause singulière décide que, si la Société se dissout en bénéfice, le fonds sera donné à la caisse de la ville. On veut éviter ainsi que quelques membres, par l'appât d'un bénéfice immédiat, ne poussent à la dissolution d'une société florissante.

Partout où elles ont été établies, les Caisses d'emprunt ont réussi : la modeste épargne qu'elles exigent donne droit, pour le travailleur, à des avances souvent fort utiles : pour les classes riches, c'est un bon placement, et, ce qu'elles ont compris, une œuvre populaire qu'elles soutiennent et qui prospère par leur crédit.

L'instruction, *gratuite à tous les degrés, obligatoire* au degré primaire, que réclame, en troisième lieu, l'école socialiste, sort un peu du programme spécial que cette école doit se tracer; les Allemands sont gens plus pratiques; et, peu soucieux de multiplier le nombre toujours trop grand des « forts en thème », ils ont donné tous leurs soins à l'instruction ouvrière proprement dite. Il leur a semblé, que les huit années d'enseignement primaire obligatoire donnaient à l'artisan des connaissances théoriques suffisantes, et, une fois établi, ils n'ont pensé qu'à développer en lui les connaissances techniques de sa profession, et à tenir en éveil et en travail son activité intellectuelle. Tel est le but des nombreuses *Sociétés de métiers* (Gewerbeverein) fondées dans chaque ville sous la direction des hommes les plus instruits, ou des savants. Les améliorations et les découvertes, qui intéressent chaque métier, sont exposées et discutées aux séances hebdomadaires; les ouvriers sont ainsi tenus au courant des progrès

survenus dans leur art ; ils doivent eux-mêmes faire part de leurs idées, produire leurs inventions ou leurs procédés nouveaux, demander l'opinion de la société, et, si cette opinion leur est favorable, réclamer des secours en argent pour ces entreprises, secours prélevés sur la masse des cotisations annuelles et des dons volontaires. Au moment de l'exposition universelle de 1867, chacune de ces sociétés a envoyé à Paris, à ses frais, deux de ses membres ouvriers les plus intelligents, chargés de faire des rapports sur l'état et sur les progrès de leur art.

Nous sommes surpris que, dans son récent programme aux conférences de Lausanne, le parti socialiste n'ait pas demandé une révision de l'assiette de l'impôt, car, après les moyens directs que nous venons d'énumérer, le système des impôts a une influence particulière sur le bien-être des classes laborieuses.

En principe, l'impôt le plus équitable est l'impôt sur le revenu : chacun payant en proportion de la protection qu'il reçoit, quoi de plus juste ? Cet impôt atteint directement la matière imposable, le revenu, et présente, par sa simplicité, une perception facile et à peu de frais ; dans la question qui nous occupe, il pèse le moins sur les classes pauvres, à l'inverse des impôts indirects, qui, quand ils ne sont pas de luxe, atteignent également chaque individu.

L'impôt sur le revenu n'existe pas en France ; il existe en Angleterre, et en Allemagne.

En Allemagne l'impôt sur le revenu est basé sur le revenu total, de quelque source qu'il provienne, et déterminé chaque année par une commission de

répartiteurs, élus pour quatre ans. Il est proportionnel, et chaque citoyen trouve place dans l'une des 21 subdivisions et des 5 classes, qui forment l'échelle de la proportionnalité, sans que l'impôt puisse jamais dépasser 3 0/0 du revenu ; pour un revenu de 100 thalers (375 fr.) l'impôt n'est que de $\frac{1}{3}$ 0/0 ou 10 silbergrochen (2 fr. 20), et la proportionnalité atteint 3 0/0, soit 180 th. (675 fr.) pour un revenu de 6000 thalers (22500 fr.). Les imposés déclarent eux-mêmes leur revenu ; la fausse déclaration est punie d'une amende montant au quadruple de l'impôt. L'impôt des villes est ordinairement basé sur cet impôt d'Etat, à raison de 50 0/0 ; mais on ne l'exige qu'au fur et à mesure des besoins. Ce système, qui n'oppose à la fraude qu'une sanction, sans la prévenir par une apparence de vérification, repose peut-être un peu trop sur la bonne foi publique (1) ; la perception de l'impôt ne se fait pas par des fonctionnaires spéciaux ; elle est centralisée par l'administration communale, sous sa responsabilité.

Cette ressource permet de dégrever l'impôt fon-

(1) Le système anglais est plus sûr et mieux ordonné. L'*income-tax*, rétablie en 1842, après 25 ans d'interruption, porte sur 5 classes distinctes de revenus : 1° revenus des propriétaires d'immeubles ; 2° profits des fermiers de terre ; 3° revenus des rentes d'Etat ; 4° profits professionnels, industriels, commerciaux ; 5° salaires et pensions des fonctionnaires du gouvernement. Chacun de ces revenus, excepté ceux de la seconde classe, sont imposés à 2, 91 0/0 : ceux de la seconde classe sont imposés, en Angleterre à 1, 46 0/0, et en Ecosse à 1,04 0/0. Le système anglais, appliqué en France, donnerait, approximativement, 185 millions de recettes nouvelles ; le système allemand ne donnerait approximativement que 87 millions.

cier, onéreux à l'agriculture, et qui monte en France à 172 millions de francs, tandis qu'il ne s'élève en Prusse qu'à 40 millions ; l'impôt des patentes, pénible pour les artisans, et qui produit en France 66 millions, et en Prusse 13 millions seulement; enfin, les impôts indirects, qui frappent les objets de consommation indispensables au pauvre comme au riche, et qui, avant les augmentations récentes, atteignaient, en France, pour les boissons seulement, la somme de 235 millions, et de 35 millions seulement en Prusse.

Au total, et avant la dernière guerre, l'impôt, qui demandait 250 fr. à chaque famille en France, ne demandait à chaque famille en Prusse que 60 fr., c'est-à-dire que l'impôt était quatre fois plus lourd chez nous. L'écart est encore plus considérable aujourd'hui, et il est temps qu'une répartition plus équitable de l'impôt allége, pour les classes pauvres, les charges nouvelles que nous avons à supporter.

Nous ne pouvons pas dire que l'Allemagne réalise le programme socialiste ; le programme exclusif d'un parti ne saurait jamais être à la mesure de tout un peuple ; mais nous avons constaté les efforts tentés par les économistes et par les classes supérieures, non-seulement en faveur du soulagement matériel, mais surtout en vue de l'éducation et de l'assistance intellectuelle des classes laborieuses. Ce serait se tromper étrangement que de croire, que les doctrines exagérées de Karl Marx, de Bœbel, et autres socialistes, trouvent de l'écho dans la masse ouvrière : ce sont des voix isolées, dont la singularité fait sourire, sans entraîner le peuple, trop pratique pour risquer son repos et son salaire à la

merci d'une utopie. La secte religieuse des *frères Moraves* a seule réalisé, à l'exemple des couvents catholiques, la communauté des biens, possible dans une petite association isolée, mais incompatible avec les lois politiques et morales d'une nation.

Au XVI^e^ siècle les Anabaptistes l'avaient proclamée : « Nous sommes tous frères, s'écriait Munzer : pourquoi donc cette différence de rangs ou de biens introduite par la tyrannie ? » Les frères Moraves ou Herrenhuter (1) s'établirent plus paisiblement dès 1727, dans le domaine de leur fondateur ; ils forment maintenant une foule de petites colonies répandues en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, et aux Etats-Unis. Chaque membre de la société travaille ; les fruits se partagent également, et la vie se passe en commun, mêlée de beaucoup de chants et de cérémonies.

Quelque parti qu'on ait prétendu en tirer, ces exceptions ne résolvent pas le problème général, dont M. Victor Hugo exposait éloquemment les difficultés, à l'Assemblée législative, le 9 juillet 1849 : « Je ne suis pas de ceux, disait-il, qui croient qu'on peut supprimer la souffrance en ce monde : la souffrance est une loi divine ; mais je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère. Vous n'avez rien fait, tant que l'usure dévore nos campagnes, tant qu'il n'y a pas des lois paternelles qui viennent en aide de toutes parts aux familles honnêtes, aux bons paysans, aux bons ouvriers, aux gens de cœur ; vous n'avez rien fait tant que l'esprit de révolution a pour auxiliaire la souffrance publique, tant

(1) Voyez : Etat religieux.

que dans cette œuvre de destruction et de ténèbres qui se continue souterrainement, l'homme méchant a pour collaborateur fatal l'homme malheureux... La misère n'est pas la souffrance, pas même la pauvreté. La souffrance ne peut pas disparaître, mais la misère peut disparaître. C'est vers ce but que la société doit tendre, et pour que mes paroles soient bien comprises, je déclare, qu'en effet, il y aura toujours des malheureux, mais qu'il est possible qu'il n'y ait plus de misérables. »

PUISSANCE MILITAIRE

L'historien anglais, Gibbon, a écrit que « la France était un royaume fait par les évêques » ; on peut dire, plus rigoureusement encore, que la Prusse est un royaume fait par les militaires. On ne se souvient guère de ce qu'était la Prusse, il y a moin de deux siècles : en 1688, le grand Electeur, Frédéric Guillaume, le premier homme remarquable de la maison de Brandebourg, ne laissait pas, en mourant, à son fils Frédéric III, plus d'un *million et demi* de sujets. Ce fut ce fils qui, après bien des négociations et des difficultés, put prendre, en 1701, le titre, non pas de roi de Prusse, ce qui eût blessé la Pologne, habituée à la suprématie, mais de roi en Prusse, titre qui ne fut officiellement reconnu par l'Europe qu'après sa mort, au traité d'Utrecht, en 1713. La véritable puissance de la Prusse devait être préparée par son fils, Frédéric Guillaume 1er, prince bizarre et cruel, qui poussait l'avarice jusqu'à refuser à ses enfants le strict nécessaire, et la

violence aveugle, jusqu'à brutaliser sa fille, la Margrave de Baireuth, jusqu'à faire condamner à mort, par ordre, son propre fils, qui devait être Frédéric II, parce que celui-ci avait pris la fuite pour échapper à ses mauvais traitements (1).

Frédéric Guillaume, qui était pour lui-même d'une avarice sordide, n'eut qu'une passion, la passion du soldat. Pourvu qu'on lui procurât des hommes de haute taille et bien faits, il les payait cher, 12,000 francs pour un géant, 32,500 francs pour un Irlandais de sept pieds; chacun des 43 grenadiers de la parade à Postdam était payé 2,400 francs. L'armée n'était pour lui qu'un objet de parade; c'était son seul faste; mais ce roi, à qui George II d'Angleterre pouvait écrire, sans l'offenser : *Mon frère, le sergent*, introduisit dans l'armée ces fortes habitudes d'ordre et de discipline qu'elle a toujours conservées depuis, et qui, plus que le nombre des soldats, ont fait de la Prusse une puissance militaire de premier ordre. Ainsi, c'est à ce roi, vulgaire et despote, qui, au temps de Louis XV, faisait des économies, (il laissa en mourant une réserve de 37 millions), et qui, au temps de la Pompadour, n'entretenait que son armée, que Frédéric II dut d'être grand, que la Prusse dut d'être libre, au sortir de la guerre de Sept ans. Il sacrifia tout à ses grenadiers : pour les marier, il faisait recruter les filles les plus grandes et les plus robustes;

(1) Lire sur le caractère de ce prince, les *Mémoires* curieux de sa fille, la Margrave de Baireuth. « Nous ne vivons, dit-elle, mon frère et moi, que de café au lait et de cerises sèches; ce qui me perdit totalement l'estomac. En revanche, on me nourrissait d'injures et d'invectives. »

pour les passer en revue, il faisait détruire et transformer en place de parade, nue et sans arbres, les beaux jardins que l'électeur Jean-George, et le Grand Electeur, avaient plantés à Berlin, devant le château Royal (le Lusgarten); pour les payer, il vendait à l'Electeur de Saxe, Auguste le Fort, la collection d'antiques, réunis à grands frais par son fastueux père, qui forment le fond du musée actuel des Antiques, au Palais Japonais de Dresde. Dans son testament, la seule dépense qu'il recommandât à son fils, fut d'habiller de neuf ses soldats à l'occasion de ses funérailles.

A sa mort, l'armée comptait 76,000 hommes.

Le génie pratique de Frédéric II tira promptement parti de l'argent et des soldats que lui avait laissés son père. Grâce à la conscription introduite en 1762, la Prusse devint un camp de deux cent mille hommes, qui, fortement organisés, et habilement conduits, à travers des revers et des victoires, sortirent triomphants de la guerre de Sept ans, contre les forces trois fois plus considérables de l'Europe coalisée.

La force et la réputation de l'armée prussienne ne faiblirent pas. Sous Napoléon 1er, la Prusse passait encore pour la première puissance militaire qui pût nous être opposée, et le vainqueur de l'Europe considéra toujours la campagne de 1806 comme une des plus brillantes de sa magnifique carrière : il avait institué exceptionnellement, pour la bataille d'Iéna, une cérémonie commémorative, au Temple de la Gloire (1).

(1) A la bataille d'Iéna, Napoléon avait 70,000 soldats contre 50,000 Prussiens commandés par le prince de Honhenloe; le

A Waterloo, la marche rapide, imprévue, de Bulow et de Blücher décida la victoire. Depuis, les campagnes récentes contre le Danemark, contre l'Autriche en 1866, et particulièrement dans cette dernière guerre, la courte et brillante campagne contre le Hanovre, attestèrent une fois de plus la supériorité de son organisation, l'habileté et l'audace de sa tactique.

L'organisation actuelle ne date que de 1859. En principe, on doit la considérer comme définitive, puisqu'elle met en jeu toutes les forces vives du pays.

Tout Allemand doit le service militaire, et personne ne peut se faire remplacer avec de l'argent (1). Les gens infirmes sont employés dans les bureaux.

Les exemptions sont très-restreintes, et ne s'appliquent : — qu'aux membres des familles souveraines; — aux candidats de théologie, pourvu qu'ils passent l'examen supérieur avant l'âge de 27 ans; — aux soutiens uniques de familles qui doivent prouver, dans ce cas, que la famille n'a aucun autre moyen de secours.

Le service militaire étant considéré comme un honneur et non comme une charge, sont déclarés indignes de ce service : les condamnés aux travaux forcés : et, dans une certaine mesure, ceux qui

même jour à Auerstadt, Davoust avait 26,000 hommes contre 50000 Prussiens sous les ordres du roi de Prusse et du vieux duc de Brunswick. Ces mémorables victoires nous livrèrent la Prusse tout entière.

(1) Ces renseignements sont extraits textuellement des cahiers officiels de l'État-major, pour les États de la Confédération du nord, auxquels le système prussien a été imposé depuis 1866.

ont perdu leurs droits civiques, et qui sont incorporés parmi les travailleurs de l'armée.

La sévérité des conseils de révision est garantie par la présence de chirurgiens de l'armée, étrangers au pays, ne recevant leur mission que deux jours avant de l'exercer, et dont la décision est contrôlée par un double conseil de révision, à court intervalle.

On *peut* être soldat de 17 à 42 ans.

Le service régulièrement *obligatoire* est de 12 ans ; 3 ans dans l'armée active, 4 ans dans la réserve, 5 ans dans la landwehr.

Les forces militaires comprennent 3 parties :

1° L'armée proprement dite ;

2° la marine ;

3° la landsturm (1).

L'armée proprement dite comprend :

1° l'armée active ;

2° la Landwehr.

La marine comprend :

1° la flotte ;

2° la Seewehr.

La *landsturm* comprend tous les hommes de 17 à 42 ans qui ne sont pas déjà sous les armes. Elle ne peut être levée, sur l'ordre de l'Empereur, que lorsque l'ennemi a envahi le territoire (2).

Ainsi, outre les 12 années de service dans l'armée active et dans la landwehr, chaque citoyen doit encore 13 années à la landsturm.

Le service se fait de 20 à 27 ans, excepté pour les volontaires, dont l'organisation spéciale à l'Alle-

(1) Cette expression énergique signifie : l'ouragan, la tempête du pays.

(2) La landsturm n'a donc point été levée en 1870.

magne est fort digne, selon nous, d'être imitée ailleurs.

Il y a deux sortes de volontaires :

1° Les jeunes gens qui s'engagent dans le service militaire, de 17 à 20 ans, sans autre recommandation que leur bonne volonté ; ils n'ont que le droit de choisir le corps où ils désirent entrer, à moins que le corps ne veuille pas les accepter.

2° Les jeunes gens qui ont passé l'examen de sortie de la première classe dans les écoles professionnelles (Realschule) ou de seconde dans les lycées (Gymnasium) (1). En raison de leurs études ainsi attestées, et pour ne pas les gêner au début de leur carrière, l'Etat ne réclame d'eux qu'un service d'une année, et encore sont-ils libres de choisir cette année de service, quand il leur plaît, de 20 à 25 ans, pourvu qu'ils se logent, se nourrissent et s'équipent à leurs frais. Ils n'ont à passer que quelques semaines dans la caserne, pour apprendre le service, et sont distingués des soldats ordinaires par un liseré blanc et noir autour de l'épaulette.

La dispense de deux années est donc un privilége accordé à l'instruction seule ; il y a des jeunes gens riches, mais ignorants, qui ne peuvent pas passer les examens nécessaires pour être volontaires.

Après leur année de service, les volontaires qui ont eu de bonnes notes, sont choisis pour officiers et sous-officiers de la landwehr et de la réserve.

Dans l'armée active, il existe une habitude particulière de faire des sous-officiers, connue sous le nom de *capitulation*. C'est un contrat, que le corps

(1) Ces deux examens équivalent à peu près au baccalauréat ès-sciences et au baccalauréat ès-lettres.

de troupes passe avec d'anciens soldats, qui désirent rester sous les drapeaux, et qui ont déjà montré quelque capacité. Cette capitulation, en vertu de laquelle l'ancien soldat passe sous-officier du consentement de ses camarades, n'est valable que pour un an; mais elle est indéfiniment renouvelable, et résiliable également au gré de l'une ou l'autre des parties, sous le visa du commandement général. A part ce cas, le sous-officier n'est révocable, pendant la capitulation, que s'il a encouru des arrêts de 6 semaines ou davantage.

ARMÉE ACTIVE.

L'armée active se compose :

D'infanterie, cavalerie, génie, train, corps de cavaliers chasseurs du camp (Reitende feldjägercorps) composés des meilleurs cavaliers, pour le service des dépêches; compagnie des sous-officiers de la garde, chargés spécialement de la garde des châteaux royaux; divisions de travailleurs, c'est-à-dire des hommes, qui, étant jugés indignes de servir dans l'armée, ne portent point le fusil, et sont employés dans les forteresses; enfin, compagnies de discipline, formées de soldats punis de forteresse, et qui ne vont pas à la guerre.

Infanterie : On distingue : l'infanterie légère et la grosse infanterie (schwer).

L'infanterie légère comprend :

Les fusiliers ;

Les chasseurs. — Les chasseurs sont choisis parmi les soldats de moyenne taille, les plus adroits, les plus agiles, ayant les meilleurs yeux, et tireurs de

premier ordre. Leur fusil est plus court et plus juste que le fusil ordinaire, avec le sabre-baïonnette, tandis que les autres soldats ont la baïonnette triangulaire, et le sabre.

La grosse infanterie comprend:

Les mousquetiers ;

Les grenadiers, choisis les uns et les autres parmi les hommes les plus grands et les plus robustes.

Cavalerie. — Il y a la cavalerie légère et la grosse cavalerie.

Cavalerie légère : Dragons, hussards, cavaliers porte-dépêches. La cavalerie légère est armée du pistolet.

Grosse cavalerie : Uhlands, cuirassiers. La grosse cavalerie est armée de la carabine; elle se distingue de la cavalerie légère, par la taille, la force et la solidité des chevaux, par la qualité des armes, par la vigueur des hommes.

Artillerie.

1° Artillerie de forteresse;

2° Artillerie de campagne ;

3° Artillerie de siége.

4° Division pour la fabrication des poudres et cartouches.

L'artillerie de forteresse est divisée par régiments, chaque régiment a 2 sections, chaque section 4 compagnies.

L'artillerie de campagne est divisée par régiments, chaque régiment a 4 sections, 3 à pied, 1 à cheval ; chaque section à pied a 4 batteries, chaque batterie a 3 canons de 4, et 3 canons de 6; la section à cheval a 4 batteries, chaque batterie a 6 canons de 4.

Un régiment d'artillerie a donc 16 batteries, ou 96 canons (1).

Génie. — Le corps des ingénieurs fournit les officiers du génie.

Le génie est divisé en bataillons : chaque bataillon a 4 compagnies, dont une reste au dépôt en temps de guerre ; ces compagnies sont :

Une compagnie de pontonniers ;

Une compagnie de mineurs ;

Deux compagnies de sapeurs (une d'elles reste au dépôt).

Train. — Le train est divisé par bataillons ; chaque bataillon a 3 compagnies, dont une de dépôt.

LANDWEHR.

La landwehr se compose des hommes de moins de 32 ans, qui ont fini leur service à l'armée active.

L'infanterie et la cavalerie de la landwehr forment toujours des corps à part ; mais, en cas de guerre, les autres corps de la landwehr, artillerie, génie, etc., vont se joindre à l'armée active.

La landwehr est libre de service en temps de paix ; les soldats de la landwehr doivent se présenter deux fois par an au bureau de contrôle, pour prendre des ordres, s'il y en a, ou connaître les changements qui pourraient survenir dans l'organi-

(1) Dans l'armée française, chaque régiment d'artillerie n'a que 10 batteries ou 60 canons. Dans la guerre de 1870 l'armée active en France ne disposait que de 161 batteries de campagne ou 981 canons, tandis que l'armée active de la Confédération du Nord, seulement, avait 202 batteries de campagne, ou 1212 canons.

sation ; ils ont en outre quinze jours d'exercice par an, à raison toutefois de 2 fois par 5 ans, pour chaque homme de la landwehr.

L'organisation de l'armée étant territoriale, ce qui rend la mobilisation beaucoup plus facile et beaucoup plus rapide, chaque régiment de la landwehr correspond à une division territoriale et à un régiment de l'armée active ; le régiment de la landwehr et le régiment de l'armée active d'un même pays portent le même numéro d'ordre.

La confédération du Nord, que nous prendrons pour exemple, parce que son organisation militaire prévaut dans toute l'Allemagne, sauf quelques légères différences de détail pour la Bavière, compte 93 régiments d'infanterie de la landwehr, plus 12 bataillons de réserve, chacun de ces bataillons étant attribué à chacun des 12 corps d'armée, plus 12 bataillons de landwehr de la Garde, sans arrondissements territoriaux déterminés, et formés exclusivement avec d'anciens soldats de la Garde.

Au total, la confédération du Nord a, en infanterie, 210 bataillons de la landwehr.

RECRUTEMENT.

Recrutement général. — L'unité stratégique et l'unité d'organisation est le *Corps d'armée.* Chaque corps d'armée s'organise, s'administre indépendamment de tous les autres, et a son arrondissement territorial déterminé, dans lequel il se recrute et tient garnison.

Sur les 30 millions d'habitants que comprend la confédération du Nord, chaque fraction de 2 mil-

lions et demi d'habitants doit fournir 1 Corps d'armée.

Chaque bataillon de la landwehr, a son district; à chaque régiment d'infanterie de la ligne sont attribués deux districts de la landwehr pour le recrutement.

Les 3 régiments de chaque brigade de cavalerie de la ligne prennent leurs recrues dans 8 districts de la landwehr de leur arrondissement. Chaque district doit fournir de la cavalerie légère et de la grosse cavalerie.

L'artillerie, le génie et le train se recrutent dans le 17e district de leur corps d'armée, chaque corps d'armée embrassant 17 districts de la landwehr.

La Garde et les chasseurs, qui demandent des hommes de taille ou de capacités particulières, se recrutent, indépendamment des divisions territoriales, dans tout l'Empire.

Recrutement annuel. — Chaque année le ministère de la guerre dresse un tableau de destination des recrues. Ce tableau est transmis aux districts, qui font la répartition dans leurs subdivisions territoriales.

Au 1er mai, chaque chef de bataillon de la landwehr reçoit le nombre des hommes de son district qui doivent être soldats; il les recherche à l'aide des magistrats chargés de l'état civil; le rôle de l'état civil se fait d'ailleurs dès les premiers mois de chaque année, pour déterminer le nombre d'hommes que leur âge appelle au service.

Les conseils de révision siégent par cercle (1);

(1) Le cercle, *Kreis*, est une division administrative, qui équivaut à peu près à notre canton.

ils se composent : d'un chef de bataillon de la landwehr, du conseiller du pays pour le cercle, d'un médecin militaire : cette première inspection n'a rien de définitif.

La Commission de gouvernement, qui exerce après la précédente, prononce définitivement sur l'aptitude du conscrit. Elle peut donner 3 notes différentes :

1° Impropre au service ;

2° Mis aux dépôts de réserve, pour les gens qui, en raison de la faiblesse de leur constitution, sont dispensés de service en temps de paix. Ces dépôts ont deux classes :

(*a*) Pour les constitutions faibles ;

(*b*) Pour les hommes suffisamment instruits ;

3° Propre au service ; dans ce cas, le chef de bataillon désigne de suite le corps de troupe dans lequel la recrue doit entrer.

La distribution des recrues aux différents corps de troupes n'est point arbitraire : on tient compte de la constitution, de la taille, du métier, qu'on exerçait auparavant.

Quant à la *constitution*, l'infanterie demande des poitrines solides et de bonnes jambes ; la cavalerie, avant tout, des bras très-forts ; l'artillerie, un corps très-robuste.

Quant à la *taille*, la hauteur minimum est de 5 pieds, ou 1m,66 pour l'infanterie.

Quant au *métier* précédemment exercé, la considération est très-importante. Les chasseurs sont placés dans le corps des chasseurs, ayant plus que personne l'habitude du fusil et la justesse du coup d'œil ; les mineurs et charpentiers entrent dans le

génie, les gens habitués aux chevaux dans la cavalerie ; des cordonniers, tailleurs, selliers, etc., sont en outre attribués à chaque corps pour le service des troupes.

L'homme définitivement accepté s'appelle une *recrue*. Après qu'on a lu devant lui le Code militaire et certaines instructions préliminaires, on le renvoie chez lui jusqu'à ce qu'il soit incorporé dans l'armée, ce qui se fait ordinairement au mois d'octobre.

Pour l'entretien de la cavalerie, les dépôts de remonte ont l'habitude d'acheter dans le pays des chevaux de 3 ans, qui coûtent moins cher que des chevaux propres à servir de suite ; ils sont gardés un ou deux ans dans les dépôts, et livrés à 4 ans et demi ou 5 ans. Chaque année la cavalerie renouvelle ainsi 1/9 de son effectif ; les vieux chevaux sont vendus.

ORGANISATION

L'unité d'organisation dans l'armée allemande est le *Corps d'armée*. Chaque Corps d'armée se constitue et s'administre indépendamment de tous les autres, et de même que l'Empire d'Allemagne n'est que l'agglomération d'Etats différents, de même l'armée allemande n'est que la réunion de différents Corps d'armée. En temps de paix, la Confédération du Nord n'a pas plus de 300,000 hommes sous les armes, une partie des soldats étant envoyés en congé (c'est la réserve), par économie. En temps de guerre, la composition normale d'un Corps d'armée comprend :

Etat-major ;
Huit régiments d'infanterie ;

Un régiment de fusiliers ;
Un bataillon de chasseurs ;
Six régiments de cavalerie;
Un régiment d'artillerie de campagne ;
Une compagnie du génie et de pionniers;
Pontonniers et ouvriers ;
Un bataillon du train.

Réserve :
Trois bataillons de chasseurs ;
Au quartier général du corps.
Réserve :
Réserve d'artillerie;
Télégraphie de campagne;
Chemin de fer de campagne ;
Dont suit la composition en :

	OFFICIERS.	SOLDATS.	CHEVAUX.	CANONS.	VOITURES.
État-major.	36	516	560		41
8 reg. infanterie.	621	28,008	1,131		144
1 rég. fusiliers	22	1,034	41		10
1 bat. chasseurs.	138	3,954	4,278		42
6 rég. cavalerie	94	4,011	3,957	96	387
1 rég. artillerie de campagne.	12	501	75		15
Comp. du génie et pionniers.	4	202	38		54
Pontonniers et ouvriers . . .	23	1,759	1,277		230
1 bat. train					
Réserve.					
3 bat. chasseurs.	66	3,102	123		30
Au quartier-général.					
Réserve, environ	100	800	1,000		50
Réserve d'artillerie.	18	370	64		528
Télégraphie	112	552	300		40
Chemins de fer	8	320			
Totaux	1,254	41,979	13,167	96	1,574

Les huit régiments d'infanterie forment 2 divisions ; chaque division a 2 brigades, et chaque brigade, 2 régiments : A chaque division d'infanterie sont adjoints : un régiment de cavalerie légère, et une section d'artillerie à pied.

La cavalerie forme une division, de 2 brigades; chaque brigade a 2 régiments, plus 2 batteries à cheval.

A l'artillerie, sont adjointes neuf Colonnes de Munitions (*Munitionskolonnen*) pour le service de tout le Corps d'armée.

Outre ces forces de campagne, chaque Corps d'armée a des troupes de dépôt destinées à combler les vides, à instruire les recrues, et, au besoin, à augmenter la force du Corps d'armée.

Les troupes de dépôt pour un Corps d'armée comprennent en :

CORPS DE TROUPES.	OFFICIERS.	SOLDATS.	CHEVAUX.	CANONS.
9 bat. infanterie	162	9,018	27	
1 comp. chasseurs	4	250		
6 escadrons cavalerie.	30	1,200	1,272	
1 section artillerie	11	554	218	18
1 comp. génie	4	202		
1 section train	12	502	213	
Total.	223	11,726	1,730	
Dépôt de l'état-major d'un corps d'armée	93	247	63	
1 bat. de chasseurs en plus. .	12	750		
Force totale des troupes de dépôt d'un corps d'armée. .	328	12,723	1,793	18

Chaque division de Corps d'armée a un service

d'intendance qui réunit les provisions, les fourrages, les finances, les vêtements, et les armes nécessaires aux soldats de la division.

Il y a un chirurgien général par Corps d'armée, dirigeant tout le service appelé : Corps de santé ; il y a un chirurgien-chef par chaque régiment.

Pour l'administration de la justice, chaque Corps d'armée a un auditeur général, et chaque division un auditeur spécial.

Pour le culte, il y a un aumônier général par Corps d'armée, et un aumônier spécial pour chaque division.

Tous ces services sont sous les ordres directs du général Commandant en chef le Corps d'armée.

MOBILISATION.

Pendant la paix, au commencement de chaque année, les cadres de mobilisation sont préparés au ministère de la guerre ; ces cadres indiquent précisément, en combien d'heures tant d'hommes peuvent être transportés à tel point de la frontière, et cela pour toutes les places principales de l'Empire : au premier signal, des dépêches télégraphiques peuvent donc mettre en mouvement, dans des directions prévues et calculées d'avance, une masse considérable de soldats ; par ce moyen, la Confédération du Nord, et maintenant l'Allemagne, sont toujours prêtes à faire la guerre, et la rapidité de la mobilisation est telle, qu'on peut dire que l'armée est toujours sur pied de guerre.

L'infanterie se mobilise par district de la landwehr, la cavalerie par cercle ; le cadre de mobili-

sation est entre les mains du chef du district, en ce qui le concerne : dans ce tableau, le poste de guerre des officiers est déjà indiqué. En une ou deux semaines, toute l'infanterie est prête; en 6 semaines, armée active et landwehr occupent complétement leurs postes.

Aussitôt que la mobilisation est décrétée, le chef du district envoie ses ordres au landrath (sous-préfet) du district, qui les expédie à son tour au burgmeister (maire) de chaque commune; ceux-ci préviennent les hommes qu'ils ont à se réunir, tel jour, au quartier convenu; de là, on les expédie dans leurs bataillons respectifs.

Pour équiper la cavalerie, l'Etat a le droit, qu'on trouverait exorbitant ailleurs, de faire la réquisition de tous les chevaux du pays. Dans chaque district, il y a une ville désignée où chacun est *forcé* d'amener ses chevaux : la taxe est faite par une commission civile, et l'Etat les prend au prix de taxe, sans que la moindre réclamation puisse être faite.

Chaque bataillon a, pour le transport de ses bagages, des voitures et des chevaux; pendant la guerre, le service des munitions est assuré par les colonnes de munitions, que forme exclusivement un 5^{me} bataillon d'artillerie. Les convois sont fournis par des apports continus de munitions; ils fournissent à leur tour aux voitures des bataillons, et celles-ci aux soldats.

Les employés de chemins de fer et de télégraphes de campagne, qui se trouvent dans chaque Corps d'armée, sont instruits d'avance par le bataillon du génie de la garde.

Les troupes spéciales des dépôts sont formées dès la mobilisation, et pour moitié au moins, elles comptent des soldats instruits. Les officiers sont pris dans l'armée, ou choisis parmi ceux qui se mettent, en temps de guerre, à la disposition de l'Etat. Ces dépôts sont placés dans des forteresses, assez loin du théâtre de la guerre pour que les recrues ne soient pas troublées dans leur instruction militaire. Des manœuvres générales se font avec l'ensemble des différents Corps d'un corps d'armée, pour la précision et la régularité des mouvements.

La landwehr mobilisée est spécialement chargée du service des places fortes du pays, ou des forteresses conquises sur l'ennemi. Elle se divise en deux bans, dont le premier peut être mobilisé immédiatement.

La force de chaque ban est :

Pour le 1er ban :

	OFFICIERS.	SOLDATS.	CHEVAUX.	CANONS.
216 bat. landwehr	3,021	88,560	648	
18 comp. chasseurs.	54	2,700		
En moyenne 18 rég. cavalerie.	414	10,000	10,836	
40 bat. à pied d'artillerie de réserve	160	5,972	5,026	240
208 comp. d'artillerie des forteresses	701	20,800		
37 comp. génie.	111	3,700		
Service de place	120	1,000	150	
Total pour le premier ban . .	4,587	132,732	16,660	240

Force du 2e ban :

	OFFICIERS.	SOLDATS.	CHEVAUX.	CANONS.
216 bat. landwehr.	4,952	131,761	648	
18 comp. chasseurs.	90	4,500		
Environ 18 rég. cavalerie. . .	414	10,000	10,836	
40 bat. à pied d'artillerie de réserve	160	5,972	5,026	240
208 comp. artillerie des forteresses	880	41,600		
37 comp. génie.	148	7,200		
Service de place	150	1,000	300	
Total pour le deuxième ban. .	6,794	202,033	16,810	240
Total pour les 2 bans de la landwehr	11,381	334,765	33,470	480

On voit que la mobilisation envoie sous les drapaux une quantité suffisante d'hommes instruits des choses militaires.

Sur les 300,000 hommes de l'armée active, comprenant 3 âges différents, 20, 21 et 22 ans, il n'y a que 90,000 hommes qui soient de première année ; les 30,000 sous-officiers sont déjà complétement instruits.

La réserve comprend 4 âges différents, 360,000 hommes, dont 20 0/0 environ disparaissent par mort, maladie, ou émigration.

La landwehr comprend 5 âges, et perd environ 30 0/0, pour les causes ci-dessus signalées.

En résumé, la Confédération du nord, dont la population ne dépasse pas 30 millions d'habitants,

peut mettre en quelques semaines, sur pied de guerre, les forces suivantes :

	OFFICIERS.	SOLDATS.	CHEVAUX.	CANONS.
Armée active et réserve. .	17,556	629,706	184,338	1,314
Troupes des dépôts	4,592	178,122	25,102	252
Landwehr.	11,381	334,766	33,470	480
Total des forces disponibles	33,529	1,142,593	242,910	2,076

En défalquant les pertes produites par la mort, les maladies ou l'émigration, on arrive, en nombres ronds, au total de ;

950,000 hommes

230,000 chevaux

2000 canons

Cette organisation militaire appliquée, sauf quelques détails peu importants, à l'Allemagne tout entière, permet de disposer des forces suivantes, en temps de guerre, dans tout l'Empire :

1,260,000 hommes

306,000 chevaux

2,600 canons (I).

(1) D'après des calculs certains, dans la guerre de 1870, la France n'a eu à opposer à ces forces considérables que 692500 hommes (armée active : 342 500 hommes — garde-mobile : 350.000 hommes), équipés, nourris, et mobilisés comme on sait. Nous parlons ici des chiffres réels et non des chiffres sur le papier, non plus que des levées extraordinaires que l'invasion du territoire a fait décréter par la suite. L'organisation militaire de l'Allemagne, appliquée aujourd'hui à la France, permettrait de disposer, en temps de guerre, en troupes solides et instruites, d'une force réelle de 1,140,000 hommes,

A ces forces, il faut encore ajouter la landsturm, qui, comprenant 13 âges différents, donnerait une masse, sinon aussi instruite et aussi solide, du moins à peu près aussi nombreuse.

Dans l'armée allemande, la proportion des différentes armes s'établit approximativement ainsi :

16 0/0, c'est-à-dire un sixième de cavalerie, et presque 3 canons par 1000 hommes (1).

L'armée de la Confédération du nord coûte annuellement au budget de l'Etat 254 millions de francs, et par homme 470 fr. environ (2).

ÉDUCATION MILITAIRE.

Les opinions graves s'accordent à assigner à nos récents désastres militaires plusieurs causes, qui, sans y comprendre l'incapacité notoire des commandants en chef, peuvent se ramener à trois principales :

L'insuffisance du nombre de nos soldats ;

L'ignorance de nos officiers ;

Le relâchement de la discipline dans l'armée.

Après avoir examiné comment l'Allemagne peut

et sur le papier, d'une force nominale de 1,440,000 hommes ; (la force nominale, pour l'Allemagne entière, est de 1,500,000 hommes).

(1) Dans la guerre de 1870, la proportion des différentes armes dans l'armée française était : 10 0/0 c'est-à-dire 1 dixième seulement de cavalerie, 2 canons par 1000 hommes.

(2) L'armée française coûtait au budget de l'Etat 370 millions par an, et par tête 1080 francs environ : dans la différence de chiffres que l'on constate avec l'armée de la Confédération du nord, il faut tenir compte de l'économie qu'apporte, dans cette dernière, l'organisation des volontaires.

mettre rapidement en ligne des forces considérables, il convient de connaître, par quels moyens les officiers allemands acquièrent cette instruction militaire pratique, qui, pour des gens peu habitués à voir si facilement lever un plan, ou lire une carte, a fait croire, chez nous, que, depuis longtemps, M. de Bismark avait fait voyager ces officiers à travers la France, et a fait attribuer à leur mémoire ce qui n'appartenait qu'à leur perspicacité.

L'éducation du simple soldat, pour en dire quelques mots, se fait rapidement; placé dans un milieu où la moitié au moins des soldats possède déjà l'instruction complète, il contracte vite les habitudes d'ordre, d'exactitude, d'obéissance, qui s'accordent avec le caractère froid et pensif de la race allemande ; l'ignorance, qui est le plus grand obstacle à l'éducation, n'existe pas aussi dans un pays où l'instruction est obligatoire.

Tous les ans, le colonel choisit, dans chaque bataillon d'infanterie, le soldat qui lui paraît le plus intelligent, et qui a les meilleures notes; ce soldat est envoyé, pendant tout l'été, à Postdam, pour s'instruire. L'hiver, il revient à son bataillon, passe sous-officier, et est chargé de l'instruction des autres soldats.

Les maîtres de tir pour l'armée sont instruits, pendant l'été, à l'école de tir de Spandau; c'est à cette école que, pendant l'hiver, on essaie les nouvelles armes, les nouveaux canons (1).

(1) Les militaires Allemands qui avouent la supériorité du chassepot, et qui n'avaient pas de mitrailleuses, conservent le Dreyse, et ne veulent pas de mitrailleuses ; ils prétendent, et leur résolution donnerait quelque poids à cette assertion,

La gymnastique, qui est un des exercices quotidiens les plus importants, et, comme les autres, sous la surveillance d'un officier, a son école centrale à Berlin. On y envoie, pendant quelques mois, des officiers et sous-officiers de l'armée, qui deviennent maîtres de gymnase et d'escrime à la baïonnette, pour le reste de l'armée. — Chaque caserne a un gymnase complet.

Les autres corps de l'armée s'instruisent de la même façon; l'école du cheval est à Hanovre, l'école d'artillerie à Berlin.

L'éducation de l'armée est sous la direction d'un général inspecteur, avec un officier d'état-major comme adjudant; il a auprès de lui, à titre de Comité consultatif, une *Commission supérieure des études militaires*, et il a, sous sa direction, la *Commission supérieure d'examen*, pour l'obtention du grade d'officier, ainsi que les 6 écoles militaires : Postdam, Erfurt, Neisze, Engers, Hanovre, Cassel, et les 5 écoles de cadets : Culm, Postdam, Wahlstatt, Bensberg, Berlin.

L'école d'état-major a un général inspecteur particulier. Pour les officiers, 3 cours, chacun d'un an. L'école comprend 8 classes; quatre de ces classes s'occupent des services spéciaux à l'armée, les quatre autres sont chargées d'étudier :

1° L'histoire des guerres nationales et étrangères, avec les méthodes et les tactiques.

que nos armes n'étaient dangereuses qu'au delà de 600 mètres, mais, qu'à moindre distance, l'effet du canon est plus terrible et le tir du fusil Dreyse plus juste. Il n'appartient qu'aux hommes spéciaux de décider cette intéressante question.

2° L'orographie et la géologie, avec cartes, de l'Allemagne et *des pays étrangers*.

3° La statistique de l'Allemagne, et *des pays étrangers*, avec les ressources, la population, la richesse des villes et des régions.

4° Enfin, une classe spéciale est chargée de tenir le tableau exact et variable de l'état, force, situation et armement des armées étrangères; de la position des régiments, des détachements, en temps de paix; du temps nécessaire pour leur concentration sur le point le plus rapproché de la frontière; du nombre des canons; de l'approvisionnement des arsenaux (1).

L'école d'état-major possède également les plans des forteresses étrangères, et un dépôt considérable des meilleures cartes de tous les pays (2).

L'état-major général, et les états-majors divisionnaires constituent l'état-major de l'armée, sous un général en chef (3).

École de cadets. — L'instruction des officiers de l'armée de la Confédération du Nord est très-sérieuse. On a dit et écrit que les officiers étaient choisis dans la noblesse : c'est une erreur; tout alle-

(1) Si cette organisation nous avait été connue, nous aurions été moins étonnés de la précision des renseignements que possédait l'Etat Major prussien, renseignements, qu'avec notre légèreté ordinaire, nous avons constamment attribués à l'espionnage.

(2) Dans la guerre de 1870, ce sont les cartes de l'Etat-major français qui ont servi, dans l'armée allemande, pour les opérations militaires. Ces cartes avaient été photographiées avec un grand soin, nous avons eu entre les mains un de ces exemplaires photographiés, très-fin, aussi net que la carte gravée, et quatre fois plus petit.

(3) Actuellement de Moltke.

mand peut être officier s'il remplit les conditions d'instruction requises; là encore, il n'y a de privilège que pour l'instruction, et les plus nobles et les plus riches doivent, comme tout autre, passer les examens d'admission.

La majorité des officiers (exactement les trois cinquièmes) est préparée dès l'enfance à la profession militaire, dans les écoles de cadets, ainsi appelées, parce que, s'il est vrai que la noblesse n'a aucun privilège militaire, il est vrai aussi qu'en Allemagne, elle choisit presque exclusivement la profession des armes, et compose la grande majorité des écoles militaires.

L'organisation des écoles de cadets est toute militaire; le lever est à 5 heures en été, 5 heures 1/2 en hiver, coucher à 9 heures; nourriture commune; le gouvernement fournit le trousseau, les gants exceptés; les soins de propreté sont sévères; le trousseau est le simple trousseau de campagne; la dignité personnelle, les convenances sociales sont rigoureusement entretenues et observées; un détail, entre autres, prouvera l'importance attachée à ces questions; comme il n'est pas convenable, dans le monde, de mettre les mains dans les poches, les cadets n'ont pas de poches à leurs pantalons, afin de ne pas contracter cette mauvaise habitude; ce détail ne paraîtra puéril qu'à ceux qui ne comprennent pas l'importance des petits moyens (1).

(1) Nous pouvons citer un détail analogue dans l'uniforme du soldat prussien. Frédéric-le-Grand s'était aperçu que beaucoup de soldats, non encore déshabitués des mœurs rustiques, se mouchaient sur leur manche ; il fit défendre cela, et pour déraciner cette habitude, fit placer trois boutons à

Peuvent entrer dans les écoles de cadets : les fils d'officiers, les fils de sous-officiers en certains cas, et les civils qui se sont distingués dans leurs études.

Pour les enfants de 10 à 15 ans, la Confédération du Nord a 4 écoles de cadets : Culm, Postdam, Wahlstatt, Bensberg; de 15 à 18 ans, les cadets vont à Berlin pour les cours supérieurs.

On ne peut être admis dans une école de cadets que si l'on possède déjà une instruction dont la force est déterminée pour chaque âge; on ne peut passer d'une classe à l'autre sans subir un examen, et il y a pour chaque classe un maximum d'âge, qui force toujours un certain nombre d'élèves à se retirer. Voici la force d'instruction exigée pour chaque âge :

L'élève de 11 ans, doit être de la force de quinta (5e), 1e section, d'un lycée.

De 12 ans, quarta, 2e section.

De 13 ans, quarta, 1e section.

De 14 ans, tertia, 2e section.

Il faut aussi que, suivant son âge, le candidat passe l'examen d'entrée dans la classe correspondante d'un lycée, d'après le tableau précédent.

Le tableau, qui suit, indique le nom des classes, le maximum d'âge pour chacune, et les matières de l'enseignement, dans les écoles de cadets, sans y comprendre l'école supérieure de Berlin : toutes les études qui s'y trouvent mentionnées sont exigées : il n'y a rien de facultatif.

l'extrémité de la manche, à l'adresse du nez des contrevenants. Telle est l'origine des trois boutons qui ornent le dessus des manches de l'uniforme prussien.

L'élocution pour les langues vivantes, l'histoire nationale, la géographie politique et commerciale, le dessin, dans ses applications les plus pratiques, forment la base de l'instruction, en même temps qu'une vie active, disciplinée et déjà soumise aux détails les plus vulgaires de la vie du soldat, prépare la véritable éducation militaire, et crée l'habitude du devoir.

On jugera de la force spéciale des élèves, par le plan officiel des études que nous donnons ici :

PLAN

CLASSES.	RELIGION.	ALLEMAND.	LATIN.	CALCUL.	FRANÇAIS.
VIe. 10 à 11 ans.	Hist. sainte jusqu'à Salomon. Articles de Luther. Lectures de l'Ancien et du Nouveau Testament.	Grammaire. Dictées.	Gramm. jusqu'aux verbes de la 3e conj. Eléments de syntaxe.	Les quatre règles.	Leçons. Conversat. Exercices.
Ve. 11 à 12 ans.	De Salomon à J.-C. Continuation de Luther. Calendr. des fêtes. Mor. et chant	Lectures des modèles en prose. Déclamation. Suite de la grammaire. Ponctuation.	Les verbes, adverb. et conjonctions. Suite de la syntaxe.	Fractions décimales. Règle de 3. Calc. de tête.	Lectures. Langage. Etude des mots.
IVe. 12 à 13 ans.	Nouveau Testament jusqu'à la Passion. Revue de l'Ancien Testament. Mor. et chant	Prose et vers. Compositions avec ou sans sujet convenu. Déclamation. Conjonctions av. leurs mod.	Syntaxe des cas. Formes et accords. Thèmes. Cornél. Népos.	Calc. d'intérêts et de société.	Formes. Conversat.
IIIe. 13 à 14 ans.	J.-C. et les apôtres. Époques. Enseig. préparatoire pour la prem. communion.	Morc. choisis. Récits de vive voix. Germanismes.	Syntaxe des cas et des temps. César, *De Bello gallico.*	»	Etude des formes. Syntaxe. Exercices.
IIe. 14 à 15 ans.	Enseig. pour la prem. communion. Bible. Histoire de l'Eglise jusqu'à la Réformation.	Princip. formes poétiques. Lecture des classiques. Synonymes. Définitions. Format. des mots.	Syntaxe complète. Quinte-Curce Ovide. — Les Métamorphos.	»	Syntaxe. Phraséologie. Lecture. Beauvais, *Etudes militaires.*

D'ÉTUDES

HISTOIRE.	GÉOGRAPHIE.	SCIENCES NATURELLES.	DESSIN.	ÉCRITURE.	MATHÉMATIQ.
Histoire des rois jusqu'à Charlemagne. Histoire du roi actuel et de la maison royale.	Vues générales sur le globe et le ciel.	Notions générales sur la nature.	Conduite de la main et de l'œil. Usage du canif, du crayon et de la règle.	D'après des exemples.	»
De Charlemagne à Frédéric-Guillaume III. Suite de l'histoire du pays, Confection de tableaux historiques.	Eléments des calculs et de la physique géographiques. Allemagne et Prusse physiques et politiques.	Comme ci-dessus. Zoologie.	Dessins des masses d'arbres au crayon et à l'encre de chine, en différentes grandeurs.	Id.	»
Histoire générale. Ethnographie. Histoire nationale de 1134 à 1571.	L'Europe sans l'Allemagne. L'Allemagne commerciale.	Botanique.	Mesures. Dessin à la plume. Usage de la règle, du triangle. du transporteur.	»	Eléments de géométrie.
Moyen-âge. Ethnograp. Histoire nationale de 1571 à 1815.	Le monde sans l'Europe. Calculs de géographie. Géogr. physique.	Minéralogie.	Dessin à la plume et en couleur. Dessin à main levée. Nuancé au crayon et à la plume.	»	Algèbre jusqu'après les proportions. Géom. Ligne et cercle. Construction des figures régulières.
Histoire ancienne et moderne et principalement histoire nationale.	L'Europe et princip. l'Allemagne. Geogr. mathématique et physique.	Mécanique.	Echelles. Dessin à main levée des montagnes et de la configuration des terrains.	»	Géomét. jusqu'au calc. des cercles. Algèbre depuis les racines jusqu'aux équations carrées.

L'élève qui ne passerait pas, avant ses 15 ans révolus, l'examen de sortie de la *Secunda* de l'école, ne pourrait pas être envoyé à l'école de Berlin.

Cette dernière école a 2 classes, et demande deux ans d'études; les matières de l'enseignement sont les suivantes :

Prima, de 15 à 16 ans.

Religion. — Bible, la Réformation, la Confession d'Augsbourg.

Allemand. — Histoire de la littérature. — Exercices de logique, — Élocution.

Latin. — Explication à livre ouvert de Quinte-Curce, Tite-Live, Ovide.

Français. — Toute la grammaire. — Elocution.

Histoire. — Histoire universelle, et principalement Histoire nationale.

Géographie. — Géographie du globe. — Systèmes anciens; notions de la géographie ancienne de l'Allemagne et de la Prusse.

Sciences naturelles. — Chaleur, Électricité, Magnétisme, Son, Lumière.

Dessin. — Théorie des plans. — Composition et forme des terrains. — Copie de plans.

Mathématiques. — Progressions et logarithmes. — Trigonométrie. — Stéréométrie.

Le dernier cours, *Selecta* ou *Ober-Prima* (au-dessus de la première) ne comprend que des études essentiellement militaires :

— Étude des armes.
— Tactique.
— Fortifications.
— Étude des terrains, levée des plans.

— Dessin, plan.
— Instruction du service.
— Style militaire.
— Exercices militaires.
— Mathématiques. — Stéréométrie et trigonométrie des sphères.

On peut remarquer que tout, dans l'éducation des officiers, tend, dès le début de leur instruction, à développer en eux les qualités spéciales de la profession à laquelle ils se destinent. Au lieu de les prendre à la fin des études ordinaires, comme on le fait chez nous (École de Saint-Cyr), après les avoir laissé jouir de la liberté, pour les soumettre tout à coup à la discipline, à l'âge le plus indiscipliné de la vie, on les accoutume, dès l'enfance, à vivre dans ce milieu d'obéissance et d'ordre, qui les rend peut-être un peu raides et froids dans la vie ordinaire, mais qui leur donne les habitudes excellentes de la vie de soldat.

Le grec, leur étant inutile, est négligé. Les écrivains des langues mortes ou vivantes qui leur sont expliqués, traitent tous de choses militaires, et par les grands exemples qu'ils leur offrent, exaltent leur imagination, enrichissent leur mémoire, et excitent leur émulation. Il n'est pas jusqu'aux actions héroïques et aux exploits célèbres dont l'histoire des guerres est remplie, qui n'élève, à leurs propres yeux, la grandeur et la dignité de la carrière des armes, qui a laissé, dans les annales des peuples, tant et de si éclatants souvenirs.

Aussi ne faut-il pas s'étonner du zèle avec lequel la noblesse allemande embrasse l'état militaire; elle y continue la tradition des aïeux, et si son point

d'honneur est plus personnel que celui de l'officier sans passé, qui combat seulement pour la patrie, son courage et sa dignité ne sont-ils pas suffisamment garantis par la nécessité de soutenir son nom, par l'orgueil même de sa race, et par la noble rivalité de ses égaux ?

Les 2/5 des officiers ne sortent pas des Écoles de cadets. Ils sont choisis parmi des volontaires, qui, ayant de bonnes notes, et désirant poursuivre la carrière militaire, réussissent à passer les examens exigés pour l'obtention de ce grade.

Ces examens sont au nombre de deux, avec une limite d'âge; on ne peut être officier ni avant 18 ans, ni après 25 ans. Il arrive quelquefois en temps de guerre, qu'on nomme d'urgence des officiers : mais ces officiers ne peuvent conserver leur grade, que s'ils passent les examens, aussitôt que les circonstances le permettent (1).

Le premier examen comprend les matières suivantes :

Allemand . . .	Pour ces trois parties, les notes d'examen sont de 1 à 8; on multiplie le total par 5.
Mathématiques.	
Géométrie . . .	
Arithmétique .	
Algèbre	
Stéréométrie. .	
Latin	
Histoire	Notes également de 1 à 8; on multiplie le total par 3.
Géographie . .	
Français. . . .	

Pour être admis il faut avoir au minimum la note 113; on peut cependant être reçu avec la note 110,

(1) Pendant le siège de Paris, une commission d'examen pour les officiers siégeait à Rosny.

dans le cas seulement où l'Allemand aurait la note maximum. Si cet examen a déjà été passé au Lycée, on ne le renouvelle pas.

Le second examen se passe ordinairement à neuf mois d'intervalle du premier, pour les jeunes gens sortant d'une école militaire. Pour les autres, il faut servir un an, après le premier examen, avant d'entrer à l'École militaire pour se préparer au second. Cette année se décompose ainsi : environ 5 mois comme simple soldat, 2 mois comme premier soldat, 5 mois comme sous-officier. Après un an d'école, on peut passer le second et dernier examen exclusivement militaire :

Tactique	Note de 1 à 8; on multiplie le total par 5.
Étude des armes . . .	
Fortifications (c'est la question principale).	
Étude des terrains au point de vue de la guerre.	Note de 1 à 8; on multiplie le total par 3.
Connaissance du service et de l'organisation militaires . . .	
Trigonométrie et levée des plans, en croquis	

Pour être admis, il faut avoir obtenu au moins la note 105.

Ce deuxième examen est sévère ; il dure 15 jours. La première semaine est employée à l'examen écrit, à raison de 6 heures par jour. On demande quatre compositions sur la tactique, les fortifications et les armes, et deux ou trois sur les autres matières. L'autre semaine est pour l'examen oral, chaque jour deux à trois heures d'interrogations. Un dixième

environ des candidats est refusé à cet examen. Un candidat, deux fois refusé, ne peut plus se représenter, sauf grâce spéciale du Roi.

Une fois admis, l'officier reçoit sa nomination, mais il ne peut occuper le poste qui lui est confié, que s'il est accepté par les autres officiers avec lesquels désormais il aura à vivre. Ce vote a pour objet de maintenir la dignité du corps, et de ne pas créer des situations délicates, incompatibles avec l'union qui doit régner dans l'armée, en imposant à des officiers un compagnon qu'ils ne voudraient ou ne pourraient fréquenter : ce droit va assez loin, car un officier ne pourrait pas même se marier contre le gré de ses collègues, sans perdre sa place, si les raisons d'opposition de ces derniers s'appuient sur une question de moralité ou de dignité.

Les officiers d'un même corps vivent le plus souvent entre eux. Il leur est expressément défendu, sous quelque prétexte que ce soit, de prendre un autre costume que l'uniforme ; cette simple mesure impose dans la manière de vivre et dans les habitudes beaucoup de retenue (1).

Pour être officier, il faut toujours posséder une certaine fortune personnelle ; dans la ligne cependant le traitement peut suffire (2) ; mais, dans la cavalerie et dans la garde, quoique la loi soit muette à cet égard, l'administration ne nommerait pas un officier, à qui ses ressources personnelles ne per-

(1) Par un arrêté du mois d'août dernier, M. de Cissey, ministre de la guerre, vient d'imposer la même obligation aux officiers de l'armée française.

(2) Un lieutenant de la ligne touche 1500 francs, ce qui équivaut, en raison du bon marché de la vie, à plus de 2000 francs en France.

mettraient pas de vivre sur un pied d'égalité avec ses collègues, les dettes étant interdites aux officiers, sous des peines sévères.

DISCIPLINE.

Discipline. — La discipline militaire constitue la plus grande force d'une armée ; elle pèse comme bouclier et non comme joug, selon le mot de Rivarol. L'armée allemande a toujours été renommée pour sa discipline, œuvre patiente et solide de Frédéric-Guillaume et de Frédéric II. « Les Allemands, a dit Raynal, furent les premiers à recevoir une discipline, qui ne demandait que la force du corps et la subordination des esprits (1). » Frédéric II surtout, qui, dans ses guerres hardies, avait compris la supériorité que lui donnait, sur ses ennemis, l'ordre de sa petite armée, fit la discipline inflexible; c'est lui qui écrivait, à un malheureux soldat, ce court billet : « Mandez à votre femme que, pour le maintien de la discipline militaire, demain, à pareille heure, vous ne serez plus. »

Cette discipline rigoureuse subsiste encore aujourd'hui, et sa rigueur même la rend plus douce, car on s'expose moins à l'enfreindre; elle donne, à la vérité, au soldat, un air raide et mécanique, qui faisait dire à Heine : « Il semble qu'ils aient avalé le bâton avec lequel on les frappe! » Mais l'obéissance s'en trouve bien, et en examinant les avantages pratiques du système, on s'habitue vite à une forme qui

(1) « Nous voyons nos Allemands, disait déjà Montaigne, noyés dans le vin, se souvenir de leur quartier, du mot d'ordre et de leur rang. » *Essais*, II, 2.

ne blesse d'ailleurs qu'au premier coup d'œil.

Le code militaire recommande aux supérieurs de ne mettre aucun parti pris dans la manière de punir; ils doivent considérer la faute, et ne punir que s'il y a culpabilité : cet examen, dans lequel ils ont à tenir compte des antécédents de l'inculpé, est laissé à leur prudence. Il reste toujours à l'officier supérieur le droit d'augmenter la peine ou de l'enlever, dans le cas où elle n'est pas justifiée, c'est-à-dire :

1° Si la nature ou la durée de la peine est injuste;

2° Si l'officier qui l'a infligée a dépassé son pouvoir.

Les peines disciplinaires sont appliquées :

1° Aux défauts d'exactitude, de propreté, de politesse, dont le code militaire ne s'occupe pas;

2° Aux crimes prévus par ce code;

3° Aux délits non militaires.

Les peines disciplinaires contre les officiers sont ainsi graduées :

Réprimande.

Arrêts jusqu'à 14 jours.

La réprimande peut être, selon le degré de la faute, *simple* sans témoin, ou devant un supérieur, ou *formelle* devant le corps d'officiers, ou *très-grave*, portée à l'ordre du jour.

Les peines disciplinaires contre les sous-officiers portent :

Réprimande devant les officiers et sous-officiers;

Obligation de certains services hors tour, à temps déterminé;

Arrêts de caserne, de quartier, ou prison jusqu'à 4 semaines;

Arrêts moyens jusqu'à 3 semaines (les sous-officiers porte-épée sont punis plus sévèrement).

Les peines disciplinaires contre les soldats comprennent :

L'obligation de certains services ou corvées hors tour, pour un temps déterminé; l'exercice avec les recrues ou dans des sections spéciales;

La garde, punition de la journée;

La présence au rapport ou à l'appel sous les armes, costume complet;

La reprise de la masse;

Arrêts de caserne ou de quartier, jusqu'à 4 semaines;

Arrêts moyens jusqu'à 3 semaines;

Arrêts forts jusqu'à 2 semaines;

Les premiers soldats sont cassés de leur grade.

Si ces peines ont été insuffisantes contre les soldats de 2e classe, on les envoie dans les sections de travailleurs.

On croit encore généralement que la bastonnade est en usage en Allemagne; c'est une erreur; elle a été abolie en 1810, et la loi n'en permet plus l'emploi qu'en guerre, et dans des cas extraordinaires.

Quand l'armée est en marche, campée, ou quand elle assiége une ville, les peines disciplinaires sont d'une application difficile; on les remplace par la suppression de l'eau-de-vie et du tabac. L'arrêt moyen est remplacé pour les sous-officiers par des travaux supplémentaires; les simples soldats sont attachés pendant un certain temps à une muraille ou à un arbre (1). Le public civil n'est pas témoin

(1) Cette peine, inconnue à nos soldats, a été la cause de la mort de deux prisonniers français à Erfurth, en janvier 1871.

de cette punition, qui ne doit pas se prolonger jusqu'à rendre le soldat malade ou trop fatigué.

Dans les cantonnements, les arrêts se font dans le magasin des pompes à incendie; au bivouac, les soldats punis sont chargés de la garde du camp.

— *Pouvoir disciplinaire des différents commandants militaires.*

Les officiers seuls ont un pouvoir disciplinaire direct sur leurs subordonnés; ils ne peuvent punir les soldats qui ne leur sont pas soumis que par l'intermédiaire de leurs officiers. Ce pouvoir n'est pas attaché au grade, mais aux fonctions, et passe au substitué, mais jamais au sous-officier.

Chaque supérieur peut faire mettre au cachot un de ses subordonnés, à la condition d'avertir immédiatement l'officier, qui a le droit d'infliger cette peine, et dont il dépend.

Les tableaux suivants donnent l'échelle du droit de punir dans l'armée allemande; nous substituons aux grades allemands, la dénomination française du grade correspondant dans l'armée française.

Plusieurs prisonniers s'étaient échappés du camp, pour prendre du cresson dans les cressonnières célèbres qui sont auprès de la ville. On les saisit, et, comme punition, on les attacha à des arbres, devant le camp. Leurs camarades, croyant voir dans ce fait un outrage arbitraire, attaquèrent le poste à coups de pierres ; le poste effrayé fit tirer le canon d'alarme de la citadelle ; les soldats allemands accoururent, et rencontrant dans la ville deux soldats français, les insultèrent ; la lutte, qui suivit, laissa un Français mort, et l'autre si grièvement blessé qu'il ne survécut que quelques jours.

1° *Pouvoir disciplinaire contre les officiers :*

CLASSES.	GRADES.	ARRÊTS DE CHAMBRE.	RÉPRIMANDES TRÈS-GRAVES.	RÉPRIMANDES SIMPLES ou FORMELLES
1	Général commandant en chef.....	14 jours.	Oui.	Oui.
2	Général de division .	10 —	Oui.	Oui.
3	Général de brigade..	8 —	Oui.	Oui.
4	Colonel.....	6 —	Oui.	Oui.
5	Chef de bataillon....	Ne peut pas limiter le nombre de jours.	Non.	Oui.
6	Capitaine.....	Non.	Non.	Oui.
7	Officier d'état-major détaché	3 jours.	Non.	Oui.
8	Officier subalterne détaché.....	Non.	Non.	Oui.

Les officiers subalternes détachés ne peuvent punir un officier qu'en avertissant immédiatement l'officier supérieur.

2° *Pouvoir disciplinaire contre les sous-officiers et soldats.*

CLASSES.	GRADES.	ARRÊTS FORTS.	ARRÊTS MOYENS	ARRÊTS de QUARTIER.	SERVICES, CORVÉES.	DÉGRADATION de 1er SOLDAT.	ENVOI A LA COLONNE des TRAVAILLEURS.
1	Colonel et au-dessus	15 j.	3 sem.	4 sem.	Oui.	Oui.	Oui, avec l'autorisation du général.
2	Chef de bataill. et offic. détachés.....	8 j.	10 j.	2 sem.	Oui.	Non.	Non.
3	Capitaine	3 j.	5 j.	1 sem.	Oui.	Non.	Non.

En temps de guerre et de combat, en cas de pillage, chaque officier a le droit d'user de ses armes

pour donner force à ses ordres, s'il n'a pas d'autre moyen. Il a le même droit, si un de ses subordonnés l'attaque, mais, dans ce cas, il doit envoyer immédiatement son rapport à son supérieur. Les chirurgiens, intendants, et autres membres des services spéciaux, peuvent être punis par leurs supérieurs directs, ou par le général commandant le corps d'armée, dont ils dépendent toujours.

JUSTICE MILITAIRE.

Les peines applicables aux soldats, d'après le code militaire de la Confédération du Nord, sont :

1° La peine de mort, qui est publique, par les armes;

2° La perte de la liberté; le condamné est enchaîné dans une forteresse, forcé de travailler, et ne peut plus servir sous les drapeaux;

3° Peine simple de forteresse, pour les sous-officiers dégradés et les simples soldats; ils sont employés comme travailleurs; la peine ne peut pas être de moins de 3 mois;

4° Arrêts de forteresse, pour officiers et sous-officiers porte-épée, sans dégradation, pour aspirants officiers et volontaires d'un an, sans perte de grade. La moindre durée est de 6 semaines.

Les officiers punis de cette peine ne reçoivent plus que demi solde. L'arrêt d'un an ou plus ne compte plus pour le temps du service. Pour les officiers, punis de la perte de la liberté, c'est la peine la plus forte; ils peuvent aussi être punis de forteresse pour des crimes civils, s'ils n'ont pas reçu une peine plus

forte que les arrêts ou la prison; une peine plus grave entraîne la dégradation.

5° Les arrêts. — Les arrêts simples, pour officiers, se font dans la chambre; si l'officier sort, malgré les arrêts, il est cassé, et ne peut plus être officier par la suite : c'est par de pareilles sanctions, définitives, que la discipline se fait le mieux respecter. Les arrêts simples ne peuvent pas être de moins de 24 heures ni de plus de 6 semaines.

Les arrêts forts se font à la maison d'arrêts; dans les deux cas, l'officier puni ne peut recevoir aucune visite.

6° L'amende. — Elle varie de 180 à 3,700 francs environ (de 50 à 1,000 thalers), et n'est imposée que pour contumace et désertion.

7° Peine de l'honneur. — On appelle *honneurs*, dans ce cas, les insignes des grades, les décorations, et autres ornements attribués à ceux qui se sont distingués dans l'armée. Lorsqu'il y a dégradation d'une classe, on reprend les insignes ou honneurs de la classe dont le coupable est dégradé. Les autres insignes et les décorations ne peuvent être enlevés que par ordre du roi.

La dégradation de classe n'a lieu que pour les sous-officiers et les premiers soldats. Le simple soldat subit, comme équivalent, une diminution de solde. Le roi seul peut permettre la réhabilitation, après une conduite exemplaire.

On ne peut chasser de l'armée que les simples soldats, et les sous-officiers dégradés; toute leur masse est perdue, et ils ne peuvent être fonctionnaires ni de l'État ni des Communes. La noblesse se perd par ce fait, mais la peine est individuelle.

La cassation n'a lieu que pour les officiers, et elle a les mêmes conséquences que le renvoi; l'officier cassé perd titre, pension, etc. et ne peut plus jamais être officier.

L'officier qui se retire du service avant l'âge de la retraite, perd sa place et ses droits à la pension, tout en conservant son titre.

Simples délits. — Les délits militaires, prévus par le code militaire, sont nombreux, on les divise en 3 classes :

1° *Délits militaires des militaires;* infidélité, lâcheté, insubordination, abus de la force, violation des devoirs du service, ivresse, jeux de hasard, inexactitudes, infractions au service.

2° *Crimes non militaires des militaires;* vol, assassinat. Ces crimes sont punis de peines militaires, mais pas par le code militaire.

3° *Les délits ou crimes des employés militaires* sont jugés d'après la loi du pays.

Les détails de la discipline sont prévus, et rien n'est laissé à l'arbitraire. Le soldat est puni, s'il répond à un reproche avant que son supérieur ne lui ait permis de parler, s'il se défend, ou s'il offense son supérieur par gestes ou paroles. Refuser d'exécuter un ordre, ou répondre à une réprimande, est puni comme acte d'insubordination.

L'excitation à la désobéissance, par conseils, ou par violence, le refus de faire le service, l'insulte ou l'encouragement à l'insulte, sont punis comme une révolte.

Un officier est cassé, si, par légèreté, il fait des rapports inexacts.

Tous jeux de hasard sont interdits aux soldats et

sous-officiers, et même aux officiers, si le gain paraît être le mobile du jeu.

La justice est rendue par les tribunaux militaires; pour chaque affaire, le tribunal (un par régiment) se divise : une partie des membres fait l'enquête, l'autre examine et prononce le jugement. — L'appel se fait au tribunal de la division ou du Corps d'armée.

Ces tribunaux se composent de membres permanents; Commandant du Corps d'armée, de la division, ou du régiment, comme président, assisté d'un ou deux auditeurs; et de membres non permanents, ce sont des officiers requis par le président pour juger avec lui.

L'enquête, comme nous l'avons dit, n'est jamais faite par un seul magistrat, mais par le tribunal d'enquête, composé d'un auditeur et de deux officiers requis comme assesseurs. Il faut au moins 5 juges pour prononcer le jugement; ils sont pris dans les différents grades, au moins un, du grade de l'accusé. —

Telle est, dans son ensemble et dans ses détails, l'organisation de l'armée de la Confédération du Nord, et sauf quelques points particuliers à la Bavière (1), de l'Allemagne tout entière.

Les différences caractéristiques d'avec les autres armées de l'Europe, sont :

— Son organisation territoriale ;

— Le service obligatoire pour tous ;

(1) Dans la reconstitution de l'empire d'Allemagne, la *Bavière* s'est réservé l'administration de son armée. Le service militaire est obligatoire pour tous, et son organisation n'offre avec celle de l'armée prussienne que des différences sans importance.

— L'instruction préalable que possède chaque soldat.

L'organisation par région a de nombreux avantages. L'Allemagne a atteint ce but, qui seul excuse les dépenses militaires considérables dont se chargent les budgets européens, de pouvoir dire avec vérité, que, chez elle, l'armée est la nation elle-même. Aussi, c'est presque dans ses foyers que le soldat passe le temps du service ; entre gens qui se connaissent déjà, dans le milieu où sont concentrés les souvenirs, les affections, les intérêts, l'avenir même, on comprend qu'il y ait émulation de bon ordre, d'instruction, de discipline. La charge du service obligatoire se trouve bien diminuée, car n'est-ce pas l'éloignement, avec ses inquiétudes, qui cause à la famille la plus grande tristesse, et qui sépare le jeune homme du centre d'exemples et de conseils qui l'avaient guidé jusque-là ? L'influence morale de l'officier est assurée par la supériorité déjà reconnue, que lui donne une éducation complète, qui suppose en même temps une certaine position sociale ; l'habitude du respect ne fait que se continuer sous les armes, et la dignité, que conservent les officiers entre eux, a son soutien naturel dans les relations sociales qu'ils ne peuvent se dispenser d'entretenir.

L'organisation régionale permet encore de mobiliser rapidement et sûrement les troupes dont on a besoin. L'Allemagne est divisée, territorialement, en régiments, bataillons, et compagnies de la landwehr ; à l'entrée de chaque ville ou village, un poteau indicateur porte le nom de l'Etat, le nom de la commune, et le N° du régiment, du bataillon

et de la compagnie de la landwehr dont cette commune fait partie. Le rassemblement est donc facile, chacun le connaît d'avance et s'y rend au premier signal.

Enfin, un autre mérite, et ce n'est pas le moindre de cette organisation sur place, c'est l'économie. La Prusse, petit pays, voulait une grande armée ; il fallait donc le soldat à bon marché; dans ce but, chaque région fournit à sa garnison : la nourriture du soldat est suffisante : 500 g. de pain par jour, café le matin, à midi soupe aux légumes et viande ; la solde est de 30 centimes par jour, sans compter le tabac qui se distribue de temps en temps (1).

En tenant compte de l'organisation des volontaires, qui décharge l'Etat de toute dépense pour les jeunes gens ayant une instruction complète, on s'étonne moins de constater que le budget de la guerre en Prusse n'est que de 157 millions de francs, tandis que le même budget, en France est de 370 millions. — D'après une statistique établie en 1866, l'armée et la marine coûtent à chaque famille, en Prusse 49 fr., et en France 68 fr. 50.

L'obligation générale du service militaire contribue particulièrement à relever le niveau de l'armée, à ne plus faire considérer la profession des armes comme une charge imposée aux déshérités

(1) Le soldat français a plus de nourriture, la soupe du soir en plus, et moins d'argent, mais la situation du soldat allemand est plus avantageuse ; sa famille peut l'aider, ou lui céder, à bas prix, sa nourriture du soir ; de plus, la nécessité de subvenir à un repas par jour, le rend prévoyant, économe, et lui laisse d'autre alternative que la *goutte* ou des dépenses plus dangereuses encore, en raison même de leur modicité.

du sort et de la fortune, mais plutôt comme un devoir et comme un honneur. Le contact, avec les gens instruits et bien élevés, fait du service, pour les classes inférieures, non pas seulement une école d'exercices, mais encore une école de tenue et de bonnes manières, profitable à la régularité et à l'ordre; mais rien ne vaut l'influence qu'exerce l'instruction déjà reçue par tous; outre qu'elle développe l'intelligence et la rend plus prompte et plus ferme, elle efface les distances que trace ailleurs la déformation du langage, et l'abrutissement de l'ignorance (1), et établit cette égalité, qui est la condition première de la bonne harmonie et de l'union.

Les qualités les plus nécessaires à la force d'une armée sont, en effet, la dignité et la science dans les chefs, le respect et la discipline dans les soldats. Voilà ce qu'il faut vouloir, parce que c'est ce qui fait les armées vaillantes. Quand le peuple est lui-même l'armée, ces vertus lui sont faciles, et la politique générale s'en trouve bien; le danger des révolutions et des dictatures militaires disparaît, et les guerres extérieures sont plus difficiles, ayant, *à priori*, contre elles, le sentiment de toute la nation, qui s'y trouve engagée. Enfin, pour la vie elle-même, l'école du soldat est une excellente épreuve d'ordre et d'obéissance; les années qu'elle exige sont peu de chose; c'est elle qui fait sentir

(1) Tous les types militaires, qui sont populaires en France, depuis le soldat jusqu'au général, sont ridiculisés, et pourtant vrais ; nous avons eu sous les yeux des lettres de prisonniers français, qui ont donné à l'étranger une pauvre idée de notre instruction militaire.

les devoirs et la responsabilité du citoyen, et qui développe dans l'homme la prudence, le courage, et les autres qualités viriles de l'âme. C'est ce que pensait, il y a longtemps, notre vieux Gaulois, Montaigne : « Il n'est, écrivait-il, occupation plaisante comme la militaire : occupation et noble en exécution (car la plus forte, généreuse, et superbe de toutes les vertus est la vaillance), et noble en sa cause : il n'est point d'utilité, ni plus juste, ni plus universelle que la protection du repos et grandeur de son pays (1) ! »

(1) *Essais*, III, 13.

LÉGISLATION. — IMPOTS. — ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

Le droit allemand moderne, dont les détails varient d'Etat à Etat, dérive de l'ancien droit germanique et du droit romain. Les lois barbares des Flamans, des Saliens, des Bavarois, des Ripuaires, le droit des Capitulaires, dominèrent exclusivement dans les pays d'Outre-Rhin jusqu'au XIIIe siècle; à ce moment, le droit romain fut introduit dans le Miroir de Saxe, *Sachsenspiegel*, par Ekkard de Repkow, et dans le Miroir de Souabe, *Swabenspiegel*, par les différents légistes qui élaborèrent cette compilation célèbre du droit au moyen-âge.

La Prusse fut, avec la Russie, le premier pays de l'Europe qui songea à codifier, au XVIIIe siècle, les lois éparses dans les coutumes et dans les gloses; Frédéric II fit composer le *Code Fréderic*, remanié par son successeur, et promulgué en 1794, sous le

titre définitif de *code général des États prussiens.* Mais, alors que la France allait bientôt elle-même, dans une pensée presque exclusivement politique, et sous la main de jurisconsultes qui n'avaient en vue que l'abstraction du droit, formuler des lois destinées à modifier profondément ses mœurs, et par conséquent en contradiction avec elles, le législateur prussien n'avait fait que suivre l'esprit de la nation, selon le précepte de Montesquieu, « car nous ne faisons rien de mieux que ce que nous faisons librement, et en suivant notre génie naturel. (1) » Le code français a-t-il réussi à faire entrer dans les mœurs l'égalité qu'il poursuivait ? n'a-t-il pas sacrifié à une fausse application de ce principe, éminemment juste en soi, à une application purement matérielle de l'idée égalitaire, des principes de moralité et de liberté, par exemple, dans les dispositions sur le mariage civil, et sur les testaments ? qu'on en juge; pour nous, nous n'avons à constater ici que les différences principales, qui distinguent les deux législations.

Le code prussien n'est en vigueur que dans la Prusse ultra-rhénane; la Bavière est régie par le code bavarois, et les petits états secondaires ont une législation coutumière empruntée au droit romain ; le code civil français, imposé par la conquête au commencement de ce siècle est encore suivi, avec quelques légères modifications, dans la Prusse et dans la Bavière rhénanes. On espère qu'une législation uniforme, sortie de la combinaison et de la révision des divers codes encore en usage, dotera bientôt

(1) *Esprit des lois,* liv. XIX, chap. V.

l'Allemagne d'un code uniforme, désiré depuis longtemps.

Pour examiner avec justice les dispositions originales de la législation prussienne, qui est la mieux ordonnée de l'Allemagne, il ne faut pas perdre de vue l'état moral du pays, la prédominance marquée de la vie de famille, et l'influence de l'esprit traditionnel chez un peuple nullement subversif.

Le mariage allemand, en raison de l'importance de la vie intérieure, est une affaire sérieuse, et longuement refléchie; la loi autorise et reconnaît les fiançailles, qui précèdent toujours le mariage de quelques années, sous la forme d'une promesse écrite et signée par les parents; cette promesse, sans obliger absolument à contracter le mariage, a pour effet de rendre la partie, qui reprend sa parole, passible de dommages-intérêts. Le mariage civil n'existe pas; le mariage est un contrat, mais, dans sa forme, un acte purement religieux, et dont le registre seul de l'Église fait foi. Dans un pays où le nombre des libres-penseurs s'accroît tous les jours, cette législation impose des compromis regrettables, autant pour la sainteté du sacrement religieux, que pour la conscience de ceux qui sont contraints de s'y prêter; car, s'il est vrai que les libres-penseurs soient forcés de venir réclamer la bénédiction de l'Église, il n'est pas moins vrai que celle-ci n'a pas le droit de la leur refuser.

La séparation de corps, qui crée aux époux une situation cruelle et sans espoir, n'est admise que dans la Bavière catholique; l'Allemagne a conservé le divorce, qui laisse du moins à l'erreur reconnue quelque consolation, dans l'espérance d'une famille

nouvelle (1). Le divorce est prononcé par les tribunaux ordinaires, et c'est le seul cas où la publicité des débats soit interdite. L'intérêt de la société, dans une pareille question, amena en 1844, et pour ces affaires seulement, la création du ministère public, dont l'intervention fut étendue, en 1849, à toutes les affaires pénales, sans avoir pu être introduite, jusqu'à présent, dans les procès civils, qui se jugent sans conclusions du parquet.

L'influence du lien étroit, qui unit les membres de la famille, a rendu la législation successorale favorable à l'époux survivant, qui, dans notre loi, est rejeté comme un étranger, à la suite des parents les plus éloignés; la loi allemande n'enlève pas subitement à l'époux cette fortune dont il avait hier encore la gestion et la jouissance. L'époux qui survit, sans enfants, a droit de prélever, par privilége, les meubles et habits à son usage, les provisions qui se trouvent dans la maison; il recueille en outre le tiers de la succession en pleine propriété, et les deux autres tiers en usufruit. Le privilége des meubles lui est toujours accordé, quel que soit le nombre des enfants; mais, s'il y a deux enfants, le conjoint survivant ne reçoit que le quart de la succession, et, part d'enfant, s'il y a trois enfants ou davantage.

(1) On a souvent fait intervenir dans cette question l'autorité de l'Eglise. La grande majorité des Pères et des conciles s'est prononcée en effet contre le divorce ; mais on peut invoquer, en faveur du divorce, outre la pratique même de l'Eglise, qui célèbre des mariages de personnes divorcées. en Belgique, autrefois en France, partout en un mot où la loi civile le permet, l'opinion de saint Epiphane et de saint Cyrille d'Alexandrie, et les décisions des conciles de Verberie (an. 753), can. II, V, IX, X, et de Compiègne (an. 757) can. VIII, qui ont particulièrement traité cette question.

Si les enfants sont mineurs, l'époux survivant a l'usufruit de tous les biens jusqu'à leur majorité, à moins qu'il ne contracte un nouveau mariage.

La législation testamentaire est empreinte d'un esprit vraiment libéral et économique ; elle ne permet guère le partage des établissements industriels, ni le morcellement des propriétés foncières; le système hypothécaire, très en faveur en Allemagne, à des conditions peu onéreuses, permet de donner des dédommagements aux autres héritiers, s'il y a lieu.

Les actes, qui peuvent distraire de l'avoir de la famille une part des biens, sont entourés de formalités rassurantes ; il n'y a de donation irrévocable que celle qui a été faite devant le tribunal, et encore demeure-t-elle révocable pendant trois années, si elle s'étend à la moitié de la fortune du donateur : si le donateur tombe dans l'indigence, il peut exiger du donataire une pension viagère, égale à l'intérêt de la donation, calculé à 6 pour cent.

Pour rendre la vie de famille plus accessible à tous, certaines dispositions restrictives, relatives à l'adoption, ont été effacées ; le mari peut adopter sans le consentement de sa femme, et l'adoption n'est pas un obstacle au mariage entre l'adopté et la famille de l'adoptant : l'adoption se dissout du reste par le mutuel consentement, devant les tribunaux.

Les décisions de la loi prussienne, touchant les absents, présentent une particularité ; l'envoi en possession définitive ne peut être obtenu que dix ans après la disparition, ou demandé soixante-cinq ans après la naissance, mais, dans ce dernier cas, la procédure dure cinq ans. Si l'absent a été vu blessé

à l'armée, il est considéré comme mort, s'il n'a pas reparu un an après la signature de la paix.

Le Code pénal est uniforme pour toute la monarchie prussienne; la peine de mort, longtemps abolie en Saxe, mais rétablie dans le code saxon en 1869, est maintenue dans les lois allemandes, sans être jamais suivie d'exécution; l'instrument légal est la guillotine en Saxe, la hache en Prusse, la corde en Autriche; l'exécution n'est pas publique; elle se fait dans l'intérieur de la prison, en présence de deux juges, du greffier, d'un membre du parquet, d'un fonctionnaire supérieur des prisons, du défenseur, de l'aumônier, et de douze personnes désignées par le bourgmestre (maire) de la ville; une cloche doit tinter pendant la durée de l'exécution.

La loi civile et les constitutions donnent à la liberté individuelle de sérieuses garanties. Aucune arrestation ne peut être faite, sans un ordre émané de la justice, qui doit procéder, dans les vingt-quatre heures, à l'instruction de l'affaire.

Tout citoyen, ayant rempli des conditions de capacité déterminées, peut prétendre aux emplois publics; toutefois les professions d'avocat, de médecin, et de pharmacien, constituent encore des monopoles corporatifs; nul ne peut y prétendre, s'il ne se présente à une place vacante, et s'il n'obtient l'autorisation de l'Etat; ces formalités anciennes ne tarderont pas à être supprimées.

La propriété est accessible à tous; les juifs ont été longtemps privés du droit de posséder des biens nobles; mais si le titre est resté, lorsqu'un droit de patronage s'y rattache, les biens nobles n'ont plus de possesseur privilégié, et le droit de patronage

est exercé par le propriétaire, de quelque condition qu'il soit. Le droit de chasse, qui constituait autrefois une véritable servitude, n'appartient qu'au propriétaire d'au moins cent hectares de terre, ou quatre cents *morgen* de Prusse; la chasse, dans les propriétés d'une contenance moindre, est adjugée aux enchères, au bénéfice de la commune.

L'exercice des droits politiques est sanctionné par les Constitutions, à des degrés divers.

La Constitution prussienne donnée à Charlottembourg, le 31 janvier 1850, reconnaît la liberté de réunion, pourvu que la police soit prévenue et qu'on n'admette ni les femmes ni les enfants; la liberté d'association, qu'elle arrête au droit d'affilier entre elles plusieurs sociétés, qui n'auraient pas un but électoral, coopératif ou philanthropique; la liberté de la presse, sans autorisation préalable, sans censure, sans autre juridiction que les tribunaux ordinaires, sous la sauve-garde du droit commun, avec cautionnement pour les publications périodiques; le gouvernement ne conserve que le droit de saisie, sous la condition du jugement dans les vingt-quatre heures.

La Prusse est le gouvernement le plus libéral de l'Allemagne, et elle nous présente cependant le spectacle d'une nation, jouissant des libertés politiques les plus développées, et privée de la liberté politique la plus souveraine, la plus décisive, celle sans laquelle la liberté n'est qu'une concession arbitraire de l'autorité; nous voulons parler du droit de voter l'impôt.

En fait, le plus souvent l'impôt est voté par le parlement; mais la Constitution, prévoyant le cas

où les députés le refuseraient, a laissé au Roi des pouvoirs suffisants pour y pourvoir directement.

En premier lieu, elle permet au Roi de ne convoquer la Chambre qu'après l'ouverture du budget, qui sera voté dans la session; en cas de conflit, l'art. 109 l'autorise à percevoir le budget, conformément au dernier exercice voté.

Le droit du parlement au vote de l'impôt est donc illusoire, et soumis au bon plaisir d'un ministère ou du Roi; le conflit s'est présenté souvent, et le parlement a dû céder, après une longue résistance.

En 1863, M. de Bismark posait la question devant la chambre, avec une inflexible netteté : « Si l'accord des pouvoirs, disait-il, ne s'établit pas, comme il faut pourtant que l'Etat vive, la question devient une question de force : celui qui a la force en use dans son sens. »

La Constitution a également établi la responsabilité ministérielle, mais c'est de pure forme, puisqu'elle a négligé d'indiquer sous quelle forme, devant quelle juridiction, à quelles conditions, elle pouvait être invoquée.

Le droit de suffrage appartient à tout citoyen âgé de 24 ans, domicilié depuis six mois, et non secouru; les électeurs sont divisés en trois classes, proportionnellement à l'impôt qu'ils payent; les élections se font à deux degrés : la seule condition requise pour l'éligibilité est l'âge de trente ans. Les députés composent la chambre des représentants.

La Chambre des seigneurs est formée pour une moitié, des députés des Universités, des grande villes, de quelques familles nobles ou de certains collèges électoraux, de propriétaires demi-séculaires; pour

l'autre moitié, de membres héréditaires ou nommés par le roi.

Le pouvoir législatif est également partagé entre le Roi, la Chambre des seigneurs et la Chambre des députés, qui jouissent chacun du droit d'initiative, et du droit de veto. Les Chambres ont en outre le droit d'interpellation; sur les questions financières, qui sont les plus urgentes, la Chambre des seigneurs n'a que le droit d'accepter, ou de rejeter en bloc, le budget voté par la Chambre des députés.

Cette Constitution, qui ne trouve son jeu régulier que dans l'accord des pouvoirs, éloigne les hommes politiques de ces luttes stériles, provoquées le plus souvent par des ambitions exigeantes, et annule les conséquences, parfois graves pour la marche de l'Etat, des entraînements passagers et irréfléchis des partis.

Les Constitutions des autres Etats de l'Allemagne, gardent, plus ou moins visiblement, les traces de l'ancien régime féodal, qui n'a été définitivement abattu qu'après 1848. En Saxe, la première Chambre est composée des princes du sang, de douze députés à vie nommés par les propriétaires de biens nobles, de dix propriétaires de biens nobles nommés à vie par le Roi, de trois ecclésiastiques, d'un député de l'Université de Leipsig, des maires de Leipsig et de Dresde, et de six magistrats des grandes villes choisis par le roi; la seconde Chambre réunit vingt propriétaires de biens nobles, vingt-cinq députés des villes, vingt-cinq députés des paysans, dix représentants du commerce et de l'industrie. — Le gouvernement de la Bavière a aussi octroyé deux chambres, par la constitution du 26 mai 1848 : la

première, ouverte aux princes du sang, aux dignitaires de la Couronne, à trois prélats catholiques, au président du Consistoire protestant, et aux membres héréditaires ou nommés à vie par le roi; la seconde, composée de membres élus à raison d'un député par 31,500 électeurs. En Wurtemberg, sur quatre-vingt treize membres de la seconde chambre, figurent soixante quatre députés de l'administration supérieure; la plupart des petits Etats, Oldenbourg, Saxe-Weimar, Saxe-Meiningen, Altenbourg, etc., n'ont qu'une chambre représentative.

Le rôle politique des Chambres particulières est absorbé aujourd'hui par le Parlement allemand, *Reichstag*, formé de députés envoyés par toute l'Allemagne, à raison d'un député par cent mille habitants. Pour être électeur au Reichstag, il faut avoir 25 ans, et jouir d'une bonne réputation; tout électeur, ayant au moins trois ans de domicile en Allemagne, est éligible; chaque circonscription électorale nomme un député, au vote direct; c'est le suffrage universel.

Le Reichstag a pour mission de voter le budget des armées de terre et de mer, des affaires étrangères, de la chancellerie et de la dette fédérale. Il est pourvu à ce budget au moyen des revenus douaniers du Zollverein, des impôts sur la bière et sur l'eau de vie, que la Bavière, Bade et le Wurtemberg perçoivent exceptionnellement pour leur compte, de l'impôt sur le tabac, du timbre sur les effets de commerce, appelé impôt de l'empire, du produit des postes et des télégraphes, excepté en Bavière, et de la part contributive et proportionnelle de chaque Etat.

L'établissement du Zollverein a contribué à régulariser le système des impôts, sans parvenir à l'uniformiser complétement.

La législation prussienne, en cette matière, s'est longtemps ressentie des souvenirs des coutumes, qui régissaient autrefois chaque province. Parmi les impôts directs, qui représentent 20 pour cent des recettes, l'impôt foncier, fixé au vingtième du revenu net (1), ou cinq pour cent, ne représente que 5,8 pour cent du budget total, tandis qu'en France l'impôt foncier va à plus de 10 pour cent; les impôts directs comprennent encore : l'impôt immobilier, qui frappe les propriétaires des villes, et à Berlin les locataires également, à raison de 6 2/3 pour cent de la valeur locative, et qui représente 2,5 pour cent du budget total ; l'impôt sur le revenu (2), 2,2 pour cent; l'impôt des classes, qui atteint tous les habitants des villes et des campagnes, où la taxe sur les moutures et l'abattage des bestiaux n'existe pas, 5,8 pour cent; l'impôt sur les métiers et professions, répartis en 24 catégories, d'après l'importance des localités, et le nombre des contribuables, 2,2 pour cent; la taxe des chemins de fer, 1,5 pour cent.

En Bavière, le travail journalier est imposé, et l'impôt sur le revenu est progressif.

(1) La quotité de l'impôt foncier est différente dans les différentes provinces de la Prusse; dans la Prusse orientale, les terres des seigneurs paient le quart du revenu, celles des francs-tenanciers, le tiers, celles des paysans la moitié ; en Poméranie, les terres sont imposées selon leur classe ; en Westphalie et dans les provinces Rhénanes, l'impôt est du cinquième du revenu.

(2) Voir : *Question sociale*.

Les impôts indirects, en Prusse, sont presque exclusivement des impôts de consommation.

La taxe des moutures et d'abattage des bestiaux n'existe que dans quelques villes; il est remplacé ailleurs par la taxe des classes ; l'impôt est d'environ 36 centimes (3 groschen) par 50 kilogrammes de farine; le monopole du tabac n'existe pas en Prusse; un impôt assez faible pèse sur l'importation et sur la culture du tabac. L'impôt sur les vins, basé sur une classification *ad valorem*, et sur la déclaration des propriétaires, sous le contrôle du fisc, n'est perçu qu'au fur et à mesure de la vente ou de la consommation. Les fabricants de bière sont imposés à raison de 2 fr. 40 (20 groschen) par quintal de drèche employée. L'impôt sur les eaux-de-vie est déterminé par la nature des substances, grains, pommes de terre, ou fruits, et par l'importance des distilleries, partagées en deux classes, celles qui ne fabriquent que pendant une partie de l'année, et celles qui sont toujours en activité. Le sel constitue un monopole au profit de l'Etat, qui a conservé aussi et réglementé l'établissement de la loterie, source d'un revenu annuel de plus de cinq millions de francs. Voici le tableau des principaux impôts indirects, et leur proportion dans le budget des recettes représenté par 100.

Douanes	6,67	pour cent.
Tabac	0,10	—
Sucre de betteraves	3,1	—
Eaux-de-vie	4,4	—
Bière	1,07	—
Mouture Abattage	2,00	—
Timbre Hypothèques	3,4	—

Droits de péage	1,26	—
Monopole du sel	5,53	—
Loteries	0,79	—
Postes	8,33	—
Télégraphes	0,84	—
Régie d'exploitation des mines et salines	10,6	—
Manufacture de porcelaines. Imprimerie de l'État	0,2	—

Pour le recouvrement des impôts, la commune est l'unité administrative ; c'est elle seule qui les perçoit et qui est, responsable vis-à-vis de l'Etat ; la perception est, de cette façon, simple et économique ; le boucher, le boulanger, le brasseur, font eux-mêmes la déclaration à la maison de ville ; la police a le droit de vérification, et la peine, en cas de fraude, est de vingt fois la valeur de la taxe.

Les frais de perception des impôts directs, qui emportent, en France, 11 pour cent des recettes, ne sont en Prusse que de 4, 32 pour cent.

L'établissement des octrois n'est pas généralisé en Allemagne ; le revenu des villes se compose d'un impôt personnel, établi d'après l'impôt sur le revenu, en général à raison de 50 pour cent ; de quelques droits de consommation, des taxes sur les chiens, 7 fr. 50, quelquefois sur les rossignols, 7 fr. 50 : on comprend que ces taxes varient de ville à ville.

Les frais de vente, enregistrement, succession, sont relativement faibles. Les héritiers en ligne directe ne paient rien à l'Etat ; l'époux survivant ou le collatéral héritiers paient à l'Etat 3 0/0 de la succession. Les frais de vente, qui sont calculés, en France, à 10 0/0 du prix de la vente, ne dépassent pas 2,5 pour cent.

La petite principauté de Lippe-Detmold est l'Etat allemand où l'impôt est le moins élevé par tête, 7 fr. 50 ; c'est dans la ville libre de Brème qu'il est le plus haut, 75 fr. par tête ; il est de 30 fr. en Prusse ; de 29 fr. 25 en Bavière, de 22 fr. 90 en Wurtemberg, de 23 fr. 95 en Saxe. Le duché de Bade a, proportionnellement, la dette la plus considérable, 340 millions de francs ; la Prusse a une dette de près de deux milliards, la Bavière de 900 millions, la Saxe de 308 millions ; l'ensemble des dettes des différents Etats s'élève, pour l'Allemagne, à 4 milliards 100 millions (1).

L'organisation administrative ne présente pas, dans les principaux Etats de l'Allemagne, de différences essentielles : le principe de décentralisation, qui domine dans toute sa rigueur, est plutôt une conséquence du passé, que l'épreuve d'un système politique ; en cette circonstance, le respect des traditions a bien servi les intérêts du pays.

L'administration, en Prusse, a quatre degrés : la commune, *gemeinde*, le cercle, *kreis*, le district de gouvernement, *regierungsbezirck*, et la province, *provinz ;* à chacun de ces degrés, l'administration est dirigée par une assemblée élective, présidée par le représentant de l'autorité royale. La province est l'unité administrative.

Ce qui établit le mieux le caractère nettement décentralisateur de cette organisation, c'est qu'à

La dette française s'élève aujourd'hui à 21 milliards ; celle de l'Angleterre est de 20 milliards ; aux États-Unis, de 14 milliards, en Autriche de 9 milliards, en Espagne de 6 milliards, en Italie et en Russie de 10 milliards. Les dettes des états européens s'élèvent, au total, à 86 *milliards* de francs.

chaque degré, l'administration active n'appartient pas au représentant de l'autorité royale, mais bien à l'assemblée élective, dont le pouvoir administratif est souverain. L'autorité centrale abandonne à chaque division territoriale la gestion de ses propres affaires, et son influence est non-seulement très-bornée dans le rôle imposé à son représentant, mais encore son droit est restreint dans le choix même de ce représentant, au moins pour l'administration du cercle, puisque le Roi ne peut nommer qu'un des trois membres présentés par l'assemblée elle-même. Aussi le représentant du gouvernement est toujours un homme du pays, assez influent pour mériter d'être désigné, dans une position telle que l'Etat ne lui alloue qu'un traitement minime (1), et intermédiaire désintéressé entre l'assemblée, qui le choisit, et l'Etat, qui le nomme. Ce système peut nous étonner, nous, qui sommes gouvernés par des préfets et des sous-préfets qui viennent on ne sait d'où, qui voyagent facilement d'un bout de la France à l'autre, qui tombent dans un pays qu'ils ne connaissent pas, et partent à peu près au moment où ils pourraient commencer à le connaître, créatures ministérielles le plus souvent, payées jusqu'à trente mille francs, à la dévotion exclusive du pouvoir qui les place et qui les nourrit, surveillants plutôt qu'administrateurs du pays qui les subit avec résignation, et qui ne les connaît pas. Si l'on nous demandait où sont les garanties de talent, de zèle, d'influence, d'honnêteté, où les

(1) Le traitement du président de cercle, ou *Landrath*, est en moyenne de 3600 francs (1000 thalers), sans que l'Etat fournisse le logement.

trouverions-nous? Le progrès de l'avenir, de la liberté et de la prospérité, est dans la décentralisation : ne nous payons pas de mots; la France ne sera libre, les budgets ne seront moins lourds, que lorsqu'un gouvernement, chassant les parasites inutiles, aura le courage de choisir, dans le pays même, le représentant estimé, influent, et désintéressé, de ses véritables intérêts.

L'administration de la province, en Prusse, est exercée par l'Assemblée provinciale, *Provincial Versammlung*, dont chaque assemblée de cercle élit un membre : elle délibère sur toutes les affaires provinciales, vote le budget de la province, et exerce sur les communes la tutelle administrative. Elle est convoquée par le Président, *oberpräsident*, nommé par le roi, qui prépare les travaux, et exerce le pouvoir exécutif; le président n'a le droit de suspension que lorsque les résolutions de l'assemblée sont contraires à la loi.

Quatre députés, nommés pour six ans par l'administration provinciale, administrent les districts de gouvernement, sous la direction du président, *Regierungspräsident* nommé par le roi; l'assemblée peut toujours être convoquée sur la demande de deux membres; le président a le même droit de suspension que l'*oberprsident*.

L'administration du cercle est, en quelque sorte, plus indépendante encore de l'Etat, dont le représentant, *Landrath*, remplit à peu près les fonctions de notre ministère public auprès des tribunaux, sauf le droit de suspension; il assiste aux délibérations, et veille à l'application de la loi. L'assemblée du cercle, *Kreisversammlung*, se compose de mem-

bres élus, dans chaque province, d'une manière différente ; la condition la plus générale est d'être propriétaire d'immeubles; l'exécution des délibérations est confiée à un comité permanent, choisi dans son sein, et dont le *Landrath* fait nécessairement partie.

En Bavière, la division administrative ne comprend que des cercles et des districts, *Bezirck ;* le gouvernement du cercle, sous la main de l'Etat, appartient à deux conseils; le conseil de l'intérieur, *Kammer des Innern*, et le conseil des finances, *Kammer der Finanzen*, chacun de quatre ou six conseillers; le gouvernement du cercle a une double conpétence administrative et contentieuse.

L'organisation communale en Prusse, après des variations nombreuses, est à peu près aujourd'hui ce qu'elle était au commencement du siècle, en vertu de la loi du 19 novembre 1808, qui laissait à chaque province son organisation municipale traditionnelle. L'effort de centralisation, tenté en 1850 par le ministère Manteuffel, ne fut pas heureux ; la loi du 11 mars 1850 décrétait une législation uniforme, abaissant considérablement le cens d'éligibilité, et effaçant toutes les distinctions attachées autrefois à la propriété immobilière. L'influence locale, qui avait appartenu jusque-là à la grande propriété, passait ainsi à la majorité du nombre.

Les communes rurales, habituées à être administrées par les grands propriétaires, n'acceptèrent la loi qu'avec peine; on lui suscita dans la pratique mille difficultés, et dès 1852, le même ministère en proposa l'abrogation. On décentralisa complétement, et on

rendit aux propriétaires fonciers l'influence que leurs intérêts considérables semblent leur réserver naturellement.

Les caractères généraux de l'organisation municipale, en Prusse, et dans le reste de l'Allemagne se ramènent aux points suivants: complète indépendance vis-à-vis de l'Etat, prédominance de la fortune immobilière. Chaque commune peut être considérée comme une petite république, gouvernée par une assemblée élective, conseil municipal, qui élit à son tour le pouvoir exécutif, bourgmestre et adjoints : l'Etat n'a qu'un droit de confirmation; s'il ne confirme pas, l'élection recommence. Les fonctions de bourgmestre et d'adjoints sont obligatoires et rétribuées ; le conseil municipal se partage en commissions pour les affaires ecclésiastiques, pour les écoles, les pauvres, l'hygiène publique, et la police, dont un second bourgmestre est quelquefois chargé dans quelques Etats du centre, etc. Pour être électeur municipal, il suffit, dans les provinces rhénanes, d'avoir vingt-quatre ans, d'être domicilié depuis un an dans la commune, de jouir d'une bonne réputation, et de n'être pas secouru par l'assistance publique; il en est de même en Westphalie; dans les provinces de Posen et de Prusse, le patronage des terres nobles s'exerce encore; les propriétaires des seigneuries, auxquelles est attaché le droit de police, le délèguent au maire, qu'ils nomment pour la Commune ; les grands propriétaires disposent aussi d'un nombre de voix proportionnel à leur fortune, dans les élections municipales. On ne peut refuser d'être conseiller municipal que si le mandat est renouvelé à l'expiration du mandat précédent ; on ac-

corde au conseiller sortant le droit de se reposer pendant trois ans.

Le pouvoir administratif des conseils municipaux est sans contrôle, tant qu'il ne va pas jusqu'à l'aliénation des biens communaux, auquel cas on doit en référer au Conseil du gouvernement. Les conseils municipaux n'ont besoin, pour se réunir, d'aucune autorisation supérieure. Les détails de la législation se modifient nécessairement dans les vingt-six états qui composent l'Allemagne; la durée du mandat municipal est tantôt de six, tantôt de quatre, tantôt de trois ans; le bourgmestre est quelquefois élu pour huit ans, puis à vie, si son mandat lui est renouvelé. En général, la moitié du conseil municipal, au moins, doit être composée de propriétaires d'immeubles. Ce qui distingue particulièrement cette organisation, c'est la non-intervention de l'Etat dans les affaires communales, et le respect des libertés locales.

L'organisation judiciaire, en Allemagne, présente un véritable chaos, qui appelle depuis longtemps une réforme ; les circonscriptions judiciaires ne coïncident pas avec les divisions politiques, notamment au centre et au midi ; il arrive que l'appel d'une cause, jugée dans une principauté, doit souvent être portée à la Cour d'une autre principauté. Les tribunaux sont composés de deux chambres, l'une, qui juge comme nos tribunaux ordinaires, l'autre, qui remplit les charges des notaires, receveurs d'enregistrement, conservateurs des hypothèques, etc; elle reçoit et enregistre les testaments, pose les scellés, nomme aux tutelles ; les parties se font représenter, près de ces tribunaux, par des avocats, rem-

plissant en même temps les fonctions d'avoués ; les affaires peuvent passer par trois juridictions, qui correspondent à nos tribunaux de première instance, à nos Cours d'appel, et à notre Cour de Cassation. Dans les affaires criminelles, un jury se réunit auprès du tribunal de première instance, en Prusse, en vertu de la loi de 1849 ; les affaires civiles de faible importance sont réglées par un seul juge ; l'institution des juges de paix, comme procédure de conciliation, n'existe pas en Allemagne.

A côté des Cours et des tribunaux de l'Etat, subsistent encore les tribunaux Universitaires, et, pour l'Eglise catholique seulement, les tribunaux ecclésiastiques.

L'inamovibilité, accordée aux fonctionnaires de l'ordre judiciaire, s'étend, en fait, à tous les fonctionnaires publics, à quelque administration qu'ils appartiennent. Le gouvernement choisit de préférence ses représentants et ses administrateurs dans le pays même, qu'ils connaissent, et où ils sont connus; il y a peu de déplacements ; l'Etat ne trouve probablement ni avantage ni économie, à ces incessantes migrations de fonctionnaires, véritables oiseaux de passage du genre administratif, que nous voyons paraître, puis s'envoler, à chaque saison ministérielle; en Allemagne, le fonctionnaire n'est pas seulement inébranlé, chose bizarre, il est encore inébranlable; *il ne peut pas être destitué* ; si le gouvernement essaie de lui nuire, il cite le gouvernement devant le tribunal de première instance, qui condamne tout net le gouvernement, quand il faut ; le gouvernement n'a, contre le fonctionnaire, que le droit de le changer de résidence, mais à la condition

de lui donner de l'avancement. Le résultat de tout ceci n'est pas moins étrange : le fonctionnaire de l'Etat se trouve indépendant de l'Etat; pourvu qu'il s'acquitte consciencieusement de son office, il est inviolable, il peut voter pour qui lui plaît, en un mot, il garde sa liberté et, avec elle, sa dignité. Ne trouvez-vous pas ces coutumes bien singulières, dans un pays situé aux frontières de la France ? On comprend que les fonctions publiques étant assez recherchées, et accessibles seulement après examen, on puisse les confier aux plus capables, et que les grands intérêts et les petits calculs des ministres trouvent un obstacle sérieux au bouleversement périodique des administrations.

Il ne faut donc pas trop en vouloir aux Allemands, s'ils ont ce qu'on peut appeler la vanité bureaucratique.

Il n'y a pas de petit bourgeois qui, sur la fin de sa carrière commerciale ou administrative, n'aspire à quelqu'un de ces titres, que les princes distribuent à foison, tels que Conseiller du commerce, Conseiller de l'instruction, etc. Une fois sacré de ce titre, l'élu fait disparaître son nom patronymique, et reste M. le Conseiller en toute circonstance, au marché, à la promenade, comme au conseil; et comme il est dans les habitudes de la politesse allemande de donner à la femme le nom féminisé de la fonction du mari, il arrive souvent que, dans les réunions les plus simples, on se trouve entouré d'une foule de dignitaires des deux sexes, qui s'accablent de titres aussi longs que peu harmonieux.

Il est juste de remarquer, en terminant, que ce respect des libertés locales, cette indépendance ho-

norable des fonctions administratives, ont puissamment aidé la Prusse dans les annexions qu'elle a opérées depuis quelques années : les communes ont conservé leur organisation et leur autonomie, les fonctionnaires ont vu succéder au régime du caprice et du bon plaisir qu'ils subissaient, comme dans la Hesse, par exemple, des légitimes garanties de dignité et de solidité : et c'est ainsi que le système décentralisateur est devenu, par la force des choses, entre les mains de la Prusse, un sûr moyen de pré pondérance et d'extension politique.

COMMERCE ET INDUSTRIE

La situation géographique de l'Allemagne, qui limite sept Etats différents, France, Belgique, Hollande, Danemark, Russie, Autriche et Suisse, et qui s'ouvre sur deux mers, la Baltique et la mer du Nord, au centre même de l'Europe, est éminemment favorable à un grand développement commercial et industriel. Longtemps arrêté par un état politique plein de trouble et d'incertitude, qui paralysait la vie industrielle, et empêchait l'accroissement nécessaire de la population agricole, dont la guerre occupe les bras et dévaste les champs, ce mouvement s'est dessiné du jour où un Etat puissant a pu donner aux entreprises commerciales le crédit et la sécurité dont elles ont besoin. La Prusse fut le berceau de l'industrie allemande moderne : Frédéric II ouvrit le nouvel Etat, qu'il venait de fonder, aux réfugiés protestants que chassaient la France et l'Italie, et qui lui apportaient, en échange de sa protection, le secret de nos arts et de notre industrie. Le commerce de l'Allemagne avait été sur-

tout un commerce de transit; tous les marchands de l'Europe venaient échanger leurs produits aux grandes foires de Leipsig et de Francfort; quant aux produits nationaux, ils se consommaient dans le pays, gênés qu'ils étaient par le grand nombre des douanes intérieures, qui rendaient la circulation sinon impossible, du moins fort lente, coûteuse, et par suite sans profit. La Prusse, dont l'industrie était plus avancée, s'efforça la première de briser ces entraves, et dès 1819, conclut une union douanière avec les Etats enclavés; ce fut l'origine du Zollverein; la Hesse-Darmstadt s'y joignit en 1828, la Hesse électorale en 1831, la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, et les principautés de la Thuringe en 1833, enfin en 1851, le Steurverein, association de même nature, qui unissait le Hanovre et l'Oldenbourg, s'absorbait dans le Zollverein, ainsi que le Schleswig-Holstein, et les deux Mecklembourg. Quelques ports, Altona, Cuxhaven, Bracke, Brême, Hambourg, Lubeck, Wilhemshaven, quelques îles, et une petite portion du territoire badois, située en Suisse, ne font pas partie de l'union douanière; l'Alsace n'y entrera probablement qu'en 1873.

Grâce à cette association, dans laquelle, après bien des difficultés, l'Autriche est entrée pour ses Etats allemands, l'Allemagne forme, au point de vue commercial, un seul peuple, qui, avec ses soixante fleuves navigables, ses nombreux canaux, ses 18,038 kilomètres de chemins de fer, sa riche marine marchande de 1,316,394 tonneaux, est appelé à une puissance commerciale de premier ordre (1).

(1) La France a 17000 kilomètres de chemins de fer, et sa marine marchande est de 1221532 tonneaux. — Le premier

Pour l'année 1869, le mouvement commercial du Zollverein s'est élevé à 1,710 millions de francs pour l'importation, et à 1,460 millions pour l'exportation (1). L'exportation porte sur la houille, les chevaux, les tissus, les laines, l'acier, le cuivre, les produits chimiques, et est exempte de tout impôt, si ce n'est pour les matières premières; la Bavière envoie dans toute l'Europe ses pierres lithographiques, la Forêt Noire son horlogerie rustique et pittoresque, la Prusse Rhénane ses vins. L'importation consiste en vins, tissus fins de laine et de soie, confection, quincaillerie fine, chapellerie, parfumerie, articles de modes et articles dits de Paris; les droits d'importation sont en moyenne de 1f.85 (1/2 thaler) par quintal métrique, le droit étant déterminé par le poids et non par la valeur. L'industrie nationale se trouve donc sous le régime d'une protection modérée.

Le peuple allemand est encore plus agriculteur qu'industriel; tandis que la population agricole de la France n'atteint pas les 5/9 de la population totale, en Allemagne elle dépasse encore les 6/9. Les céréales suffisent pourtant à peine à la consommation du pays; on y supplée, en Saxe, par les pommes de terre et les fruits. L'élevage des bestiaux est une des ressources des campagnes.

Les races bovines d'Allemagne sont peu connues, et peu appréciées au dehors; il en existe néanmoins

chemin de fer allemand fut livré en 1835; il allait de Nuremberg à Furth, sur une distance de 20 kilomètres.

(1) Le mouvement correspondant, en France, a été de 3301 millions de francs d'importation, et 2790 millions d'exportation.

d'excellentes, pour la boucherie et la laiterie. En Thuringe, dans les montagnes du Rhön, on trouve une bonne race de trait, légère de forme ; pour la viande et le lait, la race du Voitgland, sobre, de taille moyenne, est d'excellente qualité. On ne lui préfère, pour le lait, que la petite race de l'Allgau; la Bavière rhénane nourrit aussi quelques bonnes races d'engraissement, exportées en France pour la boucherie.

Quand on parcourt les vallées de la Saxe et de la Thuringe, on remarque de grands troupeaux de moutons, à la toison fine et serrée, conduits par des bergers, qui semblent en uniforme; ce sont les mérinos, importés d'Espagne depuis longtemps, et qui ont beaucoup mieux conservé les précieuses qualités de leur race, dans leur nouvelle patrie, qu'en Espagne, où ils sont aujourd'hui dégénérés.

L'industrie lainière constitue, pour l'Allemagne centrale, Gotha, Dessau, Leipsig, un commerce florissant. La supériorité du produit, comme qualité et comme bon marché, lui a ouvert des débouchés dans toute l'Europe. Le commerce de la laine brute se fait à époques fixes ; à Mulhausen, en Thuringe, il y a chaque année quatre grandes foires de laines, où les propriétaires apportent leurs produits, qui sont adjugés aux enchères. En cet état, la laine coûte moitié moins cher environ que sur nos marchés français. De là, elle passe à la filature, puis à la teinturerie ; la supériorité des teintures allemandes est si bien établie, que les négociants allemands achètent des laines en Angleterre, en France, en Espagne, seulement pour les teindre, et les expédient ensuite dans ces mêmes pays, pour être fabri-

quées. La fabrication s'exerce surtout dans les qualités communes, dont la solidité et le bon marché répondent aux besoins de la consommation locale. L'emploi de moteurs économiques, le prix modéré de la main-d'œuvre, environ 1f.70 par livre de produit fabriqué, assurent à ces tissus, d'un très-bon service, un débouché facile. Les manufactures, à Montjoye, Duren, Eupen, etc., ont centralisé le tissage qui, autrefois en Saxe, par exemple, se faisait à domicile; les draps sont excellents, mais les dessins manquent de goût : tous les draps fins et élégants viennent de France.

Le lin et le chanvre se cultivent principalement en Prusse et en Saxe. La Prusse a 107,000 broches, dans les centres manufacturiers, tels que Greisenberg, Hirschberg, Landshut, Bielefeld, etc. Les toiles damassées de Saxe font aux toiles étrangères une concurrence heureuse; elles sont plus fortes et plus solides que les nôtres, sans être jamais aussi fines ni aussi riches en dessins.

Dans l'industrie cotonnière, le Zollverein ne vient qu'au sixième rang, même après la Russie. La Saxe occupe 854,000 broches, la Prusse 398,000; le tissage à bras s'est conservé, surtout pour les fortes étoffes, tirées à poil, qui remplacent le drap pour beaucoup d'usages.

L'importation de l'industrie de la soie en Allemagne est due aux persécutions religieuses du XIVe siècle, en Italie et dans les Pays-Bas sous la domination espagnole. Le Zollverein fabrique surtout les étoffes unies et à dessins uniformes, qui sont d'une vente facile, et répondent mieux aux besoins d'un luxe modéré. La Saxe figure encore au premier rang

dans cette industrie, avec les provinces du Rhin ; après, viennent la Prusse, le Brandebourg, la Westphalie. L'association douanière a uniformisé les fabrications différentes, dont les préjugés et les anciennes barrières entretenaient, d'Etat à Etat, la variété. Elberfel, et Crefeld fabriquent le velours à un bon marché extraordinaire ; ils ont longtemps fourni à la France les peluches pour chapeaux d'homme ; mais Tarare leur a enlevé ce monopole, par la supériorité de sa couleur noire, et par l'emploi du métier à double pièce, qui diminue de moitié le prix de la main-d'œuvre. Par le mélange de la soie et du coton, les manufactures de Vierzen abaissent le prix de vente. Le Zollverein compte plus de 30,000 métiers, qui, pour les étoffes façonnées, copient Lyon, sans essayer de lutter avec lui.

La culture la plus productive, et une richesse pour l'agriculture, est la betterave, qui s'écoule facilement dans les 297 raffineries du Zollverein. La production annuelle en sucre est estimée à 3,600,000, quintaux (1).

L'industrie du papier ne fournit pas à la consommation du pays. Le Zollverein compte 232 usines, produisant 1,250,000 quintaux (2). Le commerce des livres est très-important; son centre est à Leipsig. Le nombre des libraires s'élève à 2,421, établis dans 541 villes; en 1867, ont paru 9,661 ouvrages nouveaux, le plus grand nombre, 1,411, sur la théologie ; la pédagogie est représentée pas 1,035 ou-

(1) La France a plus de 400 raffineries produisant annuellement 5,600,000 quintaux, dont 35 millions de kilogramme pour l'exportation.

(2) En France, la production est de 2,850,000, quintaux.

vrages, les romans par 935, l'art militaire par 148; la philosophie ne figure que pour 83 ouvrages, c'est le nombrele plus petit. La presse compte 2,404 journaux, tant politiques que littéraires, publiant 4 millions 1/2 d'exemplaires; 1,085 de ces journaux sont publiés en Prusse, dont 129 à Berlin; 240 en Saxe, dont 110 à Leipsig; 292 en Bavière.

La céramique est une branche importante et célèbre de l'industrie allemande. Dès 1702, on fabriquait de la porcelaine en Saxe; la fabrique de Meissen ne fut fondée qu'en 1710 (1). La manufacture royale de Berlin fut créée, en 1761, par le banquier Ernest Gotzkowsky, et achetée par Frédéric II, deux ans après, au prix de 850,000 francs (225,000 thalers). Ce roi imagina un expédient original pour l'écoulement des produits de sa manufacture : à cette époque, les juifs ne pouvaient pas se marier sans la permission du roi; Frédéric II n'accorda de permission qu'à la condition que les pétitionnaires achèteraient, à la manufacture de Berlin, une quantité de porcelaine, inscrite de la main même du roi, en marge de la requête, selon la condition des futurs époux. Cette condition ne fut abolie que sous le dernier règne. La manufacture de Berlin occupe 800 ouvriers, et fabrique annuellement huit cent mille pièces de porcelaine; elle se distingue par la solidité de la dorure et l'éclat des couleurs.

La manufacture royale de Meissen (Saxe) conserve la tradition du rococo, imposé par la vie élégante et somptueuse de la cour d'Auguste-le-Fort et

(1) La fabrique de Sèvres date de 1756.

de ses successeurs, et introduit à Versailles par une princesse de la maison de Saxe. Meissen n'essaya d'abord que des imitations de Chine; sous la direction de Höroldt, on varia les formes; de ce temps, datent les vieux services à thé dorés, verts ou jaunes, les vases à fleurs variées sur écusson blanc, les cadres de glaces, tabatières, gardes d'épées, cachets, etc. Les grosses pièces ne réussissaient pas ; la tête de la statue colossale d'Auguste, et quelques représentations d'animaux, qui ornent l'escalier du Palais japonais à Dresde, sont les seuls témoignages des inspirations hardies du sculpteur Kändler, chargé de la direction depuis 1731. Il s'acquit plus de renommée par ses petits groupes, ses bergers et bergères en costumes des cours de Pilnitz et de Versailles, ses singes, ses groupes de chasse, ses allégories des saisons, exportés partout, et que tout le monde connaît.

Vers 1760, on chercha à imiter les œuvres classiques; les singes et les bergers cédèrent la place à Apollon, aux Grâces et aux Muses; on imita, en biscuit, des bas-reliefs antiques, des médaillons, des camées, pour incrustation de meubles et décorations de vases; mais le rococo garda toujours son rang, et aujourd'hui, la manufacture s'applique surtout à copier les vieux originaux rococo, et à fabriquer des dessus de table, des vases, des services, avec une merveilleuse finesse de peinture. Située au bord de l'Elbe, dans un vallon pittoresque, que dominent les beaux arcs gothiques du château et de la cathédrale de Meissen, la manufacture royale de Saxe est administrée par l'Etat. Depuis 1835, elle donne un bénéfice régulier; en 1865, la produc-

tion a atteint 713,000 francs (189,896 thalers) avec un bénéfice net pour la caisse de l'Etat, de 98,000 f. (26,000 thalers),

L'Allemagne possède plusieurs autres manufactures de porcelaine, qui fabriquent pour le commerce journalier; quatre de ces fabriques se trouvent autour de Berlin.

Dès le moyen-âge, l'art céramique ayait inspiré, en Allemagne, des œuvres originales; la faïence à relief de Nuremberg était célèbre (1) au XVI^e^ siècle; on a même trouvé un pot à anse, de 1470, dû au potier Hirschvorel, qui offre déjà les reliefs émaillés des poteries du seizième siècle. On attribue à l'Allemagne le premier emploi des grès gris-bruns, à reliefs brillants et crus, et à couleurs éclatantes, qui ont fait la célébrité des poteries de Creussen, en Bavière. La légende raconte que Jacqueline de Hollande, après une vie fort tourmentée (2), enfermée en 1433 au château de Teilingen, près du Rhin, fut la première qui modela cette argile siliceuse. Les grès blancs de Cologne, aux formes graves, aux reliefs souples et hardis, sont des produits remarquables de la vieille céramique allemande; on cite aujourd'hui les poteries brunes de Bunzlau, et les faïences coloriées d'Eisenach.

La fabrication du verre n'a pas suivi, de l'autre côté du Rhin, les progrès de la céramique.

(1) Nous avons au Louvre un vase à figures, dit de Nurembert, rehaussé d'émaux et d'or du plus bel effet, ainsi que des plaques de poële, émaillées en vert vif, si répandues dans les vieux châteaux d'Allemagne. Une de ces plaques porte : Hans Kraut 1578.

(2) Voir sur la vie très-dramatique de cette princesse : Bayle, *Rép. aux quest. d'un provincial*, let. LXVIII.

L'Allemagne fut pourtant la première, au moyen âge, à s'affranchir du monopole exercé par la république de Venise dans toute l'Europe, et ses artistes apportèrent à la peinture sur verre de grands perfectionnements (1). Cette industrie s'est centralisée aujourd'hui en Silésie et en Bohême, dont les verres peuvent lutter avantageusement contre les nôtres, sinon par le bon marché, du moins par la dureté, la limpidité, et la finesse de la taille. L'établissement et la prospérité des verreries de Bohême sont dus à Marie-Thérèse, qui accorda certains priviléges aux verriers; les premières fabriques se placèrent au milieu des bois de la Bohême et de la Bavière, ce qui, par la proximité du combustible, rendait presque nul le prix de fabrication. Aujourd'hui, le prix du bois est de trente à trente-six fois plus cher, et les verreries, au moins en Autriche, sont encore chauffées au bois. Dans ces conditions, une concurrence heureuse est difficile, d'autant qu'une grande partie des substances nécessaires, comme la soude et les sels de soufre, doivent être importées. Il faudra donc construire les fabriques près des houillères, ou prolonger et achever les voies de communication. En 1865, 211 verreries chauffaient 267 fourneaux avec 2205 creusets; le produit était d'environ 20 millions 1/2 de francs (2),

(1) Ils n'employèrent pas, pour le fixage des couleurs, le moyen défectueux de la stratification; ils faisaient cette opération dans la moufle, comme pour les couleurs sur porcelaine, et obtenaient ainsi des teintes glacées, plus brillantes que les teintes mates des vitraux français. Les plus anciens vitraux sont ceux des monastères de Hirschau et de Tegernsee (Bavière.)

(2) Le produit de la cristallerie française est annuellement de plus de 75 millions de francs, avec 35000 ouvriers.

et cette industrie occupait 9535 ouvriers. Autour de quelques mines de charbon de terre, se sont groupées des verreries nouvelles, chauffées à la houille. La peinture et le taillage s'exécutent, partie à la verrerie même, partie à domicile; on exporte beaucoup les verres de couleur, les cristaux dorés, les cristaux taillés, et les craquelés, dans lesquels la Bohême excelle.

Parmi les petites industries dont l'Allemagne est un des centres intéressants, nous avons à citer la fabrication des articles dits de Nuremberg, et l'horlogerie. Les *articles de Nuremberg* consistent en jouets d'enfants, cartes, instruments d'optique, objets et ustensiles de toute nature, en bois, albâtre, ou métal, qui se confectionnent dans la forêt de Thuringe, et constituent un commerce d'exportation assez important. Les paysans de la Thuringe fabriquent, pendant les soirées d'hiver, ces jouets si connus, dont le bas prix défie toute concurrence, et qui, traités quelquefois avec talent, se répandent, de Ludwigsbourg, de Riberach, de la Saxe et de la Bavière, jusqu'aux Indes et en Amérique. La sculpture et la découpure sur bois font aussi le mérite des coucous de la Forêt Noire, qui s'ouvrent, par leur bon marché, des débouchés nombreux.

L'Allemagne avait acquis, dès le moyen âge, une grande réputation dans l'horlogerie. Les historiens parlent d'une montre fabriquée en Allemagne, qui fut offerte en 1380 au roi de France, Charles V; ce prince fit venir à Paris l'Allemand Heinrich von Vic, qui plaça l'horloge du Palais de justice, la première connue en France, à régulateur et à échappement. En 1500, Peters Hele inventait, à Nuremberg, les montres portatives, connues sous le nom

d'œufs de Nuremberg, en raison de leur forme.

L'Allemagne et l'Italie se disputent l'invention des cartes à jouer. Un livre imprimé à Augsbourg (1), en 1470, reporte cette invention, en Allemagne, à l'an 1300; les Italiens ne la font remonter qu'à 1360. Le commerce des cartes allemandes prit une telle extension, qu'une requête des cartiers de Venise, en 1441, se plaignit au sénat du préjudice que leur causait cette importation; il y avait la corporation des tailleurs de cartes, *Formschneiders*, et celle des peintres de cartes, *Briefmalhers* (2).

L'Allemagne est, après la Russie, le plus riche pays de l'Europe en minéraux, dont de nombreux gisements houillers rendent l'exploitation productive. La Prusse seule extrait annuellement 210 millions de quintaux de charbons de terre, environ un tiers de plus que la France; et, si la production du fer, qui s'élève en France à 26 millions de quintaux par an, n'atteint en Prusse que 18 millions de quintaux, la différence se trouve plus que comblée par l'exploitation des mines d'argent, de plomb, d'étain, de cuivre, de zinc, de mercure, d'antimoine, de bismuth, de magnésie; on trouve aussi du cristal de roche, et un grand nombre de salines, dont le produit a été en 1867, de 250 millions de kilogrammes.

(1) *Das gulden spil.* Augsbourg, 1470.

(2) La signification des cartes à jouer allemandes, qui ont conservé leur forme et leurs couleurs originales, est la même que celles des cartes françaises auxquelles elles ont servi de modèle. *Schellen*, (grelot, pique), représentait la noblesse; *roth* (rouge, cœur), le clergé; *grünn* (vert, trèfle), les cultivateurs; *eicheln* (glands, carreau), les militaires ou les valets. A ce compte, le lansquenet, *lands-Knecht*, (soldats du pays) serait le plus ancien jeu qui ait distrait les loisirs de la vie militaire.

Les seules salines de Stassfurth (Prusse), ouvertes en 1839, donnent 50,000 tonnes par an, et occupent 300 ouvriers; celles de la Bavière produisent 1 million de quintaux.

L'Inn et l'Isar, qui arrosent la Bavière, roulent des paillettes d'or; des mines d'argent sont exploitées à Insbach et Seelberg (Bavière), à Freyberg et Ausbringen; les plus considérables sont dans le Harz, près de Grund (*Frankenscharner Silberhütte*); pour l'ancienne Confédération du Nord seulement, le produit net des mines d'argent a été, en 1867, de 4 millions de francs.

Le cuivre est, après le fer, le minéral le plus abondant en Allemagne. A Eisleben, sur le chemin de Nordhausen à Halle (Prusse), on n'aperçoit dans la campagne que les hautes cheminées des fourneaux. L'extraction du cuivre pur des minerais de cuivre pyriteux est une opération longue et difficile; les procédés les plus économiques et les plus sûrs ont été empruntés aux métallurgistes allemands. La Saxe seule a livré au commerce, en 1866, 13,459 quintaux de cuivre, et 76,806 quintaux de plomb. La Confédération du Nord a exploité pour 1867, 6,500 quintaux de nickel, et la société du Rhin, pour sa part, 225,000 quintaux de zinc.

On a dit que la civilisation d'un peuple se mesure à la quantité du fer qu'il consomme : la consommation du fer par tête, est, en France, de 34 kilog., dans l'Allemagne du Nord, de 30 kilog, et de 18 kilog, dans l'Allemagne du Sud. La Prusse occupe sept cent dix fonderies, et sa production peut être estimée à 29,000 quintaux par semaine; sa supériorité est dans la fabrication de l'acier fondu, tel que le livre

l'usine Krupp, d'Essen, dans la Prusse rhénane.

Le marteau ne rendrait pas la matière plus pure, plus serrée, ni plus ductile. On se rappelle encore l'étonnement qu'excita, en 1855 et en 1867, l'exposition de M. Krupp, à Paris. Parmi les hommes du métier, qui crurent alors à des procédés chimiques ou à des refontes successives, trop coûteuses pour entrer dans la fabrication ordinaire, personne ne s'avisa de rechercher ce qu'il y avait de fondé dans des hypothèses, d'autant plus hasardées, qu'on savait que depuis longtemps, M. Krupp livrait ces aciers à l'industrie privée et au gouvernement. Aussi, au commencement du siége de Paris (octobre 1870) tandis que les canons d'acier Krupp menaçaient la capitale, on essaya en vain de fondre à Paris des canons semblables; le procédé était ignoré, et pour utiliser les canons fabriqués, on dut les garnir d'une âme en laiton. En 1868, M. Krupp n'avait pas fabriqué moins de 2370 canons d'acier fondu; le canon monstre que nous avons vu à l'Exposition de 1867, coûta, tout monté, 500,000 francs. L'usine d'Essen est organisée de telle sorte qu'on pourrait, au besoin, y fabriquer, par jour, de trois à cinq batteries de campagne de huit pièces chacune, et un canon d'au moins huit pouces d'âme. Chaque canon de campagne coûte 2300 fr.; M. Krupp travaille pour tous les pays et sur tous les modèles.

Le travail de l'acier en Allemagne a toujours été en renom; la vieille renommée des lames de Solingen l'a établie depuis longtemps, et l'expérience de ces derniers temps ne l'a point ébranlée. Solingen, Iserhorn ont de nombreux ateliers de quincaillerie et de coutellerie : pour la quincaillerie fine,

l'Allemagne est encore tributaire de la France.

En Allemagne, toutes les mines font partie du domaine public. Les agents du gouvernement surveillent l'exploitation de la concession, et prélèvent des droits en argent, plus un dixième du produit brut; pour les mines d'or ou d'argent, l'Etat a toujours le droit de préemption des produits; la recherche des gisements métalliques ne peut même pas avoir lieu sans une autorisation préalable (1).

Une branche importante du commerce d'exportation pour la Prusse, mais non pour l'Allemagne, est le vin : une partie des vallées du Rhin et de la Moselle est plantée de vignobles, cultivés sur échalas, qui fournissent un vin léger, d'un bouquet fin et agréable, d'une belle teinte dorée, et excellent à l'estomac, en raison de la faible quantité d'alcool qu'il contient, environ 9 pour cent (2). La production annuelle est de 700,000 hectolitres. Mais la plus grande partie de la récolte se vend à l'étranger, où elle trouve mieux son prix.

Le crû le plus célèbre du Rheingau est le Johannisberg, et après lui le Steinberger, puis le Rüdesheim, le Hochheim, etc. Les vignobles du Johannisberg n'ont pas plus de 15 hectares d'étendue, et donnent à leur propriétaire, M. de Metternich, un

(1) La fabrication des produits chimiques est moins importante que ne le pourrait permettre la richesse minérale du sol ; en 1867, le zollverein a produit : 1,500,000 quintaux d'acide sulfureux, 86,000 quintaux de potasse, 160,000 quintaux de salpêtre, 1,320,000 quintaux de soude, de l'iode, du phosphore, de l'alun, etc. La production correspondante de la France est beaucoup plus considérable, excepté pour le salpêtre, où elle n'a été que de 80,000 quintaux.

(2) Le vin de Bordeaux contient 14,56 0/0 d'alcool, et le vin de Bourgogne 14,22 0/0.

revenu moyen de 170,000 francs (80,000 florins du Rhin). Les vignobles du Steinberger, presque aussi estimés, et cultivés dès le XII^e^ siècle par les moines d'Eberbach, ont une superficie de 25 hectares, et sont entièrement clos de murs.

Les premiers crûs de la Moselle, sont le Scharzhof et le Brauneberg; la culture de la vigne ne dépasse pas la vallée de l'Ahr, où le Walporzheimer est assez goûté. On fabrique aussi, sur les bords du Rhin, des vins façon de champagne, comme à Wurzbourg, et à Hochheim, qui se font remarquer par un goût très-prononcé de raisin.

La boisson nationale de l'Allemagne est la bière, dont la production et la consommation sont énormes. La Bavière comptait, en 1866, 5,385 brasseries, fabriquant annuellement 6,165,000 hectolitres; cette bière est la plus estimée, et très-facile à boire, car elle ne renferme que 4 0/0 d'alcool. La Confédération du Nord, en 1868, entretenait 6,735 brasseries, et la consommation, à Berlin seulement, était de 1,236,540 hectolitres.

La situation commerciale et industrielle de l'Allemagne est capable, dans plusieurs branches, d'un progrès réel. Avec quelques droits prohibitifs, assez faibles à vrai dire, le revenu douanier, en Prusse, n'est que 9,81 0/0 du revenu total. En France la même proportion va à 12 0/0. Les heureuses conséquences de la formation du Zollverein ont commencé à se faire sentir, et elles sont déjà considérables, puisqu'elles ont doublé, en dix ans, le revenu douanier.

AGRICULTURE

L'esprit lentement et sûrement progressif de la race germanique se revèle dans l'état actuel de l'agriculture en Allemagne. Ne hasardant rien, n'acceptant que les réformes dont l'expérience a démontré l'opportunité, les agronomes allemands ont accompli peu à peu des améliorations générales, et se sont tenus à égale distance de l'opiniâtreté dans la routine, qui, à part quelques exceptions individuelles, paralyse le progrès agricole en France, et de la témérité, qui, bouleversant toutes les méthodes reçues, entraîne, sans leur réussir toujours, les grands propriétaires anglais.

La variété du sol, les besoins de la consommation intérieure, chez un peuple peu porté au grand commerce d'exportation, par l'exiguité de ses rivages et les exigences de sa propre subsistance, imposent des cultures assez différentes, dans un pays qui s'étend du 47e au 55e degré de latitude; les céréales occupent de préférence les vastes plaines sablon-

neuses de la Haute-Saxe et de la Prusse; les vallées de la Saxe méridionale et de la Thuringe offrent, dans leurs parties étroites, de frais pâturages, et, quand les collines s'abaissent ou s'élargissent, elles s'ouvrent en une large plaine ondulée dont le voisinage des hauteurs protége la fertilité, et entretient la fraîcheur, comme la Plaine d'Or (Goldne Aue), aux environs de Nordhausen. Dans le midi, la culture la plus apparente est le houblon, nécessaire à la fabrication de la célèbre bière de Bavière.

La vigne, qui fait la richesse des rives du Rhin, et dont les crûs ordinaires fournissent un vin agréable par le goût piquant du raisin, qu'il conserve, se montre peu dans l'intérieur du pays. Le vin, dit de Silésie, est d'une acidité insupportable, qui donne lieu à des plaisanteries traditionnelles (1). En parlant des vignobles du centre, Luther dit, avec sa rudesse ordinaire : *Iena ubi acetum crescit!* La vigne s'améliore un peu en Saxe, autour de Naumbourg, où se sont établies des fabriques de vins de champagne, dit champagne de Naumbourg; à mesure qu'on avance vers l'est, la qualité du vin augmente, et avant d'arriver aux chauds vignobles de la Hongrie, on rencontre quelques bons coteaux dans la Suisse Saxonne, à Wehlen, et dans la Bohême, à Melniker, à Beroun.

Le vin ne fait pas grand défaut aux Allemands; grands buveurs, ils n'aiment pas une boisson qui

(1) On l'appelle *vin de trois hommes* (*Dreimannerwein*), parce qu'il faut être trois pour en boire, un pour verser, un autre pour boire, et un troisième pour tenir le buveur. Il suffit, dit le peuple, de verser trois gouttes de ce vin sur le drapeau d'un régiment, pour que le régiment soit ivre.

enivre vite, et dont le prix est assez élevé; la qualité du vin leur est indifférente, ou tout au moins leur échappe (1), et l'Allemagne est un débouché toujours ouvert aux vins médiocres de France, qui, sous des étiquettes imprimées à Magdebourg, se font passer pour les produits de nos crûs les plus renommés. On nous a montré des vins dits de Léoville, ou de Pomard, qui n'étaient uniformément que de gros vins de Cahors coupés de vins blancs communs. Le vin le plus estimé des Allemands est celui dont on peut le plus boire, et le mot de Le Sage est toujours en situation (2) : « Un voyageur étant mort dans une auberge, on prétendit que la qualité du vin avait fait mourir le défunt. L'hôte soutint que c'était la quantité, et il fut cru en justice, car l'étranger était Allemand. »

La culture des céréales et l'exploitation des forêts constituent les principales richesses agricoles du pays. Longtemps la propriété foncière resta agglomérée, entre les mains des propriétaires nobles, qui, autant par insouciance que par ignorance, la laissaient dépérir, et ne la livraient à la culture que dans la proportion de leurs besoins. A côté de ces immenses domaines, la petite propriété essayait de s'établir, morceau par morceau, et, sitôt que par la ruine ou le caprice de son possesseur, un grand domaine se trouvait à vendre, on voyait les petits acquéreurs s'en disputer avec acharnement les moindres lambeaux. Les juifs, à qui toutes les spé-

(1) Les Allemands boivent quasi également de tout vin avecques plaisir; leur fin, c'est l'avaller, plus que le gouster. Ils en ont bien à meilleur marché : leur volupté est bien plus plantureuse et plus en main. — (Montaigne. *Essais* II, 2)

(2) *Le diable boiteux*.

culations deviennent promptement familières, commencèrent à entreprendre l'achat des biens en bloc, pour les revendre au détail, par parcelles si minimes que la modicité du prix tentât les moins fortunés. Il en résulta bientôt un morcellement de la propriété dont s'émurent les gouvernements; la question leur fut présentée, il y a vingt ans, notamment en Wurtemberg. On prit des mesures pour parer au danger : la loi interdit la vente au détail d'un bien de plus de dix arpents, avant trois années de possession; elle autorisa les fidéicommis pour trois générations, et les ventes furent revêtues de formes solennelles, dont elles manquaient auparavant.

Une réforme plus radicale, expérimentée en Prusse, devait produire des résultats plus significatifs. La révolution de 1848, qui n'eut en France que des conséquences politiques, eut surtout, en Allemagne, des conséquences économiques. Dans plusieurs petits Etats, le peuple obtint du prince, outre une Constitution, la cession de ses domaines personnels, mal administrés, en échange d'une liste civile.

Dans ces grands domaines, l'État détermina de grandes fermes, qu'il loua directement à des économes, disposant de capitaux suffisants pour entreprendre les travaux d'amélioration. Les avantages de la culture par grandes pièces, qui exige moins de temps et moins de bras, frappèrent les propriétaires voisins, et beaucoup s'empressèrent de profiter d'une loi nouvelle, qui leur permettait de remédier aux inconvénients de la division des parcelles dans la même main.

Cette loi, dite *loi de séparation et d'extinction des servitudes*, autorise un ou plusieurs propriétaires dont les terres sont enclavées les unes dans les autres, à provoquer entre eux, et leurs tenants et aboutissants, une délimitation nouvelle de leurs propriétés, telle, que chaque propriété ne forme plus qu'une pièce, déchargée de toutes les servitudes ordinaires de pacage, passage, etc.

La disposition la plus exorbitante de cette loi est celle qui détermine (art. 5) que, malgré l'opposition des intéressés, la séparation doit être effectuée, si les suffrages de ceux qui la poursuivent représentent *le quart* des intérêts en jeu. Le législateur n'a pas voulu que la routine et les préjugés habituels aux habitants des campagnes, pussent mettre obstacle à l'exécution d'une loi qu'il jugeait opportune. Les résultats ont justifié la hardiesse de sa décision; partout où la séparation a été accomplie, les propriétaires ont été satisfaits, et les résistances, très-violentes au début, s'effacent peu à peu devant la réalité du bénéfice.

Voici, en quelques mots, l'économie générale de la loi :

Des commissions générales *ad hoc* sont instituées dans quelques grandes villes avec un ressort de juridiction très-étendu. La provocation de séparation doit être adressée à la commission dans le ressort de laquelle sont situés les biens à partager; cette commission envoie sur le terrain un ou plusieurs délégués, pour entendre les parties, et procéder aux opérations d'arpentage et d'estimation, ainsi qu'aux informations de toute nature dans l'intérêt respectif des séparants.

Chaque intéressé doit assister aux opérations et les contrôler; il peut exprimer un désir pour la délimitation définitive, sans que la commission soit obligée de s'y conformer rigoureusement. S'il y a contestation, la délimitation est fixée à la majorité des suffrages, car cette majorité représente l'intérêt le plus général.

La provocation, une fois lancée, ne peut être retirée qu'à *l'unanimité*.

La *restitutio in integrum*, qui se prescrit par quatre ans à partir du jugement définitif, ne peut être utilement demandée qu'en cas d'erreur, fraude, violence, ou lésion grave; le délai de la prescription est porté à dix ans dans deux cas exceptionnels :

1° Si l'un des intéressés apporte un document authentique, dont la production n'a pas été faite, sans la faute du produisant;

2° S'il produit des témoins qui avaient été cités, mais que la commission n'avait pas pu entendre, ou n'avait pas pu trouver.

L'appel des décisions de la commission générale est porté à la commission elle-même, en seconde instance; et, en dernière instance, à la cour de cassation de Berlin.

L'importance économique de cette loi est considérable; elle rend la propriété plus stable, et, par la suppression des petits voisinages, la vente au détail plus difficile. Cette stabilité inspire plus de confiance et de sécurité aux capitaux, et, sous une direction intelligente, l'argent ne saurait être mieux placé :

C'est le fonds qui manque le moins !

La séparation rend à la culture les espaces occupés par les clôtures, buissons, murs ou taillis; elle met fin aux contestations de bornage, supprime les servitudes toujours onéreuses, et diminue dans des proportions notables les frais d'exploitation.

Nous avons visité avec curiosité une de ces grandes fermes, dont la séparation a fait une magnifique plaine de 300 hectares (1200 morgen de Prusse). 16 chevaux et 10 hommes suffisent à l'exploitation; le prix de ferme est de 28,125 fr. (7,500 thalers de Prusse) soit 93 fr. 75 par hectare, prix remarquable pour une terre de cette étendue et de qualité moyenne, dans un pays où le prix moyen des céréales est le même que chez nous.

L'emploi des machines agricoles est répandu dans toute l'Allemagne. La ferme, dont je parle, se sert d'une semeuse qui, avec un homme et deux chevaux, ensemence aisément six hectares par jour, et consomme de semences, comparativement au système à la main, un quart en moins pour le froment, un tiers en moins pour l'orge, moitié en moins pour les pois : il y a économie de semence, et récolte meilleure que par le passé. Cette semeuse, avec trois systèmes de changement pour les différentes graines, revenait à 825 fr. (220 thalers de Prusse), et dès la seconde année, le bénéfice réalisé par ce fait dépassait le prix de la machine.

Les assolements se font en général par quatre ans; on ne connaît pas la méthode des jachères, qui est encore malheureusement pratiquée dans une grande partie de la France; on supplée à la fatigue de la terre par des fumures abondantes, en moyenne, par cinq ans, et par hectare, huit cents

quintaux de fumier, dont le prix est de 187 fr. ce qui établit par hectare une mise de fonds annuelle de moins de 38 francs.

Les principaux produits, dans l'ordre de leur rapport, sont : la betterave, pour la fabrication du sucre ; le pavot, dont la graine fournit une huile comestible très-estimée, et dont les fleurs violet-pâle donnent en juillet à la campagne un joyeux air de fête ; le colza, le froment, le seigle dont on fait le pain, et dont le prix moyen, s'élève à 16 fr. l'hectolitre ; l'orge, les pois, le trèfle, et surtout les pommes de terre, qui, dans la Saxe seule, occupent 100, 000 hectares, et dont la consommation, en Prusse, est annuellement de 6 hectolitres par tête, tandis que cette consommation n'est en France que de 2 hect. 32.

Le seigle est aussi cultivé abondamment, car il fournit le pain, qui est la base de l'alimentation publique, à un prix modéré, 24 centimes le kilogramme. Le froment serait trop cher, et ne supporterait pas, comme le seigle, les froids rigoureux de l'hiver ; on fait seulement des petits pains de froment, de 3 centimes, dits *pains français* (franz brod). La Prusse ne produit que 16 millions d'hectolitres de froment chaque année, la France en produit 99 millions ; pour le seigle, au contraire, la production de la Prusse s'élève à 45 millions d'hectolitres, et celle de la France à 17 millions d'hectolitres seulement. Le pain de seigle convient d'ailleurs à l'alimentation générale ; son action rafraichissante tempère les effets de la nourriture habituelle, qui consiste en viandes et poissons salés ou fumés, et café en abondance. Dans le zollverein, la

consommation du café a été, en 1867, de 153,121,700 livres, et en France de 94,400,000 livres ; la consommation annuelle est évaluée à 1 livre et demie par habitant en France, et à 4 livres par habitant en Allemagne.

La culture des forêts est une branche importante des ressources naturelles du pays ; les essences principales sont le chêne, le hêtre, et le pin, employés tour à tour à la construction des maisons, qui, excepté dans quelques grandes villes, sont toutes en bois ; des charpentes cubiques sont dressées sur des fondations en pierre, et les vides sont garnis de débris de pierres ou de tuiles, et de mortier. Elles forment ainsi une masse dont la solidarité des parties garantit la solidité. Ces constructions, qui offrent tant d'aliment au feu, sont plus coûteuses que nos maisons en pierre, surtout si l'on y emploie le chêne, plus résistant que le hêtre et le pin.

Le hêtre est le bois de chauffage ; il brûle facilement et dégage beaucoup de chaleur. L'Etat le livre à bon compte aux consommateurs, auxquels il donne des délais de paiement exceptionnels. Les forêts sont surveillées et aménagées avec soin. La question du gibier fait aussi partie des études des forestiers allemands ; le sanglier, le cerf, le daim, le chevreuil, y sont entretenus dans des proportions calculées. Ces questions sont fort intéressantes, pour un pays proportionnellement un tiers de fois plus boisé que la France.

Les bords des routes, en Allemagne, sont plantés, non pas d'arbre d'agrément, mais d'arbres à fruits, principalement de pommiers et de cerisiers. Ces

arbres donnent à l'Etat un bon revenu ; chaque année, la récolte est vendue à des particuliers qui se chargent de la surveillance, à laquelle tout le monde concourt, le passant sur la route, et le laboureur dans les champs, dans l'intérêt général. Dans plusieurs contrées de l'ouest, surtout en Wurtemberg, on a planté d'arbres fruitiers les vastes prairies communales.

La seule ville de Reutlingen (13,000 habit.) avait gagné, de ce fait, en 1870, 110,000 francs (51,000 florins du Rhin). En présence de ce résultat, le gouvernement Wurtembergeois à forcé quelques communes, qui hésitaient, à faire ces plantations, Monheim, entre autres, qui gagnait ainsi, dès 1868, un revenu de 8,500 fr, (3,700 florins du Rhin).

La culture des vergers a toujours été entretenue avec soin en Allemagne : les vergers d'Erfurth étaient déjà célèbres du temps de Charlemagne : aussi les fruits, que mûrit le climat, surtout les cerises et les pommes, y sons abondants et à bas prix. Mais c'est à la culture des fleurs et au soin des jardins que les Allemands s'adonnent le plus volontiers; pas une maison dont les chambres ne soient garnies de fleurs et de verdure, où le lierre ne plie de mille façons sa tige flexible ; rien de plus gai, rien de plus riant à l'œil que ces serres habitées, pendant les longs et sombres mois d'hiver.

Dès que la saison s'adoucit, les fleurs s'avancent aux fenêtres, et les jardins voient reparaître, à travers les contours capricieux du jardin anglais, les combinaisons symétriques de figures et de couleurs qui font autant d'harmonieux tableaux de fleurs. Les parcs publics sont tracés avec un goût et une

entente des perspectives, qu'on rencontre plus rarement ailleurs, et il est aussi rare de trouver une ville sans son parc, qu'une chaumière de paysans sans son parterre de fleurs. Le commerce des fleurs est considérable ; le centre est à Erfurth, et il s'étend jusqu'en Amérique; aux inondations de deux jours de la fin de juin 1871, un horticulteur de cette ville, dont les jardins bordent en partie la Gera, a perdu pour 70,000 francs de fleurs.

C'est encore à Erfurth qu'un Français, M. Cardon, vit, pour la première fois, dans l'hiver de 1810, les cressonnières artificielles qu'il introduisit depuis, en France, avec tant de succès. A cette époque, les cressonnières, qui appartenaient à la ville, étaient louées plus de 60,000 francs. M. Cardon établit des cressonnières analogues près de Senlis : l'importance de cette industrie ressort de ce fait, que la consommation journalière de Paris seulement s'élève à 6,000 fr.

L'enseignement agricole a toujours été, en Allemagne, l'objet de la sollicitude des gouvernements. Dès 1806, une Ecole d'agriculture était établie près de Berlin (1) ; une autre devenue bientôt célèbre, à Hohenheim (1818), en Wurtemberg ; puis à Iéna (1826) (Prusse), Schleissheim (1828-Bavière), Tharandt (1829-Saxe), Eldena (1835-Prusse), Wiesbaden (1836-Bade), Regenwald, (1842), Poppelsdorf (1846-Prusse), Proskau (1847-Prusse) etc. La plupart des Universités allemandes possèdent des cours d'économie rurale. L'horticulture a aussi ses écoles

(1) Les écoles d'agriculture en France ne datent que de 1827 (Grignon, Seine-et-Oise), 1832, (Grand-Jouan, Loire-Inférieure), 1840, (la Saulsaie, Ain).

spéciales, et le gouvernement prussien a fondé un Institut pour les jardiniers. Les jardins botaniques d'Allemagne sont célèbres en Europe; le plus ancien, celui de Leipsig, date de 1580 (1) ; on cite parmi les plus remarquables, ceux de Kœnigsberg (1591), Breslau (1587) Heildelberg (1593), Gottingen (1727), Cologne, etc. Depuis la révolution économique de 1807, qui, selon la remarque d'un publiciste « fit plus pour la Prusse que l'édit d'émancipation de Turgot, en 1776, n'avait fait pour la France », la Prusse et les autres Etats ont usé, vis-à-vis de l'industrie agricole, d'une législation très libérale. Ils ont encouragé les entreprises d'amélioration privées, en favorisant les associations de propriétaires, absolument libres, nommant elles-mêmes leurs administrateurs, pour les irrigations, les desséchements, le drainage, et pour l'établissement de sociétés de crédit, sur lesquelles l'État n'a qu'un droit très-étroit de surveillance (2). Les résultats heureux de ces mesures se constatent, en Allemagne, par la situation prospère de l'agriculture, dont les progrès ont permis un accroissement rapide de la population, qui, en Prusse, a doublé en 70 ans (3). La proportion des terres incultes diminue tous les

(1) Le plus ancien jardin botanique de France est celui de Montpellier, de 1597 ; celui de Paris fut établi en 1635.

(2) Royer, — *Des institutions de crédit foncier en Allemagne et en Belgique.*

(3) La France est le pays de l'Europe où l'accroissement de la population est le plus lent; l'augmentation annuelle n'est que de $_2{}^1{}_3$ de la population : elle ne double qu'en 148 ans. En Saxe, la population double en 54 ans; dans le duché de Bade, en 31 ans.

jours (1), au profit de la fortune publique, car si le travail agricole n'est pas l'élément le plus actif, il est du moins le fondement le plus solide du bien-être et de la richesse.

(1) Voici le tableau comparatif de la géographie agricole de la Prusse et de la France, en hectares.

	France	Prusse
Jardins, vignes.....	2 770 000	2 000 000
Terres labourables.....	26 500 000	15 500 000
Prairies artificielles et naturelles.	6 830 000	5 000 000
Terres incultes.....	7 799 000	3 200 000
Bois.....	7 800 000	8 000 000

CONCLUSION

Dans cette étude rapide des mœurs et des institutions d'un grand pays, nous avons apprécié son organisation particulière, sans rien dissimuler de ses faiblesses ni de ses grandeurs. Mais nous n'avons pu révéler le secret de sa force, sans toucher en même temps aux causes de nos propres malheurs. En aucun temps, en France, la vérité n'a été meilleure à dire qu'en ce moment; la période de transition, que nous traversons, est comme un temps de répit et de réflexion accordé à l'étonnement de nos revers et à la reprise de notre courage. Eh! bien, reprenons le virilement, ce courage, et Dieu aidant, marchons le cœur haut et la conscience ferme à la conquête de nos nouvelles destinées. Que la leçon, si cruellement reçue, ne nous ait pas coûté en vain tant de larmes et tant de sang! L'Allemagne est forte, parce qu'un ardent patriotisme anime tous ses enfants, et le patriotisme, ce n'est pas, qu'on le sache bien, le culte d'une dynastie, l'enthousiasme d'un drapeau, l'ardeur d'une conviction politique,

c'est, plus grand que cela, l'amour du pays, le culte de la terre natale, en un mot, ce qu'invoque, dans son inspiration la plus sublime, l'hymne de la liberté :

Amour sacré de la patrie !

L'Allemagne est forte, parce qu'elle comprend et qu'elle accepte résolument le devoir social, qui embrasse l'instruction ouverte à tous, le service obligatoire pour tous, la discipline du soldat, la science et le dévouement de l'officier. En visitant la vieille maison de ville de Nuremberg, nous avons remarqué, dans la salle où siégeait autrefois l'Empereur, une fresque de 1522, qui représente le supplice du fils de Manlius, avec cette légende : *Manlius Torquatus filium, quod contra imperium, licet se victore, pugnasset, securi percussit* (1). On avait cru bon de mettre sous les yeux de tous ce terrible et barbare exemple de la discipline romaine.

Donner l'instruction à tous, c'est-à-dire développer en chacun la conscience de ses devoirs et de ses droits, n'est-ce pas là l'œuvre humanitaire par excellence, œuvre de dignité et d'égalité, et la plus grave, car il n'y a de grand et de stable, dans le progrès des nations, que ce qui est indépendant des formes mobiles et transitoires du gouvernement politique.

L'Allemagne est forte, parce qu'elle aime et pratique la liberté, dans ses Universités libres, dans sa presse indépendante, dans ses administrations

(1) L'instrument du supplice est une guillotine parfaitement dessinée, avec couperet et bascule ; on voit que l'invention du docteur Guillotin remonte loin.

protégées contre les caprices du pouvoir, et par ses franchises municipales, si développées, qu'elles couvraient autrefois l'Empire d'un réseau de libres cités ; ce n'est pas une nationalité arbitraire et impuissante, celle qui s'appuie sur de telles bases, et qui fait, de tant de royaumes, une seule nation de 40 millions d'âmes.

Pendant qu'il en est temps encore, travaillons avec ardeur à notre reconstitution. Il semble que la France s'éveille d'un mauvais rêve, pour nous surtout qui sommes jeunes, et qui, n'ayant pas la lourde responsabilité du passé, en acceptons d'autant plus franchement l'expérience; hâtons donc par nos efforts le moment d'en user. N'ayons pas de partis et n'ayons pas de haines : l'estime des autres est le commencement de la concorde; contentons-nous de l'honneur d'être Français, et après avoir établi sur des garanties solides un gouvernement définitif, consenti par le plus grand nombre, soutenons-le de tout notre dévouement et de toutes nos forces. Puis, avec l'aide de Dieu, ayons foi dans l'avenir. Soyons justes, même envers nos vainqueurs, et ne faisons pas supporter à ceux, et ils sont nombreux, qui les regrettent et qui les déplorent autant que nous, les crimes et les barbaries d'une guerre, qui, il faut bien l'avouer, n'est qu'une revanche; aux yeux, qui ne refusent pas de voir, 1806 et 1870 n'ont guère de violences ni de cruautés à s'envier. Ces choses seront difficilement entendues ; mais la vérité, qui est toujours un devoir, semblerait à tort n'être plus un droit, après les mensonges impudents dont nous avons été, depuis longtemps, abreuvés par nos maîtres !

Tout n'est pas fini, nous ne l'ignorons pas ; cette paix n'est que le repos nécessaire d'un lutteur épuisé, et nous ne pouvons voir, sans sentir la honte nous monter au front, Metz violée par le soldat prussien, et le Rhin, qu'ont illustré les exploits de nos pères, couler tristement loin de nous. Mais l'expérience nous a appris que la politique de conquêtes, si heureuse qu'elle soit un moment, n'est pas durable, et que tôt ou tard sonne l'heure des restitutions. Attendons avec patience, et préparons-nous, nous aussi, à être forts, non pas seulement de cette force brutale, qui n'est qu'un moyen barbare, mais de cette force morale et sociale, qui est le but du progrès, et qui, une fois comprise, permet aux nations de diriger leurs pas avec sécurité vers ces deux étoiles, qui brillent à l'orient de l'avenir, pour guider et pour éclairer leur marche civilisatrice : La PAIX et la LIBERTÉ.

APPENDICE

NATHAN-LE-SAGE, par LESSING.

FRAGMENT.

Acte III. — Scène V. — Scène VII.

. . . . . .

Saladin : Quelle croyance, quelle foi te paraît la meilleure ?

Nathan : Sultan, je suis juif.

Saladin : Et moi musulman ; le chrétien est entre nous ; de ces trois religions, une seule peut être vraie ; un homme comme toi ne reste pas sans réflexion, sans raisons sérieuses, là où le hasard de la naissance l'a jeté.....

. . . . . .

. . . . . .

Nathan : Permets-moi, Sultan, de te raconter une histoire..... Il y avait autrefois, en Orient, un homme qui avait reçu d'une main amie, une bague

du plus grand prix. C'était une opale, étincelante de mille couleurs, et possédant le pouvoir merveilleux de rendre agréable à Dieu et aux hommes celui qui la portait, avec confiance en ce pouvoir. Ne t'étonne donc point que cet homme la portât toujours au doigt, et prît des mesures pour la conserver à perpétuité dans sa famille. Dans ce but, il légua la bague à son fils préféré, en lui recommandant de faire à son tour la même chose, de manière que, sans égard au privilége de la naissance, le fils préféré demeurât toujours, par le seul pouvoir de la bague, le maître et le prince de sa maison.....

Cette bague, de fils en fils, échut ainsi au père de trois enfants, tous trois également dévoués, et que le père ne pouvait s'empêcher par conséquent de chérir tous trois également. Mais, de temps en temps, tantôt l'un, tantôt l'autre, lui paraissant le plus digne de posséder la bague, selon qu'il se trouvait seul avec lui, et que les deux autres n'avaient point part aux épanchements de son cœur, il eut la tendre faiblesse de la promettre également à chacun d'eux. Tout alla bien jusqu'au jour où, sentant approcher la mort, ce bon père se trouva fort embarrassé; quelle douleur pour lui de tromper deux de ses fils confiants en sa parole. Que faire? Il s'adressa en secret à un joaillier, et lui remit sa bague pour modèle, en lui recommandant d'en fabriquer deux autres, sans épargner ni peine, ni argent, pour les rendre semblables. L'ouvrier réussit à les rendre si ressemblantes, que le père lui-même ne put plus distinguer sa bague. Tout joyeux, il fit venir en particulier chacun de ses enfants, leur donna la bague avec sa bénédiction, et mourut.

. . . . . .

Le père mort, chacun des fils se présente avec sa bague, et chacun veut être le chef de la maison. On examine, on discute; la bague véritable était impossible à reconnaître..... autant que la vraie religion est impossible à discerner aujourd'hui pour nous.

SALADIN : Quoi ! c'est là ta réponse ?

NATHAN : — C'est du moins mon excuse de ne point oser distinguer les bagues, que le père n'a pas voulu qu'on pût distinguer.

SALADIN — Les bagues! Mais les religions que je t'ai nommées sont pourtant bien distinctes quant aux costumes, quant aux mœurs....

NATHAN ; — Mais pas quant aux principes. N'ont-elles pas toutes pour bases des traditions écrites ou orales: et quoi de plus digne de foi que les traditions ? En qui placer notre confiance, sinon en ceux qui, dès notre enfance, nous ont entourés de sollicitude et d'amour, et qui ne nous ont jamais trompés, que lorsqu'il était utile pour nous d'être trompés ? Pourquoi aurais-je moins de confiance en mes parents, que toi dans les tiens et avoueras-tu que tes ancêtres ont été dans l'erreur, parce que les miens ont pensé autrement qu'eux ? Non, n'est-ce pas ?

SALADIN : — Par le Dieu vivant, cet homme a raison !..

NATHAN : — Revenons à nos bagues. Les fils allèrent devant le juge, et chacun fit serment qu'il tenait la bague de son père, ce qui était vrai, avec la promesse de jouir des prérogatives attachées à la bague, ce qui n'était pas moins vrai.

. . . . . .

Le juge leur répondit : Si vous ne faites pas venir votre père devant moi, je vous renvoie d'ici. Pensez-vous que je sois là pour deviner des énigmes, ou attendez-vous que la vraie bague se divulgue elle-même ? Vous m'avez dit que la bague avait le pouvoir de rendre agréable à Dieu et aux hommes celui qui la portait, cela décide tout. Quel est alors celui des trois que les deux autres aiment le mieux?... Vous vous taisez ?... Vous êtes donc tous trois des trompeurs trompés : aucune de vos bagues n'est la véritable, qui s'est peut-être perdue; pour cacher cette perte, votre père en aura fait tailler trois au lieu d'une.

. . . . . .

Ainsi donc, si à la place d'une sentence, vous ne voulez-pas d'un conseil, allez-vous en. Pourtant, voilà le conseil : laissons les choses comme elles sont, et que chacun pense avoir la véritable bague, puisqu'il la tient de son père .... Sans doute ce bon père vous a tous trois également aimés; imitez donc son amour exempt de préférences.... Plus tard, quand le pouvoir de la bague se sera fait connaître chez les enfants de vos petits-enfants, alors, après mille et mille années, je vous cite de nouveau devant ce tribunal; un homme, plus sage que moi, sera assis sur ce siège, et il prononcera.

RÈGLEMENT

De la Caisse d'Emprunt (Vorschusskasse) de la ville de S... (Allemagne du Nord).

Cette société a déjà plus de treize années d'existence.

§ I. — *Fonds social.*

Le fonds de la société est formé :

1° Par un don du gouvernement (1875 fr.) ;

2° Par un prêt de la commune (1125 fr.), pour dix années, à 1 0/0 l'an ;

3° Par la taxe d'entrée et la cotisation mensuelle des adhérents ;

4° Par des emprunts facultatifs sous la responsabilité des membres solidaires.

§ II. — *Administration.*

L'administration se compose :

D'un Président ;

D'une commission élue de 11 membres ;

Ces onze membres nomment trois d'entre eux pour régler le courant des affaires, de concert avec le Président, et former le Comité ;

Les sept autres membres élus forment la Commission ;

Le Président est élu pour trois ans ;

Chaque année, trois membres, sortant d'abord par le sort, puis par l'ancienneté, sont remplacés

par le vote de toute la société; ils peuvent d'ailleurs être réélus.

§ III. — *Fonctions du comité et de la commission.*

Le Président représente la Société au dehors et devant la justice; il signe les actes au nom de la société. Le comité délibère et conclut sur les opérations de la société, notamment sur les demandes d'emprunts, qui doivent être faites par écrit, et adressées au Président; c'est lui qui fait les emprunts, si besoin est, et qui dirige toutes les affaires.

Le Président a le droit de remplacer ceux des trois membres qui meurent ou qui s'absentent; il convoque le comité; en cas de partage, la voix du Président l'emporte.

La Commission est chargée du contrôle. Sa mission est de surveiller le Comité quant à l'exécution des statuts; elle peut, quand il lui plaît, choisir dans son sein une sous-commission de deux membres, pour vérifier la caisse et le livre de caisse; le président doit être prévenu de cette vérification, et il doit la surveiller (1).

§ IV. — *Assemblées.*

Tous les trois mois, le Comité et la Commission sont tenus de s'assembler pour examiner le bilan. Ils ont le droit de conclure :

1° Sur la prolongation extraordinaire, quelquefois demandée, des termes de remboursement;

2° Sur l'admission de membres nouveaux;

(1) En général, cette vérification se fait chaque semaine.

3° Sur l'exclusion de certains membres ;

4° Sur les règlements particuliers aux administrateurs et au caissier;

5° Sur le règlement des opérations de la Société;

6° Sur toutes les propositions qui intéressent la Société, et qui doivent être soumises à l'assemblée générale ;

7° Sur le partage des dividendes.

On ne peut conclure que si les deux tiers des membres sont présents; en cas d'égalité, la voix du président l'emporte, excepté dans le cas du § VIII.

§ V. — *Assemblées générales.*

Il doit y avoir tous les trois mois une assemblée générale, ou plus souvent, si le Comité le juge nécessaire, ou encore sur la demande écrite de vingt membres.

La convocation doit être faite vingt-quatre heures à l'avance dans le journal ordinaire de la Société.

Les résolutions se prennent à la majorité des membres présents, excepté :

1° Pour la modification des statuts ;

2° Pour la dissolution de la Société, qui exige une majorité des deux tiers de tous les membres ;

3° Pour les réclamations et les plaintes sur les refus d'admission et d'emprunt, ou sur l'exclusion d'un membre ; ces affaires exigent la majorité des deux tiers des membres présents, pour revenir sur la décision de la Commission.

§ VI. — *Choix du caissier.*

Le caissier est choisi par le Comité et par la Commission. On doit prendre un membre de la Société,

posé, connu, et ayant dans la ville son établissement. Le Comité et la Commission déterminent le cautionnement qu'il doit fournir, et le salaire qu'il touchera, à raison de tant pour cent sur le roulement des fonds.

Le caissier, qui a le droit de voter aux réunions de la Commission et du Comité, reçoit l'argent ou les valeurs, et en donne quittance, la cotisation mensuelle, et les placements, sur l'autorisation écrite du Président ; il tient les livres, arrête les comptes annuels, et les remet au Président avant la fin du second mois de l'année suivante ; il est tenu de montrer en tout temps son livre au président, ou à un membre du Comité ou de la Commission, muni d'un ordre écrit du président.

La vérification de la caisse est faite par le président, en présence du secrétaire, au moins une fois tous les trois mois.

§ VII. — *Devoirs du secrétaire.*

Le secrétaire rédige les procès-verbaux des assemblées, des révisions de caisse, et fait les écritures du président.

§ VIII. — *Membres.*

On ne peut demander d'être admis que si l'on est : majeur, non en service, et sans antécédents judiciaires. La demande doit être faite au président ; le comité et la commission décident à la majorité des suffrages ; l'égalité de voix exclut la demande. Le demandeur exclu peut se plaindre à l'assemblée générale. L'admission compte du jour où on a signé les statuts.

§ IX. *Devoirs des membres.*

Chaque membre doit :

1° Payer une entrée de 1 fr. 20;

2° Payer le premier de chaque mois, pour le mois qui commence, une cotisation fixée d'avance, mais seulement pour l'année, dont le minimum est 30 centimes et le maximum 3 fr. 75. Quand un membre nouveau est admis, il doit solder les mois écoulés de l'année courante.

3° Les membres sont solidairement responsables des emprunts et de tous les engagements de la société.

§ X. — *Droits des membres.*

Les membres ont le droit :

1° De voter aux élections, ou aux résolution soumises à l'assemblée générale;

2° De décider des emprunts;

3° De toucher une part des dividendes;

4° De provoquer des assemblées générales, et de faire des propositions, qui doivent être communiquées au moins vingt-quatre heures d'avance au comité, et revêtues de la signature de dix membres

§ XI. — *Sortie des membres.*

Un membre sort :

(*a*) Par la mort;

(*b*) Volontairement;

(*c*) Par exclusion.

Un membre est exclu à la majorité des voix de la commission et du comité; à égalité de voix,

l'exclusion est écartée. Sur la proposition motivée de trois membres de la société, l'assemblée générale peut être appelée à délibérer sur l'exclusion d'un membre.

Les motifs d'exclusion sont :

(*a*) Une vie de prodigalités et de désordres :

(*b*) Le refus de la cotisation mensuelle;

(*c*) Le préjudice causé à la caisse ou aux cautions;

(*d*) Le mépris des règlements ou l'infraction aux décisions du président;

(*e*) L'insulte;

(*f*) La saisie judiciaire, et la reprise, par la femme, de ses droits;

(*g*) La donation de la fortune faite à la femme;

(*h*) Une condamnation infâmante.

Le membre exclu peut faire appel, à l'assemblée générale, des conclusions du comité.

A la fin de l'année de l'exclusion, le président fait, avec le membre exclu, le compte de ce qui lui est dû; on le lui remet, après quittance de ce qu'il peut devoir à la société.

Au bout de six mois, le membre exclu peut demander qu'on le dispense des devoirs qu'il avait contractés, comme membre de la société, vis-à-vis des créanciers de la société.

Si dans les quatre années qui suivent l'année de la sortie ou l'exclusion, l'héritier d'un membre sorti ou exclu ne participe pas au fonds, et ne recueille pas les dividendes qui lui reviennent, il ne peut plus par la suite réclamer l'argent, qui est versé au fonds de réserve de la société.

§ XII. — *Passif de la societé.*

Le passif de la société se compose :

1° Des crédits des membres. Tant qu'on reste membre, on ne peut le retirer en tout ni en partie; ce crédit donne droit à des dividendes, mais non à des intérêts ;

2° Des placements remis au président, et dont les conditions sont réglées chaque fois ;

3° Des mises volontaires, dont les intérêts sont servis à 4 0/0 l'an, à moins de conditions contraires; on ne donne pas d'intérêts pour les mises retirées avant quatre semaines de dépôt.

§ XIII. — *Prêts aux membres.*

Pour pouvoir faire un emprunt à la Caisse, il faut :

1° N'avoir subi aucune condamnation ;

2° N'avoir aucune dette à la Caisse, et n'avoir causé aucun préjudice à une caution.

3o Fournir des sûretés pour le remboursement.

La Caisse peut prêter autant que la mise, sans autre condition que la remise momentanée du livret; pour un prêt plus considérable, la Caisse demande une hypothèque ou une caution. Le crédité donne une lettre de change à la Caisse.

§ XIV. — *Remboursements.*

L'importance des prêts et les délais accordés pour le remboursement dépendent de l'état de la Caisse.

Les petits emprunts passent avant les grands. L'emprunt ne peut être moindre que 18f.75 (cinq

thalers), et il se conclut généralement pour trois mois. Si les intérêts ont été payés exactement, on peut prolonger de trois en trois mois. On poursuit le débiteur qui n'a pas remboursé trois jours après l'échéance du terme.

On peut rembourser quand on veut, mais pas moins de 3ᶠ.75 à la fois (un thaler); les intérêts se calculent sur le reliquat.

§ XV. — *Devoirs des emprunteurs.*

La Société peut prendre pour les prêts 3 centimes par thaler, par mois, (soit 10 0/0 l'an); le président règle lui-même le taux; dans les calculs on ne tient pas compte de 15 silbergroschen (1ᶠ.90); au delà de 15 silbergroschen, on compte un thaler.

§ XVI. — *Emploi des intérêts.*

Avec les intérêts et les bénéfices, on paie :

1° Les salaires et autres frais d'administration;

2° Les intérêts des emprunts contractés par la Caisse, et des placements volontaires;

3° 10 0/0 du bénéfice net sont déposés au fonds de réserve, jusqu'à ce qu'il s'élève à la somme déterminée au § XVII;

4° Le reste se partage comme dividende.

§ XVII. — *Réserve.*

Le fonds de réserve se compose :

1° De la taxe d'entrée;

2° Des 10 0/0 du bénéfice net marqués au § XVI, 3°.

Il forme le fonds de secours de la Société pour parer aux pertes possibles; il est administré à part,

et ne peut pas être employé aux opérations ordinaires. On ne le prête que sur hypothèques; il doit s'élever à 25 0/0 du bénéfice réalisé par les intérêts des emprunts contractés par les membres de la Société.

Les intérêts des capitaux de la réserve restent à la réserve ; les membres n'ont aucun droit sur la réserve.

§ XVIII. — *Créance des membres.*

La véritable créance des membres consiste dans leur cotisation mensuelle et dans le dividende auquel elle donne droit. La créance ne peut pas dépasser 375 fr. (100 thalers). Jusqu'à ce que la mise monte à 190 fr. (50 thalers), on ne touche pas les dividendes qui s'accumulent; mais on touche les dividendes, dès que la mise dépasse cette somme, pendant quatre semaines après l'exposé, dans un journal convenu, du bilan de la société ; passé ce terme, les dividendes non touchés s'ajoutent à la mise.

§ XIX. — *Dividende.*

La valeur du dividende est déterminée au § XVI. Dans le calcul, on ne compte que par thalers ; les fractions sont mises au fonds de réserve. Le dividende se calcule chaque année, et le bilan général est publié dans le journal de la localité.

§ XX. — *Recours des membres.*

Si un ou plusieurs membres de la société sont poursuivis, en raison de leur solidarité, par des créanciers de la société pour une obligation de la

société, ils doivent payer, mais ils ont un recours contre les autres membres de la société et contre chacun en particulier.

§ XXI. — *Différends et conflits.*

Si l'interprétation des statuts donne lieu à des contestations, l'assemblée générale doit seule en connaître et décider, car il est interdit aux membres d'en saisir la justice, ou d'employer quelque forme processive que ce soit. La société conserve toujours le droit de poursuivre en justice les membres qui manquent à leurs obligations.

§ XXII. — *Pertes.*

Si le bilan montre que les emprunts contractés par la société et le passif dépassent le fonds de réserve et l'actif, le président a le droit d'ordonner des mises supplémentaires pour combler le déficit; ces mises sont proportionnelles à l'avoir de chacun, et, considérées comme emprunt, donnent droit à des intérêts de 5 0/0 l'an. On doit les rembourser avant d'établir le dividende.

§ XXIII. — *Dissolution de la Société.*

Si la société se dissout en perte, le déficit doit être comblé de la manière indiquée au § XXII. Si quelque membre est insolvable ou absent, ce déficit partiel est comblé de la même façon, et la société ne peut se dissoudre qu'après l'entier acquittement de toutes ses dettes.

Si la société se dissout en bénéfice, le fonds est donné à la caisse de la ville.

324082

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE v
CARACTÈRE ET MŒURS 1
ÉTAT RELIGIEUX 32
INSTRUCTION PUBLIQUE 49
Education des enfants 52
Ecoles professionnelles 60
Lycées 62
Universités 66
LITTÉRATURE 77
Roman 79
Poésie 89
Philosophie 92
Philologie 95
Science du droit 98
Archéologie et Histoire 99
Géographie 100
Sciences naturelles 102
ARTS 107
Peinture 109
Musique 121
Architecture et sculpture 131
ÉTAT POLITIQUE 140
QUESTION SOCIALE 151
PUISSANCE MILITAIRE 167
Armée active 173
Landwehr 175

Recrutement. 176
Organisation 179
Mobilisation. 182
Education militaire 187
Discipline. 201
Justice militaire. 206
Législation. — Impots. — Organisation administrative 214
Commerce et industrie. 236
Agriculture 252
Conclusion 265
Appendice 269

Coulommiers. — Typog. A. MOUSSIN

50,-

Biblioteka im. Hieronima
Łopacińskiego w Lublinie

324082

1000072222